

Livre de Propositions destiné aux candidats

Elections Présidentielles 2012

1^{ère} Partie

Janvier 2012

Table des matières

Avertissement	p.5
Liste des auteurs	p.7

Première Partie : 100 propositions pour la France

Culture	p.10
Économie	p.11
Éducation	p.14
Environnement	p.17
Institutions	p.18
Médias et Communication	p.20
Politique étrangère	p.20
Santé	p.21
Société	p.24

Deuxième Partie : Les articles par auteurs Articles Généraux

Pierre Chastanier Choisir un Président !	p.28
Plaidoyer pour une République Fraternelle	p.35
Voulez-vous le statu quo d'une décadence annoncée	p.55
Entre simplisme et démagogie : quelle place pour une avant-garde éclairée des Sages ?	p.64
Croissance, PIB, Emploi, Mondialisation, Emprunts	p.66
La dette publique : un mal nécessaire ?	p.70
L'Euro pour sortir de la crise	p.72
Une TVA sociale est-elle envisageable ?	p.76
Une solution pour soulager efficacement les pays endettés ?	p.78
Quand la jeunesse s'éveillera !	p.81
Le temps de la social-démocratie est sans doute dépassé.	p.84

Peut-on sortir de la société de la peur ?

Christian Huglo Peut-on sortir de la société de la peur ? 1	p.88
Patrice Hernu Peut-on sortir de la société de la peur ? 2	p.100
Gérard Lowenbach Peut-on sortir de la société de la peur ? 3	p.110
Michel Maffesoli La crise : une « cosa mentale »	p.112
Paul Violet La crise, voire la prétendue crise	p.115

Culture

Patrick Brunel Démocratisation de la culture. État d'urgence	p.122
---	-------

Économie

Jean-Louis Guignard Être, Avoir	p.131
La création de monnaie doit être un droit régalien	p.134

	Rapport de la Commission Économie	p.137
	Réflexions sur l'énergie nucléaire en collaboration avec	
	L'Industrie et la relance de l'économie	p.154
Hervé Hillion	Mettre un terme au déclin de l'industrie en France :	
	les leçons du modèle Allemand.....	p.165
Gérard Le Roux	Réflexions pour une stratégie de ré-industrialisation.....	p.168
Georges Aimé	L'intéressement	p.170

Éducation

Pierre Maurel	Une priorité: l'Éducation pour tous ?	p.171
Michel Payen	La prise en charge de la difficulté scolaire et la	
	formation des maîtres.....	p.183
Pierre-Julien Dubost	Développer, par l'éducation, l'intelligence sociétale	p.197
	Faire de l'Éducation un vecteur privilégié du progrès social	p.201
	Optimiser le système éducatif.....	p.206
	Réussir l'introduction des NTIC dans l'Éducation	p.208
	Utiliser la coopération intergénérationnelle pour	
	le progrès de l'Éducation.....	p.210

Environnement

Daniel Richard	Écologie et Environnement : Propositions diverses.....	p.214
Georges Aimé	Le droit de savoir	p.221

Institutions

Patrice Hernu	Pour une réforme écologique et monétaire	
	de la gouvernance globale	p.223
Georges Aimé	Cumul et Limite des Mandats, Obligation faite	
	aux fonctionnaires, Reconnaissance du vote blanc	p.230
Divers	La responsabilité des acteurs	p.233

Santé

Alain Coulomb	Un scénario pour l'avenir du système de santé.....	p.235
Gérard Le Roux	La Santé et le Service Public	p.245

Société

Joël Thiery	Le logement	p.247
Charley Muscat	Que faire pour les banlieues ?.....	p.250
Alain Ouaba	Le retour du Service militaire obligatoire	p.264
Jean-Philippe Zappa	Islam en France, laïcité, intégration, multiculturalisme	p.267
Jean-Didier Vincent	Solidarité et Entraide.....	p.269
	Petit Lexique.....	p.271
	Remerciements.....	p.276

*« Moi je ne suis pas sûr de la vérité de ce que je dis,
mais je cherche en commun avec vous, de sorte que si on me fait
une objection qui me paraît vraie
je serai le premier d'accord »
Selon Socrate
(Dans Gorgias de Platon)*

AVERTISSEMENT

Un Cercle Inter Universitaire de réflexion, constitué de personnalités de la société civile de toutes tendances politiques, partageant dans leurs disciplines respectives un haut niveau de compétences, se réunit chaque mois dans un esprit de dialogue et de concertation pour débattre de sujets de société sur lesquels ses membres espèrent éclairer de leurs lumières leurs concitoyens.

Ce « think tank », présidé par Pierre Chastanier, poursuit la démarche qu'il avait entamée il y a 6 ans lors de la fondation du Club « Dialogue et Démocratie Française ». Le nouveau cercle -CIU- est une émanation plus éclectique de ce Club, élargie à des hommes et des femmes très strictement sélectionnés pour leurs visions humanistes, sans prendre en compte leur appartenance à quelque chapelle, parti, institution politique, philosophique, religieuse, économique ou sociétale que ce soit.

Il peut donc s'exprimer en toute indépendance s'appuyant uniquement sur les acquis de ses 80 membres actuels (Hauts Fonctionnaires, Élus, Académiciens, Professeurs d'Université, Médecins, Avocats, Industriels, Artistes, Philosophes, Sociologues, Écrivains, Militaires, Religieux...)

Cet ouvrage est constitué de textes écrits au cours de l'année 2011. En sont tirées 100 propositions qui, nous l'espérons, pourront être utiles lors de la campagne présidentielle aux candidates et candidats qui souhaiteront en prendre connaissance ou s'en inspirer.

Compte tenu de notre volonté de le distribuer à tous les candidats défendant des valeurs humanistes et à leurs équipes de campagne, il n'a malheureusement pas été possible à certains des nôtres, engagés dans des fonctions officielles ou partisans de la majorité ou de l'opposition de se dévoiler. Leur participation à la réflexion commune n'en a pas moins été déterminante.

Les articles de fonds, signés par leurs auteurs, peuvent présenter diverses options susceptibles de se contredire sur certains points. Ils sont à l'image de la diversité de notre société. Que tous ceux qui le désirent y puisent les argumentaires qui leur conviendront.

Nous espérons que ces 100 propositions pourront être utiles aux candidats auxquels nous souhaitons une excellente campagne au service de la France et des Français.

Pour le Groupe de travail
Le Président Pierre Chastanier

**Les Auteurs d'articles et
Rapporteurs des Groupes de travail**

Chastanier Pierre,
Président fondateur de Dialogue
et Démocratie Française
et président du CIU

Aimé Georges,
Vice-président de l'Académie du Gaullisme

Brunel Patrick,
Enseignant-Chercheur en littérature
française

Coulomb Alain,
Ancien Directeur Général de la Haute
Autorité de la Santé

Dubost Pierre Julien,
Président d'Honneur du Comité mondial
pour les apprentissages tout au long de la vie

Guignard Jean-Louis
(en collaboration pour l'Industrie avec Jean-Lou Blachier),
Président de la Commission Économie de
Dialogue et Démocratie Française

Hernu Patrice,
Administrateur de l'INSEE, Président en
exercice de Dialogue et Démocratie
Française et de France-Europe, Planète Bleue

Hillion Hervé,
Conseil de Direction Générale

Huglo Christian,
Docteur en Droit, Avocat

Le Roux Gérard,
Expert judiciaire, médiateur, professeur
d'expertise immobilière

Lowenbach Gérard,
Chef d'Entreprise

Maffesoli Michel,
Membre de l'Institut universitaire de France,
Administrateur du CNRS

Maurel Pierre,
Inspecteur général (h) de l'Administration
de l'Éducation nationale et de la Recherche

Muscat Charley,
Industriel, Vice-président de Dialogue
et Démocratie Française

Ouaba Alain,
Fonctionnaire d'État

Payen Michel,
Proviseur honoraire

Richard Daniel,
PDG de sociétés

Thierry Joël,
Consultant

Vincent Jean-Didier,
Membre de l'Institut (Académie des
Sciences) et de l'Académie Nationale de
Médecine

Violet Paul,
Chef d'Entreprise, Président du Conseil
National des Gaullistes de Gauche, Ancien
Maire-Adjoint de Paris

Zappa Jean-Philippe,
Délégué Général d'association

Première Partie
100 Propositions pour la France

Les propositions qui vont suivre, simples réflexions, options ou orientations diverses possibles, classées par thèmes, sont parfois précédés de courtes introductions.

Culture

Propositions pour une démocratisation de la culture :

Ce n'est pas d'une énième politique culturelle que la France a besoin. Les objectifs à atteindre sont connus, il n'y a pas lieu de les changer : entretenir et préserver tous les patrimoines ; assurer leur transmission et leur diffusion auprès de tous ; aider la création.

Ces priorités n'ont de sens que si elles sont pensées dans le cadre d'une conception exigeante, mais rigoureusement circonscrite, de la culture (conçue comme englobant le patrimoine artistique, intellectuel et industriel de l'humanité, ainsi que la création contemporaine, tant savante que populaire) et mises en œuvre avec la volonté de réussir une véritable démocratisation des arts et de la culture.

Voici les principes qui devraient guider les politiques publiques en cette matière, ainsi que quelques propositions :

1 - Faire de la démocratisation de la culture un enjeu national majeur :

Pour cela, l'action publique de l'État doit être menée, non plus au travers d'un « Ministère de la Culture et de la Communication », mais d'un « Ministère des beaux-arts, des humanités et de la culture », clairement séparé d'un « Ministère de la Communication », et travaillant en étroite collaboration avec d'autres grands Ministères (Éducation, Travail...).

2 - Sanctuariser le budget de la culture :

La crise ne doit pas servir de prétexte à une baisse des subventions. Au contraire, parce qu'elle contribue au développement économique, la culture peut être une réponse à la crise : les métiers de la connaissance, de l'artisanat et des arts sont un important gisement d'emplois. À l'échelle d'un pays, d'une région, ou d'une ville, développement culturel et développement économique ne sont pas antinomiques : une spirale vertueuse existe, qui entraîne les deux dans un mouvement dynamique ascendant. Par ailleurs, les dépenses culturelles sont aussi un investissement social : l'ignorance et l'inculture engendrent le ressentiment, le mépris, la haine, la violence et la barbarie ; elles sont d'un coût social trop élevé pour que l'on accepte sans rien faire de les voir devenir la norme chez une partie de nos concitoyens.

3 - Donner aux Régions une compétence particulière en matière culturelle

Et les désigner comme « chefs de file » de l'action publique culturelle dans les territoires.

4 - Rechercher des partenariats public/privé,

À la condition formelle qu'ils n'entraînent aucune perte de maîtrise de la part de la puissance publique. Cela exclut, par exemple, un partenariat avec Google pour la numérisation du patrimoine de la BNF.

5 - Cibler les formes les plus menacées

Et les plus fragiles de la culture savante et de la culture populaire, celles auxquelles le marché ne s'intéresse pas, et concentrer sur elles les efforts. Dans le cadre d'une politique du livre, la littérature doit être particulièrement défendue. Mais aussi, la musique classique, la musique contemporaine, la chanson...

6 - Soutenir la création.

Elle ne doit pas relever de l'exceptionnel (donc ne pas être pensée en termes événementiels !), mais irriguer la vie de la cité. C'est pourquoi la création des amateurs doit être valorisée et rapprochée de celle des professionnels: il faut inciter les dramaturges, les compositeurs et les chorégraphes à créer à destination des ensembles amateurs. Par ailleurs, l'État et les collectivités territoriales doivent relancer une grande politique de commandes publiques, indépendante des diktats du marché de l'art et de la logique d'un capitalisme prétendument devenu « culturel »: combien d'auteurs, de compositeurs, de peintres, de sculpteurs, ne mériteraient-ils pas de bénéficier de l'aide et de la reconnaissance de la nation pour la qualité de leurs œuvres !

7 - Promouvoir un usage culturel d'Internet :

Le public doit être formé au décodage des images et, plus largement, à la découverte des cultures numériques qui, elles aussi, doivent être valorisées.

8 - Lutter contre toute forme de communautarisme culturel,

Mais favoriser la reconnaissance de la diversité culturelle: l'action publique doit veiller à faire connaître les cultures de toutes les civilisations, sans établir de hiérarchie entre elles. Aussi faut-il encourager la circulation des artistes et des œuvres. À l'échelle de notre continent, un « Statut européen de l'artiste » pourrait être instauré.

Cette mission de démocratisation des arts et de la culture, appuyée sur un soutien effectif à la création, est une priorité absolue. Elle doit figurer dans le programme de tous les candidats à l'élection présidentielle.

Économie

9 - S'attaquer vigoureusement au problème du chômage.

Cancer de notre société depuis si longtemps, nous avons fini par oublier que le droit au travail figurait parmi les droits fondamentaux d'une démocratie moderne. Aussi convient-il, plutôt que de pratiquer un assistantat généralisé, de permettre à chaque Française et à chaque Français, selon ses compétences et selon ses aptitudes de trouver dans le secteur privé et si besoin est dans le secteur public, un emploi décent qui lui rendra dignité et subsistance.

10 - Grande distribution :

Il est urgent d'affronter les groupes de pression de la grande distribution, ceux de Bruxelles et ceux du commerce mondial en initiant un projet de loi clair et précis sur l'étiquetage. Il est indispensable que sur

chaque chose achetée soit inscrit lisiblement (pour tous les âges) et clairement sur le contenant : le(s) lieu (x) d'origine du (des) produit(s) composant l'article ; le(s) lieu (x) de fabrication, de préparation et/ou d'élaboration ; le(s) lieu (x) de conditionnement ; le(s) lieu (x) d'expédition.

11 - Participation :

Alors que dans les grandes entreprises existent des plans, encore timides, d'intéressement et/ou de participation, rien n'est en place pour les petites structures de moins de cinquante salariés. Pis, lorsqu'on imagine une prime, on exclut du dispositif leurs salariés. Pour que ces derniers se sentent intellectuellement et matériellement (pas uniquement par des promotions) partie prenante de l'avenir de leur entreprise, il convient de les intéresser financièrement aux résultats.

12 - Ré-industrialisation :

Réindustrialiser la France doit être un devoir de survie pour l'économie française. On reproche à l'Allemagne, qui a instauré la TVA sociale de ne pas être « sociale » et d'être inflationniste. Nous répondons à ces critiques en proposant soit la TSA, la Taxe de Solidarité Active, qui doit servir exclusivement à la baisse des charges des entreprises et à l'augmentation du salaire, pension ou revenu nets soit une TVA sociale « aménagée » qui ne pénalise pas les foyers modestes (voir infra). Il faudra s'appuyer sur une assiette élargie à l'ensemble de l'économie dont l'économie financière, car la seule hausse de taxe ne suffira pas à une baisse nécessaire des charges pour rendre compétitives nos entreprises, c'est pourquoi des pistes complémentaires doivent être ouvertes.

13 - Sortir de la Société « financialiste » :

La Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France est une loi française, qui a régi de 1973 à 1993 l'organisation de la Banque de France. L'article 25 de cette loi stipule que « le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France ». La loi a été abrogée par la loi n° 93-980 du 4 août 1993 (aujourd'hui codifiée dans le Code monétaire et financier), entrée en vigueur le 1er janvier 1994 pour la transcription du traité de Maastricht puis de celui de Lisbonne. Cela revient, à coûts importants pour l'État, à confier la création de monnaie à des intérêts privés. Nous pensons que la création de monnaie doit être constitutionnellement du domaine régalién de l'État.

14 - Refondre la fiscalité :

En retrouvant le principe fondamental de la progressivité de l'impôt selon lequel « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés (Art 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen) ». Cela suppose de taxer équitablement les revenus du patrimoine aussi bien que ceux du travail, de supprimer les niches fiscales et d'inclure dans l'ISF la totalité du patrimoine y compris les parts de sociétés, les toiles de Maîtres ou les voitures de collection !

15 - Créer une TVA sociale ne pénalisant pas les foyers modestes.

En appliquant en complément du passage à la TVA sociale (réduction des charges sociales salariales et patronales correspondant aux allocations familiales et à l'Assurance maladie financées par l'impôt et notamment par une hausse correspondante de la TVA qui taxera aussi sur les produits importés) une redistribution du surcroît de TVA payé par les familles modestes (jusqu'à 2 fois le SMIC) soit par prime soit par diminution ciblée des cotisations salariales, de sorte que pour elles cette mesure soit strictement indolore.

16 - Développer l'innovation :

En prenant conscience même si la concurrence est devenue rude que nos vieux pays ne pourront soutenir une compétition farouche avec les pays émergents qu'en innovant sans cesse, ce qui implique un très haut niveau d'éducation, une formation orientée vers la science et la technologie, une aide judicieusement dirigée vers de vraies entreprises innovantes.

17 - Favoriser la micro-entreprise :

Alors que nos grands groupes échappent scandaleusement par l'optimisation fiscale et la délocalisation des centres de profit à une honnête contribution aux charges de la Nation il convient de constater que les PME qui elles paient intégralement l'IS et qui sont globalement les plus créatrices d'emplois puissent être l'objet de toutes les attentions des pouvoirs publics (aide à la création d'entreprises, fonds mutualistes de cautionnement mutuels, accès plus facile au crédit, simplification du droit du travail).

Propositions sur les énergies :

18 – Pour ceux qui veulent sortir progressivement du nucléaire

On peut suggérer un scénario intelligent (déjà retenu par l'Allemagne) basé sur 3 facteurs :

- Sobriété par les économies d'énergie
- Efficacité par des technologies existantes
- Recours aux énergies renouvelables

Le scénario, appelé négawatt, ne réduit en rien le confort du citoyen, peut assurer la sortie du nucléaire en 22 ans, décarboner quasi totalement la France, et permettre la création de centaines de milliers d'emplois locaux.

19 – Pour les partisans du Nucléaire au contraire :

Il existe des alternatives aux filières « uranium » sans ses graves inconvénients ; la Chine, la Russie, et l'Afrique du sud développent la filière dite « à boulets » mais avec le handicap de ne pas disposer d'une turbine fiable à hélium. La filière utilisant le Thorium pourrait réconcilier les anti-nucléaires avec cette énergie s'ils sortent de leur idéologie. Nous proposons donc de développer ces filières en abandonnant rapidement les filières à uranium. Quant aux déchets, il serait intéressant d'examiner la possibilité de traitement par transmutation nucléaire.

Propositions pour le secteur monétaire et financier

- 20 - Restaurer l'unité économique et monétaire de la zone Euro.**
 - 21 - Désengager la France d'une dette qui l'épuise.**
 - 22 - Retrouver un équilibre budgétaire de fonctionnement.**
 - 23- Créer une taxe sur l'espace international au profit des plus pauvres.**
 - 24 - Séparer banques d'affaires et banques de dépôt.**
 - 25 - Nationaliser les 2 sociétés de Clearing (Euroclear et Clearstream, où la spéculation mondiale est traitée).**
 - 26 - Supprimer les ventes à découvert.**
- Et interdire les produits dérivés qui alimentent le casino bancaire.
- 27 - Redonner à la BCE l'exclusivité du pouvoir de création monétaire**
 - 28 - Abolir réellement les paradis fiscaux**
- En interdisant l'activité en France à toute société les utilisant.
- 29 - Taxer les transactions financières pour réduire l'économie virtuelle.**
 - 30- Renationaliser certaines banques.**
 - 31 - N'autoriser que des agences de notations publiques.**
 - 32 - Ouvrir à la justice tout le tracking financier (aujourd'hui 55 % des transactions sont opaques).**
 - 33 - Limiter les regroupements bancaires privés et la taille des banques.**
 - 34 - Limiter la rémunération du personnel des banques et des traders.**
 - 35 - Arrêter de subventionner les multinationales (sur les 100 premières mondiales, toutes ont réussi à profiter de l'argent public).**
 - 36 - Faire la chasse au gaspi dans tout le secteur public.**

Éducation

37 - « Sanctuariser » budgétairement l'Éducation nationale :

Globalement, les bons scores 2009 de l'OCDE se situent très majoritairement dans les pays où les dépenses pour l'éducation sont importantes. PISA 2009 montre que la France est tout simplement le dernier des 31 pays de l'OCDE pour l'évolution de ses dépenses éducatives sur la période 2000-2008.

38 - Prévenir les difficultés le plus tôt possible :

Puisque l'échec est cumulatif, il faut, de toute urgence, concentrer les moyens sur l'enseignement primaire.

39 - Réduire la rupture entre l'école primaire et le collège et favoriser la mixité sociale à l'école.

40 - Veiller à la mise en œuvre effective - enfin - du collège unique

Et du socle commun de compétences.

41 - Rétablir une vraie formation initiale et continue des maîtres.

42 - Fixer des objectifs clairs et donner une certaine dose d'autonomie

Aux établissements pour réduire l'inégalité sociale devant l'École.

43 - Revoir les rythmes scolaires.

44 - Supprimer l'avantage fiscal du soutien scolaire à domicile.

45 - Instaurer un enseignement des arts tout au long de la scolarité.

L'école ne doit pas seulement apprendre à lire, écrire et compter ! Elle doit aussi initier les élèves à la culture savante et aux arts majeurs des grandes civilisations. Cet enseignement, dispensé dès l'école primaire par des professeurs spécialisés en histoire de l'art, doit être intégré au « socle commun des connaissances et des compétences ». Ce qui, dans le domaine des humanités et des beaux-arts, n'a pas été découvert à 15 ans, a très peu de chances de l'être plus tard. Parallèlement, une pratique artistique (chant choral, pratique instrumentale, danse, théâtre...) doit être encouragée dès l'école primaire, encadrée par des artistes professionnels qui trouveront là une source de revenus. Cette pratique doit être rigoureuse et suivie dans le temps. Elle doit viser à développer l'imagination, la sensibilité, le goût et le potentiel créatif de chaque élève.

46- Développer par l'éducation, l'intelligence sociétale :

Dans ce monde complexe et indéterminé, il apparaît comme nécessaire d'appréhender les situations auxquelles nous sommes ou serons confrontés et les réactions probables des acteurs individuels ou collectifs concernés. Pour cela, nous devons prendre en compte le fonctionnement des systèmes sociaux avec leurs interactions : tel est le but de l'intelligence sociétale dont la pratique apparaît comme le complément de l'intelligence économique.

47 - Faire de l'éducation, un vecteur privilégié du progrès social !

Comment faire pour que l'éducation soit un vecteur d'un progrès social respectant les droits de l'homme ? Il faut, dans ce monde complexe et hypercompétitif, que l'éducation donne à la personne humaine ce quadruple pouvoir de penser, d'exister et d'agir en prenant en compte le droit à la différence, à la conciliation des contraires et à la variété dans l'unité.

Dans ce contexte de rapports de force, de réseaux de relations et de culture de liens, l'éducation prend tout son sens dans l'apprentissage à œuvrer dans des espaces collaboratifs plus ouverts et plus stables.

48 - Optimiser le système éducatif :

Le contexte de l'éducation a évolué dans une société cognitive irriguée par des réseaux de savoirs grâce au numérique. La possibilité d'avoir un domicile numérique et d'accéder à de nouveaux espaces de connaissances et d'échanges pour l'Apprenant entraîne, pour l'Enseignant, une compétence nouvelle d'ingénierie pédagogique en matière d'éco, de co et d'auto éducation. Il est à noter que, dans cette approche, la coopération intergénérationnelle, peut valoriser le capital social et éducatif de l'apprenant.

49 - Réussir l'introduction des NTIC :

La révolution des nouvelles technologies de l'information (NTIC) entraîne un bouleversement sociétal créant un minerai informationnel dont l'abondance croît exponentiellement. Cette croissance se doit d'être maîtrisée si l'on ne veut pas qu'elle engendre un désordre préjudiciable pour la fonction éducative.

Une réflexion doit être menée par la communauté des pédagogues pour passer de « l'informer » au « mieux s'informer ». Ainsi la production de ressources numériques sera en phase avec les besoins et adaptée aux usages.

50 - Utiliser la coopération intergénérationnelle :

La coopération intergénérationnelle à des fins éducatives peut fertiliser et fortifier la mémoire de ce qui a été fait par plus de connaissances et de conscience des expériences et des réalités passées afin de tirer les leçons de leurs échecs et de leurs réussites et, ainsi, de mieux imaginer nos futurs souhaitables.

L'apport des seniors sera porteur d'espoir pour l'avenir et contribuera à l'élévation du niveau d'éducation des citoyens. Il faut que ces projets coopératifs soient conçus comme des systèmes ouverts sans a priori aux niveaux des aînés et des jeunes.

51 - Créer un tutorat scolaire obligatoire :

Pour s'attaquer dès le Primaire aux différences nées des origines sociales et contribuer ainsi à rétablir une égalité des chances raisonnable. Occasion de donner des emplois utiles à de nombreux chômeurs et à des mères de famille sous réserve d'un contrôle d'aptitudes sans complaisance.

52 - Application de la division en cycles de la maternelle au CM2

Telle que prévue dans la loi d'orientation de 1989 et jamais mise en place (Cycle des apprentissages premiers = 1re et 2e années de maternelle actuelles ; cycle des apprentissages fondamentaux = grande section de maternelle actuelle, cours préparatoire et cours élémentaire 1re année ; cycle des approfondissements = cours élémentaire 2e année, cours moyen 1re et 2e année).

53 - Buts à atteindre :

1- assouplir la durée consacrée à chacun des apprentissages visés par les objectifs de chaque cycle pour que chaque enfant puisse les suivre à son rythme ;

2- rendre inutile le redoublement générateur de blocage et d'échec.

54 - Prise en charge des difficultés rencontrées par les enfants

Au cours de leurs apprentissages par la mise en place d'un corps spécifique de personnel hautement qualifié dans l'analyse, l'élaboration de solutions et le suivi des actions mises en place pour surmonter les difficultés quelle que soit leur nature, personnel également chargé de l'encadrement de la formation pédagogique permanente des maîtres dont la formation initiale doit retrouver des conditions décentes.

55 - Donner à l'école élémentaire l'autonomie dont elle a besoin

Pour s'approprier et maîtriser son projet par la mise en application et la généralisation de la création de l'Établissement public d'Enseignement primaire (EPEP) prévu par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004.

56 - Élever le niveau de professionnalisation des directeurs d'école

Afin d'assurer les responsabilités générées par une plus grande autonomie de l'établissement.

57 - Rétribuer à un niveau incitatif les enseignants

Et les personnels d'encadrement surtout dans le cadre de leurs nouvelles missions.

58 - Développer l'écologie dans l'éducation.

Environnement

59 - Propositions sur la biodiversité :

120 écorégions représentent 70 % de la biodiversité planétaire. Il faut mettre en place un plan de protection international dirigé par l'ONU.

Modifier le droit des études d'impact en y ajoutant l'évaluation des pertes en unité de biodiversité et l'obligation de compenser.

60 - Interdire de breveter le vivant :

Il est absolument criminel de donner la propriété à des multinationales d'éléments du vivant qui existent depuis des millions d'années (y compris les gènes humains). Beaucoup de citoyens ignorent ce fait. Il n'est pas à l'honneur de l'homme. Après l'argent, les banques deviennent ainsi propriétaires du « sang » de la vie.

61 - Interdire les OGM avant d'avoir fait des études sérieuses et indépendantes sur leurs effets sur la santé

Et arrêter de jouer aux apprentis sorciers de l'évolution sans précaution (par exemple, après 20 ans d'OGM, les résultats agricoles sont catastrophiques : baisse de la productivité, pollution chimique, invasion génétique, augmentation des coûts, faillites des agriculteurs). Sans compter les risques sanitaires.

62 - Accroître les budgets des organismes de protection de la biodiversité

Par l'achat de territoires (ex : conservatoire du littoral).

63 - Être intransigeant sur les produits importés

Non respectueux de l'environnement Contrairement aux règles de l'OMC, au niveau de leur composition et de leur process de fabrication.

64 - Qualité de l'air, de l'eau, de la radioactivité, contrôle des déchets

Rendre publiques, par un site internet, toutes les mesures effectuées sur la qualité de l'air, de l'eau, de la radioactivité etc., sur tout le territoire. Il est normal que le citoyen qui finance ces mesures en connaisse directement le résultat.

Lors d'études publiques importantes (ex : cancers, OGM), les données élémentaires recueillies doivent être ouvertes aux chercheurs indépendants.

Interdire tout lien financier entre les membres des agences publiques ou de veille sanitaire environnementale et les sociétés dont les produits sont étudiés.

Interdire l'exportation sauvage vers l'Afrique des déchets toxiques (Qui nous reviennent parfois après avoir empoisonné ces peuples).

65 - Transcrire la directive européenne sur le droit pénal de l'environnement par formulation d'un délit général d'atteinte à l'environnement.

66 - Protéger la nature :

Dans un pays qui dispose de tant d'atout géographiques et touristiques, la création de brigades vertes au sein de parcs naturels ouverts au public sera également l'occasion de donner des emplois utiles à des chômeurs mais aussi de contracter avec les petits paysans, jardiniers de la nature, des missions d'entretien du territoire (chemin communaux, forêts, rivières), source de profit touristique et d'économies dans la lutte estivale contre l'incendie.

67 - Jeter les bases d'une juridiction internationale d'un code Mondial de l'environnement

Institutions

France

68 - Cumul et limite des mandats,

Obligation faite aux fonctionnaires de démissionner et reconnaissance du vote blanc sont indissociables pour que les Français aient à nouveau confiance, respectent leurs représentants politiques et leur donnent les moyens d'exercer pleinement leurs responsabilités. Le renouveau passe par là.

69 - Elire un Président-arbitre et lutter contre la bipolarisation

En modifiant le mode d'élection au suffrage universel du Président de la République par l'institution d'un scrutin uninominal à 2 tours ouvert au premier tour à tous les Français appuyés par 500 élus ou 50 000 citoyens et au second tour à tout candidat isolé ou coalisé ayant réuni sous son nom au premier tour (ou sous le nom de sa coalition) plus de 10 % des suffrages. Le candidat arrivé en tête au second tour sera élu quel que soit son score.

70 - Sous-traiter certains services publics.

Notamment dans les zones rurales afin de maintenir au meilleur coût la présence d'un service au public

International

71 - Suppression de l'OMC et du FMI.

72 - Développement de nouvelles lois anti-trust.

Justice

73 - Réduction du pouvoir juridique des multinationales sur les États et réglementation drastique du lobbying.

74 - Recours systématique vers le fautif lorsque l'État est condamné.

75 - Instauration d'une class action ou action collective.

76 - Accélérer les procédures judiciaires

Notamment prud'homales en imposant des dates de dépôt de conclusion pour les deux parties si elles souhaitent déposer des conclusions écrites et refuser toute demande de report (le plus souvent injustifiée).

77- Frais de procédure contentieuse

Non déductible vis-à-vis d'un ancien salarié et Non déduction des amendes du bénéfice imposable.

78 - Interdiction des instructions individuelles.

79 - Comment redonner confiance ?

Parlons donc du « beau » car le beau existe autour de nous, mais on n'en parle pas assez.

Privilégions en politique, le moyen et le long terme plutôt que le court terme, cela donnerait une perspective et c'est rassurant.

Limitons le nombre de lois promulguées et pas toujours appliquées car trop nombreuses, trop complexes, opportunistes et donc souvent peu pérennes.

Allégeons et rendons les codes de la loi plus lisibles, supprimons les textes qui ne répondent plus aux exigences du moment.

Médias & communication

C'est l'un des problèmes les plus graves d'aujourd'hui. Les médias donnent le pouvoir aux multinationales et aux banques sur les esprits des citoyens. Le média devient le message, il transforme tout en spectacle, y compris la vie. L'homme n'est plus que le spectacle de lui-même. Rien n'est important. Toutes les marionnettes sont au même niveau. Le citoyen n'a aucun pouvoir de réfléchir ou de débattre avec les médias. Pour les banques, il est plus économique d'investir dans les médias que dans une armée ou une police. Heureusement, Internet attaque ce monopole, mais pour combien de temps ? Google est-il démocratique ? Certainement pas.

80 - Information du consommateur

Développer vraiment et simplement l'information du consommateur sur les produits qu'il achète. Développer les labels et alerter si nécessaire sur la toxicité.

81 - Structure des médias

Revoir complètement la structure des médias dont la concentration réelle est préjudiciable à l'éducation, l'information, la culture, le sens politique, l'ouverture, et le métissage. Aujourd'hui, sur 29 chaînes de la TNT, seule une chaîne paraît indépendante. Les 28 autres n'appartiennent qu'à 5 propriétaires : l'État, Bouygues, Vivendi, Lagardère et Bertelsmann. Dans ces conditions, notre cerveau est bien gardé.

82 - Réglementer la publicité et transférer le BVP

Réduire très fortement par réglementation la publicité sur tous les médias. L'interdire sur les médias publics et interdire toute publicité visant les enfants (comme dans certains pays européens).

Transférer le BVP (Bureau de vérification de la publicité) à une autorité de l'État, comme le CSA, par exemple.

83 - Indicateur de satisfaction du citoyen

Définir un indicateur de satisfaction du citoyen plutôt que le PIB et le communiquer largement.

84 - Garantir aux citoyens l'accès libre à Internet,

Ne pas le contrôler à son insu, ne pas le « pucer », le fichier. Garantir aux citoyens une indépendance vis-à-vis d'Internet en contrôlant par l'État l'ensemble des systèmes de flux (câble optique, distributeurs, etc.).

Politique Étrangère

85 - Europe politique et Monnaie

L'Europe politique doit reprendre son pouvoir sur sa monnaie. La BCE doit rendre son indépendance pour que nous puissions faire jeu égal avec nos concurrents. La création de monnaie doit rester politique et donc aux États et ne doit en aucun cas être privatisée.

86 - Propositions pour une gouvernance des échanges entre les Nations :

- Convergence du G20 et des discussions Onusiennes sur le climat ;
- Intégration des contreparties carbone, eau et ressources rares pour toute monnaie détenue en réserve (interdiction de détenir des dollars sans ces contreparties) ;
- Organisation d' « un nouveau Bretton du Carbone » préparant un agenda de discussion de cette réforme ;
- Régulation par le marché à la source des ressources carbone fossiles ;
- Modification du statut de l'Euro comme monnaie de réserve ;
- Programme mondial de récupération des eaux douces (que l'eau retourne à la terre est fondamental, c'est le problème mondial n° 1) ;
- Instauration d'une instance mondiale de gouvernance déléguée en place de l'ONU pour la gestion de certaines ressources ;
- Régionalisation des instances de l'ONU et lien politique direct avec les institutions continentales régionales.

Santé

87 - Sept tendances lourdes

Elles déterminent l'évolution de ce secteur économique majeur, qui correspond - avec l'éducation des enfants et l'emploi - à l'une des trois principales préoccupations de nos concitoyens. Elles guident nécessairement toute évolution par ailleurs urgente et nécessaire.

Les dépenses de santé connaîtront durablement des taux de croissance plus élevés que le PIB, taux de croissance liés à l'évolution démographique et plus encore à l'augmentation des dépenses afférentes à la prise en charge des pathologies chroniques.

Le système de santé fait face au défi de « soutenabilité » en matière de coût, de qualité et de confiance des usagers. Relever ce défi est essentiel pour retrouver confiance, qualité et équilibre financier.

Les relations régimes obligatoires/régimes complémentaires/fournisseurs de soins vont devoir se clarifier autour de 3 axes :

- la prise en charge des soins d'entretien par la sphère des responsabilités collectives pour les plus démunis : c'est la CMU ;
- l'exclusion de la prise en charge collective d'une part des soins pour les personnes en ALD (pour les soins ne relevant pas de cette catégorie) ;
- l'inclusion dans la sphère des responsabilités partagées d'une part des soins primaires à travers la médicalisation croissante de la prévention (l'éducation thérapeutique notamment). Une nouvelle définition du périmètre de la responsabilité collective apparaît inéluctable, même si ceci doit être progressif.

88 - Les programmes de prévention

Et de gestion des épidémies ont un potentiel inexploité, qui permettrait d'améliorer le niveau de santé de la population et de réduire les coûts. À côté du modèle dominant de soins aigus, est en train d'émerger et de se développer un modèle plus adapté aux pathologies chroniques, dans lequel sont valorisés :

- un patient plus actif dans une relation plus égalitaire avec le corps médical,
- un traitement concentré sur le malade et pas seulement sur la maladie,
- l'organisation d'un « continuum » impliquant des acteurs coordonnés dans une organisation cohérente (et non binaire ville/hôpital, public/privé, sanitaire/médico-social),
- la prise en compte et l'évaluation d'une dimension psycho-sociale, économique et environnementale,
- un discours plus pédagogique et responsable que prescriptif,
- le développement de politiques de prévention et d'éducation thérapeutique.

Ce modèle apparaît le seul susceptible de faire reculer les maladies chroniques (et leur poids financier).

89 - L'apparition de consommateurs de soins plus exigeants

Et mieux informés alimente l'intérêt grandissant que suscitent les systèmes de santé où les médecins sont rémunérés à la performance et où les coûts sont mieux partagés. Cette politique esquissée à travers la nouvelle convention médicale signée pour les médecins généralistes et quelques spécialités doit être étendue à tous les médecins demain, et surtout au secteur hospitalier.

90 - Les technologies de l'information et de la communication

Constituent une piste importante pour résoudre les difficultés rencontrées aujourd'hui par le secteur de la santé et peuvent faciliter :

- la « déterritorialisation » de l'offre de soins ;
- l'amélioration de la qualité des soins et des conditions de vie du patient avec le développement du Dossier Informatique, une meilleure continuité des soins, un suivi régulier des indicateurs-clés, une prise en charge pluridisciplinaire... et une plus grande implication du patient lui-même ;
- la réorganisation et l'optimisation du temps médical aujourd'hui gaspillé notamment par des tâches administratives ;
- et, en définitive, la maîtrise des dépenses de santé.

91 - Performance du système de santé

Le management est un élément clé de la performance du système de santé. Plus de management n'est pas « moins d'humain », mais au contraire la libération des tâches fastidieuses, répétitives, automatisables, inutiles ou dangereuses pour consacrer l'énergie et l'extraordinaire dévouement des soignants aux personnes authentiquement malades.

Il y a à travers ces sept tendances lourdes :

- à la fois de l'inéluctable (la demande de soins liée au vieillissement de la population, à la chronicité croissante des pathologies et à l'exigence forte des patients ; l'offre de soins conditionnée par la démographie médicale et la durée de travail des praticiens),
- mais aussi des marges de manœuvre, dans l'organisation d'un système plus fluide et moins cloisonné, plus prescriptif et moins curatif, plus décentralisé et centré sur les personnes, l'utilisation systématique des nouvelles technologies, la nécessaire révolution managériale.

Nous avons devant nous une décennie de rupture : certaines déjà engagées, d'autres viennent très vite comme la pénurie médicale, la rénovation des soins primaires, l'efficacité hospitalière, le développement des Techniques de l'Information et de la Communication dans le système de santé.

Nous avons le sentiment que, pour l'essentiel, ce scénario est le seul qui permette la survie du système dans la logique d'un pouvoir central stratège, unifié entre l'État et l'Assurance Maladie, plus déconcentré qu'aujourd'hui dans sa mise en œuvre, privilégiant l'adaptation aux réalités locales et l'équité à l'uniformité née d'une conception étroite de l'égalité.

92 - Propositions sur le plan de la toxicité générale et de la santé :

- Interdire réellement les produits cancérigènes avérés.
- Accélérer le processus européen d'autorisation de mise sur le marché des produits chimiques (REACH) et l'étendre aux formes nanométriques des molécules.
- Revoir la politique des déchets avec plus de transparence par une meilleure conception en amont des produits par changement de la technologie de traitement (suppression urgente des incinérateurs et développement du tri recyclage). Il faut individualiser la facture de traitement des déchets auprès des citoyens et responsabiliser la grande distribution.
- Réduire très fortement l'agriculture intensive et l'utilisation des pesticides.
- Développer les surfaces en agriculture biologique, notamment tous les bassins versants des villes qui devraient obligatoirement passer en bio pour améliorer la qualité et l'économie de la ressource en eau (ex : la ville de Munich).
- Rendre obligatoire la présence d'une restauration bio dans les écoles, les hôpitaux et tous les locaux de restauration collective.
- Réduire le transport par la route utilisant le pétrole et ses adjuvants, développer les transports en commun propres, avoir une politique des villes allant vers l'amélioration de la qualité de l'air, notamment des systèmes de chauffage des habitats nouveaux et anciens (dans 50 ans, nos enfants ne comprendront pas comment nous avons fait pour vivre au cul d'un moteur et respirer).
- Donner aux lanceurs d'alerte un statut indépendant pour les protéger des lobbies, qu'ils soient scientifiques ou simples témoins.

Société

93 - Démographie

L'évolution démographique de l'espèce humaine est catastrophique. Le nombre d'hommes sur la planète aura été multiplié par quatre en un siècle. Il faut donc limiter la politique de soutien à la natalité en Europe, et militer pour cette réduction dans les autres pays.

Mais compte tenu également de la croissance exponentielle de populations originaires de cultures non européennes, nous ne pouvons pas passer à côté d'une réflexion sur le devenir culturel de la société française, notamment dans son rapport à la religion et aux revendications confessionnelles. Nous attendons des candidats qu'ils s'expriment sur cette question, sans stigmatisation démagogique dangereuse pour la cohésion nationale, sans non plus jouer les autruches qui s'enfouissent la tête pour ne pas affronter la réalité.

94 - Le Service militaire obligatoire :

Nous souhaitons le retour au service militaire obligatoire pour tous les jeunes d'une classe théorique de 600 000 personnes, destiné à conforter les valeurs républicaines, à faire l'apprentissage de la vie en Communauté et consacrer un temps au service de la France. Ce service d'une durée minimum de 3 mois (vacances d'été) à 9 mois (temps choisi) pourrait avoir pour employeur l'ensemble du Service Public (coût de la dépense évalué entre 3 et 5 milliards d'euros mais pour combien de retombées positives). Ce projet est une étape incontournable pour réhabiliter les valeurs de la République.

95 - Proposition pour la transparence et la lutte contre la corruption :

Beaucoup de problèmes rencontrés et de luttes citoyennes ont pour origine un manque de transparence ou une corruption de haut niveau.

À l'instar de certains pays européens (Norvège, Suède etc.), tout salaire public, toute dépense publique, tous frais engagés avec de l'argent public doivent pouvoir être consultés sur un site internet, au plus tard un mois après leur règlement. Et ceci à tous les niveaux d'engagement des dépenses. De même, les marchés passés avec leurs offres doivent être facilement consultables. Ce système simple aboutit non seulement à une baisse de la corruption mais aussi à une forte baisse des dépenses.

96 - Remettre l'homme au centre des politiques du logement

Le logement est un des éléments essentiels d'une vie harmonieuse tant privée que professionnelle.

La nécessaire prise en compte du parcours résidentiel propre à chaque individu demande qu'à chaque étape de sa vie lui soit proposé un logement qui corresponde le mieux à ses besoins et ses souhaits et qui respecte sa capacité financière.

A chaque étape de ce parcours résidentiel des dispositions de sécurisation doivent être mises en place. À titre d'exemple, la garantie des risques locatifs doit devenir universelle.

97 - Réunir une grande conférence nationale sur le logement

Le développement de l'offre de logements, notamment de constructions neuves, suppose une mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, et à tous les niveaux de décision ainsi qu'une meilleure coordination. Il faut que soit mieux pris en compte les besoins locaux spécifiques grâce à l'expertise des collectivités territoriales. Sous l'impulsion de l'État, une grande conférence nationale sur le logement doit associer les élus et les professionnels. Cette conférence aura notamment en charge de définir des

modes efficaces de mobilisation du foncier (emphytéose des terrains de l'État, abolition du clivage parc privé-parc social, création d'agences spécialisées) et de réviser les financements des logements en s'interrogeant sur la pertinence des outils de financement existants, notamment les aides.

98 - Construire et rénover

Afin de répondre à une demande qui ne cesse de croître, il faut engager un plan décennal volontaire et ambitieux : construire un demi-million de logements neufs par an et demander aux bailleurs sociaux de doubler leur production. Une nouvelle phase de rénovation urbaine doit aussi être lancée sans délai pour renouveler l'offre dans les quartiers et relancer la mixité sociale en évitant la paupérisation et le communautarisme.

99 - Équité :

Rendre possible une véritable égalité des chances en donnant à chacun dès l'enfance, des conditions de vie adaptées à ses besoins, logement, éducation, apprentissage d'un métier, deuxième chance après un échec scolaire.

100 - Solidarité et Entraide :

Une nouvelle Devise pour la France : Solidarité et Entraide auront pour conséquence une priorité à l'Éducation avec d'abord la Maternelle où se construisent les compétences qui permettront le respect de la nouvelle devise et ensuite une insistance sur l'articulation entre l'École et l'Enseignement Supérieur, portes du métier et des savoirs utiles aux citoyens.

Deuxième Partie
Les Articles classés par auteurs

Choisir un Président !

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Ils sont déjà nombreux sur la ligne de départ : Nicolas Sarkozy, Président sortant ; le ou la futur(e) élu(e) de la primaire PS-MRG¹ ; Jean-Louis Borloo² ; François Bayrou ; Jean-Luc Mélenchon ; Marine Le Pen et peut-être quelque embusqué (!), plus les inévitables figurants de Droite, de Gauche ou d'ailleurs dont le système des Partis qui caractérise la Vème République (erreur, s'il en est, du Général qui pourtant les avait tant critiqués) impose la présence d'un candidat aux présidentielles, ne serait-ce que pour des questions de « gros sous » que les initiés connaissent parfaitement.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'exposer les raisons institutionnelles pour lesquelles tout en reconnaissant le surplus démocratique de l'élection du Président de la République au suffrage universel, je préférerais pour ma part, plutôt que l'actuel scrutin uninominal à 2 tours qui crée une bipolarisation de la France et empêche l'expression populaire de s'exprimer dans toute sa complexité et sa diversité, le scrutin uninominal à 1 tour, reprenant la tradition initiale de la monarchie élective où le Roi n'était que le « *primus inter pares* »- et élisant un Président arbitre (comme en Allemagne, en Autriche ou en Italie...) équivalant républicain des Souverains d'autres États européens (comme en Angleterre, en Belgique, en Espagne, aux Pays-Bas, ou au Danemark...), par principe au-dessus des Partis, qui serait particulièrement utile au pays, tout au long d'un septennat, notamment en temps de crise, aux côtés d'un Premier Ministre ou d'un Chancelier, Chef d'une Majorité législative, par définition plus brève - pourquoi pas à mi-mandat - conduisant la politique de la Nation sous contrôle du Parlement.

Mais Président-Chef de l'exécutif (voire Hyper Président) ou mieux Président-arbitre accompagnant un véritable Chef de Gouvernement, il faut tout de même que l'action politique soit conduite par un « Chef » ce qui est dans l'ordre ontologique des choses car les puissants individualismes qui s'opposent ne peuvent s'accorder sur des compromis acceptables que si quelqu'un propose un cap accepté par le peuple, ultime détenteur de la souveraineté, puis tient fermement la barre pour que les coups de butoir donnés à hue et à dia par les uns et les autres ne transforment le sillage du navire en un ridicule mouvement brownien !

Un bon Chef, à la différence des dictateurs ou même des despotes éclairés, ne doit rien revendiquer pour lui-même. Il tient son pouvoir momentanément de la volonté populaire. Celle-ci est aujourd'hui lasse de voir des politiciens de tous bords ne tenir aucune de leurs promesses (qui, comme le rappela Félix Rome à propos de Jacques Chirac, n'engagent que ceux qui les reçoivent).

Une fois la route tracée, il déploie des trésors d'imagination et une volonté de fer pour maintenir quoi qu'il en coûte la voie de l'intérêt général, dût-il, au bout du compte, en périr car la grandeur n'a qu'un temps et bien vite les intérêts catégoriels et leurs lobbies reprennent le dessus !

Nous en avons connu de tels êtres dans le passé et l'histoire des peuples est émaillée de l'apparition salvatrice aux moments les plus sombres, d'hommes ou de femmes qui s'élevèrent en leur sein et qui, un temps, les conduisirent vers des destinées augustes !

¹ François Hollande n'était pas encore vainqueur de la primaire à gauche

² Jean-Louis Borloo était encore candidat au moment de la publication de cet éditorial

À nouveau, l'image du Général nous vient naturellement à l'esprit, suivie bien vite des « 10 ans ça suffit » de Mai 68 ou du « Oui mais » giscardien qui conduisit au 28 Avril 69 !

Mais à son instar, pour ne prendre que quelques exemples, des Pierre Mendès-France chez nous, des René Lévesque au Canada ou des Gerhard Schröder en Allemagne n'ont-ils pas, eux aussi, lancé délibérément des réformes indispensables tout en sachant qu'à terme, elles entraîneraient presque inmanquablement leur défaite électorale.

Et pourtant ils l'ont fait car plus que d'être réélus, ils voulaient être utiles aux hommes.

Aujourd'hui la situation financière de la France comme celle d'autres pays de l'Europe du Sud est particulièrement préoccupante. Certes nous ne manquons ni d'intelligences, ni de ressources, ni d'atouts géographiques mais notre peuple est inquiet. De Gaulle déjà ne craignait-il pas que la France ne devienne une grande lumière qui s'éteint ?

Ceux qui réclament la justice fiscale sont déçus. La progressivité de l'impôt sur le revenu par exemple, tire sa légitimité de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, qui stipule en son Art 13 que, « *pour l'entretien de la force publique, une contribution commune doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés* ».

Or, entre niches fiscales, parts familiales et déductions diverses chacun sait que si les pauvres paient peu d'impôts directs (mais ils paient la TVA, la TIPP, la CSG, les cotisations sociales et les taxes locales...) la pression est surtout exercée sur la classe moyenne car paradoxalement le 1 % des Français les plus riches (qui contrôlent 24 % du patrimoine national) voient leur part relative fortement diminuer (quand ils acceptent encore, par partie au moins, de déclarer leurs revenus en France !

Une réforme fiscale d'envergure reste à accomplir et il est dommage que le Président Sarkozy, justifiant à peine élu, du Fouquet's au yacht de Bolloré, le qualificatif de « Président des riches » ne l'ait pas entreprise. Pour être réélu il faudra qu'il puisse convaincre les Français de sa volonté inébranlable de « *travailler à l'avènement d'une démocratie apaisée soucieuse de concorde et de compréhension mutuelle, une démocratie qui libère tout en garantissant la solidarité, qui attribue à chacun des chances égales de réussite et qui donne à tous la volonté de vivre ensemble (cf. annexe)* ».

Ceux qui réclament la justice sociale sont également déçus. L'assistantat généralisé a plombé notre économie. En réalité tout ce qui a été donné sans contre partie depuis 30 ans aux chômeurs, Rmistes et autres bénéficiaires de l'aide sociale équivaut exactement au montant total de la dette publique accumulée par les gouvernants successifs de droite et de gauche. On peut certes s'enorgueillir d'être le pays le plus généreux de la planète mais cette générosité provient de « l'argent des autres » que nos enfants devront bien rembourser un jour !

Or si un État moderne ne doit laisser personne au bord de la route, rien ne l'empêche, en échange de la solidarité nationale, de demander aux assistés physiquement et intellectuellement aptes, passée pour certains une période d'assurance chômage, de contribuer sur la base du SMIC à des travaux d'intérêt public, sans que cette proposition qui, comme le disait autrefois René Capitant et Louis Wallon, leur donnerait, avec le pain quotidien, la dignité quotidienne, ne soulève des tollés dans l'hémicycle ou dans les médias dès qu'un pauvre Ministre ose en évoquer même partiellement la possibilité.

Sont déçus aussi dans cette France aux 3 millions d'illettrés les 120.000 jeunes qui, selon le Rapport de la Cour des Comptes, quittent chaque année notre système éducatif sans la moindre qualification.

Sont déçus les 4.701.000 chômeurs (juillet 2011) - les gouvernements successifs s'accrochent à présenter exclusivement les chiffres de la catégorie A (2.700.000 aujourd'hui) feignant d'oublier les chômeurs à temps partiel inscrits à Pôle Emploi- désespérément à la recherche d'un travail stable alors que, victimes d'une mondialisation incontrôlée au seul profit d'un ultra capitalisme triomphant trouvant meilleur compte à exploiter les esclaves d'Asie du Sud-est, nous avons bêtement laissé s'instaurer une irréparable désindustrialisation du pays.

Sont déçus les citoyens agressés par des incivilités de plus en plus fréquentes dans certains quartiers, les malades aux prises à un système hospitalier public entièrement à revoir, les étudiants malmenés dans des Universités peu contrôlées qu'un véritable salaire-jeune sous condition de ressources des familles pourrait enfin conduire à la responsabilité, les retraités qui à l'heure où s'installe la dépendance dans une société individualiste qui a oublié les solidarités les plus élémentaires s'inquiètent pour leur devenir, les immigrés attirés tels les papillons par les lumières de la ville qu'on ne sait ni réellement dissuader, ni encadrer, ni intégrer et dont les enfants nés en France risquent si rien n'est fait de nourrir demain la cohorte de ces bandes qui estiment avoir des droits mais pas de devoirs !

La liste est longue...

Or ai-je dit nous ne manquons ni de matière grise, ni de bonnes volontés. Il faut donc faire jaillir l'étincelle qui créera le choc catalytique nécessaire pour relancer la machine.

Il faudra qu'un candidat présentant les qualités et aptitudes attendues d'un Chef entre en lice posant un diagnostic, proposant des solutions puis s'il a su convaincre, arrive aux affaires pour conduire à terme le « Pacte » proposé aux Français quoi qu'il lui en coûte, en sachant d'emblée qu'il ne trouvera sa récompense qu'au regard de l'Histoire.

Il n'est ici ni le lieu ni l'heure de désigner un tel Chef. Il peut s'agir d'un candidat ou d'une candidate qui dans ce colloque singulier s'établissant entre lui ou elle et le peuple soit brutalement embrasé par cette vocation de servir la Nation. Il peut s'agir du Président sortant qui au vu des erreurs du passé prenne conscience, s'il en a le profond désir, du rôle éminent qu'il peut continuer à jouer pour sortir le pays de la crise. Il peut s'agir, car l'Histoire surprend souvent, de l'arrivée inopinée d'un « inattendu » surgi de l'âme du peuple. Il peut malheureusement aussi, une fois de plus, s'agir d'un rendez-vous manqué !

Notre rôle à nous dans le total désintéressement qui doit être dévolu aux élites est d'évoquer des pistes, de contribuer à faire des propositions, d'exposer des manières d'être ou d'agir, pour que ceux qui prétendent représenter nos concitoyens s'en saisissent, se forment une conviction et se préparent à tenir le cap.

Il y a 5 ans, accueillant deux des grands candidats d'alors à l'élection présidentielle j'ai prononcé deux brefs discours (nous étions là pour les écouter et non pour les convaincre). Il m'a paru utile de les rappeler ci-dessous en Annexe, prélude à une nouvelle analyse collective que nous devons rapidement mener pour être utiles au pays.

Voilà pourquoi je vous invite depuis plusieurs semaines à préparer des propositions que nous pourrions discuter au sein de nos Cénacles, propositions pour la France qui dépassent largement, même si plusieurs d'entre nous sont déjà engagés dans un camp ou dans l'autre, le soutien particulier à tel ou tel candidat.

Car c'est pour la France que nous devons trouver pour les 5 prochaines années ce Chef capable de la conduire avec la représentation populaire, les corps constitués et les membres engagés de la société civile, sans faiblesse et dans le seul souci de l'intérêt national vers les réformes indispensables qui espérons-le seront refondatrices d'une République humaniste.

ANNEXES

Discours de Pierre Chastanier, Président de Dialogue & Démocratie Française Lors de la réception de Nicolas Sarkozy (Février 2007)

Monsieur le Ministre d'État,

Monsieur le Président de l'UMP,

Cher Nicolas Sarkozy,

C'est un grand honneur pour tous les membres de notre association de vous recevoir ce soir, Monsieur le Ministre, en qualité de candidat à la Présidence de la République.

Vous sacrifiez ainsi à une ancienne tradition, comme nombre de vos prédécesseurs dans la haute charge que je vous souhaite d'exercer dans moins de trois mois.

La Fraternité qui nous rassemble, c'est cette vertu cardinale gravée au fronton des édifices publics qui fait d'hommes et de femmes que tout pourrait séparer, race, religion, richesse, intelligence, statut social, des êtres partageant un même esprit de tolérance, d'écoute, de respect de l'autre, d'amour du prochain et de la Patrie.

Mais si cette fraternité choisie est à la base de nos Institutions, leur but, le perfectionnement de l'humanité, nous impose, si nous voulons « être respectés pendant notre vie et regrettés après notre mort » d'agir, selon nos talents, pour faire bouger les choses.

Nos membres, ici présents, viennent d'horizons différents, certains de droite, d'autres de gauche. Ce qui les rapproche est infiniment plus fort que ce qui les divise. Ils cherchent à se comprendre avant d'essayer de se convaincre et ont en commun l'ardent désir de promouvoir les valeurs humanistes que nous devons transmettre.

Nos prédécesseurs se sont de tous temps profondément impliqués dans les questions sociétales. Que de chantiers, abolition de l'esclavage, école obligatoire, lois sur la laïcité, décolonisation, congés payés, participation, contraception, abolition de la peine de mort pour ne parler que de l'histoire contemporaine où, connus ou inconnus, ils se sont illustrés, offrant à la République la bienfaisante influence de nos Institutions.

C'est maintenant à nous, au service d'un humanisme libéral et social, d'essayer d'apporter à une société désorientée le secours de nos Lumières.

Mais peut-on construire une société sans valeurs partagées, sans solidarités élémentaires, sans institutions garantissant l'équité et sans l'effort de tous ?

Dans un pays où les querelles religieuses firent tant de mal, où les disputes philosophiques furent si vives, où les opinions politiques conduisent nos concitoyens, encore aujourd'hui, à se montrer si hostiles les uns aux autres, nous devons contribuer à aider les hommes à atteindre un degré de sagesse où la haine, l'ironie facile et l'intolérance font place à une écoute bienveillante et attentive.

Nous avons commémoré il y a peu, le centenaire de la loi de 1905. Le temps ayant fait son œuvre, les hommes et femmes de bonne volonté voient désormais dans la laïcité, non le champ clos d'un anticléricalisme primaire mais un cadre apaisé, propice à l'éclosion des vertus républicaines.

« À chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses mérites » disait Saint-Simon. Voilà, Monsieur le Ministre, une belle parole que vous ne renierez certainement pas, vous qui partagez avec nous cette conviction que le Travail anoblit l'homme.

Nous glorifions en effet le Travail car c'est par lui que nous apprenons à pénétrer le véritable sens des choses.

Or, les hommes voient rarement les choses de la même façon. L'intolérance à l'égard des opinions d'autrui engendre les disputes. Les comportements binaires sont, vous le savez bien, le lot quotidien des joutes électorales et des débats politiques.

Face à cette variété des opinions humaines, nous devons développer notre écoute et répandre autour de nous une large et féconde fraternité qui rendra les conflits moins âpres, les divergences moins irritantes, les discussions plus courtoises et plus fertiles.

Lors du 275^e anniversaire de nos Institutions, le Président de la République a dit de nous: « *La République, ils l'ont aidé à naître, répandant des idées de raison et de progrès. Ils l'ont veillée lorsqu'elle était fragile ou attaquée. Ils l'ont nourrie de leur exigence et de leurs réflexions. Ils ont toujours été au premier rang de ses défenseurs* ».

Nous ne sommes qu'une goutte d'eau dans le torrent de la vie mais, conscients de la nécessaire solidarité humaine, en tant que citoyens, nous voulons agir et mettre notre courage et notre fierté à faire avancer le monde.

« Être inutile c'est être mort » disait Goethe.

À ceux qui pensent « A quoi bon ! » ou qui prônent le « Carpe diem » nous préférons ceux qui poursuivent la réalisation d'un idéal qui, comme l'a dit Renan, est « ce pour quoi l'humanité vit ».

Permettez-moi de formuler le vœu, Cher Nicolas Sarkozy, que nous puissions, si vous êtes élu, travailler auprès de vous à l'avènement d'une démocratie apaisée soucieuse de concorde et de compréhension mutuelle, une démocratie qui libère tout en garantissant la solidarité, qui attribue à chacun des chances égales de réussite et qui donne à tous la volonté de vivre ensemble, fiers de la France et fiers d'être Français.

Discours de Pierre Chastanier, Président de Dialogue & Démocratie Française

Lors de la réception de François Bayrou (Avril 2007)

Monsieur le Candidat à la Présidence de la République,

Puisque c'est à ce titre, Monsieur le Président de l'UDF, que nous vous recevons ce soir,

Mes Chers Amis,

Nous avons souhaité organiser à l'occasion de la Campagne Présidentielle trois Dîners Républicains, au cours desquels nous recevrons les trois grands candidats UMP, UDF et PS dont les idées et les programmes sont compatibles avec nos valeurs.

Nous avons déjà reçu Nicolas Sarkozy le mois dernier. Nous vous recevons ce soir, Cher François Bayrou avec nos amis de Convergences que je remercie de tout cœur d'avoir bien voulu accepter de participer à l'organisation de cette soirée !

Nous voulons être, ensemble, un noyau d'hommes et de femmes libres, soucieux de l'intérêt général, cherchant dans un esprit de tolérance, par le travail, la réflexion et le dialogue, des voies nouvelles pour aider notre société à affronter, avec courage et détermination, les réalités du présent et la préparer aux défis de l'avenir.

Si nos amis de Convergences sont pleinement engagés à vos côtés, nous, tout en reconnaissant que les Partis politiques sont indispensables à la vie démocratique, nous pensons qu'une mutuelle compréhension entre les Hommes, seule véritable base de l'action, suppose qu'on en dépasse les clivages qui ne servent souvent qu'à justifier les immobilismes.

C'est pourquoi nous cherchons à puiser dans chaque Parti les idées qui réunissent plutôt que de s'enliser éternellement dans celles qui divisent.

Aussi, notre Association, soucieuse de préserver l'harmonie entre ses membres, issus d'horizons politiques différents, ne soutient-elle aucune formation particulière, laissant à chacun la liberté de s'engager ou non dans le Parti de son choix.

C'est la raison pour laquelle, même si la courtoisie me fait accueillir chaleureusement nos invités successifs et leur souhaiter à tous plein succès dans leur entreprise, je me dois de rappeler que nos traditions nous imposent d'écouter avec bienveillance et attention notre Invité d'Honneur sans manifester pour autant, de façon intempestive une trop bruyante approbation.

Dialogue et Démocratie, quel couple indissociable si l'on veut imaginer ensemble les idées fédératrices sans lesquels malgré tout votre talent vous aurez bien du mal à mettre en œuvre les indispensables réformes dont le pays a besoin.

La bipolarisation de la vie politique que vous stigmatisez vous aussi, est, vous le savez bien, la conséquence presque inévitable de l'élection du Président de la République au suffrage uninominal à deux tours. Elle a été singulièrement renforcée par le mode de financement public des partis politiques qui étouffe ou presque tout espoir de renouveau. Elle ne cessera, selon nous, que lorsque un changement majeur de nos institutions rendra possible une nouvelle donne. Ce sera alors, le vrai passage à la 6^{ème} République.

Entre temps, ceux qui veulent l'avènement d'une société de rénovation nationale, européenne et humaine doivent s'efforcer de rassembler le plus grand nombre possible de Français vers les objectifs les plus hauts à partir de l'expérience de la vie de tous les jours. C'est pour une modeste part l'ambition qui est la nôtre. Car, rejetant tout despotisme éclairé, nous pensons que nos problèmes sont d'une gravité telle que personne ne pourra les résoudre sans s'appuyer sur un pourcentage élevé de Françaises et de Français rassemblant largement, en dehors des extrêmes, les hommes et les femmes de bonne volonté, quelles que soient leurs origines partisanes.

C'est aussi, je le sais, votre conviction profonde. L'élection présidentielle vous donnera peut être cette occasion unique de rassembler les Français au-delà d'un parti existant, fut-ce l'UDF, quoi qu'il puisse vous en coûter, car la « maison commune » se doit, dès le départ, d'appartenir à tous et les ouvriers de la onzième heure, selon les Ecritures, seront traités aussi bien que les fidèles du premier jour !

Si votre spectaculaire percée dans les sondages vous amène au second tour, nul doute que vous serez élu aussi bien contre Nicolas Sarkozy que contre Ségolène Royal. Mais rien n'est gagné d'avance car la troisième voie que vous incarnez aujourd'hui va devoir affronter les murs des réseaux partisans, du pouvoir et de l'argent. Il vous faudra de la ténacité et de l'audace mais vous n'en manquez pas.

Si vos espoirs sont déçus, cela ne vous empêchera pas de montrer un cap et de prendre date, s'il le faut, pour le jour, pas si lointain, où nos compatriotes risqueront de se rendre compte qu'ils ont été malheureusement floués.

Car, demain ou à terme, il faudra bien donner vie au vaste rassemblement social et libéral qui s'impose, au moins pour un temps, double face d'une même et belle médaille, le peuple français, travailler à la recherche d'idées fédératrices, présenter des solutions crédibles aux problèmes de notre temps, faire preuve de pédagogie et donner à tous le sentiment qu'une page de notre histoire peut être tournée.

Vous serez crédible si, présentant les grandes lignes des réformes dont le Pays a besoin, vous vous engagez, si vous êtes élu, à demander au Parlement, au lendemain des législatives, de siéger en véritable Convention Constitutionnelle pour imaginer des institutions mieux adaptées à la France d'aujourd'hui et à soumettre au peuple, après de larges débats, un Référendum à choix multiples qui réglera les principales questions qui préoccupent nos concitoyens, nos institutions, certes, mais aussi l'école, les retraites, la fonction publique, l'Europe, les relations capital-travail, l'associant ainsi, authentique démocratie participative, à la détermination des grandes orientations de votre quinquennat.

Le nouveau Président ou la nouvelle Présidente devra montrer l'exemple. Désintéressement total, retour gaullien à une re légitimisation régulière, cure d'amaigrissement de l'État, proximité vis-à-vis des citoyens, prise en compte effective des souffrances des plus humbles, efficacité et imagination en économie, pragmatisme en matière fiscale, fermeté dans l'affirmation de nos valeurs, pédagogie envers le peuple, espoir donné à la jeunesse, telles sont les pistes qui devront être proposées et suivies.

« Etonnez-moi » disait le fameux maître des ballets russes Sergueï Diaghilev au jeune poète Jean Cocteau.

Vous étonnerez les Français si rompant avec un discours un peu « gascon », *mais peut-on vous le reprocher*, proclamant une victoire annoncée, vous démontrez que vous nous offrez une méthode claire et compréhensible pour vraiment changer les choses.

Car, craignons pour la France, si rien ne change, que tout cela ne finisse un jour par une révolution.

Plaidoyer pour une République Fraternelle

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Je suis fier de notre beau pays, de ses terroirs riches et divers, de ses peuples courageux et intrépides rassemblés au cours des siècles qui s'illustrèrent dans maints domaines de manière remarquable.

Je suis fier de notre histoire et des valeurs humanistes et universalistes dont nos pères mieux que bien d'autres ont été les propagandistes zélés en Europe et au-delà des mers.

Je suis fier d'appartenir à la Patrie des Droits de l'Homme dont la voix reste écoutée malgré notre relative faiblesse économique et militaire.

Ces sentiments patriotiques ne me font pas oublier les fameuses paroles de Romain Gary reprises par le Général de Gaulle : « Le patriotisme, c'est l'amour des siens, le nationalisme, c'est la haine des autres ».

Car, si je suis fier de la France, je ne suis pas toujours fier de nous, les Français.

Nous avons la chance d'être nés ici. Allons-nous gâcher nos talents pour nous replier dans un individualisme forcené, vivant oublié de notre grandeur passée, laissant à nos enfants un bien triste héritage, peu soucieux de nos devoirs envers nos Frères humains et envers la planète ?

Allons-nous nous contenter d'être des citoyens de deuxième zone alors que notre devoir est d'être à la pointe du combat pour la liberté, l'équité, la tolérance, la solidarité, la justice, le développement intelligent, l'innovation, la culture, le partage, la protection de notre environnement ?

Pour vous convaincre de l'immense effort qu'il nous faudra accomplir si nous voulons que demain, la France soit encore la France et non « une belle lumière qui s'éteint » je vais en quelques thèmes essayer de brosser une trajectoire possible pour que nous retrouvions ensemble le chemin d'une République fraternelle.

Commençons par le commencement !

J'ai toujours mis au pinacle des Vertus humaines la recherche de l'Équité.

Dieu sait que les hommes ne naissent égaux ni en fait ni en droit ! La Nature est impitoyable. Dès l'instant de la rencontre, les gamètes ne vont pas se contenter de s'unir 50-50 entre père et mère (ou presque si l'on se souvient de l'ADN cytoplasmique). Ils vont se recombiner dans un crossing-over particulièrement injuste qui fera, par la grâce ou la fatalité du hasard, qu'avec les mêmes matériaux, l'un construira une mesure, l'autre bâtira un palais.

L'injustice apparaît donc au berceau, hérité biologique, hérité sociale mais tout reste encore possible ce qui explique aussi bien les surprenantes déchéances que les succès inattendus.

Le Sage ne se perd pas en conjectures. Il prend pour telle l'œuvre de la Nature et propose d'organiser

les sociétés de sorte qu'elles rééquilibrent par des mécanismes compensateurs les disparités les plus choquantes avant qu'un nouveau jet de dés transforme la donne !

« À chacun selon ses capacités », disait Saint-Simon, « à chaque capacité selon ses mérites ! »

Dans le toast du Thuilleur d'un rituel maçonnique il est dit, évoquant ceux des Maçons qui sont riches et heureux : « Souhaitons-leur sagesse et modération dans l'usage des biens de ce monde » !

La première règle pour la construction d'un monde nouveau sera donc l'Équité. Elle ne consiste pas à donner la même chose à tous. Nous venons de voir que c'était impossible. Elle consiste à donner à chacun des atouts comparables pour pouvoir au mieux exprimer ses capacités afin d'être plus tard récompensé selon ses mérites. Le thème de l'égalité des chances en est une illustration.

L'école certes, va jouer un rôle essentiel mais attention, à l'entrée du CP il est souvent trop tard. Pas question évidemment de revendiquer un meilleur des mondes où des couveuses « fabriqueraient » les enfants dont la société a besoin. Mais dès la petite enfance, l'amour des parents, le logement, les conditions de vie, l'éveil psychologique et scolaire en maternelle représentent des discriminants si forts qu'ils conditionnent souvent toute la suite.

Une société équitable ne peut donc se contenter de laisser naître des enfants sans se soucier de leurs conditions de vie, de leur environnement familial, de la mise en place si nécessaire d'un effort éducatif différencié rattrapant les écarts les plus inacceptables.

Une politique de l'enfance doit donc être programmée permettant de faire participer toutes les familles à une œuvre commune, tout en comblant les manques les plus criants, pour rééquilibrer les chances sur la ligne de départ.

Le premier des Ministères d'une République fraternelle devrait donc être le Ministère de l'Enfance et de la Famille dont dépendrait la Protection maternelle et infantile, les Allocations familiales, un corps d'Assistantes sociales tissant, sur le terrain, un véritable réseau au contact des familles, les jardins d'enfants, l'école maternelle, le logement. Il aurait la charge de s'assurer que des conditions de vie équitables soient bien offertes à tous ceux qui vivent sur le sol français.

Un tel Ministère engendrerait évidemment beaucoup de dépenses et nous verrons ultérieurement comment les financer par l'impôt mais aussi par le soutien associatif et l'investissement parental. Il préviendrait en revanche de très nombreuses défaillances ultérieures (échec scolaire, délinquance, chômage...) qui dans d'autres budgets coûtent également très cher, désespérance en plus !

Le meilleur creuset pour un enfant reste indiscutablement la famille où il s'épanouira dans un climat d'amour irremplaçable. Pas question de se substituer à elle. Mais quelle famille ? La famille clanique d'autrefois qui voyait plusieurs générations coexister sous le même toit, la famille nucléaire d'aujourd'hui repliée sur elle-même autour de son écran de télévision, la famille éclatée ou monoparentale ? Il ne peut exister de modèle unique mais la société se doit de privilégier celui qui lui semble être le plus proche de ses attentes.

J'ai eu personnellement la chance de vivre, avant de le reproduire, dans le premier système, le plus ancien, où grands parents, parents et enfants partageaient, sous un même toit, la vie de tous les jours, chaque génération à l'âge adulte assurant la double responsabilité de ses enfants et de ses vieux parents. Quand on pense au coût social des crèches et des maisons de retraites on peut sans doute espérer le

retour à une vie plus communautaire où des logements adaptés suffisamment vastes favoriseraient pour ceux qui le désirent, à moindre coût pour la collectivité, des modes de vie s'inscrivant dans la voie privilégiée du « développement familial durable » !

Faut-il intervenir lorsque des conditions de vie dégradées, logements insalubres, misère, brutalités familiales, alcoolisme, dépravation sexuelle, drogue viennent gravement perturber le développement de l'enfant ?

Oui et sans faiblesse ! Bien connaître le terrain tout en excluant l'arbitraire est possible grâce aux personnels sociaux et éducatifs, aux élus locaux, aux associations afin de sauver, avant qu'il ne soit trop tard, l'enfant, des dangers liés à un environnement fatal.

« Prévenir vaut mieux que guérir » dit le proverbe. Si l'on ne s'attaque pas à la racine du mal faudra-t-il un jour réinventer des internats musclés encadrés par la police ou par l'armée comme le proposait une ancienne candidate à l'élection présidentielle, pour redonner à la jeunesse la plus défavorisée une chance d'échapper à la délinquance des bandes de certaines cités ?

Ou voir les plus méritants, victimes à l'embauche du délit de faciès, nargués par leurs anciens camarades de cage d'escalier qui gagnent des fortunes grâce aux petits trafics et affrontent les autorités par d'incessantes incivilités ?

Le soutien scolaire fait aussi partie des mesures nouvelles à mettre en place au plus tôt dans les milieux défavorisés. À l'heure du tout numérique les résultats pitoyables de l'Éducation nationale quant à l'apprentissage de la lecture ne doivent plus être tolérés. Ce n'est pas à l'entrée en sixième qu'un enfant doit savoir lire c'est au CP !

Mesure-t-on les gains appréciables que l'on constaterait si dès le départ on tablait sur de bonnes bases ? Ne vaut-il pas mieux investir plus tôt sur le soutien éducatif à la petite enfance et donner au jeune les outils dont il aura besoin pour comprendre et progresser, que de devoir plus tard investir sur la répression pour tenter de réparer les conséquences des dégâts que l'on aura laissé s'accumuler ?

L'école, un nouveau kibboutz

À l'arrivée au CP c'est le Ministère de l'Éducation qui doit prendre la relève.

Là encore, quel chantier !

J'ai longuement traité de la question de l'école dans un livre précédent. Je n'y reviendrai pas si ce n'est pour évoquer quelques recettes concernant la mise en place du nouveau dispositif.

L'école, tout d'abord c'est l'école de la Nation. Elle n'est pas le champ clos où seuls règnent les enseignants, encore moins la chasse gardée des syndicats. L'école républicaine qui a l'impérieux devoir de garantir l'égalité des chances et de préparer la jeunesse de notre pays à affronter son destin, appartient à tous.

Éducateurs, Parents, Collectivités locales, Employeurs, Associations, tous sont concernés par l'éclosion dans l'autonomie la plus large (ce qui n'exclue pas le contrôle) de tous les établissements publics ou privés. Un véritable kibboutz à la française.

Cette école de la nouvelle société est une école « sur mesure » détectant aussi bien les enfants talentueux

que ceux qui ont des difficultés pour que chacun s'épanouisse au mieux de ses capacités, avec des moyens adaptés, dans l'intérêt de la collectivité toute entière.

L'enseignant n'est plus seul face à des classes difficiles, le redéploiement des effectifs et des moyens entre enseignement et gestion doit permettre, à budget égal (actuellement 800000 professeurs seulement sur 1400000 fonctionnaires à l'EN), une bien meilleure productivité. La mobilisation des bonnes volontés (associations, parents, retraités, chômeurs) au profit du tutorat scolaire, dès la maternelle, bouleversera les conditions initiales. Les élèves du CP seront préparés comme le suggérait Gaston Bachelard, facteur avant de devenir Professeur de philosophie, à « apprendre à apprendre ». Nous y reviendrons.

Le Pyramidion

Cette dernière pierre qui vient achever la construction d'une pyramide ou surplomber un obélisque, généralement brillante car elle est recouverte d'or, c'est le Pyramidion.

L'image fait penser à la structure des partis politiques dont la seule véritable fonction est d'amener leur Pyramidion, autrement dit leur chef, au pouvoir.

Si votre fils veut faire de la politique, conseillez-lui d'entrer très jeune dans un grand parti. Il s'attellera aux tâches de base et avalera bien des couleuvres mais, en raison de son jeune âge, il ne fera peur à personne et n'apparaîtra pas comme un rival potentiel. Plus tard, devenu un ancien, il sera incontournable et fera carrière puisqu'il fait partie du sérail.

Un sage conseil qui a bien profité à notre actuel président qui, s'il n'avait pris la direction de l'UMP, grâce à un « coup de chance » comme il en arrive parfois en politique - l'inéligibilité d'Alain Juppé condamné par la justice comme fusible de Jacques Chirac - n'aurait jamais été investi par cette formation et ne serait évidemment pas aujourd'hui à l'Élysée.

Les partis, qui étymologiquement séparent, sont, certes, nécessaires à la vie publique mais, machines électorales d'abord et avant tout, ils ne se laissent pas facilement pénétrer par ceux qui, par leurs talents ou leurs mérites, pourraient ternir l'image des chefs en place.

C'est également ce qui se passe dans de nombreuses organisations humaines où, plutôt que de rechercher inlassablement à promouvoir les nouveaux talents, on cherche surtout à les étouffer de peur qu'ils ne nous remplacent (Ne sommes-nous pas tous précédés d'incapables et suivis d'arrivistes !).

Revenons un instant à l'élection présidentielle de 2002. Nous avons deux leaders incontestés dans leurs partis, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Ils avaient suffisamment fait le vide autour d'eux pour estimer être tranquilles.

Cependant, la multiplication des candidatures à gauche dans les petits partis, Jean-Pierre Chevènement, Christiane Taubira, Noël Mamère, et les inévitables candidats d'extrême gauche, PC, LO, LCR, ajoutée à l'orgueilleuse suffisance de Lionel Jospin qui, au prix d'un maroquin, aurait facilement pu obtenir au moins le désistement des Radicaux de Gauche (ce qui lui aurait suffi pour être présent au second tour), allait amener à la surprenante confrontation Chirac-Le Pen dont l'issue était, dès lors, courue d'avance.

Jacques Chirac, ainsi plébiscité, quelle que soit la sympathie que l'on puisse accorder au personnage, n'avait pas la stature d'un véritable homme d'État capable, s'appuyant sur les 82 % de voix réunies sur son nom, de bousculer le jeu politique et de lancer pour cinq ans un plan de réforme sans précédent, en installant un véritable gouvernement d'union nationale. Non une simple « ouverture » plus ou moins

fantaisiste mais un partage 50-50 des responsabilités gouvernementales entre droite et gauche (à l'instar de la « Grosse Koalition » allemande de l'époque qui, quoi qu'on en dise, a largement atteint ses objectifs !) jusqu'à ce que le pays soit à nouveau sur pied et puisse recommencer ses petites querelles partisans.

Son second septennat fut surtout occupé à bétonner ses arrières pour le jour où, ne disposant plus de l'immunité présidentielle, il devrait rendre des comptes à la justice qui, comme chacun sait, se saisit des dossiers qu'elle peut.

Jospin, tout à son désarroi du soir du premier tour, allait lancer stupidement une phrase de trop, annonçant qu'il quittait la politique, dérapage incontrôlé qu'il mit beaucoup trop longtemps à essayer de rattraper pour avoir une chance de revenir dans la course en 2007 (ne dit-on pas pourtant « qu'en politique il n'y a que la mort qui tue ! »).

Les partis, comme je l'ai expliqué plus haut, auraient bien eu en 2007 leurs deux Pyramidons, Alain Juppé et Lionel Jospin. L'un fut épinglé par la justice, l'autre déclara inutilement forfait.

Pour une fois la place allait être libre permettant d'un côté à Nicolas Sarkozy et de l'autre au trio Ségolène Royal, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius de jouer aux chaises musicales.

Nicolas Sarkozy par une prise en main « bonapartiste » de l'UMP déstabilisée par la condamnation de son chef et Ségolène Royal par une médiatisation réussie qui influencera, un temps, les militants de façon déterminante, allaient devenir les deux nouvelles figures de proue.

On connaît la suite !

Or, les Français, quoi qu'on en dise, ne s'intéressent aux stratégies politiques qu'au moment des élections. En témoigne le très faible nombre de militants véritablement inscrits dans les partis, à jour de cotisations. Toutes les formations trichent sur leur nombre prétendu d'adhérents (inscrits un jour, relancés toujours !), les syndicats ne sont d'ailleurs pas en reste. Ils ne peuvent guère prétendre représenter les uns le peuple, les autres les salariés, dans leur diversité et leur complexité autrement que par des élus dont l'ardeur militante est également... alimentaire !

Aussi, puisque les Français ne s'intéressent à la politique que par éclipses, reviennent-ils spontanément, le jour de l'élection, vers la formation partisane la plus proche de leurs convictions ou de leurs traditions familiales. C'est ainsi que, souvent, les jeux sont faits d'avance lors de l'attribution des investitures et il est bien rare qu'un candidat non investi, quelle que soit sa valeur, ait de réelles chances d'être élu.

C'est d'ailleurs encore plus vrai dans les scrutins de liste, sénatoriales, Parlement européen, conseillers régionaux qui confèrent aux partis un pouvoir véritablement exorbitant !

Autrement dit, hors des partis point de salut !

Quand on vit de la politique, on cherche bien évidemment à en vivre le mieux possible et le plus longtemps possible, d'où le cumul des mandats et le manque de respiration de la représentation nationale, d'où également les clientélismes, indispensables à la sécurité des réélections, portes ouvertes aux « affaires » sans oublier les « embauches de complaisance » qui alimentent l'inflation de postes dans la fonction publique et territoriale.

Bien sûr, à côté de tristes sires, un grand nombre d'élus locaux se dévouent corps et âme pour leur

collectivité. Il y a 36 000 communes en France ! Dans leur immense majorité (20 761), ce sont des petites communes de moins de 500 habitants dont les conseillers municipaux sont bénévoles et les maires et adjoints rémunérés deux fois moins qu'une femme de ménage (sauf s'ils se rattrapent sur les PLU/PRU !).

Tous ceux qui réfléchissent aux problèmes du pays, aux réformes à entreprendre, aux propositions à formuler, savent bien que, même si le chantier est vaste, de formidables gains de productivité, d'immenses économies, d'importantes rationalisations sont possibles et envisageables pour peu qu'on puisse sans frein s'atteler aux vrais problèmes et qu'une multitude de petits intérêts particuliers ne viennent s'opposer perfidement à l'intérêt général.

J'ai déjà, dans des ouvrages précédents, détaillé les mesures institutionnelles qu'à mon avis, il conviendrait de prendre et analysé secteur par secteur, éducation, santé, économie, société, Europe les dispositions concrètes qui pourraient permettre au pays de sortir de l'impasse.

Je n'y reviendrai pas si ce n'est sur quelques exemples concrets.

Une urgence, l'emploi

Le deuxième septennat du président Mitterrand fut celui d'un homme, gravement atteint par la maladie, plus préoccupé de questions philosophiques que de gestion des affaires publiques. Après tant d'années de lutte, ayant largement goûté aux délices du pouvoir, il ne cherchait plus à se « distraire » au sens pascalien du terme. Ce deuxième septennat sans ambition allait se terminer sur une cohabitation molle avec Edouard Balladur.

Le premier septennat de Jacques Chirac tourna rapidement court. Il contrôlait l'Assemblée et le Sénat, le Conseil Constitutionnel, les régions et les mairies des grandes villes mais, mal conseillé, manquant de confiance en ses capacités, et craignant une brutale sanction aux Législatives de l'an 2000, il prit les devants en 1997 lors d'une calamiteuse dissolution qui amena cinq longues années de cohabitation combative avec Lionel Jospin.

Le second mandat de Jacques Chirac devenu quinquennat allait lui aussi s'éterniser sans grand profit pour le Pays, entre un début monotone prétendant incarner la France d'en bas et une fin présomptueuse marquée par les furieux affrontements de deux coqs dans une même basse-cour.

Près de 20 ans de perdu (1988-2007) pour donner au pays, après les trois premières années catastrophiques de la première présidence Mitterrand, l'élan qui s'imposait et les réformes qui devenaient indispensables.

C'est ainsi que la dette publique finit par atteindre des profondeurs abyssales (80 milliards d'euros en 1981, 1 500 milliards aujourd'hui).

C'est ainsi qu'avant la crise, aucun de nos engagements dans le cadre de la zone euro (dette inférieure à 60 % du PIB, déficit annuel inférieur à 3 % du PIB) n'a pu être respecté.

C'est ainsi que notre taux de chômage, malgré toutes les manipulations statistiques possibles et imaginables, reste parmi les plus élevés des pays développés, source d'angoisse pour les jeunes et de désespoir pour les chômeurs âgés que la situation présente ne risque pas de calmer.

C'est ainsi que notre société, confrontée aux problèmes non résolus de l'intégration des immigrés, des

incivilités à l'école et dans la rue, de la citoyenneté dans les banlieues, se replie sur des positions identitaires peu conformes à l'esprit du « jus soli » français capable d'assimiler les étrangers et de faire émerger cette richesse cachée dans l'éclectisme de nos populations.

C'est ainsi qu'une société de castes est en train de se pérenniser, une nouvelle triade, les riches, de plus en plus riches, profitant allègrement de la mondialisation et des bulles financières même quand elles explosent, les classes moyennes de plus en plus pauvres craignant pour leur emploi et leur retraite, les parias de plus en plus nombreux, RMIstes et chômeurs, SDF et mal-logés, clandestins et expulsés des « centres de rétention » !

On pourrait décliner la litanie de nos problèmes. Mais, face à leur ampleur, la méthode utilisée consistant à tout attaquer de front n'est sûrement pas à terme, la plus judicieuse.

On attendait du président Sarkozy qu'il fixe un cap, qu'il indique avec pédagogie le calendrier des réformes et qu'il programme les objectifs qu'il souhaitait fixer au pays. Notre peuple, aussi intelligent que frondeur, pouvait comprendre que des étapes étaient nécessaires. L'essentiel était de commencer par le plus urgent.

Et, l'urgence, c'est encore et toujours de redonner espoir aux Français en montrant que les réformes qui vont être conduites respecteront le triptyque de notre devise nationale : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Il faut d'abord s'attaquer à l'emploi. Le chômage, nous le savons bien, est un cancer qui ronge depuis trop longtemps la société française. Restaurer l'emploi et non multiplier les formes déresponsabilisantes de l'assistanat, c'est restaurer la confiance, c'est rééquilibrer les comptes sociaux, c'est raffermir la solidarité, c'est reconforter la jeunesse.

Il ne s'agit pas de développer ici des recettes conjoncturelles qui, si elles existaient vraiment, auraient depuis longtemps été mises en place mais de comprendre pourquoi d'autres réussissent là où nous échouons.

Une refonte de la fiscalité

J'ai indiqué dans un précédent ouvrage que la ponction fiscale sur les revenus, dans une économie ouverte, ne pouvait être confiscatoire. L'idée d'un bouclier fiscal qui tout en choquant, à juste titre, les plus modestes, ne suffit pas pour retenir ceux, parmi les contribuables les plus riches et les plus dynamiques, qu'attirent des cieux plus cléments.

Dans la situation financière où nous nous trouvons (on se rappelle les déclarations maladroitement sincères de François Fillon parlant d'un pays en faillite !) un cadeau fiscal de 12 à 15 milliards d'euros fait aux privilégiés passe mal, surtout si l'on demande simultanément des efforts aux plus humbles. Est-il supportable quand on est Smicard d'entendre chaque jour égrener à la Télé les montants faramineux des bonus des uns et des parachutes dorés des autres, ces dirigeants qui nous ont conduits dans le mur ?

Peut-on pourtant concilier les contraires ?

D'abord il faut être crédible et faire admettre au contribuable que la nouvelle politique fiscale sera enfin pérenne et renoncera définitivement à une pratique inquisitoire peu soucieuse des droits du justiciable

Dans le sens des premiers, un prélèvement maximum sur les hauts revenus de 50 %, comme dans le

bouclier, complété par l'abandon de l'ISF dans sa forme actuelle si peu productive (seuls les petits patrimoines paient vraiment, les autres échappent allègrement : outil de production, œuvres d'art, loi TEPA...) et abandon des droits de succession qui en fin de vie alimentent l'expatriation des plus riches (le plus gros Consulat de France est aujourd'hui à Bruxelles!).

Notons que pour la plupart des Français ces droits sont déjà en pratique abandonnés (pour les donations jusqu'à 150 000 € par parent et par enfant)

Mais dans le même temps, maintien hors bouclier d'un impôt à très faible taux donc plus facilement accepté, généralisé à tous les Français au-dessus du seuil de pauvreté, portant sur l'ensemble du patrimoine (l'écart entre les salaires est communément en France de 1 à 10 alors que, chez les mêmes contribuables, l'écart entre les patrimoines va de 1 à 1 000).

Ce nouvel impôt généralisé porterait sur l'ensemble des actifs (taxes foncières, taxes d'habitation, taxes sur les actions et les avoirs financiers, taxes sur les œuvres d'art, taxes sur les entreprises) sans ces innombrables niches qui font la joie des fraudeurs ou de ceux qui peuvent s'offrir des conseillers avisés.

Une responsabilisation des entreprises

De nombreuses sociétés profitent largement des aides de l'État dans le cadre de leurs implantations, des exonérations de cotisations sociales accompagnant le passage aux 35 heures, des exonérations fiscales et des subventions régionales ou locales à l'emploi. La « subsidologie » fait même partie du management moderne des entreprises, n'hésitant pas à mettre en concurrence départements et communes avant de choisir un nouveau site.

Or, il est clair que la France ne peut durablement accepter de voir son industrie progressivement délocalisée vers des pays qui ne respectent aucune des règles internationales de l'OMC (travail des enfants, absence de droit du travail, non-respect des contraintes environnementales, parité déraisonnable des monnaies, violation des brevets).

Le déficit français du commerce extérieur avec la Chine, par exemple, croît régulièrement depuis 1995 (en 2009 nous avons acheté aux Chinois deux fois plus que nous ne leur avons vendu et les transferts de technologie massifs, exigés lors de la signature des grands contrats, menacent cruellement l'avenir !

Lors des délocalisations décidées par des sociétés bénéficiaires, il paraît donc équitable d'exiger que les exonérations et les subventions versées par l'État ou les Collectivités territoriales au cours des 10 dernières années pour favoriser leur implantation et créer des emplois soient intégralement remboursées au prorata des réductions d'effectifs, les aides nouvelles ne pouvant être reconduites sans engagements précis de longue durée destinés au maintien d'une forte activité industrielle garante de l'emploi dans notre pays.

Le développement de l'innovation et des services.

La répartition internationale du travail, beaucoup trop facilement encouragée, transférant progressivement vers des pays pauvres les activités de main-d'œuvre et les industries de base nous oblige à revoir profondément notre système éducatif pour former des gens plus éduqués, plus performants, ouverts aux technologies nouvelles. Mais, à côté de cela, l'emploi doit également se tourner vers les activités de services et il n'est plus tolérable que des centaines de milliers d'emplois soient non pourvus en France, faute de trouver chez nous les personnels qualifiés dont nos entreprises ont besoin.

Il conviendra donc de recenser très précisément les filières d'emploi déficitaires, d'en apprécier le volume et la pérennité, d'en revaloriser très rapidement les statuts par les salaires et la considération sociale qui leur sont accordés et de modifier très vite notre système de formation pour pouvoir délivrer à de jeunes Français ces qualifications manquantes.

En attendant, il ne faudra pas hésiter à amorcer la pompe par une immigration sollicitée correspondant à ces profils, assortie d'une délivrance rapide de la carte de séjour. Ces emplois qui faute de combattants ne seront pas attribués à des Français, profiteront, au moins, aux immigrés qui, par leur consommation et leurs cotisations sociales, contribueront au développement de l'activité économique et à l'équilibre de nos comptes sociaux.

Rappelons à cet égard que l'immigration clandestine, véritable caillou dans la chaussure, qui doit être vigoureusement écartée, sera d'autant plus facilement combattue que l'immigration légale sera favorisée, sans ces files d'attente indécentes aux guichets des Préfectures, pour ceux qui, ayant un vrai contrat de travail, payant leurs impôts, vivant dignement, respectant la loi, auront 5 ans pour justifier de leur aptitude à devenir Français (en commençant à en apprendre la langue) dont 3 avant de pouvoir faire venir leur famille.

De vastes gisements sont disponibles pour peu qu'on fasse preuve d'imagination et de souplesse en se rappelant que la plupart des métiers de demain n'existent pas encore (qui il y a 20 ans aurait tout parié sur le numérique !)

De nombreux « petits boulots » à temps partiel peuvent être remis au goût du jour dans le secteur non marchand si on en simplifie considérablement la création et la gestion (exonération fiscale et exonération des charges sociales jusqu'à un certain niveau de revenus, 500 € par exemple, et simple souscription à une assurance pour accidents du travail) allégeant notre Code, souvent véritable dispositif anti-emploi, dans le sens d'une harmonisation européenne (les emplois créés à grand renfort de subvention dans la région frontalière franco-suisse ont tous disparu en 5 ans par transfert des entreprises de l'autre côté du Léman !).

Ces exonérations fiscales et de charges favorisant l'emploi seront principalement réservées à des activités non commerciales pour lesquelles les statistiques démontrent que ces « nouveaux employeurs » ne feront pas appel à des prestataires de services dans les conditions actuelles de rémunération et préféreront le travail au noir !

Rappelons que l'exonération des charges sociales pour l'embauche d'un Smicard coûte moins cher à la Nation que le paiement d'un RMIstes et à plus forte raison d'un chômeur.

Chaque fois qu'on accorde un dégrèvement temporel de charges sociales en contrepartie de l'embauche d'un Smicard ou d'un chômeur à un « nouvel employeur » (à ne pas confondre avec ces entreprises en quête de subventions qui délocaliseront rapidement ensuite), l'État fait en apparence une opération blanche, mais en fait, l'assisté concerné rentre dans le cercle vertueux du travail, il gagne davantage et consomme à nouveau (l'État s'y retrouve par la TVA et le mieux-être des travailleurs concernés).

Simplifier l'installation des micros entreprises.

Malgré le poids des lobbys, il faut impérativement faciliter l'installation de toute personne désirant travailler à son compte. D'abord, bien sûr, par une immense simplification administrative devant permettre, avec l'aide des chambres de commerce, de créer une entreprise individuelle en un quart

d'heure ainsi que par la mise en place de fonds régionaux de cautionnement mutuel facilitant l'ouverture d'un compte en banque aux entreprises qui démarrent et l'obtention d'un premier microcrédit.

Qu'on en finisse également avec cette règle obsolète des baux commerciaux qui, à l'heure des NTIC où chacun peut facilement travailler de chez lui, oblige encore, dans les grandes villes, les micro-entreprises à s'installer dans des locaux commerciaux ou à « tricher » grâce à des sociétés de domiciliation sans aucun intérêt.

Qu'on aère nos dispositifs de contrôle en supprimant, au-dessous d'un certain seuil d'activité, les si nombreuses tracasseries administratives qui détournent le jeune créateur d'entreprise de son objectif vital : se développer, durer, faire des bénéfiques, créer des emplois.

Qu'on mette à profit le nombre de plus en plus grand de nos jeunes retraités en leur permettant d'exercer sans charges, jusqu'à un certain niveau de revenu complémentaire, des missions de conseil auprès des jeunes entrepreneurs éventuellement rémunérées à terme en parts de capital.

Sous-traiter certains services publics

On a souvent répété qu'il convenait d'utiliser les nombreux départs à la retraite du papy-boom pour ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux. Cette mesure demande à être affinée secteur par secteur, car il est des secteurs où au contraire il convient d'augmenter nettement le nombre de fonctionnaires (justice, sécurité, services de proximité). Elle reste néanmoins bien timide car, à ce rythme, il faudrait plus de 50 ans pour atteindre un ratio Nombre de fonctionnaires/Nombre d'habitants équivalent à celui de la Grande Bretagne !

Or, la réduction de la dépense publique est impérativement nécessaire. Notre déficit budgétaire (150milliards d'€) est devenu habituel. Si notre administration ne nous coûtait pas comparativement plus cher que celle de nos voisins allemands, nous afficherions au contraire un BENEFICE annuel de 100 milliards d'Euros ! Cette charge pèse trop lourd sur l'épaule des Français. C'est une immense passoire où des économies d'échelle considérables pourraient être réalisées (achats, frais de fonctionnement, locaux etc.).

Or, nous voyons maintenant que, grâce aux NTIC, de nombreux métiers pourraient être pratiqués à domicile et que la plupart des activités non régaliennes de l'État pourraient être déléguées à des entreprises ou à des particuliers pour un coût global bien inférieur à celui de la fonction publique.

La poste, par exemple, dans les petites localités a déjà sous-traité à des commerçants les nombreux services qu'elle rend aux particuliers. Sous réserve du maintien de la confidentialité qui devrait s'accompagner d'une procédure assermentant les sous-traitants (respect de la déontologie sous peine de radiation), ce type de transfert pourrait être généralisé permettant de maintenir ainsi à bon compte, dans de nombreux villages, la présence des services publics (services au public !).

Face à une hyperconcentration urbaine génératrice de tant de problèmes dans un territoire de plus en plus vide, cette présence au plus près des citoyens, rendue possible par l'informatique favoriserait l'implantation à la campagne de nombreuses activités intellectuelles ou de services, tout en donnant aux sous-traitants, à meilleur compte pour l'État, une rémunération complémentaire appréciable.

Revenir pour l'emploi sur le tutorat scolaire

Il ne sera pas possible d'améliorer considérablement, comme cela doit se faire, le niveau scolaire et

éducatif des enfants, dès la maternelle, sans un accompagnement personnalisé par des personnes compétentes et volontaires (enseignants mais aussi étudiants, retraités, chômeurs, personnes sans profession ayant les qualifications nécessaires, sous réserve, bien sûr, du contrôle de leurs aptitudes pédagogiques).

L'acquisition des savoirs fondamentaux et l'apprentissage de la vie en collectivité sont certes indispensables et ne sauraient remettre en cause le statut de l'école. Mais la diversité des aptitudes, les situations sociales particulières, la variété des motivations créent une dispersion préjudiciable à la nécessaire revalorisation de notre ascenseur social. Comme disait Claude Allègre : *Enseigner le français aux enfants de Bondy dont les trois quarts des parents ne le parlent pas avec les mêmes méthodes qu'aux enfants de Neuilly, ce n'est pas l'égalité des chances.*

Ce gisement d'emplois est considérable. Il profite actuellement aux enfants des familles les plus aisées capables de payer à certains organismes spécialisés des prestations de l'ordre de 30 à 40 € de l'heure, donnant droit à une déduction fiscale de 50 % (certes plafonnée car la plupart des bénéficiaires ont aussi du personnel de maison !).

Or, dans une république fraternelle tous les enfants de France devraient pouvoir bénéficier d'un soutien personnalisé individuel ou en binôme d'au moins une heure par jour. Cela changerait radicalement les résultats scolaires et préparait notre jeunesse aux défis du futur.

Avec 12 millions d'élèves jusqu'à la fin du second cycle, cela correspondrait à 12 millions d'heures de travail par jour. En se contentant de binômes, on retomberait à 6 millions d'heures. Si l'on considère qu'1/3 des élèves en bénéficient déjà, cela représenterait tout de même un supplément de 4 millions d'heures de travail par jour.

S'agissant d'un job complémentaire pouvant être effectué au mieux deux heures par jour, le soir après l'école, la mise en place d'une telle mesure générerait un supplément de 2 millions d'emplois à temps partiel de 2h par jour, l'équivalent de plus de 500 000 emplois à temps plein de salariés du privé ou à 1 000 000 d'emplois d'enseignant (!), de quoi mobiliser au service de la Nation tous les volontaires, enseignants, étudiants, mères de familles, retraités et assistés (Rmistés et chômeurs) ayant les compétences nécessaires.

La rémunération des tuteurs serait exonérée de charges sociales et d'impôts. Elle serait étagée de 10 à 15 € de l'heure selon le niveau des cours dispensés (de la maternelle au lycée), ce que perçoivent les enseignants des officines de cours privés. Cette formation serait soumise au contrôle d'enseignants chargés de s'assurer de la qualité de la prestation. La participation des familles serait indexée sur leur niveau de revenu (gratuite pour les familles modestes, payable à plein tarif pour les plus riches).

Sur la base d'une prise en charge moyenne à 50 % par l'État et à 50 % par les familles aisées et pour une rémunération moyenne de 12 € de l'heure cela représenterait pour 4 millions d'heures de cours par jour pendant 20 semaines un budget annuel d'environ 4,8 milliards d'Euros (moins de 8 % du budget de l'EN) qui révolutionnerait notre système éducatif. Cette somme importante serait intégralement transformée en pouvoir d'achat pour ces enseignants le plus souvent modestes et l'État récupérerait immédiatement près d'1 milliard sous forme de TVA !

Le tutorat pourrait être exercé soit à l'école, plusieurs enseignants pouvant travailler simultanément dans la même classe, chacun avec deux élèves, soit au domicile du tuteur, soit au domicile de l'enfant.

Embellir la nature

La France est un grand pays touristique. Elle doit donner l'exemple en matière de protection de la nature en créant des brigades vertes sur tout le territoire capable de jardiner l'espace public (entretien des forêts et des cours d'eau, entretien des chemins vicinaux, police du paysage, amélioration de l'habitat rural, lutte contre les dégradations de l'environnement, assistance aux petites municipalités etc.). Cette activité non marchande pourrait être exigée, à temps partiel, des personnes assistées physiquement aptes (Rmistés, chômeurs au-delà d'une certaine durée de recherche d'emploi infructueuse). Elle pourrait également entrer dans le cadre de petits boulots rémunérés grâce à la fois à un financement public (le nettoyage des forêts par exemple permettrait de faire de belles économies dans la lutte contre les incendies) et un financement privé (taxes locales, péage à l'entrée des parcs naturels, taxe sur les loisirs et sports de nature etc.)

Renforcer la sécurité

Pas question de constituer des milices armées municipales ou privées visant à se substituer aux forces de maintien de l'ordre et à la police d'État. Prendre conscience, en revanche, de la dangerosité du monde moderne et de la nécessité d'élever le niveau de sécurité publique (écoles, hôpitaux, stades, gares et aéroports, supermarchés, métro, cités difficiles) semble indispensable.

Dans le cadre de la protection civile, la création d'emplois, en complément des actions menées par les forces de sécurité (police, pompiers, armée) est envisageable dans de nombreux domaines.

Qu'il s'agisse pour de jeunes éducateurs d'encadrer les enfants des banlieues, pour des assistants de sécurité de multiplier la prévention dans les écoles, les lieux publics, les moyens de transport, pour des militaires d'encadrer des brigades de jeunes délinquants en cours de réinsertion, pour des entrepreneurs d'organiser méthodiquement le travail en prison pour les condamnés qui désirent améliorer l'ordinaire et préparer utilement leur sortie, tout cela représente une importante activité, non marchande donc ne concurrençant pas directement le secteur privé mais pourtant créatrice d'emplois particulièrement utiles qui, même s'ils ont un coût, généreront aussi de très sensibles économies pour l'avenir.

Entourer les personnes dépendantes

Nous savons que l'évolution démographique va entraîner un inévitable vieillissement de la population avec l'apparition de toute une pathologie nouvelle accentuant la dépendance (Alzheimer, Parkinson, cancers et autres maladies dégénératives). La structure de la famille nucléaire, dans les conditions de vie actuelle, permet rarement, nous l'avons dit, la vie sous un même toit de plusieurs générations et le maintien à domicile, sans aide, des personnes âgées dépendantes.

Le seul système actuellement en place coûte cher aux familles et aux départements. Il s'agit de maisons médicalisées et d'hospices dont le prix de journée est trop élevé pour permettre de faire face à la véritable explosion qui nous attend. C'est tellement vrai que ce nouveau secteur attire de nombreux spéculateurs (quand on a une autorisation d'ouverture, on est assuré du paiement du prix de journée par le département et l'on peut presque sans fonds propres mobiliser des crédits pour bâtir un établissement !).

On pourrait beaucoup plus économiquement faire face à certaines dépendances en maintenant à domicile les personnes âgées lucides ou en regroupant en petites unités, au sein des quartiers, dans des logements collectifs, des personnes partiellement dépendantes (aidés entre autres par des personnes âgées non dépendantes à faibles revenus payant par leurs services une partie de leur pension).

Nous savons tous que de nombreuses activités, lorsqu'elles sont prises en charge par l'État, coûtent extrêmement cher alors que lorsqu'elles sont exercées par le secteur privé, il est souvent bénéficiaire. Pour s'en convaincre l'exemple des cliniques est significatif. Depuis quelques années elles se sont progressivement regroupées au sein de structures capitalistiques importantes (possédant parfois plusieurs centaines d'établissements). Ces structures attirent de nombreux fonds de pension et de grands investisseurs institutionnels. Dans le même temps, les hôpitaux publics qui, pourtant, bénéficient d'un prix de journée nettement plus élevé, sont constamment déficitaires !

Faut-il également rappeler que les soins aux personnes âgées nécessitent souvent plus d'amour que de réelles compétences médicales. Pourquoi payer au prix fort des honoraires libéraux à des infirmières, des kinésithérapeutes ou des médecins pour passer quelques minutes par jour au chevet d'une personne âgée alors qu'un membre de la famille, formé en conséquence, suffirait le plus souvent.

Les grandes mesures traditionnelles

J'ai égrené quelques exemples de mesures ponctuelles diverses qui, chacune dans son environnement, pourrait améliorer la qualité de vie des Français et l'emploi de nombreux laissés-pour-compte. Ces mesures, bien évidemment, viennent en complément des grandes mesures structurelles et traditionnelles qu'il convient de maintenir pour sauvegarder l'emploi.

À l'heure où, malgré la crise, les masses financières en circulation sont si importantes et où la signature de la France reste encore acceptable, on peut, sans que cela soit inflationniste, mobiliser des emprunts pour de grands travaux contribuant à structurer le développement économique du pays. Qui peut croire un instant que les péages d'autoroutes ou le pont de Millau ne sont pas bénéficiaires ? Même le tunnel sous la Manche serait rentable, si le montage financier retenu avait été plus intelligent (les petits actionnaires grugés ayant largement contribué à apurer les prêts bancaires et les entreprises du BTP s'étant confortablement rétribuées pour d'immenses travaux supplémentaires... imprévus).

L'aide à l'emploi doit être maintenue au niveau des entreprises mais constamment recalculée en fonction du bilan social global dans chaque société. Un soutien particulier doit être envisagé pour les PME, cœur de l'emploi dans notre pays, et notamment pour les entreprises en développement qui doivent trouver plus facilement et plus simplement les concours financiers indispensables à leur progression.

Quand le bâtiment va tout va ! Alors que nous manquons cruellement de logements sociaux les responsables départementaux des Offices d'HLM se plaignent du fait que les entreprises de BTP ne participent plus aux Appels d'Offres préférant se réserver pour des chantiers à haute valeur ajoutée plutôt que d'embaucher. Il faudra ici être plus interventionniste car le gisement d'emplois dans le secteur de la construction, de la rénovation et des économies d'énergie est considérable. Pourquoi pas en exigeant, par exemple, ce qui serait un facteur retrouvé de mixité sociale, que les 20 % de logements sociaux prévus par la loi soient obligatoirement aménagés à l'intérieur des programmes immobiliers traditionnels (Inutile de se rappeler Emile Zola et les Rougon-Macquart pour comprendre que c'est l'invention de l'ascenseur qui a détruit cette proximité sociale en renvoyant en banlieue les familles modestes !).

Le secteur agricole, dans le cadre de la PAC, doit rester prospère. Il s'agira toutefois de favoriser avec un discernement contrôlé la petite exploitation et pas seulement l'agro-industrie qui ne profite qu'à quelques-uns (les fameux BBM -Blé, Betterave, Megève- qui n'en ont pas besoin !).

L'artisanat et le tourisme, non délocalisables par essence, doivent également être encouragés par une meilleure formation des personnels, par une fiscalité moins lourde et par des contrôles administratifs

moins tatillons. Rappelons que si le secteur hôtellerie-restauration avait en France le même ratio Nombre d'employés/Chiffre d'affaires qu'en Angleterre ou en Allemagne cela correspondrait à 1 million d'emplois supplémentaires ! Pas étonnant que le service s'en ressente et qu'on attende si souvent !

La famille enfin doit être considérée comme une micro-entreprise, toutes les charges payées par elle au titre des emplois créés déclarés et soumis aux cotisations sociales devraient être déduites du revenu brut ce qui, d'un coup de baguette magique, ferait disparaître le travail au noir, l'URSSAF récupérant largement par les cotisations sociales ce que le fisc perdrait par les déductions de charges.

Il faut remettre la France au travail (Travailler plus pour gagner plus!) sans pour autant défiscaliser les heures supplémentaires, ce qui n'a guère de sens, mais en supprimant les charges sociales au-delà des 35 heures.

La durée légale du travail restant à 35 heures, ce qui représente un progrès social notable comme le furent les 40 heures après le Front populaire, on peut en effet considérer qu'en ayant payé ses charges sociales sur cette base légale chaque Français a ainsi apporté sa contribution normale à la solidarité nationale.

Si au-delà des 35 heures on exonère de cotisations sociales les heures supplémentaires, on améliorera sensiblement le coût du travail, donc la capacité de vente de l'entreprise, tout en augmentant le pouvoir d'achat des salariés. Bien évidemment cette médaille a un revers puisqu'elle pousserait les employeurs à favoriser outrageusement les heures supplémentaires au détriment de nouvelles embauches. Une mesure sage consisterait alors à limiter cet avantage à cinq heures supplémentaires par semaine (ce qui nous ferait retrouver les 40 heures d'antan) quitte à retaxer la suite.

N'oublions pas cependant que, contrairement à un discours aujourd'hui très répandu, les Français (hors chômeurs et Rmistes) travaillent plus en moyenne que leurs voisins Anglais ou Allemands. Ce qui nous différencie des autres, c'est le poids considérable de charges qui pèsent sur l'entreprise (+20 % par rapport à l'Allemagne, + 50 % par rapport à la Grande Bretagne). En fait nous préférons payer collectivement ce que d'autres payent individuellement (Santé, retraites...). La question est de savoir s'il ne vaudrait pas mieux charger la consommation que le travail.

Pour moi la question est tranchée !

Pour une nouvelle société: la participation

Mais plus que ces seules recettes pour l'emploi qui agissent quantitativement sur le nombre d'heures travaillées, il faut aussi revoir qualitativement l'organisation de l'entreprise.

Le Président Sarkozy est parfois revenu sur la question de la participation et du nouveau type de rapport qui devrait exister entre salariés et actionnaires. Au-delà du discours il n'y a pas eu de réelle avancée. Au cours de nombreux articles, j'ai longuement insisté sur ce projet initié par le général de Gaulle, trop précoce sur son temps, qui avait été torpillé par les Pompidou et autres Giscard de l'époque.

J'ai expliqué comment les augmentations d'actifs par autofinancement ajoutées aux bénéficiaires après impôts (autrement dit la valorisation globale de l'entreprise) pouvaient, après versement aux actionnaires d'un intérêt raisonnablement incitatif sur les capitaux propres (le taux du Livret A par exemple), être équitablement partagées 50-50, sous forme de distribution d'actions nouvelles entre actionnaires et salariés.

Cette réelle participation qui s'appliquerait aux entreprises de plus de 50 salariés (pour ne pas bouleverser l'équilibre fragile des petites PME familiales) ferait d'eux de véritables partenaires entrepreneuriaux et contribueraient à constituer dans chaque affaire un noyau dur stable qui privilégierait

le plus possible le maintien de l'emploi. Ce mouvement pourrait être amplifié par une fiscalité favorable aux compagnies qui appliqueraient ces dispositions nouvelles.

Bien évidemment cette participation au capital s'accompagnerait d'une participation au Conseil d'Administration, initiant des rapports nouveaux entre tous ceux qui, à des degrés divers ont intérêt à une bonne marche et à un développement constant de l'entreprise. Il en serait de même des participations et subventions diverses apportées par l'État et les Régions. Personne par exemple, ne comprend aujourd'hui qu'une aide massive au secteur bancaire ne s'accompagne pas d'une prise de participation momentanée au capital, source éventuelle de plus-values ultérieures.

Revoyons tout cela en détail.

Si, depuis De Gaulle, la participation est restée relativement symbolique et n'a pas durablement modifié le rapport capital-travail c'est que chacune des parties, ne l'abordait que d'un point de vue partiel, une compréhension mutuelle était alors bien difficile.

Or, l'entreprise n'est pas seulement un lieu de production de biens matériels ou de services, c'est aussi un lieu de vie, où se joue une véritable aventure humaine qui doit unir les partenaires sociaux au-delà des nécessités alimentaires.

Si le patronat considère l'entreprise du seul point de vue de l'actionnariat, alors il n'existe plus de véritable projet entrepreneurial, toute entreprise peut être vendue ou délocalisée, quel qu'en soit le coût social pourvu que l'actionnaire s'y retrouve. On est loin du capitalisme familial du XIXe siècle où, des maîtres de forges aux industriels du textile, de véritables dynasties, qui, même si elles traitaient injustement les ouvriers avec trop de rigueur, s'antraient néanmoins passionnément dans un territoire.

À l'opposé, on a vu des PME conduites à la faillite par l'intransigeance des syndicats sciant la branche sur laquelle ils étaient assis (rappelons par exemple, il y a quelques années, le sort peu enviable des imprimeries de labeur pendant les grèves du Syndicat du livre!).

L'entreprise est un être vivant. Si les salariés avaient véritablement leur mot à dire, on peut raisonnablement espérer qu'ils seraient heureux d'apporter une utile contribution à l'organisation du travail, à l'amélioration de la qualité, à l'innovation mais ce n'est pas les quelques « boîtes à idées » péniblement mises en place dans certaines usines qui suffiront à créer cet état d'esprit de loyale et fructueuse coopération.

Quand on pense, par exemple, au scandale de la Société Générale, on peut imaginer que si toute la structure s'était sentie impliquée dans la marche de l'établissement, une auto surveillance et une vigilance accrue auraient sans doute évité le drame.

Malheureusement, les smicards qui découvrent dans les magazines les rémunérations fantastiques de leurs dirigeants et les montants pharaoniques des stock-options qu'ils s'octroient ne se sentent plus appartenir à la même planète qu'un PDG qui touche en un mois leur salaire de toute une vie!

Or, si nous poussons à l'extrême la logique de l'ultralibéralisme actuellement en vogue, les pays développés subiront rapidement une désindustrialisation massive qui laissera « sur le carreau » des centaines de milliers d'emplois peu qualifiés (ajoutée au fait que la perte d'un emploi industriel entraîne la perte consécutive de trois emplois de service liés à l'industrie, fait largement négligé par nos énarques qui ont rarement mis les pieds dans une usine!).

Pendant un temps -c'est actuellement le cas en France- la société réagira en intensifiant l'assistance (déjà

le RMiste ou le chômeur, pour peu qu'il se débrouille avec quelques heures de travail au noir gagne plus que le Smicard qui se lève tous les matins pour aller à l'usine). Mais cet expédient a des limites car en augmentant constamment les prélèvements obligatoires par des charges sociales qui, chez nous, je l'ai déjà dit, sont parmi les plus lourdes d'Europe, on pénalise la compétitivité des entreprises, donc l'emploi, ce qui génère un véritable cercle vicieux. On fait courir un ouvrier français avec 25 kg sur le dos pendant que son collègue allemand court avec 17 et son collègue anglais avec seulement 12 !

L'État, en formant des personnels plus qualifiés qui répondraient aux besoins des entreprises, les actionnaires en s'engageant sur le long terme au maintien en France, sous la protection de l'Europe, d'une industrie puissante qui devrait évoluer vers le haut, grâce à la recherche et à l'innovation, les salariés, en se sentant personnellement concernés par la vie de l'entreprise, en acceptant les indispensables mutations qui s'imposent, en faisant l'effort de s'adapter, par la formation continue, aux techniques nouvelles : tout cela formerait un ensemble cohérent. Or, pour avancer d'un même pas, il convient de partager une même vision de la société.

C'est la raison pour laquelle la participation ne doit pas être seulement un moyen modeste de rééquilibrer le pouvoir d'achat des employés mais un changement complet de paradigme où actionnaires et salariés doivent ensemble contribuer à la pérennité de l'entreprise.

Il est dur d'abandonner ses privilèges. Politiciens et chefs d'entreprises auraient sans doute beaucoup de mal à s'imaginer vivant avec 1 000 € par mois ! Mais attention, face à une trop grande disparité imprudemment affichée, le jour où le système d'assistance (sécurité sociale, assurance chômage, allocations familiales, retraites) sera dépassé il ne restera plus pour les nouveaux « gueux » qu'à faire la révolution !

Ceux qui, dans le droit-fil de la pensée gaulliste, veulent promouvoir une forme régénérée de la relation capital-travail, instituant une véritable participation financière et décisionnelle au sein de l'entreprise, sont donc, en réalité, les seuls vrais défenseurs du libéralisme (doctrine profondément émancipatrice qui contrairement à la loi d'airain des marchés veut faire triompher progrès et équité en assurant l'autonomie et le bien-être de chaque individu) en butte aujourd'hui à l'ultra-capitalisme, perversion qui porte en elle-même les germes de sa destruction.

La méthode proposée peut sans doute varier d'une industrie à une autre mais rien de durable ne peut s'installer sans transparence.

Il faut prendre en compte toutes les variables qui augmentent la valeur de l'entreprise (bénéfices après impôts, autofinancement d'une partie des investissements, financement de la recherche et de l'innovation).

Il faut que les salaires soient à la hauteur du marché reconnaissant par des promotions justifiées, les efforts faits par certains pour progresser, se former, accepter souplesse et mobilité.

Il faut que les intérêts de base payés aux actionnaires soient suffisamment incitatifs pour qu'ils acceptent l'aventure industrielle plutôt que la rente financière (le taux du livret A prélevé prioritairement et majoré ensuite de la moitié des profits, l'autre moitié allant aux salariés, paraît raisonnable).

À partir de là chacun aura touché son dû et disposera de l'épargne qu'il aura accumulé sous forme d'actions, toutefois, afin de favoriser le plus possible le maintien d'une solide trésorerie d'entreprise, gage de son indépendance et de son développement, une incitation fiscale pourra être accordée lorsque, sur les actions distribuées au titre de la participation, un engagement de conserver les titres à moyen terme (5 ans) aura été contracté aussi bien par les actionnaires que par les salariés.

L'actualité (crise financière mondiale, chute des places boursières) m'oblige à développer quelques éléments supplémentaires relatifs à l'actionnariat.

La conception classique de la Bourse résidait autrefois dans le fait qu'apportant son épargne à une industrie plutôt qu'à une rente ou obligation, on courait plus de risque donc, en cas de succès, on était en droit d'espérer une rentabilité supérieure.

Même si la Corbeille crée une dématérialisation, il y a toujours, derrière un investissement en actions, une entreprise qui, grâce à l'argent récolté, pourra se développer, innover, créer des filiales, exporter, prospérer ! L'actionnaire au bout d'un certain temps est récompensé par les dividendes servis et par les plus-values généralement constatées lors de leur revente même si parfois, il perd tout ou partie de sa mise !

Mais les instruments financiers modernes utilisés dans les salles de marchés sont bien loin de tout cela. Ils s'apparentent plus aux Casinos qu'aux Corbeilles d'antan. Warrants et Certificats de toutes sortes, calls, puts, forex, cfd, effets de levier, paris sur les indices, génèrent des spéculations fantastiques plus proches (sauf pour quelques traders avisés) d'un jeu vidéo que d'un projet entrepreneurial.

Les arbres ne grimpent pas jusqu'au ciel et les puits ont toujours un fond ! Certes, mais qui fait les frais de ces mouvements erratiques de yoyo ? Les institutionnels ou les petits spéculateurs ? Je vous laisse deviner !

On n'y peut rien disent certains. Mais le FMI ou le G8 doivent encadrer sérieusement ces pratiques financières génératrices de bulles virtuelles si dangereuses pour nos économies et si peu utiles aux entreprises. Au moins pourraient-ils les taxer plus sévèrement comme on taxe les jeux de hasard !

Il faut essayer de voir loin ! L'Europe en général et la France en particulier semblent ne pas se rendre compte de l'avenir sombre qui se prépare écrivais-je début 2008 !

Gavés de déflation importée (d'Asie du Sud-est) qui masque de scandaleux comportements inflationnistes, nous laissons notre industrie et notre agriculture s'enfuir vers les pays émergents. Nous n'avons même plus les moyens de les retenir ayant naïvement laissé des capitaux étrangers prendre le contrôle de secteurs stratégiques (C'est le cas de plus de la moitié du capital des entreprises du CAC 40 et Mittal, par exemple, se « goinfre » aujourd'hui de ses profits sur la sidérurgie alors qu'il n'y a pas si longtemps nous avons dépensé des fortunes pour démanteler notre puissante industrie métallurgique !).

Nous amenons progressivement les Français à se contenter de la mortelle oisiveté de l'assistance plutôt que de choisir ensemble de retoucher les manches. Nous désespérons la jeunesse qui doutant de son avenir pensera : « À quoi bon faire d'inutiles efforts pour essayer de s'en sortir » ! Nous poussons nos concitoyens à l'individualisme et au chacun pour soi.

Politiques, intellectuels, pouvons-nous encore ainsi prétendre éclairer les hommes !

Il est temps de repenser une nouvelle société pour la France (et pour l'Europe) du XXI^e siècle. Le monde se rétrécit. Les hordes d'immigrés sont à nos portes. Les nouveaux riches (fonds de pension, princes arabes, maffieux russes, industriels chinois) peuvent tout acheter (immobilier, entreprises, médias, consciences...).

La société de caste tant redoutée par les vrais libéraux est en marche. Faudra-t-il une nouvelle guerre mondiale encore plus dévastatrice pour redistribuer les cartes ? À nos portes les luttes terroristes donnent déjà une idée de ce que sera notre univers le jour où les miséreux n'auront plus d'espoir. Il faut d'urgence trouver un nouvel art de vivre, ensemble, dans le partage, sur notre petite planète !

Une troisième Force ?

L'UDF, sous Giscard, avait, quoi qu'on en dise, atteint son apogée et, réunissant l'union centriste, les démocrates sociaux et les républicains indépendants, elle représentait tant au Parlement que dans les régions avec ses nombreuses présidences de conseils généraux et ses mairies de grandes villes, une force politique solide qui, rassemblant les démocrates-chrétiens et le courant social libéral, aurait pu, si elle ne s'était endormie sur ses lauriers, s'unir aux gaullistes de gauche, aux radicaux et aux sociaux démocrates, pas encore totalement englués, à l'époque, au sein du PS, pour participer à la constitution d'une « troisième force », allant de l'aile gauche du RPR à l'aile droite du PS, capable de diriger la France et de conduire les indispensables réformes dont, déjà, le pays avait besoin.

Est-ce la rondeur, la « suffisance » pourrait-on dire, de Raymond Barre qui n'estimait pas nécessaire de forger un parti pour gouverner, est-ce l'inconscience éthérée de Valéry Giscard d'Estaing qui pourtant souhaitait rassembler 2 Français sur 3, est-ce plutôt le trop grand nombre de notables préférant périr plutôt que d'accepter de se regrouper autour d'un chef, toujours est-il que 25 ans plus tard une première fournée avait quitté le navire, pour rejoindre, en 2002, le confort électoral du RPR devenu UMP. Le reste s'est dissous pitoyablement après le premier tour de l'élection présidentielle de 2007 lorsque François Bayrou, incapable de choisir son camp, ce qui est une obligation du second tour dans ce type d'élection, allait voir partir, sans gloire, le gros de ses élus vers le Nouveau Centre avant que, quelques mois plus tard, sa nouvelle formation, le MoDem, ne retombe, tel un soufflé entre les deux tours des municipales, prélude à une longue errance voire une disparition annoncée.

Bien sûr, parmi tous ces centristes des années soixante-dix, il y avait beaucoup (trop) de conservateurs. Le Général parti, les hommes du renouveau qui restaient encore nombreux parmi les gaullistes de progrès, s'abandonnèrent au chant des sirènes d'un jeune loup plus avide de pouvoir que riche de convictions. Les radicaux, usés par leurs vieilles querelles, allaient poursuivre leur chute vertigineuse tandis que la Gauche aux mains d'un futur Président aussi intelligent que machiavélique allait rejouer l'affrontement idéologique, montagne qui trente ans plus tard accoucherait finalement d'une... souris !

Nous les avons vus tous ces bateleurs d'estrades, plus préoccupés de sauver leurs sièges que de sortir le pays de la crise. Aujourd'hui encore ils s'inquiètent à nouveau. Sarkozy sera-t-il bientôt en perte de vitesse ? L'UMP éclatera-t-elle en 2012 ? Sûrement s'il est battu aux prochaines présidentielles, sans doute s'il est réélu parce qu'il ne pourra plus alors se représenter et qu'il faudra trouver un nouveau Chef ! Martine Aubry ressoudera-t-elle le PS jusqu'au bout ? Poursuivra-t-elle avec Ségolène Royal un mortel combat ? Que se passera-t-il après les Européennes et les Régionales ? Combien de temps durera la crise ?

Nous ne reprendrons pas les crécelles de Cassandre. Nous connaissons tous la gravité de la situation actuelle de la France. Mais parce que nous croyons en elle, nous savons qu'aux pires moments de son histoire elle a su trouver au cœur même de son peuple les ultimes ressources de son salut.

Nos monuments témoignent-ils seuls de sa grandeur passée ? Notre jeunesse a-t-elle désespérément lâché prise ? Allons-nous tous apprendre le chinois, nous dont les arrières grands-pères chantaient : « Nous n'apprendrons jamais l'Allemand » ? Nos élites vont-elles servir leur Patrie ou profiter égoïstement, malgré la crise, des délices provisoires de la mondialisation ? Laisserons-nous le peuple s'enfermer dans la pauvreté, la précarité ou le chômage ? Laisserons-nous dans nos banlieues les trafiquants et les voyous terroriser les braves gens ?

Les affrontements bipolaires Droite-Gauche durent depuis trop longtemps. Ils paralysent le Pays. Dès que l'un tente une réforme l'autre mobilise la rue. Allons-nous continuer ainsi ?

La gauche sociale-démocrate, n'ose pas lâcher la branche sur laquelle elle est assise pour rejoindre les socio-libéraux (gaullistes de progrès, centristes, radicaux) parce qu'aucune alliance alternative crédible n'est envisageable aujourd'hui. Elle reste figée dans une alliance molle rose-vert-rouge guère différente de ces moments d'anthologie du programme commun si ce n'est que l'ineffable trio Mitterrand-Marchais-Fabre est devenu Aubry-Duflot-Mélenchon » !

Nous sommes une grande Nation. Nous sommes un grand peuple qui, tout au long de son histoire, a su promouvoir de nouveaux idéaux pour l'humanité toute entière.

Certes le monde a changé et la France n'est plus aujourd'hui qu'une puissance moyenne. Mais son esprit, venu du fond des âges, survit en nous. Relevons-nous ! Unissons-nous ! Partageons dans l'équité ! Ce que les plus nantis perdront en richesse, ils le retrouveront au centuple en Fraternité ! Soyons ouvert au monde sans abandonner les nôtres !

Oui, il est encore temps de s'engager ! Il faut pour cela que les Français se retrouvent. Peut-être pas dans les partis car les partis divisent mais rassemblés sur des valeurs conjuguant le souhaitable et le possible, partageant équitablement la planète, retrouvant dans la liberté et la responsabilité un nouvel et durable équilibre !

- Partisans éclairés d'un libéralisme social
- Gaullistes participatifs qui croyez encore à l'association salvatrice capital-travail que les proches du Général eux-mêmes ont torpillée en son temps
- Centristes de droite comme de gauche enfin réunis sous vos vrais couleurs et non sous des alliances de circonstance
- Socio-démocrates qui portez en vous d'autres espoirs que ceux de vous enfermer éternellement dans un autisme idéologique

Il est temps d'aider notre pays à retrouver sa fierté !

Et ce nouvel élan ne sera pas comme les autres. Pas de Chef auto proclamé au départ, imposant l'unité sous son seul contrôle. Mille ferments d'union, au contraire, échangeant sur Internet, dans les universités, dans les usines, dans les quartiers, dans les associations, dans un foisonnement de vie.

Place aux jeunes et aux jeunes d'esprit, parmi lesquels, le moment venu, nous trouverons bien celui ou celle qui sera le (ou la) plus digne d'incarner le renouveau en marche !

Vous, les déçus de la politique, qui croyez en la France. Engagez-vous !

Laissant les deux bouts de l'omelette du « conservatisme aveugle », quand il n'est pas fasciste, et de « l'égalitarisme primaire liberticide » destructeur de progrès, construisez ensemble l'avenir de la France !

Mais concrètement que faire ?

On ne réformera pas un système si implanté qui bénéficie depuis la stupide loi sur le financement des partis politiques d'une trésorerie considérable en un coup de baguette magique. Pourtant, si les Français continuent à espérer de l'affrontement Droite-Gauche traditionnel la solution à leurs problèmes, on ne pourrait plus grand-chose pour eux. Ils doivent comprendre que si de là venait le salut, on les aurait, au gré des alternances, depuis longtemps résolus.

Comment ont donc procédé Canadiens, Danois, Allemands qui ont affronté des difficultés comparables ?

Chacun, avec le génie de son peuple a trouvé sa solution. Mais tout s'est fait dans l'Unité.

Il faut donc qu'en France, les hommes et les femmes de bonne volonté abattent les cloisons mentales qui les isolent (souvent dressées par les conservateurs de tous bords) pour se retrouver dans cette œuvre salvatrice, aujourd'hui si nécessaire de rénovation nationale.

Non, il ne s'agit pas de couper les ailes de ceux qui entreprennent. Tout au contraire !

Il est légitime que celui qui a travaillé, qui a investi, qui s'est donné à fond pour le succès d'une entreprise et qui, de ce fait, a contribué à la création de richesses et d'emplois dont ses concitoyens ont aussi bénéficié, soit publiquement reconnu et remercié par des avantages qui profiteront à lui et à sa famille.

Mais qu'aurait-il fait, seul, sur une île déserte ?

Il faut que tous contribuent à l'œuvre commune qu'est la construction d'une société humaine. Personne ne doit rester au bord du chemin mais chacun doit s'efforcer d'avoir un comportement vertueux.

Changeons nos systèmes de valeur pour que la reconnaissance de l'utilité commune soit, pour nos élites, aussi gratifiante que celle d'un ixième signe extérieur de richesse (yacht, jet, palais...) dont franchement ils ne devraient avoir que faire, mais également pour que l'assisté, trouve, selon ses aptitudes, dans l'exercice d'une fonction au service de la société, comme le disaient Wallon et Capitant, non seulement le « pain quotidien » mais aussi la « dignité quotidienne ».

Il faut pour cela écarter ceux qui à des degrés divers veulent faire échouer la tentative.

Extrémistes de Droite et extrémistes de Gauche ont tous intérêt au statu quo. Les uns pour conserver par aveuglement, des privilèges qui au bout du compte entraîneront leur propre perte, les autres pour justifier par la misère des hommes la légitimité de leur combat !

Tous ceux qui veulent d'une société « suffisamment libérale pour que l'économie fonctionne et suffisamment sociale pour que persiste la volonté de vivre ensemble » peuvent en revanche se retrouver dans une même conception exigeante de notre devenir.

Qu'ils s'unissent donc ceux par qui viendra notre salut !

Concertation, participation, partage, liberté, responsabilité, solidarité, équité, effort, travail, amour du prochain, justice sociale, ouverture aux autres, voilà les mots d'ordre de la nouvelle société.

Mais d'abord s'engager !

S'engager, comme le clamait Goethe pour que s'effacent le doute et l'inefficacité,

Participer à la réflexion politique et à la recherche d'idées fédératrices,

Prendre des responsabilités en sortant d'un égoïsme douillet,

Pour qu'au terme d'une longue marche, renaissent, de cette fraternelle convergence des idées et des cœurs, une République nouvelle.

Voulez-vous le statu quo d'une décadence annoncée... Ou le sursaut salvateur d'une véritable révolution mentale ?

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Nous nous préparons à entendre une fois encore les promesses des candidats qui tout au long de la campagne présidentielle vont essayer de nous certifier, les uns comme les autres, qu'ils feront demain ce qu'ils n'ont pu faire hier : conduire notre pays avec justice et sérénité, vers la prospérité et le progrès social !

Le piège de l'élection du Président de la République au scrutin uninominal à deux tours qui par principe crée la bipolarisation, donne bien peu de chances d'être entendus à ceux qui à droite comme à gauche veulent proposer un discours autre que convenu, mis à part sans doute aux populistes qui, de toute façon, n'auront aucune chance de gagner au second tour si un scénario type 2002 venait à se reproduire.

Pour tous ceux, hommes et femmes de bonne volonté, qui refusent l'aventure Le Peniste ou Mélenchonienne, il ne reste donc d'autre solution que d'aller une fois de plus, même si certains se défouleront au premier tour, rejoindre au second, peut être en traînant les pieds, le grand candidat de leur choix (Sarkozy ou Hollande).

Ils se doutent bien pourtant, qu'à l'heure où menace l'esprit de décadence, c'est n'est pas par une élection mais bien par une véritable révolution mentale qu'on pourrait changer la donne et enfin reconstruire.

La France qui n'a plus le moral, qui ne croit plus en ses élus, qui frissonne pour l'avenir de ses enfants pliera-t-elle à nouveau la tête ou comme elle a su le faire aux heures tragiques de son histoire voudra-t-elle une fois encore se redresser et trouver la voie du renouveau ?

L'objet de ce texte n'est pas de lancer un appel (l'auteur n'est candidat à rien !) mais d'essayer d'expliquer avec pédagogie quelle autre politique salvatrice pourrait être conduite pour peu qu'on soit capable de s'extraire de la division partisane si artificielle qui s'est malheureusement imposée depuis avril 1969.

Aujourd'hui, en effet, la simple déclinaison de son appartenance politique rompt toute réelle possibilité de dialogue entre Français alors même qu'il est devenu si urgent de chercher en commun ces voies du renouveau.

Oublions donc un instant nos votes du passé, ceux-là même qui nous ont conduit là où nous sommes, et cherchons à déterminer ensemble le cap qu'il faudrait prendre pour retrouver confiance en nous.

Les propositions qui vont suivre sont des axes de travail. Développées sans tabou, dans le seul souci de l'intérêt général, elles devront être polies et repolies, car le diable est dans les détails, au fil des discussions dans l'espoir de rassembler un jour le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Mais avant de les examiner une à une, revoyons l'esprit qui les anime.

Une révolution mentale n'est ni sanglante, ni intégriste, ni collectiviste. Nous sommes attachés à une

société de liberté et de responsabilité. Nous voulons un système politique suffisamment libéral pour que l'économie fonctionne et suffisamment social pour que persiste un véritable désir de vivre ensemble. Nous voulons que chacun soit récompensé selon ses mérites, mais nous n'acceptons pas dans un monde riche de promesses que des exclus soient abandonnés au bord de la route ou que des profiteurs parasitent, sans contrepartie adaptée à leurs capacités intellectuelles ou physiques, une solidarité publique qui n'est plus sans limite.

- Alors, après avoir pris connaissance des premières propositions qui vont suivre, la décision qui s'imposera à vous sera sans doute l'une des suivantes :
- Après moi le déluge ! Je suis conscient des problèmes que nous traversons mais je m'en désintéresse. Quant à mes enfants ils feront comme moi. Ils se débrouilleront !
Ou
- Même si tout n'est pas parfait dans notre système actuel, j'accorde ma confiance à l'un des deux grands candidats (Sarkozy - Hollande) et ne veux pas personnellement me mêler de politique
Ou
- Je sais qu'avec les mêmes, les résultats à terme sont courus d'avance mais les autres candidats n'ont aucune chance. Alors à quoi bon !
Ou
- Je suis conscient du fait que si je ne m'engage pas personnellement il en sera de même pour nombre de mes concitoyens. Je veux bien toutefois être tenu informé de ce qui pourrait être un jour une alternative crédible en vue de m'engager... plus tard
Ou
- Je suis prêt à m'investir personnellement aux côtés de tous ceux qui espèrent un profond renouveau et à me mobiliser dès à présent à condition que celles et ceux qui prétendent prendre la tête du mouvement renoncent à une guerre des Chefs et s'engagent dès le départ à ne revendiquer « a priori » aucune place « réservée » donnant au mouvement qui va croître le temps nécessaire pour qu'émergent le moment venu les porteurs d'espoir qui pourront dignement le représenter !

Mais on ne s'engage pas sans savoir. Il convient donc d'examiner les premières propositions qui, encore une fois, ne sont qu'une base de discussion pour l'élaboration collective d'un ordre de bataille pour le renouveau.

Commençons par la crise puisque crise il y a.

Nous ne reviendrons pas longuement sur les causes :

- Une monnaie unique lancée à la va-vite sans en mesurer les conséquences
- Une désindustrialisation massive sans protection aux frontières de l'Union
- Un dumping social et fiscal persistant entre les États-membres
- Une immigration non contrôlée
- Un assistantat généralisé financé par l'emprunt
- Une crise morale sans précédent, la corruption s'étalant au vu et au su de tous
- Une jeunesse abandonnée à un système éducatif désuet conduisant au chômage
- Une société trop individualiste oubliant les solidarités les plus élémentaires
- Des médias aux ordres de puissants lobbies endormant le peuple
- Une politique d'assimilation qui a fait faillite laissant nos banlieues dévastées aux mains d'intégristes qui s'attaquent à notre culture et aux valeurs traditionnelles que nous n'avons plus la volonté de défendre
- Un écart social sans précédent, entre riches et pauvres, qui détruit tout sentiment d'appartenance à une même Nation

Face à une telle situation si un Homme d'État devait envisager des mesures de sauvegarde frappées au coin du bon sens, de l'efficacité et de la justice sociale il proposerait au lieu des « mesurette » distillées par François Fillon qui déclarait déjà il y a plus de deux ans que nous étions en faillite, des dispositions radicales hautement symboliques comme par exemple :

- Réduction de 30 % des émoluments du Président de la République et des membres du Gouvernement au lieu d'un simple gel des salaires
- Réduction de 10 % du salaire des députés et sénateurs (y compris des députés européens) et suppression de la plupart des privilèges exorbitants (durée des indemnités en cas de non-réélection, emprunts à taux réduits, salaires des collaborateurs versés par les parlementaires eux-mêmes, cumul des mandats avec des postes exécutifs régionaux...) attachés à leurs mandats.
- Maintien des Allocations familiales indexées sur l'inflation et non sur la croissance mais conditionnées aux ressources des familles (avec suppression de celles-ci au-dessus d'un certain niveau de revenus)
- Disparition totale des niches fiscales et forfaitisation des parts imposables (Un enfant donnerait droit à une réduction identique en € et non en part quel que soit le revenu de ses parents)
- Imposition des hauts revenus à un taux maximum de 50 %, que ces revenus proviennent du travail ou du patrimoine
- Suppression de l'ISF actuel au profit d'un impôt sur le patrimoine généralisé au dessus d'1 million d'euros (y compris sur les actions et parts de sociétés, les tableaux de maîtres et les voitures de collection !) à taux progressif
- Limitation à 100 000 € par enfant de l'exonération des droits de succession
- Création d'un corps d'incorruptibles rattaché à la Cour des Comptes chargé de la lutte anti-corruption chez tous détenteurs de la puissance publique (fonctionnaires et élus)
- Imposition des transactions financières et séparation rigoureuse entre banques d'affaires et banques de dépôts
- Création d'une TVA sociale permettant une réduction significative des prélèvements obligatoires basés sur le travail
- Établissement de trois taux de TVA (*réduit* pour tous les produits de première nécessité, *normal* pour tous les autres services ou marchandises, *fort* pour tous les produits et articles de luxe)
- Affectation à toutes les familles ayant un revenu inférieur à deux fois le SMIC d'un crédit d'impôt compensant les hausses de TVA
- Remboursement par les entreprises des subventions reçues en cas de suppression d'emploi lors des délocalisations à l'étranger
- Arrêt des exonérations de charges pour les 35 heures et fiscalisation à taux réduit des heures supplémentaires
- Allègement de l'IS supporté par les PME par une exonération importante en cas d'investissement et d'embauche et création d'un IS minimum, basé sur le Chiffre d'Affaires réalisé en France et non sur les résultats d'exploitation, pour les Groupes internationaux bénéficiaires
- Mise en place aux frontières de l'Europe d'un système de taxation (droits de douanes) basé sur la balance du commerce extérieur entre l'Union et les pays tiers et, en cas de refus de nos partenaires européens de s'y associer, sortie momentanée de l'espace Schengen et application de taxes douanières aux seuls pays avec lesquels les échanges commerciaux avec la France sont scandaleusement déficitaires.

Mais si des mesures drastiques touchant les plus fortunés et épargnant les plus pauvres peuvent donner un nouvel élan à notre économie, c'est à un niveau beaucoup plus profond de réformes qu'il faudrait s'atteler.

Priorité à l'éducation

- Réorganisation complète de notre système éducatif basée sur la liberté et la responsabilité.
- Refonte de l'école maternelle pierre de base de l'édifice avec affectation de moyens adaptés au niveau socioculturel des enfants et des familles concernées (Enseigner le Français, comme disait Allègre, aux enfants de Bondy dont les ¾ des parents ne le parlent pas avec des moyens identiques à ceux accordés aux enfants de Neuilly, ce n'est pas l'égalité des chances !)
- Approfondissement des enseignements de base (lire, écrire, compter) avec tutorat obligatoire et gratuit pour les plus inaptes
- Développement à côté d'un enseignement général d'un enseignement professionnel de grande qualité basé sur l'alternance (apprentissage + école) permettant d'accéder sans restriction autre que le niveau atteint, aux formations supérieures y compris le retour à l'enseignement général s'il est possible et souhaité
- Accès à l'Université et aux formations supérieures professionnalisantes sur la base d'un recrutement sélectif tenant compte des désirs et des capacités des étudiants mais aussi des besoins du pays (avec nombreux clausus pour les professions saturées et large ouverture pour les professions déficitaires)
- Prise en charge des étudiants, comme des apprentis en formation, grâce à un salaire étudiant versé 12 mois par an et conditionné aux résultats obtenus. Ce salaire serait rattaché aux revenus familiaux et imposé en conséquence.
- Accueil généralisé des étudiants qui le souhaitent en résidences universitaires proches des facultés (et lancement d'un vaste programme de logements étudiants)
- Création de grands campus universitaires (un par région) pour en finir avec des Universités de sous-préfectures dispersant Professeurs et moyens de recherche.
- Lancement d'une nouvelle tranche d'emprunt national « Innovation et recherche » destiné aux équipes de recherche publiques ou privées coopérant sur des projets industriels d'avenir avec contrôle sévère de l'utilisation des fonds et mise en cause pénale des « détourneurs de subsides » qui seraient détectés
- Autonomie complète, budgétaire et de gestion, des Universités dans le cadre d'un Contrat Etat-Région-Université incluant les politiques salariales et le recrutement des professeurs et des élèves

Retour au service national

- Création d'un service national de 3 mois pouvant être au choix civil ou militaire pour tous les jeunes garçons et filles physiquement aptes entre le Bac (ou l'examen de fin de scolarité) et l'entrée à l'Université ou au travail
- Mise à profit de cette période pour retrouver par la vie en commun un brassage des classes sociales revivifiant le sentiment d'appartenance à une même Nation
- Encadrement militaire des jeunes difficiles ou délinquants pouvant être reclassés
- Ce service national très diversifié (école, armée, service civil, service militaire, coopération, brigades écologiques, protection civile...) pourra pour les exclus du système éducatif permettre une réorientation vers des « écoles de deuxième chance » (enseignements fondamentaux, permis de conduire, apprentissage d'un métier...)

Entreprise et participation

- La ré-industrialisation active de la France doit s'accompagner dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés de la mise en place d'une nouvelle gouvernance donnant accès aux conseils d'administration avec minorité de blocage, aux représentants du personnel désignés par vote à bulletin secret au sein de l'entreprise. Les candidats des différents Collèges (ouvriers, cadres, administratifs...)

devront être des salariés en CDI avec plus de trois ans d'ancienneté dans l'établissement

- Une répartition annuelle des résultats de l'entreprise sera calculée en tenant compte de l'auto investissement. Celui-ci donnera lieu à des distributions d'actions gratuites réparties pour moitié entre actionnaires et personnels. Des intérêts de base sur le capital souscrit, prélevés prioritairement sur les dividendes, seront distribués aux actionnaires au taux légal du moment.
- Le reste des dividendes sera partagé également entre actionnaires (super bénéfice) et salariés (souscription d'actions librement négociables au bout de 5 ans).
- Une TVA sociale soulagera l'entreprise des charges salariales et patronales n'ayant pas de lien direct avec le travail (assurance maladie autre que les accidents du travail et allocations familiales). Ces dernières seront prises en charge par la solidarité nationale et la consommation. Le coût du travail étant ainsi réduit la compétitivité de nos entreprises sur les marchés extérieurs sera augmentée d'où l'accroissement de leur carnet de commandes et de nouveaux emplois. L'augmentation de la TVA qui ne touchera en rien les produits français (le prix TTC restant strictement constant) frappera les produits importés qui contribueront eux aussi, et ce n'est que justice, à nos dépenses sociales.
- Une retraite par points généralisée sera mise en place permettant à chacun au-delà de 60 ans de prendre sa retraite quand il lui plaira pourvu que le montant de l'allocation ainsi calculé soit supérieur aux minima sociaux (fonds de solidarité vieillesse). Cette disposition permettra a contrario à ceux qui voudront travailler plus longtemps (sans limite d'âge) de voir leurs allocations retraites revalorisées par leurs contributions supplémentaires

Organisation des Territoires

- Pour lutter contre le gaspillage créé par la multiplication des niveaux de décision, une nouvelle organisation du territoire sera mise en place correspondant à trois niveaux nationaux au lieu de six : État, Régions, Cantons ou Arrondissements
- L'administration centrale et les ministères régaliens (police, défense, justice, affaires étrangères, finances) resteront à Paris
- Les Régions au nombre réduit à 7 (Nord, Est, Ouest, Ile-de-France, Centre, Sud-est, Sud-ouest) géreront l'intégralité des activités économiques et sociales (éducation, santé, économie, transports...) seules ou en coopération avec les Régions voisines.
- Les Départements seront supprimés
- Les Cantons regroupant les actuelles Communes et Intercommunalités (ou les Arrondissements dans les grandes villes) constitueront l'unité de gestion de base des nouvelles Institutions. Leurs élus désigneront en leur sein un Maire et un Conseiller régional.
- Un mandat local ne saurait être cumulé avec un mandat national ou européen. Aucun mandat ne pourra être exercé consécutivement plus de deux fois. Cette disposition fera respirer la démocratie et permettra à un plus grand nombre de citoyens de s'impliquer dans les affaires publiques, faisant de cette fonction un service et non un métier. On veillera cependant avec une attention toute particulière à ce que les serviteurs de l'État ne se transforment pas en dépouilleurs du patrimoine public ou en corrompus impunis (Faut-il rappeler Ruy Blas !)

Refonte du système de santé

- Réorganisation du maillage du territoire par la création d'une médecine moderne, alliant médecine de ville (de préférence dans des Centres de soins pluridisciplinaires) et médecine hospitalière jouant pleinement la coordination public-privé sur les mêmes critères de remboursement de la Sécurité Sociale mais avec prise en compte par celle-ci des activités de formation, du traitement des cas graves et de la recherche dévolus à certains établissements (notamment mais pas exclusivement hospitalo-universitaires)

- Ajustement des entrées en médecine par rapport aux besoins nationaux et lutte contre les problèmes de démographie médicale dans certains départements par la création de postes supplémentaires offerts aux concours assortis d'une obligation d'installation de 10 années après la fin des études dans les régions concernées
- Organisation de passerelles permettant à partir d'une profession de santé de pouvoir entamer de nouvelles études sur la base de l'expérience acquise (exemple passerelle infirmière-médecin)
- Suppression de la clientèle privée à l'Hôpital public et travail à temps plein revalorisé des Praticiens hospitaliers (actuellement dispersés entre service hospitalier, université, recherche, gestion, clientèle privée, expertises pharmacologiques, etc. !) permettant un meilleur encadrement des praticiens en formation (internes, chefs de clinique) et du personnel et une gestion plus vigilante et plus productive du service
- Développement d'une politique de prévention avec incitation des assurés sociaux à une meilleure consommation médicale par un suivi plus rigoureux des parcours de santé (création d'une véritable Carte Bancaire Santé personnalisée, pour régler toutes les dépenses maladies avec contribution personnelle en cas d'abus, arrêts maladie injustifiés, visites itératives, pathologies aggravées par certaines addictions...)

La Science au service de l'Homme

L'accident dramatique de Fukushima en 2011, 25 ans après Tchernobyl a relancé furieusement en France l'opposition des anti-nucléaires. Pour une grande partie de la population un certain unanimisme prend corps alors qu'il ne repose sur aucune réflexion scientifique sérieuse.

Au lieu de se dire qu'il fallait être vraiment débile pour construire une centrale aussi importante que Fukushima dans une région sismique, qui plus est en bordure de Pacifique comme si on découvrait tout à coup l'existence de séismes et de tsunamis, comme il avait fallu être débile pour construire en Ukraine une centrale sans enceinte de confinement qui plus est maintenue par des ouvriers qui n'étaient plus payés depuis deux mois, on préfère l'anathème et le rejet des centrales nucléaires allant même pour les Verts jusqu'au chantage alors qu'elles seront peut-être encore demain une chance pour la France.

Il ne s'agit pas ici d'un discours pro nucléaire. Des études extrêmement poussées doivent être conduites sur les centrales existantes avec démantèlement immédiat de celles qui présenteraient le moindre risque. Toute nouvelle construction ne peut être envisagée au vu de ces deux accidents historiques dans des régions présentant un risque sismique ou un risque d'inondation. Mais surtout ne stoppons pas la recherche, ni sur le projet Iter qui nous ouvrira peut-être un jour la voie inépuisable de la fusion, ni sur les petites centrales autonomes, enterrées, mobiles ou sous-marines dont les risques sécuritaires seront infiniment plus circonscrits, ni sur le traitement par transmutation des déchets radioactifs ou l'enfouissement par forages en grande profondeur.

Dans ce domaine comme dans tant d'autre la science ne dira jamais son dernier mot et personne n'a le droit d'insulter l'avenir.

Bien évidemment la poursuite d'un tel programme n'est en rien antinomique avec le développement enfin sérieux des énergies renouvelables.

Malgré certains problèmes liés à ce type d'énergie, et notamment les problèmes de stockage de l'électricité, il aurait été bien difficile de faire pire que ce qui a été fait en France jusqu'à ce jour !

Pour ne dire que quelques mots des éoliennes ou des fermes photovoltaïques on a voulu faire semblant d'en favoriser le développement ! Mais les obligations d'achat imposées à EDF à des prix tellement élevés par rapport

au nucléaire ont poussé celle-ci à freiner des quatre fers mettant en branle son puissant réseau de corpsards pour faire échouer tous les projets qui lui déplaisaient et ce d'autant plus facilement que l'intervention dans ces dossiers de développeurs privés souvent sans scrupule était difficilement justifiable (à nuisance publique intérêts privés !)

Or, un pays qui dispose de 5 500 km de côtes, de 11 000 km d'autoroutes et de 32 000 km de voies ferrées a-t-il besoin de projets privés pour implanter des éoliennes guidés par la seule loi du profit ? Sûrement pas !

L'énergie la moins chère est bien sûr celle qu'on ne dépense pas et la France peut également jouer un rôle extrêmement valorisant et créateur d'emploi dans le domaine des économies d'énergies. Il aurait été plus judicieux de favoriser pour ces travaux l'attribution de prêts bancaires plutôt que de proposer des incitations fiscales transformant (comme pour la Loi Sellier ou les investissements Outre-mer) les fournisseurs en vendeurs de produits fiscaux !

Dans d'autres domaines la Science va aussi changer notre avenir. Qu'il s'agisse de l'économie numérique, de la santé, des transports, demain ne sera plus comme hier et les métiers qu'exerceront nos enfants n'existent même pas encore aujourd'hui.

Il faut donc s'adapter à un changement qui sera de plus en plus rapide. D'où les efforts gigantesques à mettre en œuvre pour la formation, l'aide à l'innovation, la préférence donnée à la recherche, accompagnée de la reconnaissance sociale due aux chercheurs. Ne commettons pas l'erreur de croire que nos compétiteurs chinois ou indiens sont encore loin derrière nous. Ils sont déjà souvent devant !

L'assimilation ou l'intégration ?

Les blogs bruissent depuis quelques mois de mails islamophobes alors que des pratiques christianophobes et antisémites continuent de polluer, plus de deux cents ans après la Grande Révolution, le paysage médiatique français qui devrait pourtant être empreint de ces valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité qui ont bâti la société moderne.

À ces valeurs humanistes il convient d'ajouter depuis un siècle celle de laïcité témoignant de la volonté de notre peuple, plus assimilateur qu'aucun autre au cours de son histoire, de vouloir cantonner à la sphère privée la pratique d'une religion ou d'une croyance tout en exigeant de ceux qui veulent vivre sur son territoire, dans le respect de la Loi, l'intégration la plus large possible à notre mode de vie et pour tous ceux qui le désirent et s'en montre dignes l'identification pure et simple, par l'assimilation, à la Nation française et à ses idéaux.

Or, entendre parler de Français de la deuxième ou de la troisième génération c'est déjà constater la faillite de notre système d'assimilation car ne saurait être immigré au pays du « jus solis » ceux qui sont nés en France : ils sont Français à part entière ou alors s'ils renoncent à ce droit, ils sont étrangers et non immigrés !

Ne confondons pas en effet assimilation et intégration.

Ceux qui en venant légalement s'installer chez nous acceptent de se plier aux règles de fonctionnement de notre société tout en cultivant entre eux avec discrétion les particularismes vestimentaires, alimentaires, culturels ou religieux de leur pays d'origine peuvent être parfaitement intégrés à notre société.

Ils n'en sont pas pour autant Français et leurs enfants nés en France qui peuvent un jour le devenir seront inévitablement tiraillés entre le pays d'origine de leurs parents qui souvent leur sera présenté comme un pays de cocagne (alors que pour beaucoup d'immigrés du Sud c'est la misère qui les a chassés de chez eux) et le pays d'accueil où s'est construite toute leur jeune histoire et dont ils pourront, à 16 ans, choisir la nationalité ce qui devrait être considéré par eux comme un privilège et non comme un droit.

Le modèle voulu par nos Pères est au contraire celui de l'assimilation, c'est-à-dire de la fusion pure et simple de l'arrivant dans l'identité nationale, francisation du nom et du prénom (Mazarini ne s'est – il pas fait aussitôt appeler Mazarin !), pratique exclusivement réservée à la sphère privée des religions et us et coutumes différents de ceux correspondant à notre tradition séculaire judéo-chrétienne, volonté d'élever ses enfants dans l'amour du pays d'accueil et adoption avec fierté, aussi rapide que possible, de la nationalité française.

On en est loin dans nos banlieues. Il convient donc avant qu'il ne soit trop tard de redresser drastiquement la barre et de présenter clairement le modèle proposé à ceux qui veulent s'installer parmi nous.

Mise en place d'un système d'accueil pour les immigrés en situation régulière, qui bénéficient d'une promesse d'embauche réelle et sérieuse, permettant de disposer d'un logement décent, de pouvoir compléter très vite en cas de besoin l'apprentissage de notre langue, de bénéficier immédiatement de nos services sociaux, soins, éducation des enfants, d'apprendre à connaître notre histoire et notre culture, de participer à la vie associative, sportive et culturelle de leur ville, d'entamer très vite une procédure de nationalisation qui s'étalera sauf cas particuliers sur au moins 5 ans, de bénéficier pour leurs pratiques culturelles de lieux adaptés et discrets ne contrevenant pas aux habitudes actuelles de notre société

- Mise en place d'un système de contrôle aux frontières permettant sauf pour les ressortissants de l'Union Européenne un suivi efficace des durées de séjour avec mise en cause pénale de l'invitant lorsque l'invité profite de sa présence en France pour s'évanouir dans la nature.
- Un assouplissement de ces règles serait proposé à tout visiteur étranger pouvant apporter des preuves de sa capacité à subvenir à ses besoins sans avoir à faire appel à la solidarité nationale dont il n'est pas contributeur. Cet assouplissement pourrait donner lieu à la délivrance de Visas de longue durée (un an renouvelable par exemple)
- Pour les clandestins, il convient de constater que la situation actuelle est insupportable pour eux comme pour nous. Nous ne pouvons pas placer à nos frontières un policier tous les 10 mètres. La pression d'attraction du monde occidental ira croissant, il faudra donc inventer des mesures nouvelles satisfaisantes. On pourrait par exemple construire dans certains départements peu peuplés des villages d'accueil plus ouverts que nos actuels centres de détention, ex territorialisés, où, en attente de jugement (d'asile politique par exemple) et avant d'éventuelle reconduite aux frontières, les clandestins pourront bénéficier de conditions de vie conformes à la dignité humaine, même s'ils doivent y contribuer par un travail à temps partiel rémunéré en avantages en nature (On accepte bien d'acheter des produits chinois dont on sait que les ouvriers sont payés 100 € par mois. Pourquoi faudrait-il s'offusquer du fait qu'un clandestin en attente de jugement puisse par son travail s'offrir des conditions de vie plus confortables).
- On sait pertinemment que les Français trop gâtés par un système d'assistanat social particulièrement généreux refusent d'exercer certains métiers (employés de maison par exemple). Pourquoi ne permettrait-on pas à certains clandestins d'être recrutés par des agences de placement si elles trouvent des employeurs solvables ? Cela vaudra mieux qu'un travail au noir qui doit être pourchassé avec poursuite pénale sérieuse des employeurs indécents
- Mais il est impossible de conclure sans parler du codéveloppement avec les pays d'émigration. La plupart des clandestins sont chassés par la misère. C'est donc le plus souvent par le développement économique qu'on pourra réguler ces mouvements de population de plus en plus nombreux. Nous qui avons laissé délocaliser nos industries par des groupes financiers avides, serons-nous incapables fut-ce au prix d'une incitation fiscale de favoriser l'implantation d'usines dans nos pays d'émigration traditionnels (Maghreb, Sahel, Afrique noire) plutôt qu'en Chine ? On ferait d'une pierre deux coups ! Rien en particulier ne pourrait raisonnablement s'opposer à la création dans des pays amis (Maghreb notamment) de zones franches où nos usines pourraient s'implanter, plus près de nos ports, avec une main-d'œuvre francophone, et sous le même fuseau horaire !

En conclusion provisoire

Voilà quelques exemples de réformes concrètes, pédagogiques, équitables que notre peuple plus intelligent que frondeur peut aisément comprendre s'il a enfin le sentiment que ceux qui s'adressent à lui, lui parlent VRAI.

Parler vrai c'est développer une vision de la société basée sur les seules considérations de l'intérêt général.

C'est mettre en place à tous les niveaux des systèmes équitables et responsables sans entraver pour autant la liberté d'entreprendre.

C'est permettre à chacun de puiser ailleurs que dans la seule recherche avide du profit un idéal qui aide à vivre.

C'est construire ensemble une société nouvelle adaptée aux données de notre temps sans pour autant renier l'esprit de notre peuple incarné dans son histoire.

C'est comprendre que la Terre s'est rétrécie et que nous sommes désormais comptables d'un « vivre ensemble » à l'échelle planétaire ? Explosion démographique, conflits armés, intégrismes liberticides, dilapidation des ressources naturelles doivent être combattus par tous au sein de continents organisés coopérant sous l'égide de l'ONU.

Et nous, Français, une fois encore, nous pouvons contribuer à éclairer le Monde. Il faut pour cela que notre pays, au sein d'une Europe forte dont la France est l'un des deux grands piliers, soit uni, prospère et audacieux. Et cela est possible si nous le voulons vraiment.

Alors ?

- **Une France Unie ou la persistance d'une bipolarisation insurmontable ?**
- **Une France équitable ou des injustices si grandes qu'elles conduiront tôt ou tard aux émeutes ?**
- **Une France ouverte avec discernement ou totalement repliée sur elle-même ?**
- **Une France conquérante dans le domaine de la Science ou à la traîne des nouveaux dragons ?**
- **Une France généreuse ou nombriliste ?**
- **À chacun de choisir... puis d'agir !**

Entre simplisme et démagogie : Quelle place pour une avant-garde éclairée des Sages ?

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Il y a belle lurette que les « Sages » n'attendent plus grand-chose des « Politiques » trop affairés à leur réélection et aux abandons qu'elle implique pour pouvoir réformer avec intelligence et pédagogie ce monde nouveau du XXI^e siècle, accouché dystocique de la mondialisation et de l'ultra capitalisme !

Ceux qui parmi eux persistent cependant à vouloir convaincre, doivent, au sein des cercles de réflexion auxquels ils appartiennent, trouver les mots capables de tirer de sa torpeur médiatique un peuple qui ne demande qu'à bénéficier - « encore un moment, Monsieur le Bourreau », comme l'a si joliment dit la comtesse du Barry- de pain et de jeux du cirque.

La campagne électorale qui, dans les prochains mois, va tenir en haleine les « addicts » de la petite lucarne ne se fera sans doute guère l'écho de leurs voix mais depuis Guillaume d'Orange nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre...

Constatation, au passage, tirée de la **crise financière** du dernier « Lundi noir » : les « back offices » des banques ont enregistré, au cours de la seule journée du 8 août, un profit exceptionnel de 1 200 %, facilement prévisible après l'annonce de la perte, vendredi 5, par les États-Unis, du AAA de Standard & Poor's, grâce à la vente spéculative « à découvert » des actions, du pétrole et des principaux indices, conjuguée à l'achat simultané de valeurs refuges comme l'or et le Franc suisse.

Mais qui en parlera vu sous cet angle ?

Dans cette économie de casino qui manipule chaque année à travers les frontières près de 100 000 Milliards d'USD d'argent virtuel (40 fois le montant des échanges réels internationaux de biens et de services), seuls les initiés, traders de haut vol (c'est le cas de le dire !) et leurs commanditaires savent comment profiter d'une telle manne et l'entretenir. Les spectateurs même expérimentés ne possèdent pas les moyens d'accès ultrarapide (de l'ordre de la milliseconde) de ces prédateurs d'un nouveau genre ou de leurs robots de trading automatique de plus en plus perfectionnés.

Le mouvement s'auto entretient en faisant croire habilement qu'il y a péril en la demeure en mettant en avant la chute des valeurs bancaires comme si la baisse momentanée du prix d'une action témoignait d'un affaiblissement du cash flow ou des résultats de l'entreprise !

Il sera pourtant facile de constater que depuis la dernière crise de 2008, pour ne prendre qu'un exemple, celui des actions de la Société Générale qu'on nous présente au bord de la faillite, celles-ci sont encore de 30 % supérieure à leur valeur de Mars 2009 !

Il est vrai qu'entre-temps, de Mars à août 2009, elles avaient en 6 mois, plus que doublé !

Mais, bien sûr, puisque la Bourse n'est qu'un jeu à somme nulle, il faudra bien que quelqu'un paye pour

compenser la richesse indûment accumulée par les profiteurs de bulles. La cohorte des petits investisseurs, des pensionnés des fonds de retraite et des épargnants modestes, ne manquera pas de trinquer, comme l'a déjà si bien fait dire à Mazarin, Alain Rault, dans sa pièce de théâtre « Le Diable Rouge » !

À la fin, selon Von Clausewitz, n'est-ce pas toujours le plus fort qui gagne ?

À moins qu'adeptes des « Lumières » nous rêvions d'un orgueilleux retour au « despotisme éclairé » force est donc pour les démocrates de devoir, tel Sisyphe, inlassablement expliquer pour que nos réflexions puissent prospérer, même si le terrain est aride, avant qu'il ne soit trop tard.

Mais expliquer quoi ?

Tout !

La confusion est telle en effet qu'il faut rebâtir de fond en comble la société que nous léguerons à nos enfants.

Devant l'immensité de la tâche nous nous contenterons, pour commencer, de quelques exemples piochés au hasard et des réponses collectives qui seront données à vos interrogations.

Puissent ces propos liminaires susciter vos commentaires -plusieurs cerveaux ne sont-ils pas plus intelligents qu'un seul- afin qu'ensemble, nous fassions œuvre utile au service de nos frères humains, fût-ce contre leur ignorance ou leur indifférence.

J'aborderai aujourd'hui les deux premiers **thèmes d'une longue série de réflexions et de propositions** à laquelle je vous invite tous à participer, soit en proposant des sujets nouveaux, soit en « rectificatif » par vos commentaires -mais n'est-ce pas la règle imposée par le vieil acronyme alchimique VITRIOL- jusqu'à ce qu'ensemble, nous apportions notre modeste contribution à la « réinvention » de la pierre cachée d'un nouveau mode d'organisation du monde !

Croissance, PIB, Emploi, Mondialisation, Emprunts...

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Nous allons faire disparaître le chômage d'un coup de baguette magique.

En répartissant 2 800 000 chômeurs, 2 000 000 de bénéficiaires du RSA et 2 000 000 de travailleurs à temps partiel en deux équipes payées à temps complet au SMIC, l'une creusant des trous et l'autre les rebouchant.

La dépense, charges sociales comprises, sera d'environ 12 milliards d'€ par mois soit près de 150 milliards d'€ par an.

En contrepartie, on fera disparaître de nombreuses charges actuelles, Assedic, RSA (40 milliards), Financement de la formation professionnelle (24 milliards), déficit de la sécurité sociale (20 milliards), subventions à l'emploi d'un nombre incroyable d'organismes...

En intégrant le salaire et les charges sociales des salariés à temps partiel qu'on ne paiera pas deux fois (24 milliards) et l'excédent de TVA perçu par l'État du fait d'un accroissement du pouvoir d'achat de ces catégories défavorisées (22 milliards), on s'aperçoit qu'on ne sera pas loin du compte.

Il manquera tout au plus 20 milliards soit 1 mois et demi de financement à demander aux riches par un effort fiscal raisonnable!

Bien entendu on pourra toujours essayer de faire mieux :

Soit en généralisant l'assistanat social en payant définitivement tous les « parias » au SMIC à ne rien faire (On te paie pour que tu te taises!)

Soit en les occupant à des tâches plus utiles à la société (Travaux d'Intérêt Général, dans le domaine de l'éducation, du social, de la sécurité, de l'environnement...), véritable renaissance des « Ateliers Généraux ».

Cette proposition idyllique ne résout évidemment pas le problème.

En effet le coût de l'assistanat social depuis 30 ans est curieusement égal au montant total de la dette publique contractée pendant la même période. On peut donc dire que cet assistanat social a été entièrement financé par l'emprunt.

Par ailleurs, la croissance ne fait qu'enrichir en apparence l'État lorsqu'elle découle de dépenses autres que l'investissement productif, financées par l'emprunt et ainsi, l'accroissement du PIB lié à des dépenses inutiles ou somptuaires ne fait que nous leurrer!

En réalité depuis 20 ans on a lâché progressivement la bride à un capitalisme sauvage qui mettant à profit la globalisation de la planète, a durablement détruit nos économies.

Pourquoi, se disent les tenants de cette mondialisation, acheter à des salariés occidentaux relativement bien payés, respectant les normes sociales, fiscales et environnementales que leurs Parlements leur imposent, alors qu'on peut acheter cent fois moins cher à des esclaves de l'Asie du Sud-est dont les Maîtres n'hésitent pas à faire travailler des enfants, des prisonniers, des vieillards dans une concurrence faussée, avec la complicité de gouvernements occidentaux aveugles manipulés par nos lobbies, qui, aux vertus supposées de la mondialisation, n'osent opposer la moindre barrière douanière ?

Pourquoi s'embêter avec la désindustrialisation des pays développés dont nous ne subissons pas personnellement les conséquences puisque les consommateurs-chômeurs ne peuvent plus guère acheter autre chose que ces produits bon marché que nous leur fournissons sans contraintes avec d'excellentes marges et puisque leurs gouvernements-mêmes se nourrissent de la déflation importée que nous leur procurons, remède partiel à leurs incuries de gestion ?

En fait l'impasse dans laquelle nous nous sommes laissés enfermer n'a que deux sorties possibles :

- Soit l'autarcie
- Soit l'assistance sociale durable pour les « laissés-pour-compte » des pays développés

Choisir l'autarcie c'est se couper du monde. Cela ne peut s'envisager qu'au sein de continents organisés disposant sur leur sol de ressources matérielles et humaines suffisamment diversifiées pour pouvoir ne dépendre de personne ou presque.

Cette hypothèse serait effectivement envisageable pour ce cap du continent asiatique qu'est l'Europe surtout si on y inclut la Russie. Mais attention, tels des papillons, les vagues d'immigrés seront durablement attirées par les lumières de la ville et cela nous conduira à des politiques de plus en plus répressives, génératrices de violences extrêmes.

L'autre terme de l'alternative consiste à considérer que pour longtemps encore les pays développés, où résident les consommateurs, trouveront meilleur compte à utiliser comme « usine du monde » aujourd'hui l'Asie du Sud-est et demain d'autres pays émergents (Inde, Brésil, Afrique) en y transférant massivement leurs industries quitte à acheter la paix sociale dans nos Nations de plus en plus désindustrialisées, ne vivant plus que de services, par le maintien et même la généralisation au plus grand nombre, de cet assistantat social qui, nous l'avons vu, plombe nos déficits.

La première solution est possible tout en maintenant avec le reste du monde un courant d'échange significatif à condition qu'il soit soumis à une stricte règle de réciprocité exigeant l'équilibre constant de nos balances commerciales (Je ne t'achète que si tu m'achètes pour des montants analogues et au-delà je t'impose des droits de douane exorbitants). Pour l'Europe elle exigerait une gouvernance économique commune, ou mieux fédérale, que nos peuples inconscients de l'urgence semblent malheureusement incapables d'accepter.

La seconde crée un monde à deux vitesses, ceux qui ont la chance de travailler (hautes technologies, services à la personne, enseignement, santé...) et ceux qui devront se contenter de survivre en regardant les autres s'épuiser à la tâche, la plupart d'entre eux devant tendre leur sébile, car la généralisation des TIG (Travaux d'Intérêt Général) finirait par entraîner une concurrence faussée avec l'économie marchande.

Mais si l'on veut s'exonérer de ces déficits insensés qui détruisent nos finances publiques alors, plutôt qu'à l'emprunt, c'est à l'impôt payé par ceux qui ont le privilège de travailler ou de posséder qu'il faut demander « d'acheter la paix sociale » sans laquelle la révolte des gueux se transformerait un jour ou

L'autre en jacquerie des temps modernes (les « indignés » n'en sont-ils pas déjà un signe avant-coureur ?).

Attention enfin à ne pas croire trop naïvement que c'est par l'innovation et la recherche seules qu'on pourra échapper à ce dilemme. Certes nos vieux pays ont accumulé au cours des siècles une expérience difficilement remplaçable mais, à toute vitesse, les pays émergents nous rattrapent qui forment chaque année des cohortes d'ingénieurs, de médecins, de savants tout aussi compétents que les nôtres.

L'équilibre sera atteint le jour (sans doute encore lointain) où les exigences salariales des pays émergents rattraperont les nôtres poussant alors les tenants de l'économie de marché à réindustrialiser le vieux monde... (Faire et défaire c'est toujours travailler !)

Comme vous le constatez, nous serons confrontés à des choix difficiles. La prochaine campagne pour les élections présidentielles va sans doute nous donner à entendre beaucoup de bêtises (Y-a-qu'à, Faut qu'on !).

À nous en citoyens éclairés de forger rapidement des propositions. Voici quelques pistes qui transcendent les barrières partisans :

Marche en avant vers une gouvernance européenne au moins avec ceux des pays de la zone Euro qui ont pris conscience de la situation dramatique qui se profile (autour du couple franco-allemand si possible)

Mise en place d'urgence d'une TVA sociale ne faisant plus peser sur le coût du seul travail des charges indues qui appliquées à la consommation rendraient nos productions un peu plus compétitives

Examen au pas de charge d'une réforme fiscale trop longtemps différée qui taxerait de manière équivalente les revenus du capital et du travail, appliquant à l'impôt en fonction des facultés de chacun, la progressivité fondatrice de nos principes républicains

Réveil et implication de notre jeunesse pour qu'avec l'indispensable investissement intellectuel qui s'impose, la reconnaissance de l'effort de formation de tous, étudiants ou apprentis, soit matérialisée par un salaire de « jeune en formation » fiscalisable donnant à chacun l'espoir d'une intégration équitable et rapide dans la société civile

Redonner à l'Éducation un rôle de tout premier plan, revalorisant le statut mais aussi l'engagement des enseignants et la coopération intergénérationnelle, formant nos jeunes aux métiers dont la Nation a besoin, développant la recherche fondamentale et les échanges université-industrie

Retour aux valeurs sociétales collectives, rappelant à chacun ses droits et ses devoirs, sans lesquelles aucun groupe humain ne peut durablement survivre, lutte contre l'exclusion sociale, les incivilités, l'inégalité des chances, l'intégrisme sous toutes ses formes, promotion de la politique familiale, rétablissement d'un service national civil creusé d'une coopération inter-jeunes au service de la Nation,

Mise en place d'un revenu national minimum généralisé pour les exclus du travail ou les personnes en fin de droits en cas de chômage, accordé, sur la base du SMIC horaire, en échange d'une contribution à des tâches d'intérêt général, à tous les ressortissants français et aux immigrés en situation régulière

Rétablissement de l'esprit d'entreprise dans notre industrie et nos services grâce à une relance véritable de la participation et de l'association capital-travail stimulant les zèles et, par le partage, sauvegardant le plus possible l'emploi

Favoriser une réelle intégration des populations étrangères en règle avec nos lois ainsi que des Français récents par un apprentissage amélioré de la langue, une instruction civique, une formation efficace, une protection contre la délinquance, une politique du logement adaptée, une participation à la vie associative et citoyenne

Redéployer notre aménagement du territoire en donnant une véritable chance à la régionalisation transférant au plus près des intéressés la gestion des affaires qui les concernent, réduisant drastiquement les circuits de décision encore trop redondants, revoyant le statut des élus pour aérer la démocratie par l'interdiction du cumul des mandats et luttant impitoyablement et définitivement contre la corruption des décideurs publics (corrompus et corrupteurs)

Militer au niveau international pour une plus grande coopération entre les peuples, une mise en place progressive sous l'égide de l'ONU d'une véritable gouvernance mondiale incluant un droit d'ingérence humanitaire et une lutte commune contre les trafics, les guerres, les atteintes aux droits de l'homme, favorisant l'indépendance alimentaire au détriment des cultures d'exportation, mettant gratuitement à la disposition des plus démunis les médicaments indispensables, encourageant l'éducation et le développement d'une économie locale

La dette publique : un mal nécessaire ?

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Nous savons tous qu'en France la dette publique est passée de 90 milliards d'Euros en 1981 à près de 1 700 milliards aujourd'hui.

Nous n'ignorons pas que le Budget se garde bien de comptabiliser les engagements hors bilan au premier rang desquels figurent les retraites non financées des fonctionnaires estimées selon le rapport Pébereau entre 790 et 1 000 milliards d'Euros supplémentaires, ou le « trou » de la Sécurité sociale !

Le déficit budgétaire annuel se creuse d'année en année, depuis 1974, atteignant aujourd'hui plus de 90 milliards d'Euros, l'impôt sur le revenu ne couvre même plus le service de la dette, c'est-à-dire le paiement des seuls intérêts qui soit dit en passant, représente pour de nombreux pays (les États africains en savent quelque chose) par le biais d'emprunts itératifs, une spoliation usuraire.

Bref, la France s'appauvrit alors que le nombre réel de chômeurs dépasse les 4 millions et que les critères de Maastricht nous obligent à des contorsions insoutenables que nous ne pouvons plus régler, monnaie unique oblige, par une anesthésiante inflation !

Je ne vous abreuverai pas de chiffres que vous pouvez facilement retrouver sur Internet pour en revenir à des hypothèses simples passées au rasoir d'Ockham.

Qui paie ses dettes s'enrichit dit le vieil adage ! C'est sans doute moins vrai pour les États que pour les particuliers mais nous avons déjà connu au cours de l'histoire des périodes de fort endettement, ne serait-ce qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale où la dette exprimée en pourcentage du PIB de l'époque dépassait les 240 %, un peu moins tout de même que celle de la Grèce aujourd'hui (290 %) !

La première dette que l'on n'aura pas à rembourser n'est-elle pas celle correspondant aux dépenses inutiles qu'on aura su éviter ? La chasse au Gaspi devrait donc être la préoccupation majeure de gouvernements incorruptibles s'ils pouvaient exister.

Il est au contraire des dettes bénéfiques, celles qui, faites pour générer des profits pendant de longues années, relèvent de l'investissement productif : qu'il s'agisse aussi bien d'investissements humains, la formation de nos enfants, la santé de nos concitoyens ; de travaux structurants amortissables sur plusieurs générations, nos routes, nos logements, notre production énergétique ; ou enfin d'investissements conjoncturels permettant de restructurer nos industries ou nos services, de créer des emplois durables ou de protéger notre environnement.

Chacun sait au fond de lui-même que s'il avait à gérer l'État en bon père de famille il s'affranchirait de cette masse de dépenses inutiles qui du haut en bas de l'échelle plombe nos finances publiques.

Quelques exemples :

Le **coût de l'assistanat social** sous toutes ses formes dépasse aujourd'hui en France le coût salarial qui serait donné sur la base du SMIC à tous les bénéficiaires de l'Etat-Providence. Un comble !

Bien sûr il n'est nullement question de renoncer aux bienfaits d'une politique familiale ambitieuse, d'une éducation renouée, rempart s'il en est contre la délinquance, ou du soin à apporter aux personnes âgées ou dépendantes mais l'objectif, plus que de venir au secours des statistiques, en en escomptant un profit électoral, par le versement intempestif de minima sociaux, véritable tonneau des Danaïdes, doit être d'affecter aux politiques publiques, au plus près des citoyens, des moyens budgétaires suffisants favorisant l'intégration, l'égalité des chances, la lutte contre l'exclusion sociale et l'offre d'un réel travail apportant, comme le disaient autrefois Wallon et Capitant, « avec le pain quotidien, la dignité quotidienne ». Assez de ces innombrables fraudes à l'aide sociale sous toutes leurs formes qui entretiennent les oisifs, découragent les travailleurs, et nourrissent des cohortes de bénéficiaires indus.

Oui à une aide généreuse -aide-toi le ciel t'aidera- à tous ceux qui veulent réagir, s'investir, dans le respect de la Loi, dans ce cercle vertueux, formation, emploi, citoyenneté qui les réinsère dans la société.

La **chasse au gascpi dans la fonction publique** est un autre exemple d'une politique volontariste anti-déficit. Il n'est nullement question de réduire là où les besoins s'en font sentir le nombre d'enseignants, de policiers ou d'infirmières. Souvent au contraire il faudra sérieusement l'augmenter. Mais dans la chaîne hiérarchique du « mammoth », comme disait Allègre, il y a tant d'économies à faire :

- Qu'il s'agisse des exécutifs des administrations où des 3 niveaux décisionnels d'autrefois État, Département, Commune on est passé à 6 Europe, État, Région, Département, Intercommunalité, Commune multipliant à chaque étape, locaux, véhicules de fonction, personnel administratif, sans jamais « dégraisser » les administrations centrales des personnels devenus excédentaires
- Qu'il s'agisse de l'Éducation Nationale où le nombre des administratifs égale celui des Professeurs et Maîtres
- Qu'il s'agisse de la Sécurité Sociale ayant plus d'employés, malgré la généralisation de l'informatique, qu'il n'y a de Médecins installés...

Même le principe, peu respecté, du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ne devrait-il pas être revu en engagement budgétaire plutôt qu'en nombre, un fonctionnaire du cadre A coûtant beaucoup plus cher qu'un agent de grade inférieur (sans même parler, allusion à une actualité récente plutôt comique de Professeur - Ancien Ministre n'effectuant plus ses heures de service mais passant chaque mois à la caisse).

La boulimie budgétaire des collectivités locales au cours de ces 20 dernières années s'est traduite par une multiplication des dépenses par 3,5 alors que dans le même temps le PIB ne progressait que de 2.6 et les prix de 1.7. La faute, certes, à la décentralisation mais aussi à une politique électoraliste irresponsable favorisant l'embauche pour s'attacher les familles, au pays des 36 000 communes dont 25 000 de moins de 500 habitants. Pas question bien sûr de revoir tout cela (En Allemagne la taille moyenne d'une commune est de 17 000 habitants) ce ne serait politiquement correct, ni à droite, ni à gauche ! Tant pis si les impôts locaux s'envolent et les emprunts avec.

On pourrait multiplier les exemples.

Il est donc grand temps de revoir notre modèle de croissance, de lutter contre les excès prévisibles de l'ultra capitalisme, de ne pas abandonner entre les mains avides, manipulatrices et insatiables des puissances d'argent, le destin du monde, de conserver notre indépendance financière en maîtrisant notre endettement au sein d'une Europe solidaire qui devra enfin naître si elle ne veut pas mourir !

L'Euro pour sortir de la crise

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

2 novembre 2011

Nous avons paradoxalement, au moment où certains parlent avec légèreté de sortir de l'Euro, la possibilité exceptionnelle de trouver dans la monnaie unique un merveilleux remède à la crise financière que nous traversons, si les gouvernements et les peuples européens veulent enfin sortir de leur mortelle torpeur.

Il est, certes, évident qu'on n'aurait jamais dû passer à la monnaie unique en maintenant l'individualisme cacophonique d'un pseudo-gouvernement de l'Europe mais je reviendrai ultérieurement sur ce premier point.

À l'heure des continents organisés, l'Europe, première puissance économique du monde avec un PIB à elle seule presque égal avec ceux des USA et de la Chine réunis, ne peut pas continuer à demeurer un « nain politique » avec pour gouvernement une Commission non élue et un Parlement représentant des peuples aussi dénués de pouvoirs.

Oui le fédéralisme européen s'impose, qui peut respecter les traditions nationales en appliquant scrupuleusement le principe de subsidiarité (ne traitons au plan européen que ce qui le mérite et laissons à chaque État le soin d'appliquer à sa manière les directives qui peuvent être adaptées sans risques aux particularismes nationaux ou même régionaux).

Si l'erreur a été commise d'élargir à 27 avant d'avoir suffisamment approfondi, persévérer dans l'erreur serait une fois de plus diabolique et il est temps, il est grand temps que les nations européennes décident enfin si elles vont oui ou non entrer dans la zone Euro, si elles vont oui ou non entrer dans l'espace de Schengen, si elles vont oui ou non entrer dans une Europe fédérale.

Souhaitons bon vent hors de notre Communauté, tout en nouant avec eux des relations de coopération comme nous le faisons avec d'autres pays du monde, à ceux qui, servant d'autres Maîtres, refuseraient d'adhérer à ces principes (Messieurs les Anglais tirez (vous) les premiers) !

Avant d'explicitier cette démarche faisons un peu de politique fiction même si les définitions qui vont suivre doivent être développées dans des articles ultérieurs.

Supposons que les gouvernements allemands et français prennent l'initiative, devant la gravité de la crise de proposer à nos partenaires de l'Union une modification des règles dans le sens du fédéralisme.

Nous pourrions enfin donner naissance aux « États-Unis d'Europe » harmonisant selon un calendrier réaliste outre la monnaie, l'Euro, les politiques fiscales, sociales et économiques des pays fédérés et mettant en place une politique étrangère et une politique de défense commune renégociant ses alliances sur une absolue parité avec ses alliés nord-américains.

Le gouvernement de l'Europe serait assuré par un Chef de Gouvernement élu par le Parlement européen au scrutin uninominal à deux tours siégeant en Congrès réunissant les deux Chambres qui seraient constituées.

La Chambre des Députés, représentant les groupes politiques européens serait élue au suffrage universel direct par scrutin de liste, chaque liste comportant un nombre de membres répartis entre les différents pays de l'Union au prorata de leurs populations.

Le Sénat serait élu par les Parlements nationaux. Il serait composé d'un nombre de membres répartis selon l'importance économique des pays membres (population, poids économique, poids financier, puissance militaire).

Le Chef de Gouvernement remplacerait la Commission et serait chargé de conduire la politique des États fédérés sous contrôle des deux Chambres.

La représentation internationale de l'Union serait assurée par un Chef d'État élu par ses pairs au sein d'une Cour européenne constituée de l'ensemble des Chefs d'État des pays membres.

Nous serions ainsi devant une structure de gouvernement fédéral qui mettrait progressivement en place ses moyens d'action et de contrôle sous le regard et l'autorité des peuples.

Pour en venir tout de suite à la crise financière, l'Union pourrait racheter immédiatement la totalité des dettes des pays membres et substituer à ces créances, après négociation avec les émetteurs (certaines étant devenues douteuses), des Euros Bonds garantis par l'Union à travers la Banque Centrale Européenne qui sera placée sous la double autorité du Gouvernement européen et du Congrès. La BCE doit en effet accompagner la politique économique du Gouvernement tout en n'étant pas directement liée à la vie politique de celui-ci. Les décisions importantes, émission d'Euros Bonds, dévaluation compétitive ou autres devraient être prises avec l'assentiment du Congrès, plus haute autorité politique représentative des peuples.

Première décision ; en finir avec la dictature du dollar et du yuan. Les Européens ont servilement accepté que leur monnaie ne soit pas prise à l'égal du dollar comme monnaie de paiement international du pétrole. Ils ont durablement accepté la sous-évaluation du dollar et de la monnaie chinoise. Demain, si rien n'est fait, ils accepteront les dictats des pays émergents !

Ça suffit ! Unis, nous serons encore et pour longtemps la première puissance économique mondiale. Ne cherchons pas à donner des leçons aux autres mais réclamons notre dû !

En ramenant les parités Euro - Dollar - Yuan à un niveau acceptable, nous restituerons immédiatement à nos dettes, presque exclusivement libellées en Euros, un poids infiniment plus supportable.

Rappelons que l'Euro avait au départ été émis presque à parité avec le dollar (1,16). Il est même descendu à 0,80 cents en l'an 2000 pour remonter aujourd'hui à 1,42 !

De même le dollar vaut actuellement 6,47 Yuan alors qu'il n'en valait que 1,53 en 1981 !

À nous de (ne pas) rire (jaune) !

On parle de nos problèmes financiers alors qu'on a laissé sans réagir la Chine qui nous étouffe provoquer volontairement une dévaluation compétitive de sa monnaie d'une ampleur incommensurable (- 422 % contre le dollar en 30 ans, -516 % contre l'€ le temps de déstabiliser mortellement notre industrie, déstabilisation que nous avons béatement supportée avec la complicité de politiciens irresponsables !)

Si demain l'Euro était ramené à parité avec le dollar et si États-Unis et Europe conjointement obligeaient la Chine à une réévaluation plus réaliste de sa monnaie (1 dollar ou 1 € contre 3 à 4 Yuans au maximum) le paysage économique mondial serait brutalement changé.

Quelques conséquences :

Face à une dette publique mondiale qui dépassera, en 2012, 45 000 milliards de dollars, la dette européenne qui avoisinera les 10 000 milliards de dollars pour 500 millions d'habitants comparée à la dette américaine qui atteint déjà 15 000 milliards de dollars pour 300 millions d'habitants ne nous placera pas devant une situation aussi catastrophique qu'on veut bien le dire.

Or si on retrouvait une parité entre l'Euro et le dollar, cette dette, libellée principalement en Euros fondrait d'un coup de 40 %. Les émetteurs européens qui ont prêté en Euros seraient remboursés en Euros à la juste parité qu'il n'aurait jamais dû perdre et les émetteurs non-résidents qui représentent les 2/3 de nos créanciers ne pourraient plus, comme ils l'ont fait jusque-là avec la complicité passive de la BCE, se « gaver » des remboursements si longtemps payés avec une monnaie trop forte.

Imaginons pour préciser les idées une banque américaine qui aurait prêté à la France par exemple 10 milliards d'€ en l'an 2000 pour 10 ans au taux de 5 %. Elle aurait pour cela déboursé au départ 8,2 milliards de dollars et aurait perçu au cours des 10 ans un remboursement total de 13 milliards d'€ ce qui au cours du jour (et c'est loin d'être le meilleur) représenterait 18,5 milliards de dollars soit un taux réel de 18 %.

Ne peut-on pas parler d'usure !

Deuxième conséquence. Le retour à la parité euro - dollar donnerait un véritable coup de fouet à nos exportations.

Le Commerce extérieur de la France par exemple est chroniquement déficitaire (400 milliards d'€ d'exportation pour 450 milliards d'€ d'importations avec une répartition 60-40 entre la zone Euro et le reste du monde)

Pour les 60 % intérieurs à la zone euro il n'y aurait guère de changement mais pour les 40 % extérieurs, certes la dévaluation compétitive augmenterait le coût de nos importations pétrolières (environ 20 milliards d'€ pour la France) mais cette surcharge serait très largement compensée par l'accroissement de nos exportations (au moins 160 milliards d'€ pour la France) !

Ne laissons plus comme nous l'avons fait depuis des années, Américains, Chinois et Japonais se tailler une part IMMÉRITÉE de notre consommation intérieure, uniquement en raison de la faiblesse diaboliquement voulue de leurs monnaies.

Troisième conséquence. L'augmentation de nos exportations, associée à une vigoureuse réindustrialisation d'une Europe qui exigerait de ses partenaires un rééquilibrage des échanges commerciaux, au besoin en rétablissant par des droits de douane une compétitivité fiscale, sociale et environnementale équitable avec les pays qui ne respectent pas actuellement les règles de l'OMC, entraînerait un retour à l'emploi de populations immenses qui aujourd'hui par l'assistanat social généralisé défont nos économies.

L'Europe ne cherche pas à vivre en autarcie mais elle n'acceptera plus des échanges déséquilibrés, des transferts de technologies prématurés, des compétitions impossibles (avec des enfants, des prisonniers,

ou ces esclaves modernes que les pays du Sud-est asiatique nous opposent) des contraintes environnementales unilatérales et des monnaies qui trichent...

Si nous le voulons nous pouvons connaître une nouvelle période de développement plus équilibrée, plus solidaire, plus innovante, plus respectueuse de la planète, utilisant nos immenses ressources intellectuelles, culturelles, industrielles, agricoles pour un mieux-être de nos populations sans oublier pour autant nos devoirs envers les peuples émergents au sein d'une réorganisation du monde en blocs humainement gérables, qui, tous, doivent trouver leur propre équilibre, continents organisés unis sous l'égide de l'ONU.

C'est dans un tel cadre que les « États-Unis d'Europe », riches d'une si longue histoire peuvent jouer un rôle éminent si les actuels gouvernants veulent enfin comprendre que l'Union fait la force !

Une TVA sociale est-elle envisageable ?

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

On se souvient de la manière bien peu convaincante dont le projet fut présenté il y a deux ans par Jean-Louis Borloo, vite « retouqué » au cours d'un débat télévisé par Laurent Fabius.

Et pourtant à l'ère de la mondialisation, jugée inévitable par la plupart des Politiques de tous bords, elle représente un remède efficace, bien que partiel, à une partie de nos problèmes.

L'exportation des biens et des services est directement corrélée, sur le marché international, à la qualité et à la compétitivité de nos produits.

Pour ce qui concerne la qualité et les innovations technologiques, nous y reviendrons lorsque nous aborderons les problèmes liés à l'éducation et à la recherche.

Pour ce qui est, en revanche, du coût du travail, il faut bien concevoir que, par facilité et sous la pression des lobbies, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, ont maintenu inchangée, l'assise, injustifiée et stupide, sur le seul travail de certaines de nos prestations sociales.

Si les cotisations obligatoires, salariales et patronales, doivent, en effet, abonder, presque exclusivement, les fonds de retraite, l'assurance chômage et les accidents du travail, il n'y a strictement aucune raison qu'elles financent les acquis sociaux liés à la solidarité nationale, au premier rang desquels figurent les allocations familiales et l'assurance maladie. Ces derniers devraient en toute logique, relever essentiellement de l'impôt, qu'il soit direct, sur les revenus et le patrimoine ou indirect sur la consommation.

Pour ne reprendre que ce dernier point, si, par exemple, on fait supporter à la TVA le transfert de charge ainsi rénové, il convient de noter que le prix TTC d'un produit ou d'un service, ne pourra en aucun cas varier puisqu'il restera la somme du coût HT qui aura diminué et de la TVA qui aura augmenté du montant exact de cette diminution !

Un contrôle vigilant permettra de s'assurer que les employeurs ne profiteront pas de cette mesure pour améliorer indûment leurs marges.

Donc rien de changé pour le consommateur mais une bonification immédiate pour les entreprises qui devant un coût du travail nettement diminué exporteront plus facilement (sans même parler de la diminution de leurs achats puisqu'elles récupèrent la TVA) et en revanche une moins bonne pénétration des produits importés qui subissant cette TVA majorée participeront aussi -c'est bien la moindre des choses- à notre solidarité sociale.

Une conséquence heureuse supplémentaire viendra du fait que nos carnets de commande explosant grâce à la croissance corrélative de nos exportations, de nouveaux « vrais » emplois seront rapidement créés, augmentant le nombre de contributeurs sociaux et diminuant le nombre d'assistés.

Où serait donc le revers de la médaille et quelles solutions y apporter ?

Tout d'abord nous ne sommes pas seuls. Une modification vertueuse de nos règles de répartition ayant des répercussions sur nos partenaires commerciaux étrangers suscitera des réactions hostiles.

À nos alliés européens nous expliquerons que nous devons à grands pas converger vers l'égalité fiscale au sein d'une Union renforcée !

Aux importateurs asiatiques, nous rappellerons, surtout si l'Europe nous emboîte le pas :

- que nos échanges doivent être financièrement équilibrés, ce qui est très loin d'être le cas,
- que nous ne pouvons accepter que, depuis 1995, notre balance des paiements, avec la Chine, se dégrade inéluctablement d'année en année,
- que sans règles commerciales équitables, fiscales, sociales, environnementales, nous serons dans l'obligation de lutter par des droits de douane, contre une politique insouciante qui a trop duré et qui a entraîné une tragique désindustrialisation de notre pays.

Enfin et ceci est capital pour faire accepter cette réforme : Aux consommateurs qui se plaindraient d'un renchérissement brutal de certains articles, importés notamment du Sud-est asiatique, nous ne nous contenterons pas de leur suggérer d'acheter français, ce qui en ces temps de désindustrialisation est souvent impossible ; nous pourrions par exemple proposer qu'une prime de TVA soit versée aux foyers dont les revenus sont inférieurs à deux fois le SMIC correspondant au surcoût de TVA payé par ces ménages sur la partie statistiquement importée de produits étrangers, selon les chiffres de l'INSEE ou qu'une partie des cotisations sociales salariales résiduelles soient diminuées d'autant chez les bas salaires. Ainsi notre coût salarial, enfin débarrassé d'une fraction de ces prélèvements obligatoires exorbitants dont nous sommes devenus les champions, permettra à notre industrie d'améliorer sa compétitivité, aux exportations d'augmenter, aux importations de diminuer, donc à l'industrialisation de la France de redémarrer avec à la clé de nouveaux emplois, sans que les consommateurs et notamment les consommateurs modestes n'en subissent le moindre préjudice.

Une partie du surcroît de taxes ainsi récolté pourra éventuellement être reversée sous contrôle strict d'utilisation, à certains pays producteurs gênés par la manœuvre dans le cadre de notre politique d'aide au développement destinée à lutter contre l'immigration clandestine.

Quant à ceux qui depuis des lustres importent des produits asiatiques, souvent peu durables, et parfois même des contrefaçons, fabriqués par ces esclaves des temps modernes que sont devenus, entre autres, les Chinois, eh bien, ils se « réorienteront »...

Une solution pour soulager efficacement les pays endettés ?

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

La Fontaine nous ayant rappelé, après Esope, que « La cigale ayant dansé tout l'été... », nous ne sommes guère surpris d'apprendre que la Grèce comme le fit notamment l'Argentine au début des années 2000 ne pourra vraisemblablement pas rembourser sa dette publique !

Or, la souveraineté d'une Nation, même si celle-ci, de Philippe IV le Bel aux Emprunts russes, peut parfois être restaurée en détroussant ses créanciers, ne peut en principe s'exercer que dans le respect de ses engagements internationaux.

Dans les pays défailants, les pauvres souffriront, certes, davantage que les riches (ne plaignons pas trop les armateurs grecs) mais n'oublions pas que le couperet des agences de notation, ne fait que constater la triste perte de crédit de ceux (Tous coupables !) qui n'ont pas voulu s'assagir à temps.

Une idée utopique qui pourrait servir d'ultime recours ?

Si la propriété d'un territoire national, quel qu'il soit, y compris son espace aérien et ses eaux territoriales, ne peut guère être contestée, les 2/3 de la planète n'appartiennent à personne et, de ce fait, doivent pouvoir être considérés comme la propriété collective de toute l'humanité.

Chaque Nation, sous l'égide de l'ONU, en fonction de sa superficie, de sa population et de son état de développement pourrait donc en revendiquer une juste part.

Or cet espace aérien et maritime en déshérence est, à côté de ses réserves halieutiques traditionnelles, non seulement riche de ressources naturelles nouvelles dont l'exploitation possible n'en est qu'aux premiers balbutiements (nodules polymétalliques par exemple) ou de ressources énergétiques propres (éolienne, hydrolienne ou photovoltaïque) bientôt exploitables sans nuire gravement à l'environnement mais c'est aussi un lieu de passage (transport aérien, transport maritime, télécommunications) qui à l'instar des installations portuaires, aéroportuaires et autoroutières de tous les Pays pourrait, au profit de l'humanité toute entière prélever lors de sa traversée un péage frappant aussi bien les transports de marchandises ou de personnes que les transferts d'informations numériques (y compris les transactions financières que l'on n'ose pas taxer de peur de voir s'expatrier les places boursières vers des cieux plus cléments).

Il y aurait donc là un champ immense de prélèvements financiers qui pourraient abonder plus que largement toutes les dettes de la planète laissant à chacun un solde positif (à utiliser avec parcimonie) d'autant plus grand que l'on aura moins fauté (tant mieux pour les Pays vertueux).

La dette publique mondiale est aujourd'hui d'environ 40 000 milliards de dollars (attention, elle augmente de 300 000 dollars par seconde !!!).

Son apurement total sur 20 ans coûterait pour l'ensemble de la planète un peu moins de 1 dollar par jour et par terrien (soit compte tenu d'une population mondiale qui évoluera entre 6 et 10 milliards d'habitants au cours des 20 prochaines années, soit environ 8 milliards de dollars par jour ou 2 800 milliards par an).

Qui taxer ?

- Les consommateurs de poissons
- Les passagers aériens ou maritimes
- Les transports internationaux
- Les exploitants de ressources maritimes nouvelles
- Les exploitants de ressources énergétiques océaniques nouvelles
- Les utilisateurs de télécommunications internationales
- Les traders et spéculateurs du monde entier
- Les Internautes et les médias internationaux
- Les marines militaires en mouvement...
- Et tous ceux qui d'une manière ou d'une autre traversent aujourd'hui sans péage... le territoire de l'Humanité.

Est-ce supportable ?

1 dollar par humain et par jour ne veut évidemment rien dire. Pour près de 4 terriens sur 6 la dépense serait insupportable. Mais ceux-là n'utilisent guère les « autoroutes » de la planète.

Pour les autres, n'oublions pas que, dans les pays développés, ils paient déjà par leurs impôts une bonne part de leurs dettes, sans cesse renouvelée, car les gouvernants par leur laxisme se contentent souvent de ne régler que les intérêts, réempruntant lorsqu'il faut rembourser le capital !

Il convient donc de taxer ceux qui ont les moyens de payer et qui utilisent les espaces internationaux.

Sur les 95 000 milliards de dollars annuels de transactions financières électroniques qui circulent par câbles et satellites entre les Bourses de toute la planète, une taxe de 1 % contribuerait déjà à l'apurement pour près de 1 000 milliards soit 1/3 de l'objectif à atteindre.

Avec une moyenne de 7 milliards de passagers aériens par an au cours des 20 prochaines années, de 25 000 milliards de tonnes-km de marchandises échangées au travers des océans, d'1 milliard et demi d'Internautes, 10 dollars par an et par personne (abonnés, passagers) et 1 seul cent par tonne-km parcouru abonderaient pour 350 milliards de plus.

Les pêcheurs et aquaculteurs avec près de 150 millions de tonnes de poissons et mollusques prélevés par an, apporteraient à travers une taxe à la consommation leur juste contribution ce qui limiterait par ailleurs l'épuisement des réserves halieutiques.

L'activité de télécommunications câblières et satellitaires augmentant régulièrement de façon exponentielle, le moindre péage, même symbolique, produirait des revenus insensés.

Que dire des oléoducs, gazoducs ou câbles électriques traversant les mers, des ressources futures d'exploitation des océans, de l'énergie inépuisable encore indomptée que transportent les marées, de la surface immense offerte aux futurs capteurs photovoltaïques souples ?

De quoi en taxant légèrement les innombrables utilisateurs de l'espace humanitaire non seulement payer toutes les dettes de la planète mais régler une fois pour toute par ce péage les questions de santé, d'hygiène, d'éducation, de logement que les nantis dans leur égoïsme naturel refusent de payer par l'aide au développement.

Utopie direz-vous et vous aurez raison !

Mais rien de durable ne peut être établi qui ne repose sur des bases logiques.

Accorder à chaque pays la quote-part de la richesse planétaire à laquelle il peut prétendre, faire payer aux usagers, aux consommateurs, aux spéculateurs, aux pollueurs un droit de péage aussi raisonnable qu'indéfiniment renouvelé, donner aux émetteurs de crédits sous contrôle de l'ONU des garanties sérieuses tout en contrôlant leurs profits, faire percevoir par le FMI les droits relatifs aux concessions d'exploration et d'exploitation des ressources maritimes nouvelles, tout cela a du sens et peut être mis en œuvre si les gouvernements du monde veulent enfin partager équitablement ce bien commun qu'est notre planète.

Alors peut-être commencera une nouvelle ère plus vertueuse où l'on comprendra qu'il ne suffit pas de consommer, de « booster » artificiellement la croissance mais qu'on pourra aussi améliorer le sort des terriens en arrêtant de gaspiller tous azimuts, en investissant dans l'humain et non dans l'armement, en nous comportant enfin en Frères et Sœurs, fils et filles d'une même Terre.

Quand la jeunesse s'éveillera !

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Ceux de ma génération qui ont connu mai 1968 se souviennent de l'incroyable charivari qui, un temps, a semblé vouloir tout renverser sur son passage, bouleversant une société traditionnelle que deux grandes guerres n'avaient finalement pu détruire.

Mais le souffle de ce sursaut d'aspiration à la liberté individuelle, passées des années de chocs pétroliers et de crises financières successives, semble être retombé devant les craintes du chômage devenu omniprésent, la toute puissance d'une mondialisation apparemment irréversible, les difficultés d'insertion des jeunes dans la vie active, les incivilités des banlieues et la morosité d'une époque apparemment sans avenir.

La révolution numérique est pourtant passée par là et nos ados, rompus dès l'enfance aux instruments de la High Tech vont tôt ou tard « changer la donne ».

Bernanos disait « *Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents* ». Eh bien, soyons en sûrs, les jeunes ne vont pas se refroidir et utilisant les outils de leur époque et notamment les fameux réseaux sociaux, blogs et chats de toute sorte, ils vont j'en suis convaincu, révolutionner à nouveau la société.

À nous d'être assez habiles pour comprendre leurs légitimes aspirations et y répondre suffisamment tôt pour que n'explode pas avec ses inévitables dégâts collatéraux cette révolution des « *indignés* » que nous n'aurions su prévoir.

La jeunesse tout d'abord a pris conscience du fait qu'elle appartenait à une même planète. L'uniformisation médiatique, les discours écologiques, la mondialisation bien présente, l'attitude plus ouverte que leurs aînés envers les autres ethnies, le partage des mêmes divertissements et des mêmes espoirs empêcheront sans doute un repli sur soi pourtant bien tentant chez les plus âgés.

« *Jeunes de tous les pays unissez-vous* », pourrait être un slogan d'avenir si des divisions profondes ne subsistaient, entretenues au bénéfice de certains par des intégrismes, notamment religieux, visant à maintenir entre les hommes ces cloisons mentales qui les séparent.

Pour nous qui nous donnons la tâche d'essayer humblement d'éclairer nos frères humains, il convient donc, pour notre jeunesse, de proposer des solutions innovantes riches de promesses.

Commençons par nos proches, les jeunes européens. Dès l'enfance donnons-leur la chance de se connaître, d'échanger par la pratique obligatoire dès la maternelle de deux langues étrangères, de pouvoir ainsi se rencontrer, étudier les uns chez les autres, créer ce socle solidaire sans lequel le fédéralisme européen indispensable à la sauvegarde de nos civilisations ne pourra véritablement prendre corps.

Alors qu'à longueur de vacances les collèges anglais se refont une trésorerie en accueillant des hôtes payants étrangers venus apprendre leur langue, nos écoles et nos universités, sous la chape de plomb d'un syndicalisme aussi rétrograde qu'omnipotent restent désespérément fermées !

L'effort d'éducation et de formation professionnelle doit être plus important qu'il ne l'a jamais été pour

plusieurs raisons. Tout d'abord au pays de l'Égalité, notion évidemment aussi théorique qu'utopique, nous devons, au moins, offrir à tous « *l'égalité des chances* » en donnant à chacun, et notamment aux plus démunis, les moyens adaptés à ses conditions de vie pour qu'il puisse apprendre « *selon ses capacités* » afin d'en jouir plus tard « *selon ses mérites* » dirait Saint Simon.

Ensuite, dans un monde qui bouge, notre avantage culturel et civilisationnel, loin d'être négligeable, ne pourra se maintenir que si nous innovons dans tous les domaines, préparant ainsi la société du futur. Et ceci impose toujours plus d'éducation et de haute qualification même s'il ne faut pas négliger pour les moins intellectuellement aptes des métiers plus traditionnels dont la société a besoin sans qu'un recours systématique aux populations immigrées n'apparaisse comme la seule issue.

Pour inciter la jeunesse à se former avec responsabilité, il convient, passée la scolarité obligatoire où l'aide publique transite par la famille, de créer un véritable « *statut du jeune en formation* » qu'il soit apprenti ou étudiant, octroyant à chaque jeune en contrepartie de son assiduité et de ses résultats, un salaire de formation lui permettant soit d'être indépendant soit s'il continue à vivre dans sa famille, grâce à la fiscalisation de ce revenu supplémentaire, de restituer, par la pression fiscale progressive, un retour à une contribution adaptée au niveau de ressources de chacun.

Des voies nouvelles mêlant un soutien scolaire généralisé mettant en œuvre, à temps partiel, les ressources inutilisées des étudiants et des retraités, des stages annuels obligatoires en entreprise ou dans les services publics, un service national régénéré, pour tous les jeunes, plus largement orienté au service de la Nation et de la Coopération internationale, que vers la seule défense du territoire (qui reste l'apanage d'une armée de métier) fondateur d'une solidarité entre classes sociales aujourd'hui disparue, une aide à la première embauche bénéficiant d'une période d'exonération de cotisations sociales inversement proportionnelle à la durée des études, une mise à disposition urgente, pour tous les jeunes, de logements adaptés, intégrés à la cité au sein des programmes locatifs variés, une facilitation de l'apprentissage de la conduite automobile, des centres de réhabilitation pour les délinquants ou pour les égarés du système donnant accès à une véritable « deuxième chance », tels sont les chantiers susceptibles de prouver aux jeunes l'intérêt vital que leur porte la Nation et d'obtenir d'eux en contrepartie un effort loyal de formation, d'insertion sociale et professionnelle, gage d'un avenir plus équitable.

Notre jeunesse doit étudier, voyager, connaître le monde, participer si elle le désire à des programmes de codéveloppement, seule réelle barrière à l'immigration clandestine et pourquoi pas de s'implanter pour certains à l'étranger, chez nos voisins ou dans des pays lointains où leur présence participera du rayonnement de la France.

Nos jeunes doivent pouvoir de manière équitable exercer le métier qu'ils ont choisi sans que des barrières dangereuses, par Numerus clausus irresponsable, ne leur soient opposées. Bien évidemment il convient que l'effort de formation soit adapté aux besoins du pays et il est inadmissible que devant un chômage endémique des centaines de milliers d'emplois ne trouvent preneurs faute de formations adaptées mais il l'est tout autant que certaines filières, la médecine par exemple, soient devenues hypersélectives alors que des départements entiers manquent de médecins et que nos hôpitaux publics tournent avec des étrangers à la formation incontrôlée qui parfois (urgences de l'Hôtel-Dieu par exemple) ne parlent même pas convenablement notre langue !

Nos jeunes doivent comprendre que l'avenir appartient à une société de partage où ils ne pourront vivre heureux, îlot de prospérité dans un océan de misère, que si des efforts insensés sont exercés au service de la paix, du désarmement, de la coopération entre les peuples, de la sauvegarde de notre environnement.

Mais en retour ils exigeront une société plus participative où, dans l'entreprise notamment, des valeurs oubliées comme l'association capital-travail qui valut sa chute au Général, torpillé par les siens, reprendront enfin toute leur nouveauté.

Au moment où certains, dans un monde à l'économie ouverte, reprennent à leur compte, crise oblige, des discours populistes assez irresponsables du style « au-delà de 360 000 € par an je prends tout » il convient de redonner corps à une idéologie réaliste fondée sur les notions de liberté et de responsabilité, ne laissant personne au bord de la route mais récompensant chacun équitablement sans autre limite que cette « *contribution progressive en fonction de ses facultés* », voulue par d'autres jeunes qui il y a deux cents ans firent la Révolution !

Le temps de la social-démocratie est sans doute dépassé

Par Pierre Chastanier

Président fondateur de Dialogue et Démocratie Française et du CIU

Octobre 2011

Au moment où quelques nostalgiques de la social-démocratie espèrent encore réformer, tout en maintenant un système qui prétend donner le pouvoir au peuple, il est temps de s'interroger sur le type de régime qui pourrait aujourd'hui convenir à un monde au bord du gouffre incapable de régler avec humanité les problèmes de notre société.

L'ultra capitalisme triomphant, la loi du marché, l'individualisme forcené, l'égoïsme des nantis, la mondialisation irresponsable, l'absence de réelle gouvernance onusienne, la crise, mot commode pour masquer nos incapacités, l'épuisement prévisible des ressources de la planète, l'incurie des États dont les dettes deviennent si ingérables qu'elles finiront par faire disparaître l'épargne des classes moyennes, l'incivilité généralisée, les flux migratoires incontrôlés, les nouvelles pandémies, le chômage, la guerre sont sur un des plateaux de la balance.

La science, l'innovation, le brassage intellectuel, social et humain, la volonté de survivre, l'amour, l'humanisme, l'entraide, la coopération, suffiront-ils sur l'autre à sauver notre espèce lui permettant de poursuivre sa route évolutive vers un avenir incertain ?

Le temps du gouvernement des Sages est-il advenu ? Depuis Pythagore, on sait à quel point il est plus facile d'instaurer une dictature, qu'elle soit violente ou plus subtile, que de rassembler aux commandes de l'État, des hommes et des femmes totalement désintéressés, uniquement soucieux du bien public, capables pour une brève période de consacrer leur vie au service de l'intérêt général sans attendre une quelconque récompense puis de passer la main à d'autres également désintéressés pour éviter tout risque d'imposer une oligarchie qui immanquablement voudrait protéger ses privilèges.

Notre système actuel de monarchie républicaine, instauré par le scrutin majoritaire à deux tours qui a durablement installé la bipolarisation dans le paysage politique français, bipolarisation aggravée par la concomitance récente des élections présidentielles et législatives, est maintenant tellement peu crédible que le peuple toujours beaucoup plus intelligent que ne le croient les élites a fini par en tirer la conclusion qu'il était inutile de participer à ces mascarades de démocratie que sont devenues nombre de consultations populaires (50 % d'abstentionnistes, 18 % de Françaises et de Français qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales, des votes blancs et nuls qui ne sont pas pris en compte). Tout cela pour dire qu'un parti qui au second tour l'emportera avec 51 % des suffrages exprimés ne représentera en fait guère plus de 20 % des citoyens dont à peine plus de 10 % au premier tour !

Décus par tant de promesses électorales non tenues- mais elles n'engagent, dit-on, que ceux qui les reçoivent- nos compatriotes n'espèrent plus que les politiques – profession qui avec celle de journaliste est la plus dévaluée – soient capables d'apporter des solutions durables à leurs problèmes. La persistance du chômage, le sentiment que leurs enfants auront les pires difficultés à s'en sortir, la peur de l'avenir, l'étalement des richesses des nantis, aux intérêts desquels les élus, surtout de droite mais aussi pour certains de gauche, apparaissent souvent comme liés, expliquent ce désenchantement qui aujourd'hui se traduit par l'abstention et qui demain redonnera naissance à de nouvelles jacqueries !

Un temps encore, le pouvoir, en connivence avec les médias, pourra faire croire que, crise oblige, il n'y a pas d'autre politique possible que celle qui est actuellement menée, l'opposition prétendra le contraire. Si le premier gagne, tout continuera comme avant, si la seconde l'emporte très vite la situation redeviendra analogue jusqu'à l'explosion finale.

Déjà les indignés donnent dans une faible mesure une idée de ce qui pourrait advenir le jour où 99.99 % de la population c'est-à-dire la quasi-totalité des citoyens exceptée l'oligarchie ploutocratique qui possède presque tout (6 400 personnes au total représentant 500 familles) et qui manipule à son service pouvoirs et médias soit un jour submergée ici comme ailleurs par un véritable tsunami du ras-le-bol né de la société civile.

Ne parlons plus de Partis, les partis étymologiquement séparent. Or nous avons besoin plus que jamais d'union, sur base de liberté et de responsabilité, de solidarité et de justice, d'égalité des chances, d'intégration crédible pour les plus démunis.

Nous avons besoin de « Parler Vrai » ce qui devant des médias aux ordres, chargés d'anesthésier le peuple à l'aide d'émissions débiles (Panem et circenses), est plus facile à dire qu'à faire.

Nous avons besoin d'une mobilisation générale où tous ceux, hommes et femmes de bonne volonté, qui jusqu'alors se disaient de droite, de gauche, du centre, des extrêmes, voudront bien se rassembler sans ostracisme pour ENSEMBLE rebâtir une Nation équitable au sein d'une Europe revivifiée.

Nous avons besoin d'échanger, de trouver des solutions acceptables par le plus grand nombre, de réunir sous nos valeurs républicaines tous ceux Français et étrangers qui vivant sur notre sol s'engagent à respecter nos lois. Nous avons besoin de donner l'exemple d'une société équitable sachant exiger de chacun selon ses capacités et récompenser chacun selon ses mérites.

Les intelligences ne manquent pas, la volonté de s'en sortir non plus. Mais le système est bloqué.

En effet, les Partis font la loi. Ils ne représentent réellement que quelques milliers de militants mais s'arrogent le droit, dans un touchant ensemble, de disposer des investitures, de l'aide financière de l'État, des ressources occultes des grands groupes, des médias, des institutions.

Vous voulez participer au sauvetage du Pays ?

Si la crise traîne un peu, couvant sous la cendre des attermoissements des sommets successifs, on ira sans doute jusqu'aux élections présidentielles de Mai 2012 mais ensuite rien ne sera joué.

Nicolas Sarkozy ou François Hollande avec, entre les deux tours, un éventuel remake de 2002 : rien ne changera vraiment, non qu'ils soient incapables mais parce qu'ils sont prisonniers du système et de ceux qui les soutiennent.

Les candidatures des autres Bayrou, Joly, Mélenchon, Le Pen, Morin... inutiles dans ce scrutin uninominal à deux tours, aideront certes ces groupes politiques à compter leurs voix ne serait-ce que pour encaisser aux législatives qui suivront les fruits de leurs profitables investissements (les Partis, sans parler du remboursement plus que généreux des frais de campagne, perçoivent en effet en fonction des résultats obtenus aux législatives 1,63 € par voix chaque année pendant 5 ans + 50 000 € environ par Parlementaire élu).

C'est alors qu'il faudra, constatant très rapidement qu'une fois de plus tout est pareil, que tous ceux qui

aiment la France et qui veulent l'empêcher de sombrer s'unissent, là où ils se trouvent, pour que, hors des affrontements des Egos, dans un esprit de dialogue et de concertation, tous les Républicains soient capables de ramener le Pays vers des eaux plus calmes, oubliant délibérément les étiquettes qui hier les divisaient, en Parlant Vrai, d'une même voix, celle de la Fraternité.

Attention ! Aucun Rassemblement aussi largement mobilisateur ne pourra naître sous la férule d'un leader politique quel qu'il soit car, dans un mouvement en formation, la désignation d'un Chef ne doit en aucun cas apparaître comme une décision « a priori ». Elle ne peut être que le choix ultérieur fait le moment venu par la masse qui reconnaîtra en son sein celui ou celle qui pourra le mieux incarner ses aspirations tout en sachant que cette masse désire participer, forger son propre destin et non s'en remettre à un hypothétique sauveur. Mais à l'heure des réseaux sociaux tout devient possible.

Que cherchent-ils donc en effet ces innombrables bateleurs d'estrades, qui avant longtemps ne pourront dégager une majorité en dehors des deux mastodontes durablement en place malgré l'échec patent de leurs politiques successives ?

À faire parler d'eux ? À vivoter au gré des campagnes ? À se rassasier de leurs apparitions sur les chaînes de Télé ? À jouir d'un salaire confortable et d'une copieuse retraite sans parler des mille petits avantages de la vie d'élus ? Pour quoi faire ?

L'histoire ne se souviendra guère du passage de cette petite troupe. Dommage car parmi eux beaucoup auraient pu servir et être utiles à la France s'ils avaient recherché le bien public et non leur intérêt personnel.

Si l'UMP l'emporte, l'impossibilité constitutionnelle de réélire le Président sortant pour un troisième mandat créera dès 2012 des tensions centrifuges parmi les prétendants au trône. Si le Parti socialiste est vainqueur la conjonction des forces conservatrices ne lui favorisera guère la tâche. On a vu dans le passé ce que cela avait donné.

Car le plus fort dans tout cela c'est qu'à part une minorité de super nantis qui sont aux commandes dans la lumière ou de façon plus occulte, une bonne moitié des Français, surtout parmi ceux qui se disent de droite croit avoir intérêt à faire cause commune avec ces eux. Ils n'acceptent pas l'idée de se retrouver sur les mêmes bancs que les leaders d'extrême gauche ou du Front National et on les comprend tant les discours des extrêmes se rejoignent dans la négation de l'autre.

Qu'ont-ils pourtant à voir ces 64 millions de Français avec ceux dont le patrimoine excède 50 millions d'Euros ? On leur fait croire, c'est tout, que leurs destins sont liés ! Entre Bernard Arnaud (21 milliards d'€) et le pauvre Jean-Paul Gauthier (60 millions d'€) 500 familles parmi lesquelles de nombreux inconnus se situent entre ces deux extrêmes (<http://www.challenges.fr/classements/fortune>)

Or, l'essentiel est que la politique de la France ne se fasse pas à la corbeille comme l'avait pourtant si bien dit le Général.

Pas besoin de guillotine ! Ceux qui veulent partir partiront le jour où le gouvernement du renouveau sera en place. En réalité ils l'ont déjà fait, Mulliez (Auchan) est en Belgique, Peugeot en Suisse. Les exilés fiscaux sont légion y compris parmi les chanteurs connus et les vedettes du sport. Un Gouvernement des Sages n'a pas besoin de boucs émissaires. Reconnaître les mérites et les récompenser largement doit rester possible sans affamer les plus humbles.

Quand on entend une célèbre enseignante de la grande distribution vanter ses efforts pour promouvoir le pouvoir d'achat des Français que ne commence-t-elle à en finir avec cette pratique odieuse qui consiste

chez elle à recruter des caissières à mi-temps souvent obligées de revenir deux fois par jour pour 500 € par mois.

Une réforme fiscale est certes nécessaire. Un impôt sur le revenu progressif, touchant toutes les classes sociales au-dessus du SMIC, incluant les revenus financiers aussi bien que ceux du travail. Un impôt sur le patrimoine au-dessus de 100 000 € à taux faible mais n'exonérant aucun type de biens (toiles de maîtres, actions de société, collections...). Une TVA sociale favorisant l'exportation de nos produits tout en faisant contribuer les importations à la solidarité nationale.

Une réforme de l'éducation, commençant dès l'école maternelle, pour en finir avec ces jeunes qui sortent sans diplôme ne maîtrisant même pas les savoirs fondamentaux, pour mieux intégrer les enfants d'immigrés, pour préparer une orientation responsable des jeunes selon leurs désirs et leurs capacités, pour les former aux métiers dont le pays a besoin, pour donner à tous l'accès au savoir et à la culture.

Une réforme de l'entreprise pour réhabiliter l'association capital-travail, lutter contre une désindustrialisation coupable aux seuls profits d'une minorité, favoriser l'innovation garante des succès de demain, offrir à chacun avec son salaire quotidien sa dignité quotidienne.

Une lutte contre les gaspillages notamment dans les dépenses publiques sans sacrifier la qualité du service rendu au public, par plus de simplification, plus d'intelligence, moins de corruption, plus de contrôle a posteriori, une lutte contre les gaspillages énergétiques en retrouvant un mode de vie plus économe pour la planète.

La promotion d'une Europe confédérale forte qui à l'heure des continents organisés s'ouvrant sur une plus large participation de nos voisins de l'Est avec qui nous partageons une histoire et une culture millénaire et qui, avouons-le, regorgent des réserves énergétiques qui nous manquent nous donnerait demain la parité que nous méritons face aux blocs nord et sud américains, indiens ou chinois.

Une société fondée sur les valeurs humanistes dont la France est le chantre depuis deux siècles, respectant dans tous les domaines la liberté de chacun mais soucieuse de ne permettre aucune dérive intégriste, aucune incivilité, aucun acte délictueux non sanctionné de la Loi., solidaire mais exigeante demandant à tous, notamment aux assistés, selon leurs aptitudes, de participer, là où ils peuvent être utiles, à l'œuvre commune.

Pour vous qui espérez en ce sursaut salvateur, une seule solution : oublier vos Partis d'hier et les cloisons mentales qu'ils ont dressées entre nous, oublier vos étiquettes inadaptées au monde de demain, droite, gauche, centre, extrêmes, oublier vos vieux nationalismes exacerbés que certains confondent avec le noble et généreux patriotisme. L'Union, l'union, l'union !

Un seul Rassemblement : celui des hommes et des femmes de bonne volonté pour chercher ensemble ces voies de l'avenir dans le respect de tous, trouvant à chaque problème une solution acceptable, même si c'est momentanément une cote mal taillée car compromis ne veut pas forcément dire compromission.

Donner à tous ceux qui veulent s'engager la possibilité de servir là où leur compétence sera utile tout en évitant qu'ils s'installent dans un pouvoir inamovible pour profiter de privilèges injustifiés.

Simplifier la vie publique pour la rendre plus participative, plus proche des citoyens, dépoussiérée de tous relents d'Ancien Régime, au service du Peuple, et faire que chaque élu, Cincinnatus des temps modernes, puisse retourner à sa vie familiale lorsqu'ayant achevé son mandat il passera le témoin à d'autres, avec joie, pour que la démocratie respire et que la France avance.

Peut-on sortir de la société de la peur ?

Peut-on sortir de la société de la peur - 1 ?

Par Christian Huglo

Docteur en Droit, Avocat

Avril 2011

À première lecture, le sujet peut paraître d'un extraordinaire pessimisme, car orienté dans le sens d'une seule réponse possible.

Lorsqu'on utilise l'expression *peut-on ?* (ou *avons-nous la possibilité de ?*), cela présuppose que la solution n'est pas sûre, si ce n'est inenvisageable.

Aussi, d'une certaine façon, le sujet se lit : peut-on vraiment en sortir ? A-t-on vraiment la possibilité de ? Ce qui laisserait incliner, laisser prévoir une réponse négative ; d'où le pessimisme auquel il vient d'être fait référence.

Une deuxième constatation s'impose à la lecture de ce sujet : si l'on pose la question de savoir si l'on peut sortir de quelque part, c'est que, nécessairement, on y est déjà entré.

Et a priori également, l'idée, même la simple idée que nous sommes entrés dans la société de peur peut nous laisser croire, d'une certaine façon, que nous en sommes déjà et peut-être prisonniers.

Cette simple idée ne peut que heurter nos représentations philosophiques traditionnelles.

D'abord, le champ et notre sens aigu de notre liberté individuelle ou de la liberté humaine en général.

Ensuite, admettre le postulat qu'il contient conduirait à rendre vain notre sens de la responsabilité puisque nous serions soumis à une certaine forme de fatalité.

En outre, la formule utilisée, *la société de la peur*, laisserait supposer que notre société d'aujourd'hui serait déjà pathogène ou pourrait le devenir³.

Il y a un petit moment déjà que nos anthropologues, nos sociologues, nos philosophes, ont laissé pointer l'oreille sur cet aspect très nouveau et récent du sujet.

Il est bien clair en effet que toute la philosophie jusqu'au 18^e siècle au moins, comme l'avait rappelé Hobbes lui-même, reposait sur l'hypothèse selon laquelle dans les rapports entre la société et la peur, « *c'est la peur qui a formé la société, c'est aussi la peur qui peut la maintenir* ».

C'est parce que les hommes se redouteraient individuellement et mutuellement qu'ils se sont unis et Hobbes

³ Sans compter que l'hypothèse inverse peut être soutenue. V. Michel Maffesoli la crise est dans nos têtes, Ed Jacob Duvernel, 2011

en tirait une conclusion politique : il estimait que parce qu'ils se sont portés souvent et sans cesse à se déchirer même dans la vie sociale, le pouvoir que doit imposer aux hommes l'ordre et la loi ne saurait être trop fort.

Sans doute Hobbes a-t-il voulu, au moment où il a écrit, affirmer assez clairement la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux : en tout cas, elle a ouvert la voie aux philosophes des lumières.

Ceux-ci, héritant de cette constatation, établissaient les bases de la vie en société non sur la contrainte mais le contrat, et donc, plutôt sur une idée de liberté d'où il découlait qu'à l'avance, celle-ci était mise en jeu, et devait permettre d'exprimer la volonté générale.

Les idées de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs reposent, quant à elles, sur une réponse de procédure et non pas seulement de fond. Dans l'esprit des lois, il en explique la raison d'être car cette séparation est nécessaire pour l'espace de liberté individuelle et donc également et simultanément de responsabilité individuelle dans la construction du corps social. L'édiction d'une loi fondamentale, à laquelle il doit être consenti parce qu'elle protège plutôt qu'elle opprime s'impose.

Dans aucun des cas de figure les philosophes du 18^e siècle n'ont envisagé que les peurs ou même les violences de la nature pouvaient perturber ou altérer le fonctionnement optimal de la société.

La peur engendrée par le tremblement de terre de Lisbonne ne les a pas conduits à une analyse politique de la société ; elle a été examinée par eux essentiellement au plan métaphysique que l'on appelle la théodicée.

Un des premiers à avoir deviné et anticipé l'idée que le danger est donc la peur pouvait être au cœur des sociétés modernes est sans aucun doute est Claude Levi Strauss.

Dans une célèbre revue éditée en 1960 et intitulée « *entretien entre Claude Levi Strauss et Georges Charbonnier* », ceux-ci dissertaient sur la différence entre les sociétés dites primitives et les sociétés dites modernes ou technologiques. Et pour mieux se faire comprendre, Claude Levi Strauss comparait le fonctionnement de la société primitive à un mécanisme d'horlogerie où tous les éléments du corps social s'emboîtaient les uns les autres pour produire un mouvement suffisant à la survie du groupe avec les sociétés contemporaines ; qu'elles, selon lui, devaient l'être au modèle de la machine à vapeur, c'est-à-dire un modèle capable de développer simultanément à la fois une très grande puissance et surtout une très grande entropie ou, si l'on préfère une très grande contre énergie.

Jacques Ellul lui emboîtait le pas dans ses ouvrages sur la société technicienne ; Bertrand de Jouvenel mettait au cœur de son maître livre intitulé *la civilisation de puissance* le prix payé pour cette puissance⁴.

Il est assez clair que le modèle d'aujourd'hui (et qui domine la société occidentale qui tend à se répandre dans l'espace ouvert par la mondialisation) repose sur la nécessité de la production de biens et de richesses de plus en plus grandes pour satisfaire et au-delà, les besoins d'une population qui est de plus en plus abondante.

Ulrich Beck dans son ouvrage *la société du risque*⁵ a montré qu'un tel modèle est aussi corrélé par un système de création de risques qui ont incontestablement été induits par la science et la technique.

* *

⁴ Réédition Fayard 2002

⁵ Editions Aubier 2001

Avant de tenter de faire le point sur le caractère déterminant du rôle des risques et danger et donc de facteurs de peur dans notre civilisation, il convient de clarifier les termes du débat et préciser un certain nombre d'éléments.

- Tout d'abord, sur la peur : toutes les définitions sur la peur ou même les peurs, strictement parlant, aboutissent à dire qu'il s'agit d'un sentiment qui peut soit appeler au courage soit conduire à la violence. Ce sentiment serait plus individuel, mais il peut devenir collectif, jusqu'à la panique ; peu importe qu'il s'agisse d'un danger réel ou imaginaire.

Notons bien l'alternative : danger réel ou imaginaire car nous aurons à nous interroger sur notre perception des peurs qui nous habitent (de façon encore assez souterraine) dans nos sociétés. Il sera nécessaire de rechercher la part du réel ou la part de l'imaginaire lorsqu'il s'agira de déterminer nos responsabilités dans leur émergence.

Comme on vient de le signaler, la peur peut conduire à des attitudes qui sont complètement opposées :

Devant la peur, on peut la nier, la refuser mais aussi, nécessairement chercher à la maîtriser, mais encore faut-il que cela soit possible, et surtout que le danger ne soit pas insurmontable car alors, elle se transforme en angoisse.

Quoi qu'il en soit, elle a toujours été conçue comme un défi pour nous, êtres humains et c'est l'idée de pouvoir et de devoir la dominer qui en fait notre dignité.

On devra donc rechercher dans notre société contemporaine, plutôt dans notre modèle social, quels sont ces dangers, ces risques qui sont réels et imaginaires qui pourraient présenter en apparence ou en réalité un caractère fatal ou insusceptible de correction.

- Ensuite, la deuxième observation qui s'impose est qu'en principe, même avec ses inconvénients liant aux antagonismes entre groupes sociaux qui ont existé de tout temps, la société, la vie en groupe, doit pouvoir protéger le groupe.

De fait, la perception des dangers, une bonne analyse de toute la peur au niveau individuel ou collectif, peur de la mort, peur de perdre la santé, ont-ils été aussi des facteurs positifs du développement des sciences et des techniques.

Admettons donc en postulat que la peur a toujours habité l'humanité depuis sa naissance, et tout au long de son évolution, mais la question est de savoir si elle est aujourd'hui encore une compagne acceptable ou maîtrisable.

Il est clair que lorsque l'on jette un regard sur le passé, notre pouvoir d'y faire face a toujours constitué un instrument de mesure essentiel : le sort des civilisations a dépendu de la façon dont ses membres et ceux qui l'ont constituée et l'ont affrontée tout en reconnaissant qu'elles ont varié à la fois dans leur perception même, leur signification, leur objet, la forme qu'elle pouvait prendre selon les époques.

Pour nous, hommes et femmes du XXI^e siècle, disons d'emblée que la peur qui habite notre civilisation occidentale est sans doute plus qu'insidieuse comme nous le verrons : notre civilisation technicienne fait partie de celles qui a développé la peur de la peur, parce que les dangers que nous avons soulevés et dont nous sommes conscients, comme ceux dont nous ne sommes que vaguement conscients, nous paraissent évidemment ne pouvoir être facilement vaincus ou dominés.

Une telle situation est évidemment paradoxale ; elle obère non seulement l'avenir mais aussi le présent car

elle nous prive de direction et donc de sens du sens.

* *

Cependant, tempérons quelque peu cette exposition car nous devons admettre que si nous estimons que la société de la peur telle que nous l'aurions créée ou telle que nous percevons l'avoir créée met en cause la société, et surtout sa survie, ce point est-il vraiment partagé sur la surface du globe ?

Notons que la perception du sujet de la peur est probablement très différente selon que l'on se trouve en Orient ou en Occident, elle apparaît plus spécifique probablement des pays occidentaux par rapport aux pays orientaux qui n'ont pas les mêmes perceptions, les mêmes avancées sur ce sujet ou encore les mêmes philosophies, ou encore dans les pays du nord ou les pays du sud.

Nous n'entrerons pas dans ce débat car ce que nous voulons faire partager ici est que nous avons vraiment le sentiment que la peur non maîtrisée, la peur non avouée, la peur non analysée, mine nos sociétés, les empêche d'avancer.

Il n'y a pas d'autre solution pour conserver notre dignité de vivre que de chercher à connaître et maîtriser nos peurs et surtout leur raison d'être.

* *

Pour traiter ce sujet, nous prendrons une précaution qui consistera à éviter toute discussion d'ordre politique ou politicienne, et alors que précisément se développe chez nous, particulièrement en Europe la peur du nouveau, la peur de l'autre, la peur de la différence, la peur du dialogue.

Voulant rester sur le terrain des principes, nous éliminerons également toute perspective philosophique ou religieuse puisque la philosophie ou les religions ont bien leur idée sur la peur car elles offrent respectivement le salut et la sagesse ; de même si la psychanalyse a des vues opérationnelles sur le sujet aujourd'hui, admettons qu'il nous manque pour l'instant une véritable sociologie de la peur ou des peurs contemporaines.

* *

Aborder un tel sujet nous paraît d'une extrême importance pour deux raisons :

1°) tout simplement parce que le mécanisme des peurs non maîtrisées, chez les individus, ou même chez les groupes, engendre et peut engendrer des modèles politiques fondés sur la terreur ou la peur ; notre civilisation a engendré des modèles dictatoriaux qui abolissent toute possibilité de progrès et de liberté auxquels nous sommes évidemment attachés (à la condition qu'il y ait une vraie liberté et un vrai progrès car le péril peut revenir).

2°) en second lieu, le sujet est important parce qu'il se pose non plus seulement à notre sens en terme de perception d'accident ou de catastrophe mais tout simplement de survie de l'humanité tout entière sans doute, mais des conditions dans lesquelles nos valeurs et nos vertus qui conditionnent notre dignité humaine peuvent être certainement mises en cause, voire même ébranlées.

Pour bien rester sur le terrain des principes, nous tenterons de répondre à trois questions :

- dans quelle mesure et dans quelle condition nos sociétés contemporaines peuvent-elles être considérées

- comme génératrices de peur et paraissent, consciemment ou inconsciemment chercher à nous y enfermer ;
- pourquoi et dans quelle mesure sommes-nous arrivés à ce stade et que cachent ces peurs contemporaines et surtout ce qu'elles expriment ?
 - pourquoi nos sociétés d'aujourd'hui doivent, mais aussi peuvent rester protectrices des individus et les aider à vaincre le message négatif de la peur qui est apparue comme prédominant ?

Le sujet tel qu'il est exposé permettra non pas d'en faire immédiatement le tour, mais devrait amener à développer et conduire à des thèmes de réflexion à creuser et à approfondir.

I^{RE} PARTIE

EN QUOI LES PEURS CONTEMPORAINES SONT-ELLES CONSTITUTIONNELLES DE NOTRE MODÈLE SOCIAL ET QUELLES PARALYSIES ENGENDRENT-ELLES SUR SON FONCTIONNEMENT

Il est vrai que la permanence du sentiment de peur dans l'histoire de l'humanité est une constante que l'histoire a répétée.

Alors rien de nouveau ? bien au contraire...

La peur se projette toujours lorsque surgit l'inconnu, l'inopiné, l'impromptu. Les peurs contemporaines, de façon globale, n'ont rien perdu de leur caractère irrationnel : le nucléaire, le terrorisme, le fanatisme, les manipulations génétiques, la pollution, toutes engendrées dans nos sociétés alimentent non seulement les peurs traditionnelles mais également aussi les angoisses d'aujourd'hui et de demain.

Il est un fait que les peurs ancestrales n'ont pas entièrement disparu même si elles sont occultées volontairement ou non.

Mais, le fait que si le monde d'où l'on vient se veut rationnel, guidé par la raison, et habité par l'idée de progrès, cela n'enlève rien aux craintes, aux paralysies, ou encore à la stupéfaction qu'elles peuvent engendrer.

Il n'est pas question, ici, d'en faire un catalogue exhaustif mais d'essayer de les caractériser.

La grande différence avec les peurs des Nations occidentales au 18^e siècle ou surtout au 19^e siècle vient de ce que les questions liées aux dangers perçus comme les plus importants, le besoin alimentaire, les ressources, la guerre, la santé, la durée de vie humaine, ont pu trouver une bonne partie de leur solution dans les progrès de la science et les progrès de la société.

Il est vrai que les progrès de la médecine, de la science, ont été absolument fulgurants, exceptionnels dans tous les domaines ; il en va de même dans le domaine des sciences humaines, là où l'homme est devenu le sujet et l'objet de sa propre connaissance.

Notre société a vaincu la famine qui existait encore au 17^e et au 18^e siècle ; il est incontestable que l'état sanitaire et la protection sociale se sont considérablement améliorés. Pour autant, pour assurer le progrès, les modèles politique de l'État Nation n'ont guère évolué ; les guerres ont été encore pire ; elles ont atteint non

seulement les combattants mais encore les populations civiles, ont engendré des phénomènes de violences allant jusqu'à l'ethnocide, déchaînant d'autres peurs et d'autres irrationalités dont les extrémités auxquelles elles ont conduit sont vraiment peu glorieuses pour l'histoire de l'humanité.

Sans doute des éléments de contrôle ont été créés, des organisations internationales ont été mises en place avec toutes leurs imperfections (et dans des conditions peut-être meilleures dans les États qui ont le plus souffert des guerres, notamment en Europe). Les vertus fondamentales liées aux droits de l'homme ont été rappelées solennellement au nom de la dignité humaine justement étendus aux droits économiques et sociaux, et même, c'est nouveau, liés à la protection de l'écologie.

Mais cette évolution n'a pas effacé, loin de là, la perception des dangers environnementaux qui ont mis en cause des modèles de croissance économique, le gaspillage de biens naturels indispensables à la vie ; de même a augmenté la perception de la croissance exponentielle des entropies : atteinte à la couche d'ozone, réchauffement climatique (n'en déplaise aux négationnistes), les risques de perte de biodiversité sont dramatiques, pour l'avenir de l'humanité ; la ressource en eau commence à se faire sentir plus fortement.

Notre société est alertée sur la crise écologique qui divise cette fois-ci l'humanité tout entière et dont les éléments de solutions ne sont pas si évidents, puisqu'il faudra plus de ressources, plus d'abondances de biens tant individuels que collectifs, pour résoudre les problèmes liés à l'augmentation de la population mondiale.

Il est clair que les peurs contemporaines se nourrissent également de l'augmentation des dangers et des périls liés aux catastrophes industrielles ou nucléaires dont on disait qu'elles n'étaient non pas seulement improbables mais surtout impossibles.

Les informations parfois lénifiantes démenties gravement par les faits ont laissé développer un sentiment de défiance envers les autorités, à laquelle s'ajoute la crise économique. Aussi, les conséquences de l'apparition des dangers ont touché à l'équilibre des Nations, à la cohérence sociale et voire pire encore, même à la conception d'un avenir positif pour l'humanité.

Comme on doit le souligner, aujourd'hui, tout incident majeur qui vient éroder la confiance, suscite la perception évidente par l'opinion d'une complexité non maîtrisée qui accélère et entraîne une nouvelle perte de confiance et enclenche une spirale d'inquiétude et de méfiance dans la viabilité du système.

La perte de confiance dans la viabilité du système entraîne des phénomènes oubliés jusqu'à présent : la peur, voire la haine de la science, le retour au communautarisme, l'absence de perception du bien commun et des idées de solidarité. Tout ceci est encore augmenté par le développement croissant des inégalités dans la distribution des richesses et des ressources dont l'écart se creuse sans cesse entre les plus riches et les plus pauvres, aboutissant à un sentiment de frustration et qui, à terme, peut conduire à des mouvements de révolte, ce que l'on peut observer en ce moment même.

Le développement des puissances financières a pour territoire le monde alors que l'État n'a que celui de la Nation. Il n'y a plus qu'un pas à franchir pour rejeter les Institutions.

Chez nous, l'Autorité tout court comme l'Autorité et le sens de l'État paraissent ébranlés ; (ceci se manifeste par exemple aussi par le manque de respect dû à la justice et l'indépendance de celle-ci qui pourrait être fatale à notre équilibre démocratique et au maintien d'une société de droit). Les faits sont là. Les conséquences ne sont pas encore toutes perceptibles.

2^E PARTIE

UNE CRITIQUE INCONSCIENTE MAIS FORTE DE LA MODERNITÉ, ET DÉMISSION DU POLITIQUE

D'où cela vient-il ? Probablement d'une perte de confiance qui cache en réalité un procès réel fait aux fondements sur lesquels repose notre société et dont il faut s'inquiéter.

D'évidence, les dangers et les peurs contemporaines révèlent une mise en cause qui n'ose pas dire son nom de la modernité qui nous a conduits, non pas à une société opulente riche et où règne le bouleversement mais nous a conduits à aller vers la postmodernité, période où nous sommes, placés en ce moment de l'histoire. C'est probablement le sentiment d'être à la porte d'un monde nouveau qui n'est pas encore franchie et à l'éloignement du monde ancien qui nous donne le vertige.

Tentons au préalable de dire un mot sur ce que l'on peut entendre par modernité. Constatons, tout d'abord, que l'adjectif moderne ou le mot modernité ne se rattache à aucune qualité particulière, si ce n'est « un positionnement dans l'histoire ».

En réalité, la modernité semble liée à l'histoire de l'occident et s'oppose au monde ancien ou tout au moins au monde dit de l'Antiquité, immergé dans la Tradition.

Il est vrai, sans doute, que le monde moderne avait un grand projet spécifique qui va à l'encontre de l'ancien ; il avait de la progression de l'humanité, une conception tournée tout entière vers le bien-être par le développement infini de la technique. Mais il a connu aussi, et on l'a souligné, de très graves difficultés, qui ont justifié de sérieuses critiques.

L'une de ses principales difficultés est de confondre trop souvent les fins et les moyens. En bref, il a généralement trop de révérence pour la puissance matérielle et se préoccupe très insuffisamment de l'homme (qui, pourtant, devrait en être le bénéficiaire).

Enfin, il oppose, sans véritable raison, individualisation et globalisation.

Tout ceci fait que la plupart de nos contemporains ont une vision fortement matérialiste du monde, comme de l'homme. Sans doute, en forçant le sacré à refluer, le monde moderne a laissé ouverte une brèche qu'ont investi les intégrismes de toute nature, les fanatismes les plus divers et les conduites les plus offensantes ou les plus intolérantes.

Peut-être cette vision est-elle quelque part univoque ; quoi qu'on en dise, la modernité, et c'est un fait incontestable, est aujourd'hui remise en cause.

Si elle l'est, évidemment en premier lieu, pour des raisons philosophiques et souvent morales⁶, elle l'est surtout à l'égard même de son projet relatif aux retombées du progrès et de ses difficultés de parvenir à l'accès et au maintien des qualités essentielles de la vie⁷.

Tentons d'en rechercher ici les raisons. La société moderne reposait sur trois dogmes fondamentaux : le

⁶ A. Finkielkrant « nous autres modernes », Ed. Fayard

⁷ Par exemple Corinne LEPAGE Ethique et environnement, Cahiers V de H, J.M. Pelt, « La terre en héritage », Ed. Fayard 2000

dogme scientifique, en ce sens qu'il est conçu comme décrédibilisant tous les autres modes de connaissance (nous avons en effet perdu de vue que l'observateur est dans le tableau); le dogme de l'expertise qui prône l'attachement au pouvoir de l'expert et qui consiste par exemple à reléguer au plan mineur les données de l'intelligence collective (ce que, traditionnellement, l'on appelle le bon sens ou le sens commun); et enfin le dogme du progrès, conçu comme opposé à la mise en place des processus de solidarité, oubliant les liens réciproques entre les individus⁸.

Pour compléter les aspects les plus récents de cette exploration, on pourrait également, en se plaçant d'abord sur un plan global, se référer à un article récent qui a mis en exergue, dans le phénomène de mondialisation, la disparition du rôle d'intégrateur des Institutions et en particulier de l'État Nation déjà signalé (sans constitution corrélative d'une institution internationale) visant des objectifs comparables, d'une part, et d'autre part, une volonté assez claire pour des raisons mercantiles de brouiller la relation entre le réel et le virtuel⁹.

Se plaçant sur un plan individuel, on constaterait que la valeur la plus forte pour l'individu contemporain est reliée à une glorification, voire une quasi-divinisation du corps humain sur le temporaire plutôt que la durée.

Comme l'a relevé à juste titre Hervé Juvin, le culte du corps humain est la plus grande invention de ce début de millénaire. La médecine l'a délivré de la souffrance; la richesse et la paix l'ont doté d'un capital d'année sans précédent; la nouvelle morale de la beauté et de la séduction lui promet une jeunesse qui n'en finit plus; « *la révolution des mœurs, non seulement l'autorise à chercher partout son plaisir mais en fait un devoir et il rêve d'immortalité sur les décombres des religions et des idéologies* ».

Comme le conclut l'auteur, le risque est-il aujourd'hui vraiment de mourir? Pour lui, ce risque est occulté. Le seul vrai risque devient de moins vivre et ce risque se calcule selon le préjudice de l'espace perdu et selon l'ampleur du moins vivre. Tout ce qui atteint, dégrade ou détruit est intolérable et tout ce qui est le fait de l'extérieur doit être réparé par l'argent comme moyen d'espace de vie.

Le risque était sans doute initialement de s'appauvrir, mais le seul risque humain était bien de devenir incapable de sentiments, inapte à toute relation humaine, tant la disjonction entre l'émotion et la raison, la logique et l'affectif est ici devenue profonde.

Ainsi, ce n'est donc pas seulement dans ses réalisations, mais davantage dans les références aux valeurs qu'il prône, aux vertus qu'il appelle, c'est surtout dans son objectif que le monde moderne est mis en cause.

Au concept de modernité s'est substitué aujourd'hui la notion de postmodernité qui met radicalement en cause celle de la modernité.

Si l'on place sur deux tableaux différents, la première colonne du tableau la notion de modernité et sur la seconde colonne du tableau la notion de postmodernité, on voit qu'ainsi, la postmodernité a substitué à la raison dogme de la modernité, le relativisme au progrès global l'intérêt du profit individuel/ à l'unité de la science la fragmentation des sciences/ au principe de réalité et de réalisme, elle préfère l'image et

⁸ Voir sur ces différents points, Josée Landrieu « ouvrir les possibles et retisser notre appartenance au monde », réflexion sur la politique et la stratégie, existence stratégique, Oct. 2006, N° 28, p. 15.

⁹ Esprit, Juin 2007, réflexions sur les mondialisations : notons qu'après le budget militaire, vient immédiatement celui de la publicité

le virtuel/ à la notion de devoir celui de loisirs ou de ludisme/ à la notion de liberté civile celle de tolérance/ à la notion de morale un relatif immoralisme/ à la notion d'effort elle a substitué la notion de désir, à la notion de hiérarchisation/ elle a ajouté et veut substituer la notion nivellement et à la suprématie du projet social elle a substitué la suprématie de l'individu, voire de l'ego tout court.

La postmodernité est donc un rejet de la modernité mais tendant à une forme d'éclatement et d'atomisation des valeurs et des vertus.

Ce qui pourrait être encore plus positif demain serait que la postmodernité, constatant la fin des idéologies et des modèles, puisse faciliter l'avenir pour permettre d'opérer un tel changement d'orientation.

Mais une telle perspective ne paraît pas ouverte par l'état de la réflexion sur les possibilités d'évolution de notre civilisation face à la peur où l'on voit clairement que la notion de peur est soit occultée, soit inconsciemment exaltée.

L'état de la réflexion sur la civilisation n'est pas enrichi, loin s'en faut, par une avancée des réflexions sur les modèles politiques et idéologiques car la variation ne repose que sur deux thèses très réductrices du sujet développées presque symétriquement par Francis FUKUYAMA et Samuel HUTTINGTON.

Dans la première, la peur est ignorée ; elle a été élaborée par Francis FUKUYAMA et intitulée *la fin de l'histoire* ; dans la seconde, la peur est exaltée.

Pour cet auteur, l'idéal des équilibres apportés par le système démocratique aurait été atteint et la société ne pourrait plus progresser.

En fait, une telle thèse qui dénie tout effet aux forces souterraines qui agitent l'humanité paraît démentie par les crises successives qui l'ont frappée d'autant qu'il n'est absolument pas sûr que le modèle démocratique l'emporte vraiment.

La seconde thèse, pratiquement inverse qui aboutit à exalter la peur, vise au contraire à estimer qu'aucun idéal ne peut être atteint ; que le réel est tel la force des différentes cultures sont antagonistes, qu'elles soient religieuses, politiques ou sociales, et que ces antagonismes vont provoquer le choc des civilisations (Samuel HUTTINGTON) et donc, un retour, d'une façon ou d'une autre, à la guerre.

Aucune de ces deux thèses ne peut nous satisfaire car pour vaincre la peur et ne pas en être victime, il faut voir que l'agir qu'elles doivent appeler toutes deux nécessairement est un impératif.

* *

III^E PARTIE

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À LA PROBLÉMATIQUE : MISER SUR, REFUSER LA FATALITÉ ET S'EN DONNER LES MOYENS

Si l'on reprend le thème de notre réflexion, qui est intitulé *peut-on sortir de la société de la peur*, la problématique que nous devons aborder maintenant peut être formulée de la façon suivante au regard des éléments qui nous ont éclairés.

La question est peut-on vraiment, et si l'on ne peut pas vraiment ne doit-on pas absolument rechercher à sortir de la société de la peur ou au moins de refuser d'en être la victime consentante.

Les analyses qui précèdent ont bien montré que la peur est inhérente au modèle contemporain analysé et systématisé par Ulrich Beck et donc, en quelque sorte, que la crise qui en ressort constitue notre développement. Mieux, il ne faudrait pas s'en plaindre.

Jean Pierre DUPUY a écrit en particulier un ouvrage fort important pour notre sujet, intitulé *petite métaphysique des Tsunamis*, dans lequel il nous rappelle que le drame de l'homme moderne est « qu'il ne croit pas ce qu'il sait ». Ceci, à notre sens, veut dire en clair que pour l'homme moderne, la perception du danger pourrait lui être indifférente ; c'est pourquoi il croit en la catastrophe salvatrice.

Hans Jonas dans son ouvrage sur le principe de responsabilité et qui a développé précisément la thèse selon laquelle il fallait faire de la peur, une méthode de réflexion et d'actions (une heuristique). Il a montré la difficulté de redresser la situation qui est la nôtre eu égard à la possibilité à ses yeux, « *de parvenir à définir les conditions d'une vie acceptable sur terre pour les générations futures* ». Nous savons que ce philosophe, grand spécialiste de la gnose, a consacré l'essentiel de la fin de sa vie et de son œuvre à ce qu'il a appelé à une heuristique de la peur du futur fondée sur le principe responsabilité. Non pas une éthique pour après-demain, mais ici et maintenant pour assurer ce futur.

Si la réflexion de Jonas portant sur la peur comme ressort du renouveau est importante, autant les solutions qu'il prône, à savoir l'établissement d'un système autoritaire, ne peut nous satisfaire car il rétablirait précisément à institutionnaliser en quelque sorte la peur. Sans démocratie, il n'y a pas un minimum de justice sociale.

De plus, on ne répond pas à un danger par la passivité ou la négation ou par la délégation totale à une autorité car la réponse à un danger repose avant toute chose sur le ressort moral de celui ou de ceux qui ont à faire face.

La crise est surtout d'ordre moral et même si l'on constate une certaine passivité, une certaine indifférence, et surtout une certaine impuissance, la recherche de solutions se déduit toujours de la situation créée, même le pire, car nous ne pouvons pas accepter d'être prisonniers de la fatalité et nous ne pouvons pas l'être car « plus le péril est grand, plus grand est ce qui sauve » (Höelderlin).

Dans la situation actuelle, l'observateur de la société contemporaine a toujours, d'un côté, de quoi développer un certain pessimisme et de l'autre, de toute façon, un optimisme raisonnable.

Il n'est pas interdit de rechercher en commun quelques pistes ou quelques guides puisque, pour l'humanité, il ne peut y avoir, face à la peur, de chemin tracé à l'avance, c'est le propre de l'humanité qui est condamné à s'adapter à chaque situation, en particulier à celle de la peur.

Nier la peur et ses raisons d'être risque de rendre la destruction encore plus forte.

Faire face à la peur n'est pas humiliant ; faire face à la peur nous ramène sans doute à notre juste dimension et à nous montrer, au moins quelques instants, que d'un certain côté, l'homme est trop petit pour lui-même et que la conscience de cette réalité est aussi ce qui en fait sa grandeur.

En effet, elle trace la voie qui, quoi qu'on en dise, reste toujours ouverte, que la mesure de toute chose sauf à considérer que l'humanité aurait perdu son instinct de survie et qu'elle se complairait alors volontairement, faute d'être créative, en sa capacité de destruction.

Il faut en toutes circonstances éviter les extrémités et ce qui sépare rapproche, ce qui nous unit pour aboutir à retrouver le chemin du bien commun.

Il nous faut relativiser les grandes déclarations de droits individuels et remettre sur le frontispice de nos temples l'appel au bien commun.

À cette fin, tout d'abord, étendre le rôle de l'éthique ; c'est ce qui se passe en bonne partie avec le développement relativement limité au demeurant à la recherche et de l'affirmation de l'éthique dans la vie politique (par exemple la mise au jour des conflits d'intérêts ou le cumul des mandats comme avec la responsabilité sociale environnementale qui commence à irradier l'action des entreprises qui veulent et qui doivent s'y soumettre.

Un certain nombre d'initiatives venant d'horizons divers s'organisent précisément autour du développement du droit international de l'environnement avec ses projets de juridiction, ses projets de code mondial de l'environnement. Elles nous donnent des guides pour retrouver le chemin de l'éthique qui n'est plus simplement l'éthique horizontale (qu'as-tu fait de ton frère ?) mais à laquelle doit s'ajouter une éthique verticale (que fais-tu pour tes descendants et les descendants de tes descendants ?), c'est-à-dire la prise en considération effective de l'intérêt des générations futures.

L'humanité ne peut s'inscrire que dans le temps et doit s'éloigner de la tyrannie de l'instant présent.

Les projets d'organisation internationale en vue de Rio + 20 nous rappellent que les institutions sont les vecteurs essentiels du développement humain, que la résolution des crises environnementales se nourrit aussi de discussions, de science libre et partagée.

De fait, la diversification des sources d'énergie et le refus d'appropriation du vivant doivent devenir un vrai objectif pour le futur immédiat et pour la planète entière.

Nécessairement, le débat doit être encadré, ré institutionnalisé pour que l'impératif social et l'impératif écologique ne soient pas opposés, faute de quoi les risques d'accélération des catastrophes et l'aggravation des injustices se développerait à un horizon qui n'est pas si lointain.

En définitive, seuls les hommes savent qu'il existe un phénomène dénommé évolution et qu'il leur est possible de se « déchaîner » au sens strict du terme contre la fatalité.

À cet égard, on méditera le théorème très réaliste exposé par le Conseiller pour l'Environnement du Président des États-Unis à propos du changement climatique.

Il y voit trois solutions possibles à notre avenir :

- soit celle de l'atténuation, et c'est ce qui est recherché par les conventions internationales ;
- soit celle de l'adaptation des sociétés mais dont les plus faibles vont évidemment pâtir ;
- soit enfin, tout simplement si nous ne faisons rien, d'une souffrance possible.

De fait, plus on ira loin sur les deux premiers éléments, moins la troisième sera douloureuse.

Il est donc temps de considérer que les générations futures sont les membres en attente de notre communauté morale et qu'elles font partie intégrante de notre humanité.

Le politique que nous vivons semble être resté en arrière d'une évolution évidemment indispensable des esprits et des perspectives qui aurait dû conduire à une révolution des perspectives. Il nous reste à favoriser la prise de conscience et l'action de toutes les sociétés civiles, la création de lieux de dialogue pour nous faire avancer où que nous soyons, qui que nous soyons.

C'est donc à nous-mêmes qu'incombe l'invention d'un nouvel humanisme plus fort, plus complet plus humain, sans doute plus généreux auquel il faut appeler pour pouvoir espérer dépasser nos peurs et la peur de nos peurs.

En définitive, il n'y a de progrès qu'en l'homme, surtout lorsqu'il apparaît si démuné et apparemment si impuissant.

La conscience de son extrême faiblesse nous paraît être le seul garant de son destin vers sa propre grandeur qui est de faire tout simplement son métier d'homme.

Peut-on sortir de la société de la peur -2 ? (Suite)

Par Patrice Hernu

Administrateur de l'INSEE,

Président en exercice de DDF et de France-Europe, Planète Bleue

Avril 2011

« Doit-on, peut-on, comment sortir de la société de la peur ? » Cette simple question comporte en soi de multiples affirmations implicites.

D'abord, elle affirme que nous serions dans une société de la peur.

Ensuite, elle implique que ce constat, s'il est avéré, ne serait pas une bonne chose en soi.

Ensuite, elle superpose les peurs collectives, systémiques, civilisationnelles ou simplement sociétales aux peurs individuelles.

Aucune de ces affirmations ne va de soi. Or les discuter toutes ouvriraient sans doute trop largement le sujet bien qu'il soit sans doute indispensable d'y répondre pour commencer d'approcher de vraies questions se profilant derrière celle-ci apparemment anodine. Elle ne l'est pas. L'approche future de l'humanisme se joue sans doute dans ces interrogations. Vivons-nous nous une mutation qui nous sortirait enfin de la glaise des peurs primordiales ? Inversement, l'humanité se perd-elle dans des peurs non maîtrisées dès lors qu'elle sort des bornes quantitatives où l'exacerbation productiviste d'une certaine conception de la surpuissance de la science l'a peut-être trop circonscrite. En dehors des nouveaux cercles du sacré que le positivisme a patiemment construit pendant près de trois siècles abusivement qualifiés de lumière, l'homme et ses tribus, du local au global, se rejoignent dans un cri d'horreur où les uns et les autres ne sauraient plus rien exprimer d'autres que des peurs.

Les peurs « de société » ne sont-elles que des structures dangereusement échafaudées sur les peurs individuelles ?

Au niveau individuel, la peur est une émotion ressentie généralement en présence ou dans la perspective d'une menace¹⁰. La peur est un mécanisme de survie primaire en réponse à un stimulus spécifique, tel que la douleur ou un danger potentiel. En bref, la peur est la capacité de reconnaître le danger et de la fuir ou de la combattre, également connue sous le terme « réponse combat-fuite ». Certains psychologues tels que John B. Watson, Robert Plutchik et Paul Ekman ont suggéré que la peur était générée par un flux d'émotions incluant la joie, la tristesse et la colère. La peur devrait être distinguée par un état d'anxiété. En addition, la peur est générée par les comportements spécifiques de l'évitement et de la fuite, alors que l'anxiété est le résultat de menaces perçues comme étant incontrôlables ou inévitables.

¹⁰ Les notes reprises de lectures préparatoires, les citations non présentement référencées, comme les copiercoller de documents même personnels de l'auteur sont mis en italique à ce stade.

Biologiquement parlant, la peur permet aux animaux d'éviter des situations dangereuses pour eux-mêmes ou pour leur progéniture. Le principal objet de peur pour un animal est typiquement la présence d'un prédateur. La complexité de l'esprit humain a néanmoins transposé cette émotion et l'a dirigée vers des objets et situations très diverses. Certaines de ces phobies ont probablement une origine évolutive profonde.

Ainsi, comme cela a été démontré, la peur des serpents et des araignées présente chez l'homme un caractère universel. Il est difficile de considérer que ces peurs que je qualifierai de primales par souci de simplification, aient une utilité « objective » dans le contexte des sociétés actuelles. En revanche, d'autres peurs sont liées à des activités sociales récentes et même propres aux seules sociétés occidentales modernes pour certaines d'entre elles. *On ne peut donc pas raisonnablement supposer qu'elles aient une origine biologique.*

Malgré tout, il semble vraisemblable que des processus acquis, transmissibles ou non, se superposent aux processus biologiques, les utilisent, les cannibalisent et se les approprient en les détournant vers d'autres finalités. Cette cannibalisation, dont les neurosciences semblent pour l'heure encore mal rendre compte, s'appuie donc sur des fondations biologiques dont il n'est pas possible de faire abstraction dans la gestion sociale de la peur, à moins de vouloir changer l'homme et donc l'humanité. La construction sociale de la peur reste donc un phénomène complexe, une construction systémique dont chacun élément joue un rôle, fut-il symbolique.

Physiologiquement, la peur représente une des postures, assimilée en général à une émotion, les plus anciennes du règne animal.

On ne peut qu'être frappé par la similitude des manifestations de la peur chez l'homme et les symptômes des grandes peurs dont notre société moderne semble le siège. Chez les sapiens, *elle peut se manifester par des tremblements, une hausse de la fréquence cardiaque, un écarquillement des yeux et une perturbation du rythme respiratoire. Ces différents symptômes sont essentiellement dus à la sécrétion d'adrénaline, principale hormone de la peur. Dans certains cas, une peur soudaine peut provoquer le besoin de pousser un cri. La peur peut aussi provoquer une paralysie momentanée partielle et parfois complète, allant jusqu'à une perte de conscience. Il est aussi avéré qu'une peur violente peut provoquer une perte des cheveux pigmentés ne laissant apparaître que les cheveux blancs, comme ce fut le cas pour Marie-Antoinette d'Autriche, ainsi qu'un léger changement de la couleur de la peau qui explique probablement l'expression « être blanc (ou vert) de peur ». On dit aussi que la peur provoque l'horripilation des poils, plus prosaïquement appelée chair de poule.*

Peut-on dominer la peur, qu'elle soit individuelle ou sociétale ?

À ce niveau, il faut interroger la neurobiologie.

L'amygdale est la structure clé du cerveau dans la neurobiologie de la peur. Elle inclut le processus des émotions négatives (telles que la peur ou la colère). Des chercheurs ont observé une hyperactivité des amygdales chez les patients qui ont montré un visage menaçant ou confrontés à des situations effrayantes. Les patients ayant une phobie sociale plus sévère ont montré une corrélation avec une réponse plus atténuée des amygdales. Des études ont également montré que les sujets exposés à des images de peurs faciales, ou le visage d'individus de race différente, atténuait l'activité des amygdales.

Ce point est très important dans les conduites sociales utiles à la maîtrise de la peur.

La réponse à la peur générée par l'amygdale peut-être mitigée par une autre région cérébrale connue sous le nom de cortex cingulaire antérieur rostral, localisé au lobe frontal. Dans une étude de 2006 à Columbia University, des chercheurs ont observé chez les sujets qu'ils expérimentaient moins d'activité dans l'amygdale lorsqu'ils perçoivent consciemment un stimulus de peur que lorsqu'ils perçoivent inconsciemment un stimulus de peur. Anciennement, ils avaient découvert que le cortex cingulaire antérieur rostral freinait l'activité de l'amygdale, permettant un contrôle émotionnel aux sujets.

Ces peurs peuvent revêtir au niveau individuel comme au niveau collectif une large gamme de réactions qui vont de la prudence à la paranoïa totale. Les études tant individuelles que sociologiques montrent par ailleurs que le terrain de la peur est en synergie avec un grand nombre d'états d'émotivité des individus ou de l'opinion : inquiétude, anxiété, terreur, horreur au sens social ou symbolique – métaphysique – du terme. Une société peut ainsi, comme les individus qui la composent, faire preuve de symptômes qu'il est légitime de qualifier de pathologiques lorsque ces peurs sont irrationnelles et persistantes. La schizophrénie sociale, le développement d'une société du soupçon et de la méfiance en constituent des conséquences dont il est manifeste qu'elles sont à l'œuvre dans nos sociétés.

Le pire est que nos sociétés en sont conscientes. Mais cela qualifie précisément la peur ; ainsi la prise de conscience n'aboutit pas forcément à l'anéantir. Il semble au contraire, comme les études cliniques citées plus haut le suggèrent, que seule l'escalade de la peur la temporise.

Dès lors, nous sommes conduits à porter un autre regard sur la gestion et la prévention des grandes peurs modernes que celui de ceux qui dénoncent l'irrationalité de la gouvernance de notre monde et l'inconséquente insignifiance des arguments des prêcheurs d'apocalypse, que soit la peur liée au nucléaire, le risque résultant d'un usage sans sagesse des OGM ou pire encore l'incroyable discours sur le réchauffement climatique. La preuve en est que disant cela même dans cette enceinte, je vais faire bondir. Et le fait est que le discours raisonné est sans effet. Ainsi Allègre a dû lui-même user des arguments de la peur pour se faire entendre pour finir par cosigner la déclaration de l'Académie avec ceux-là même qui par ministre de la recherche interposé l'avait convoqué au piquet de la classe du politiquement correct. Corinne Lepage ne fait pas autrement pour dénoncer les impostures de certains écologistes professionnels. Axel Kahn procède ainsi en agitant le chiffon rouge de peurs encore plus grandes en dénonçant le discours anti-lumière des « antitout ». Et je me rends compte que je suis entendu quand je fais peur sur l'assèchement climatique pour dénoncer l'imposture du discours du Giec sur le CO₂.

Pourquoi ?

Parce que pour dominer et accepter ses peurs fondamentales, celles qui habillent de toutes les manières possibles la peur de mourir individuellement, dans sa tribu et dans sa tribulation, les études montrent qu'il faut représenter la peur pour commencer à lui parler, l'exacerber pour l'altérer et l'affronter à des peurs plus profondes pour la dominer.

Ainsi restons-nous bâtis comme les hommes archaïques au point que la prétendue nécessaire mutation, au moins mentale et spirituelle, est devenue le centre de tous les débats philosophiques implicites d'aujourd'hui. Je ne parle pas de ceux qui font profession de philosophie même s'ils ont leur mot à dire comme acteur ordinaire de la peur et non comme maître de l'art de la dominer !

J'ai d'ailleurs eu la curiosité d'ouvrir quelques livres de philosophie à l'attention des profanes, des nuls ou des candidats bacheliers. Les seuls dont je dispose pour viatique minimal sur un chemin de connaissance où un surcroît de références ne revient qu'à se retourner à la sortie des enfers. Assez

curieusement dans ce viatique du nul, rien ne figure sur la peur. Celle-ci n'est qu'accessoirement évoquée sans constituer un objet en soi. Dans aucun de ces livres à destination du grand public, le mot ne figure même dans les renvois de page des références du lexique final. Ne faisons pas un faux procès tant il est vrai que toute la philosophie ne traite ou ne devrait traiter que de cela, n'en déplaise à Luc ferry, du moins, si l'on s'en tient à sa véritable étymologie, *Souph* ou *Soph*, qui ne signifie sagesse que par contagion sémantique mais qui au départ fait référence à la « fin », « l'extrémité », voire à « l'au-delà ». Je veux dire la peur de la mort, de ce qu'il y a après la fin.

La philosophie, dépassement de cette fin, peut être vue en soi comme un programme de sortie de la société de la peur. Cet agenda philosophique dit alors qu'on ne peut être ami de la peur, de ce qu'on ne comprend pas parce que c'est au-delà de notre compréhension, que par la sagesse. Mais la sagesse efficace n'est peut-être elle-même qu'une représentation ultime de l'objet de toutes nos peurs. Faute de quoi ce serait contraire aux données modernes de la biologie. La philosophie fonctionne à vide si elle est coupée des mythologies de l'« horrible » qui furent comme en Grèce ses premiers terreaux. À quoi sert une philosophie de la peur ? À quoi sert même une psychanalyse de la peur ?

Je serais tenté de répondre qu'elles sont nécessaires parce qu'elles ne servent à rien.

Stendal dit ainsi que « Les peuples n'ont jamais que le degré de liberté que leur audace conquiert sur la peur ». En clair, il n'est fait pas référence à la raison, tout juste à la conscience.

Cette intuition que confirment donc les recherches neurobiologiques sur la peur, conduit à s'interroger autrement que rationnellement sur les conduites que les sociétés modernes opposent aux grandes peurs d'aujourd'hui, ainsi par exemple en est-il de ce principe de précaution si controversé !

Dans les sociétés symboliques et culturelles, y compris dans ses prolongements contemporains, le déguisement, le carnaval, l'humour sont des moyens de jouer avec les peurs. Bref, conformément aux études biologiques, la peur n'est pas repoussée par la raison mais par son exacerbation, son excitation sociale contrôlée, par la voie des mystères du moyen âge par exemple, ou par les rites initiatiques africains, par sa « re-présentation » comme spectacle volontairement confondu avec la réalité. Fusse au moyen de tous les psychotropes naturels ou chimiques ou de la sur médication qui modifie imperceptiblement ou radicalement la perception individuelle puis collective du réel.

La peur est opposée à la peur, les instincts et pulsions de mort à celles que génère la peur. Avec tous les risques que le processus ne dégénère comme cela a été le cas des siècles des ténèbres, ceux où la négation des pulsions non maîtrisables par la raison, leur a permis de faire irruption avec une violence sans pareil. Ce fut le cas au 20^e siècle avec la sécularisation politique des pulsions poussée à l'extrême dans le nazisme, le stalinisme, voire également dans les massacres africains plus récents où une culture matérialiste sans représentation sociale du mal a laissé s'exprimer sans rempart le socle primal du comportement humain.

Relisons Pascal dans le contexte des peurs de son époque. Voilà très exactement ce qu'il expliquait en résumant : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête ».

Les spectacles tant de nos banlieues que les scènes de violence et de pillage à la suite des peurs engendrées par le cyclone Katrina et la rupture des digues de la Nouvelle Orléans ainsi provoquée, montre que ce n'est pas le degré de culture qui compte dans de telles situations mais les systèmes de représentation du danger « engrammés » dans les individus en dehors même des outils premiers de la raison, raison qu'il ne faut pas non plus exclure pour autant.

Certes, la mort ne représente pas tout le spectre des dangers qui déclenchent des peurs non directement maîtrisables.

Mais par définition, la mort est l'objet de peur par excellence, en tant qu'incarnation même du danger ultime. Derrière le masque de toutes les peurs, on trouve la peur fondamentale. Peu importe le masque de ce fait. Pourtant l'expression sociale et culturelle de cette peur est très loin d'être universelle. Elle est cependant à la fois la plus commune et la plus paradoxale. Nombre de cultures échappent à la peur de la mort, ou croient échapper, par le recours à la croyance d'une vie après la mort. Cette pensée est à la base de presque toutes les religions. Avec elle l'esprit est censé appréhender la mort sans la craindre, mais en craignant ce qui lui succède, c'est-à-dire le jugement ou l'enfer. Là encore, une peur issue d'un spectacle social combat celle de l'instinct individuel. Les philosophies athées et matérialistes, issues de l'Antiquité grecque et qui continuent d'influer chacun de nos jours, même les croyants, mettent en évidence l'aspect paradoxal de la peur de la mort. Citons en particulier le philosophe grec Épicure : « Lorsque nous sommes vivants, la mort n'est pas. Lorsque la mort est là, nous ne sommes plus. Dès lors, dans la mort que crains-tu exactement ? »

On voit à quel point ce type de raisonnement pour fondé qu'il soit en pure cohérence, ne répond pas à la question posée par la superposition de principes contraires que la raison ne peut dénouer. La peur possède sa logique mais cette logique n'est pas aristotélicienne. Van Vogt, auteur de science-fiction, élève d'Alfred Korzybski et de Gaston Bachelard, philosophe du « non » et de son dépassement, a bien montré dans ses romans du « Non A » jusqu'à « La fin du Non-A », l'impossibilité de dépasser nos peurs devant des choix cruciaux pour l'humanité par la simple occultation de ses soubassements, fusse dans une chimérique planète Vénus.

D'autres sociétés ont poussé le principe de faire face à la peur par la peur à l'extrême, dans des rites initiatiques parfois violents et ont fait de la peur, y compris celle de la mort, un objet de honte. La peur est alors simplement niée, considérée comme une faiblesse. En réalité, elle est socialement niée mais individuellement utilisée, sublimée pour la surmonter. La peur individuelle est opposée à la peur collective et réciproquement dans un jeu de miroir qui permet de dépasser l'une et l'autre. Ces comportements impliquent un taux de mortalité qui paraît incompatible avec l'objectif de zéro défaut, zéro mort des sociétés modernes, où la mort est niée, aseptisée, cachée.

Yves Roucaute, dans son superbe livre « Puissance d'Humanité » montre comment la mort affichée dans les rigoles de sang dont dégoulinent les anciens temples, pas si anciens d'ailleurs, se tapit progressivement dans l'habeas corpus qui prépare les Lumières mais dégénère dans le productivisme qui finira par tuer à la chaîne les enfants que l'État soucieux de la veuve et de l'orphelin prétendait protéger.

La marge tolérée s'est réduite progressivement. Elle était par exemple dans les prétendus 7 % de casse tolérés de l'armée, lesquels n'ont plus cours. La mort ne doit plus qu'être cachée ou surprendre, comme dans les accidents de la route, pourtant plus meurtriers que les sacrifices antiques. Les 27 000 morts du séisme et du tsunami sont tolérables et ne font guère les titres car ils ont surpris la vigilance des hommes tandis que la comptabilité anticipée des décès causés par Fukushima fonctionne à plein dans le registre de la peur. Je ne suis évidemment pas en train de faire le plaidoyer du nucléaire. C'est une autre question. Mais le nucléaire montre comment fonctionne le registre des nouvelles peurs.

Il montre comment la révélation, comme une évidence, du danger léthal dans une société de la négation de ce dernier, que ce soit pour une irradiation nucléaire, un médicament mal conçu ou quoique ce soit qui fait irruption sans prévenir dans le corps social, engendre les mêmes réactions que les peurs ancestrales dans le corps humain, allant par sa répétition jusqu'à la schizophrénie aiguë.

La peur, faute de pouvoir être raisonnée sur le moment, donc littéralement raisonnable, s'adresse malgré tout à la conscience individuelle ou collective.

Au niveau individuel, même si cela reste discuté, je retiendrai des travaux les plus récents des neurosciences qu'il existe trois niveaux de conscience.

Au regard de la prise de décision, jusqu'à une période relativement récente, les émotions étaient encore considérées comme une réminiscence de l'animalité. Aujourd'hui, aucun spécialiste des neurosciences ne nierait plus leur valeur dans le fonctionnement cognitif. Antonio Damasio, un célèbre professeur, relate comment l'un de ses patients, au demeurant très intelligent et très équipé sur le plan des connaissances, prenait des décisions complètement stupides. En fait son comportement allait avec un niveau très bas d'émotions. Depuis ce constat, une structure dans le cortex orbito-frontal a été identifiée qui fait le lien entre le cerveau des émotions et celui du raisonnement. De fil en aiguille, cela a conduit certains neuroscientifiques à considérer que la conscience ne commence pas dans les fameuses six couches supérieures du cortex cérébral mais au niveau de son prolongement, le tronc cérébral, qui relie les hémisphères cérébraux et la moelle épinière.

Bref, sans entrer dans les détails, outre que cela valide certains schémas des médecines orientales, il y a dans les noyaux du tronc cérébral une transformation déjà très complexe de l'information comportant une réponse décisionnelle à certains stimuli. Cela représente une capacité de raisonnement utile à la survie de l'espèce et donc, pour certains, un premier niveau de conscience.

Avec l'évolution le cortex cérébral s'est développé, d'abord en organisant mieux les grands systèmes sensoriels, avec plus de précision et de complexité, d'où un second niveau de conscience puis, enfin en nous permettant d'avoir la mémoire du futur et du passé, ce qui est en réalité extrêmement nouveau dans le règne animal. Contrairement à des affirmations encore récentes, on estime aujourd'hui que le Néandertal, qui avait un cerveau plus gros que le sapiens - sapiens de 250 grammes en moyenne, était virtuellement plus intelligent mais câblé de manière à moins bien se projeter dans le futur. Il appréhendait en revanche mieux son corps et ses environnements. La capacité relativement récente de tout mettre en langage aurait ainsi déporté et séparé les niveaux de conscience.

Voilà qui impacte directement les niveaux possibles d'intégration de la peur dans la gestion sociale des risques et des dangers.

Ainsi Antonio Damasio distingue trois niveaux de conscience. D'abord le « protosoi » puis le « soi noyau » que l'humain partagerait par exemple avec les grands singes. Enfin la conscience propre à l'humain, « le soi autobiographique » qui a pour conséquence d'amplifier la représentation de la douleur et de la peur et qui le conduit à développer des conduites symboliques de peur contre peur pour la surmonter.

Et donc paradoxalement, le cortex cérébral qui nous donne la possibilité unique de tout mettre en langage, face à la peur, se perd dans la rationalité intrinsèque des outils qu'il construit quand ceux-ci se détachent des fondements symboliques donc biologiques qui les supportent.

De la même manière, la peur à son degré le plus évolué sur lequel se construisent les peurs collectives, semble plutôt un acquis récent de l'équipage intellectuel de l'homme. Voilà quelque chose qui heurte autant l'intuition rousseauiste que les prolongements postmodernes du positivisme.

Alfred Korzybski, fondant la sémantique générale au début du 20^e, disait déjà « la carte (du langage) n'est pas le territoire » même si pour la conscience supérieure de l'homme tout n'est plus que langage, même l'expression physique de nos émotions tirant leurs racines dans les fondements les plus reptiliens ou limbiques du cerveau. C'est dans ce paradoxe, dans cette faille, que la peur niche ses racines.

Dès lors, peut-on vraiment en sortir ? Quelles sont les conduites des sociétés modernes devant ces peurs renouvelées, métamorphosées ?

Pour de nombreux auteurs, la société de la peur dans laquelle nous sommes entrés, serait fondamentalement différente des peurs collectives antérieures.

Pour le président de Publicis en France, Christophe Lambert, par exemple, si l'Europe et l'occident sont globalement concernés, la France présente du fait qu'elle est l'un des archétypes de l'occident, le modèle même de cette société de la peur. Le point de départ de cette société de la peur se manifeste précisément dans notre métro, dans notre école, dans notre fac, notre usine, notre café. Il se situe au cœur de notre réalité. La réalité d'une France apeurée, d'une France qui n'arrive pas à dépasser sa modernité. Une France qui n'avancerait pas, qui n'évoluerait pas.

Trente-cinq ans de doute et de soubresauts ont ainsi produit en France un mal d'un nouveau type, paradoxal, mais bien réel. La société française est certainement l'une des plus protégées, des plus sûres et contrôlées du monde occidental, mais les Français, eux, ont le sentiment d'être perpétuellement menacés. Les menaces changent de nature, avec le temps, l'une peut même chasser l'autre, mais elles sont bien perçues comme telles. La peur est devenue plus forte que la raison. Submergée par ses peurs, la société française a perdu tout sens des réalités.

Pourtant, jamais dans toute l'histoire du pays la France n'a traversé une telle période de paix et de prospérité partagées. En cinquante ans, le niveau de vie général du pays a connu une progression constante. L'ascension sociale n'est plus réservée à quelques individus montrés en exemple mais devient une règle quasi générale.

Car l'exigence de ces progrès, tels qu'ils sont représentés dans la culture populaire et médiatique, est tellement partagée que tout ce qui la contrarie est perçu comme un danger, une menace. Là, la peur se développe insidieusement sur un terrain constitué du refus de la peur.

Une illustration paradoxale de ce constat nous est fournie par les conditions dans lesquelles le principe de précaution est intervenu dans le préambule de la Constitution.

Après le sommet européen de Nice dont les propositions finales ignoraient tout des principes du développement durable, alors que j'étais en charge du développement durable à l'UDF auprès de François Bayrou, avec Anne-Marie Idrac et bien d'autres, nous avons entrepris un exercice qui n'était pas purement intellectuel, celui de rédiger une charte de développement durable et de respect des environnements qui pourrait, à côté des droits et devoirs individuels d'une part, collectifs d'autre part, fournir un troisième pied pour un éventuel futur préambule d'une éventuelle future constitution d'une Europe souveraine. C'était un vœu pieu comme l'histoire s'est chargée de le montrer, d'ailleurs pour des raisons qui ne sont pas sans rapport avec la société continentale de la peur mais c'est encore une autre question. Dès le départ, la question de l'introduction du principe de précaution s'est posée.

Ce principe figurait déjà dans 195 traités européens et notamment dans la loi Barnier de 1995 qui faisait référence à une directive européenne s'appuyant sur ce principe. J'étais personnellement hostile à

l'introduction de ce principe dans les principes éthiques fondamentaux d'une Constitution. Quand j'ai travaillé avec Nathalie Kosciusko-Morizet, celle-ci a présenté l'idée de la charte à Jacques Chirac. Le président a aussitôt considéré que cette charte devait être introduite dans la Constitution française et non au niveau européen. Nathalie Kosciusko-Morizet, sur les conseils de Brodhag, Dominique Bourg et Jancovici milita pour organiser la charte autour du principe de précaution comme élément fédérateur potentiel d'un droit de l'environnement passablement dispersé. Ils l'emportèrent. Ces deux derniers, conseils également de Nicolas Hulot et spécialistes des indulgences de la peur, sont – c'est moins connu – des ennemis déclarés du maintien de la démocratie représentative et des Libertés des Lumières au profit de ce qu'ils appellent un éco-bonapartisme.

Une certaine frange de l'écologie s'appuie sur une sorte d'évangile de la peur et pour eux, le principe de précaution, imaginé par des bonapartistes allemands anti-lumière d'entre les deux guerres, est conçue comme une réponse à l'irruption de peurs modernes. Qu'on ne se méprenne pas. Je suis un partisan du principe de précaution mais à condition qu'il ne soit pas érigé en théologie de la réponse aux nouvelles peurs.

Ces peurs modernes naissent de la complexification systémique des sociétés qui, compte tenu du pouvoir croissant des techniques, multiplie les situations où la maîtrise du risque se heurte au mur du non quantifiable. Un risque est le produit d'une probabilité, au sens quasi assurantiel du terme, et d'une évaluation de l'exposition au risque, de la vulnérabilité des sujets du risque et de ses conséquences prévisibles. Dès lors que l'un des termes échappe à l'évaluation et au fait que la société puisse assurer, dans tous les sens du terme, les occurrences prévisibles d'accident prévisible et maîtrisable, le risque fait place au danger et la maîtrise ferait place à la peur si la société du zéro risque non maîtrisé n'avait pas inventé le principe de précaution pour étendre la responsabilité aux situations sans faute personnelle directe et tenter de gérer l'ingérable.

Le principe de précaution est donc une réponse à la société de la peur en même temps qu'il en est le produit. Mal compris, il laisse l'individu face à sa peur, lequel réagit alors non pas en minimisant les dangers pour la société mais en fonction de ceux qui le guettent dans l'exercice de cette responsabilité métaphysique. C'est ce que certains appellent alors le principe du parapluie.

C'est cette ambiguïté qui rend la précaution de principe si floue dans son application et la rend si discutée dès lors qu'elle ne s'appuie pas sur une nouvelle culture du danger. Cette discussion est emblématique des questions qui tournent autour de ce débat de la peur et de son instrumentalisation jusque dans l'enceinte des tribunaux. En proposant des conduites rationnelles dans des situations où la raison ordinaire échoue, en complétant la prévention par des conduites dans des situations où la prévention est mise en défaut, il est assez clair que la précaution rate son objectif si elle est instituée en principe éthique. Elle encourage au contraire le discours sur la peur. En revanche, en incitant à opposer des peurs imaginaires à des peurs qui trouvent un fondement dans de réels dangers, elle joue bien le rôle du masque et du carnaval des sociétés pré-modernes. Il est en quelque sorte un épouvantail utile au cérémonial social de contournement de la peur tandis qu'au niveau juridique il est une incitation permanente à en sortir pour en revenir à des principes de risques maîtrisés par la science, ce qui, à son tour, renforce les rouages cachés d'une société de la peur. Il y a comme un Sisyphe dans cette affaire. Mais peut-on échapper à cette mise en scène de la peur si l'on veut assurer la survie de l'espèce ?

Avant de ne pas donner de réponse à cette question, juste un instant pour justifier la violence inutile d'un débat sur un principe qui en définitive est omni présent mais trouve peu d'application pratique.

Pour les neurosciences, sauf à changer l'homme – mais ce projet caressé par la nouvelle vague bionique américaine est-il bien raisonnable – la peur ne se combat que par la peur opposée à elle-même, par sa représentation et non par sa négation. On comprend dans ces conditions que les apparences soient trompeuses et que ceux qui combattent violemment le principe de précaution comme réponse possible à la peur de nos sociétés postmodernes considèrent, comme l'un des plus violents, Jean de Karvadoué, l'avoue dans le titre de son dernier ouvrage, d'une formule savoureuse : « la peur est au-dessus de nos moyens », ce qui le conduit à conclure que « Le principe de précaution serait interdit si on l'appliquait à lui-même, tant il est dangereux. »

Je sens l'auditoire à ce point vaciller devant les trésors du jésuitisme moderne et au final incompréhensible de ces débats nouveaux sur le risque et la peur. Car, comme des peurs ancestrales, on ne parle des peurs modernes que derrière de nouveaux masques conceptuels.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si toute dimension religieuse mise à part - et toutes proportions gardées -, la célèbre exhortation aux Chrétiens tirée de l'Évangile de Saint Matthieu, lancée aux jeunes en 2004 par le Pape Jean-Paul II, résume assez bien le sens de ce « La peur est au-dessus de nos moyens ». Comme si l'urgence du progrès et l'imminence des risques et dangers devaient nous interdire le détour par la peur. La peur est ici détournée par la peur d'avoir peur. Ce mécanisme détourne des réalités et de ses dangers aussi sûrement que les obscurantismes qu'il prétend combattre.

La longue description de nos peurs collectives infondées, les moyens parfois ridicules proposés pour conjurer les frousses provoquées par les nouvelles technologies, tout cela parce que cela s'appuie sur de solides arguments scientifiques, sert à faire le procès d'un obscurantisme écologique généralisé, en se parant de plus de la défense de la République des savants contre celle des usagers. En quelque sorte, en instillant la peur d'être bête contre la science, on en vient à nier toute conduite de précaution hors les situations où science et prévention ne s'appliquent pas d'évidence au nom d'un savoir commun, celui du politiquement correct.

Il est clair que le principe de précaution proposé comme éthique du parapluie à l'encontre même de sa définition réelle et de ses objectifs, a reçu d'amples, nombreuses et, parfois, réjouissantes illustrations qui semblent alimenter le moulin de ses détracteurs. La meilleure d'entre elles est sans doute l'épisode de l'épidémie de grippe H1N1. Si elle n'a pas été catastrophique, c'est moins grâce aux mesures prises par le gouvernement, achat de 10 % des vaccins mondiaux et d'un tiers des capacités mondiales de production de Tamiflu, que par le caractère certes contagieux mais peu virulent du virus. Les Français se protègent, les Français ont peur. Ils croient également que le cancer s'étend, que la vie moderne fait des ravages, que les nanotechnologies sont la menace de demain. La « nature » devient leur ultime recours, alors qu'ils ne cessent de s'en protéger et que, par ailleurs, parce qu'ils sont dénaturés en quelque sorte, ils n'ont jamais aussi bien et aussi longtemps vécu.

De surcroît, cette déraison de fausse précaution détourne le regard des véritables problèmes de l'environnement, comme l'assèchement climatique, véritable fléau qui conduit à une perte de biodiversité qui a toutes les apparences d'une extinction massive des espèces.

Mais le principe de précaution éthique et non juridique conduit à se prémunir contre les conséquences de l'augmentation de la teneur en CO₂, la plus grande imposture qu'écologistes, pétroliers et nucléaristes n'aient jamais imaginé pour endormir les populations en substituant aux dangers réels des peurs imaginaires. Les contester met immédiatement au ban de la société. Et je ne le dirais pas si je n'étais dans cette enceinte.

Alors, oui ou plutôt non, définitivement, la peur est au-dessus de nos moyens et, comme le disait Pierre Dac : à force de prendre des vessies pour des lanternes... on se brûle. Le principe de précaution, ainsi ramené à sa dimension religieuse et constitutionnelle ne peut pas être « raisonnable ». Il demeure donc une insulte à la raison. Mais peut-il être autre chose puisqu'il entend répondre à la part irréductible des peurs que nos sociétés sont encore impuissantes à combattre en supprimant leurs causes.

La réémergence des peurs tribales et territoriales

- Un autre exemple des conduites irrationnelles face à la peur de la tribu territoriale : la thèse du décèlement précoce, équivalent du principe de précaution pour se prémunir des dangers graves « qu'on ne voit pas » ! Développement d'outils d'analyse stratégique pour le suivi des signaux faibles. Alors que les signaux sont « nuls » ! Et comment l'invention de concepts comme « l'occident », « les pays arabes », « les immigrés », etc. ne fait qu'alimenter les peurs qu'ils sont censés combattre et rendent nos systèmes plus vulnérables.

L'émergence cachée d'une nouvelle métaphysique de la peur cosmique

La crainte progressive née des nouvelles connaissances cosmologiques et des sciences de la terre et de l'Univers d'une nouvelle relativité de l'Humain et de la certitude de sa fin. Cette nouvelle peur qui se répand à partir des élites scientifiques aboutit en fait à nier le rôle de l'homme et sa responsabilité dans la création. Un des mouvements précurseur de cette fausse religion se trouve dans l'écosophie et la « deep ecology ». Mais il y en a bien d'autres depuis la scientologie jusqu'à certaines expressions du new Age. Ainsi naît une nouvelle peur métaphysique qui se substitue aux anciennes religions et qui va modeler considérablement nos pensées et nos conduites dans les décennies à venir. « La vraie peur, c'est quelque chose comme une réminiscence des terreurs fantastiques d'autrefois. » Guy de Maupassant. Mais les réseaux, la conquête de l'imagerie de l'infiniment petit et grand, l'irruption du virtuel redéfinit le fantastique. Il y a donc comme pour le développement durable un renversement de la perspective eschatologique comme diraient certaines.

La conclusion propose à la discussion des propositions contraires à la tendance actuelle :

- De nouvelles peurs doivent être opposées aux nouvelles peurs
- Le rôle de l'humain doit être rétabli dans sa globalité et le mythe de la raison suprême ardemment combattu
- L'affirmation du pouvoir de l'homme dans tous les étages de la Nature doit être réaffirmée conformément à notre tradition primordiale et contre les illusions de la philosophie allemande (cf. les Maîtres Penseurs) et de l'émergence d'un « sur homme »

Peut-on sortir de la société de la peur – 3 ? (Fin)

Par Gérard LOWENBACH

Chef d'Entreprise

2 novembre 2011

Et le Merveilleux dans tout cela ?

Comment redonner confiance, comment insuffler dans notre société de l'espoir et non pas du désespoir, comment améliorer le moral de la nation ?

Beaucoup de questions se font jour dans mon esprit à la lecture du thème de la peur, peu de solutions apparaissent simples à mettre en œuvre tant la dramatisation des événements font partie des pratiques utilisées par nos hommes politiques de tous bords ainsi que par les médias.

Pourquoi les médias, spécialement à 20h le soir, ne s'emparent que des mauvaises nouvelles, catastrophes en tous genres qu'ils vont même rechercher à l'autre bout de la planète lorsque par hasard, le calme règne exceptionnellement en France ?

En période de crise intense comme c'est le cas aujourd'hui avec la gouvernance Européenne, l'Euro et la Dette, l'accent est systématiquement mis sur ce qui ne va pas sans être pratiquement jamais contrebalancé par ce qui va.

Ce manque d'équilibre est anxiogène et nuisible pour ceux qui entreprennent et qui doivent donc rester optimistes. Un équilibre entre ce qui va et ce qui ne va pas, mettrait plus d'harmonie dans nos jugements car cela nous ferait appréhender le monde dans toutes ses facettes.

Un entrepreneur, pour entreprendre doit toujours voir, avant toute autre chose, la bouteille à moitié pleine avant d'analyser pourquoi elle est également à moitié vide.

Pourrait-on également laisser un peu de place pour parler du « Beau » Le meilleur côtoie le pire, le pire existe, mais donnons de l'espoir à tous nos jeunes à qui nous en offrons peu. Pas étonnant que les plus faibles, les moins éduqués et les indignés professionnels se réfugient dans l'alcool, la drogue ou la contestation systématique.

À travers mon parcours maçonnique, j'ai compris que fondamentalement, la seule chose importante à réaliser est de lutter et lutter encore contre son EGO envahissant.

La maîtrise de son EGO, (pas celui des autres) mais le sien est une lutte incessante car quand on arrive à le chasser par la porte il a comme tendance de toujours revenir par la fenêtre.

Quoi de plus égotiste qu'un homme politique ?

Bien qu'il ait été plus facile de le faire sur 7 ans que sur 5,

Je propose : Que le président élu ne puisse pas se représenter.

Le clientélisme et la compétition, mal venue entre les différents membres d'un même gouvernement, seraient peut-être moins âpres, et éviteraient de continuellement biaiser les problèmes ou du moins cela permettrait de poser les vrais problèmes à la nation qui, quoi qu'on en dise, demande à être mieux informée et moins ballotté d'un côté et d'un autre.

Éduquer la nation en la faisant s'emparer de sujets difficiles me semble aller dans le bon sens. Responsabiliser la nation est essentiel face à la déferlante d'informations démagogiques en tous genres trouvée pèle mèle sur internet.

Un quinquennat ou plus (5 ans étant un peu court), non reconductible pourrait redonner au discours politique une certaine grandeur ce qui remettrait en perspective les problèmes qui correctement posés, en dehors de positions arbitraires très souvent contrôlées par l'ego, permettraient d'appréhender les problèmes tels qu'ils sont et non pas tels qu'on voudrait qu'ils soient.

Je propose de limiter le nombre de lois et donc de décrets qui souvent ne sont jamais appliqués.

Légiférer pour légiférer est un réflexe de peur pouvant engendrer la peur.

Une loi poussant l'autre a des effets négatifs et anxiogènes. Qu'elle soit bien comprise ou pas, qu'elle soit appliquée ou pas, qu'elle soit nécessaire ou pas, elle décevra forcément une partie importante de la population et c'est là que l'explication de texte devient impératif.

Je propose de nettoyer de leurs lois obsolètes, les différents codes en vigueur

Mieux de lois, mais moins de lois voilà ce que devrait être une bonne gouvernance surtout si parallèlement il est procédé à un nettoyage des plus anciennes lois toujours en vigueur, bien qu'elles ne soient plus applicables ou appliquées.

Je suis sûr que ces mesurées, redonneraient une certaine confiance à la nation mais pas encore le Merveilleux tel que je l'aurai souhaité en commençant ce travail.

Néanmoins, la peur étant mauvaise conseillère, nos hommes politiques devront oser parler du Beau et du Vrai et laisser quelquefois de côté le monde artificiel dans lequel ils se sont enfermés.

La crise : une « cosa mentale »

Par **Michel Maffesoli** *Membre de
l'Institut Universitaire de France
Administrateur du CNRS*

2 novembre 2011

Un cycle nouveau commence. Et nous ne voulons pas le reconnaître. La Postmodernité est là, depuis longtemps déjà. Ce que l'on appelle la *crise* n'en est que l'expression la plus évidente.

Dépression économique, trouble moral ou physique, situation tendue dans le domaine politique ou institutionnel. On pourrait multiplier à loisir les définitions et champ d'application de ce mystérieux ectoplasme qu'est la *crise*. Je dirais, pour ma part, qu'au travers de ce terme se dit la nécessité de la période retour *ad integrum*, retour aux fondements, ou fondamentaux.

À certains moments, une société n'a plus conscience de ce qui unit et, dès lors, elle n'a plus confiance dans les valeurs qui assuraient la solidité du lien social.

Pensons à cet exemple simple, l'évidence amoureuse s'est délitée. Sans que l'on sache bien pourquoi. Par usure, par fatigue. Et ce sont tous les éléments constituant cette relation qui, d'un coup, s'effondrent. On retrouve un tel processus dans bien des domaines : physique, psychologique, culturel. L'économie n'y échappe point. Il est, même, des moments où, suite à une accélération, voire même une intensification de l'énergie, le corps (physique, social, individuel) atteint son apogée. Lequel, par un curieux paradoxe, s'inverse en hypogée. Retour au souterrain, au tombeau, symboles d'une construction future. Pour le dire en d'autres termes, l'époque attend sa propre *apocalypse*.

Quand on regarde, sur la longue durée, les histoires humaines, on se rend compte que les mondes finissants prennent des chemins inconnus aboutissant, toujours à de nouvelles renaissances.

Ainsi, plus qu'aux *événements*, il faut être attentif aux *avènements*, ce qui advient, presque inéluctablement, lorsqu'un cycle s'achève, qu'un ensemble de valeurs se saturent.

Mais cela est difficile tant prédomine, plus d'ailleurs dans l'opinion savante que dans l'opinion commune une certainement conception du travail qui a pris naissance au XIX siècle Certes chez le vieux Marx la chose était certainement, plus subtile. Mais la mécanique opposition entre infrastructure et superstructure, avec la prévalence de la première est, ainsi, devenu la marque de la modernité. En la matière, priorité à l'économie, au travail, au productivisme. Et, sans le savoir, sans le vouloir ce simplisme marxiste a contaminé les esprits les plus avisés.

Ce qui donne une foulditude d'essais, d'articles, de discours, voire de traités savants aux idées convenues n'osant pas remettre en question les *lois d'airain* d'une économie souveraine. Faut-il, à cet égard, rappeler que l'expression « valeur travail » (qui vient droit du Capital de Marx), incantation constamment répétée est le signe évident de la marxisation des élites. C'est-à-dire leur déphasage !

La *valeur-travail* comme valeur essentielle, le travail permettant la réalisation de soi et du monde est donc le *must* incontournable de tous les discours éducatifs, politiques, sociaux des pensées convenues et

dominantes. Compte tenu du tremblement de terre secouant nos sociétés, tremblement aux conséquences encore insoupçonnées, ne peut-on pas, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse, inverser radicalement le problème ?

La *crise* est avant tout dans nos têtes. Elle vient de l'intérieur. Pas forcément d'une manière consciente bien sûr. Mais d'une manière pressante, prégnante un autre imaginaire est en train de se mettre en place. Inversion forçant à reconnaître que c'est d'abord dans les mentalités que s'opèrent les grandes transformations. Ou, peut-être plus précis, ce sont les mentalités qui opèrent ces transformations. Qu'elles, mettent en place un autre paradigme. C'est-à-dire une autre matrice où est en train de s'élaborer une nouvelle manière d'être-ensemble.

L'esthétisation de l'existence, l'art se capillarisant dans l'ensemble de la vie quotidienne, l'accent remis sur le qualitatif, le refus du saccage productiviste. Et l'on pourrait, à loisir, multiplier une liste en ce sens soulignant qu'à l'aspect de sérieux du productivisme moderne est en train de succéder un ludique ambiant.

Voilà autant de déclinaison de l'ambiance créatrice caractérisant, osons le mot, la postmodernité. Ce n'est pas la première fois que dans les histoires humaines, la création est le moteur principal de la culture. Le « quattrocento », Florence la belle, Vienne fin de siècle, le XVII^e siècle français, la Renaissance en portent témoignage.

Pourquoi ne pas admettre que c'est un tel idéal de créativité qui meurt, en profondeur, l'imaginaire social. Ce qui est en jeu dans la société officieuse, et que la société officielle ne veut pas voir.

Après l'usure de l'usage on verrait, d'une manière diffuse, revenir le non-nécessaire, le désir du superflu. On retrouverait le sens de l'inutile, l'importance, en son sens fort, du spirituel. L'irrépressible prégnance du luxe qui est, étymologiquement, non fonctionnel. En ce qu'il traduit la « luxation » d'un corps social rechignant à la totale marchandisation du monde.

Et l'on peut se demander si ce n'est pas parce qu'un tel *esprit du temps* est là, contaminant tout sur son passage, que la finance est devenue folle, que le ludique des *traders* grippe la machinerie bancaire, et que personne ne contrôle plus rien dans un système économique s'étant, en totalité abstractisé de la vie réelle.

Je me fais bien comprendre ? Le chômage, les faillites, les cataclysmes financiers, les turbulences bancaires ne sont pas les **causes** d'une économie dérégulée qu'il suffirait de réguler à nouveau. Mais bien plutôt les symptômes d'un changement sociétal que notre paresse intellectuelle s'emploie à dénier. Tout cela est avant tout non-cause mais **effet**.

Effet d'une conception de l'économie comme simple arraisonnement du monde par la *technicisation planétaire*.

La *crise*, dès lors, est l'indice d'un passage de la ligne. Celui du **travail vers la création**. Celui d'une histoire parfaitement maîtrisable vers un destin beaucoup plus aléatoire. La *crise* nous conduit d'un lieu à un autre. De celui d'un homme maître et possesseur de la nature et du social, vers celui d'un environnement que l'on ne peut plus se contenter d'exploiter à merci. De la domination sans frein à la réversibilité autrement plus féconde.

Milan Kundera nous avait rendu attentif à cela : « **il en est des amours comme des empires, que cesse l'idée sur laquelle ils reposent et ils s'effondrent avec elles** ». L'idée du Progrès indéfini, celle de la réduction de la vie à ce qui se compte, ce qui se thésaurise. L'ordre du quantitatif. C'est bien cet ordre-là qui se sature. Et les signes annonciateurs de cette saturation sont multiples. Le mot *crise* ne fait que les cristalliser.

Au travers de ce mot c'est l'idée de la toute puissance, de la Volonté de puissance sur l'Histoire, le monde qui vient se briser sur l'irréfragable destin.

La *crise* nous apprend que le tragique est de retour. Et qu'il y a grandeur à l'affronteur. Mais cet animal domestiqué qu'est l'homme n'aura-t-il pas peur de la sauvagerie que cela annonce ? Est-ce que la sécurisation et l'idéologie du risque zéro n'ont-elles pas annihilé ce qui lui reste d'énergie ? Laissons la question reste ouverte. Tout en sachant, ainsi que le dit le poète, que « là où croît le danger, là aussi croît ce qui sauve ».

La crise, voire la prétendue crise dîtes-vous, est dans nos têtes !

Par Paul Violet

*Chef d'Entreprise, Ancien Maire-Adjoint de Paris
Président du Conseil National des Gaullistes de Gauche*

2 novembre 2011

C'est une affirmation surprenante pour une grande majorité de nos concitoyens.

Qui, pour beaucoup, croient que la crise est dans leur assiette, dans leur logement ou dans leur portefeuille :

- les 3 millions de Français qui ont recours tous les jours, pour se nourrir à l'aide alimentaire
- les 9 millions de mal-logés.
- les femmes qui travaillent dont les 2/3 touchent moins de 800 € par mois.
- les 4 millions d'employés précaires,
- les travailleurs pauvres dont le nombre explose.
- et surtout l'immense masse des classes moyennes frappées par une stagnation des revenus et une paupérisation croissante : un français sur 2 a un revenu inférieur à 1 600 € mois.

2°) Vous souhaitez faire comprendre à ces millions de personnes, que la crise frappe au cœur de leur vie quotidienne et de leur foyer, que l'essentiel est dans leurs têtes.

En leur expliquant, si je vous ai bien compris, que la crise est consubstantielle au changement historique de paradigme que nous vivons, qui nous extraie des ténèbres de la modernité pour nous emmener dans le monde enchanté, ré-enchanté dites-vous, de la postmodernité.

Postmodernité, à laquelle vous adhérez pleinement et que vous célébrez avec un enthousiasme très rafraîchissant qui vous transforme en un fan et supporter, haut de gamme naturellement, du Président Nicolas Sarkozy.

3°) En effet, vous expliquez-nous, Nicolas Sarkozy parce que Président pleinement postmoderne, se trouve naturellement en phase avec les aspirations profondes du peuple, en accordance avec l'esprit du temps.

Et disant cela, certains s'attendraient à ce que vous nous dressiez le portrait d'un homme d'exception, tirant les Français vers le haut, hissant le pays à son meilleur niveau. Non.

Au contraire, vous portez un regard lucide, sans complaisance, ni concession apparente, sur Nicolas Sarkozy.

Je vous cite :

- c'est un homme vulgaire,
- m'as-tu-vu,
- s'exprimant dans un français approximatif,
- attiré par le luxe, l'argent, l'esbroufe,

- théâtral,
- jouisseur
- animal,
- mal élevé,
- agité, bourré de tics,
- parvenu et nouveau riche.

Il affiche, dites-vous

- ses sincérités successives et contradictoires,
- ses mariages à répétition,
- ses lois qu'il décrète pour un oui pour un non, qui ne sont jamais appliquées,
- son côté enfantin faisant du pays un terrain de jeu et d'aventure pour assouvir ses envies et caprices, comme son nouvel avion présidentiel, joujou destiné à rivaliser avec celui d'Obama,
- son absence de convictions,
- sa futilité,
- son arrogance,
- bref, expliquez-vous : son souci de s'éclater au sens populaire du terme. »

4°) Or, dites-vous, c'est ainsi qu'est le peuple : vulgaire, braillard, inconstant, jouisseur, bestial.

Le peuple se reconnaît donc profondément dans « l'ensauvagement » de Nicolas Sarkozy.

Il est fasciné par cet homme qui ose faire bruyamment ce dont chacun, croyez-vous, rêve.

L'immoralisme de S est éthique puisque postmoderne.

Vous voyez donc là une congruence, pour reprendre un terme que vous affectionnez, du Président avec les tréfonds du peuple français.

Si cette concordance que vous dites observer actuellement entre Nicolas Sarkozy et le peuple est intéressante, elle me paraît néanmoins souffrir d'une perception à contretemps.

Ce qui était vrai il y a 4 ans l'est beaucoup moins aujourd'hui !

En 2007 en effet, au début du sarkozisme triomphant, le peuple semblait fasciné par ce bling-bling ostentatoire, cet appel à l'argent et au luxe dont on lui disait qu'il allait profiter.

Est-ce toujours vrai aujourd'hui ?

L'opinion n'est-elle pas lassée des promesses à répétition, de ce langage qui l'a séduit un moment mais qui apparaît clairement pour ce qu'il est, un double langage, un truc, une ficelle qui a cassé pour avoir trop servi, bref une imposture.

Les sondages, que vous connaissez, attestent de cet éloignement.

Mais vous les contournez en opposant l'opinion publique et l'opinion publiée.

Sauf que le verdict électoral, (européennes, régionales, cantonales) confirme l'opinion publiée et fragilise

vosre construction intellectuelle entre publiée et publique, reprise de la distinction d'Auguste Comte, popularisée par Charles Maurras, entre pays légal et pays réel.

5°) Néanmoins, ce qui est très intéressant dans vos deux derniers ouvrages, c'est votre conception et description de la postmodernité qui émerge, se développe et s'installe, clôturant le cycle de la modernité initiée au XIX^e siècle.

Pour bien comprendre cette postmodernité, il convient de rappeler ce que vous mettez dans la modernité, vouée, fort heureusement selon vous, à la disparition définitive.

Que rejetez-vous dans et avec la modernité ?

Certains peuvent voir dans les citations tirées de vos ouvrages, une sorte d'inventaire à la Prévert. Mais c'est ainsi que vous vous exprimez, votre forme étant en adéquation avec le fond, l'élan vital !

- La République,
- l'état nation,
- l'idéologie du service public,
- de l'intérêt général,
- le syndrome de la juste cause,
- l'idéal démocratique,
- les institutions sociales,
- la désuète ambition de vouloir résoudre les problèmes sociaux et économiques, les valeurs sociales en perte,
- les prétentions à un renouveau du débat démocratique,
- le soi-disant besoin de morale,
- la laïcité
- le modèle français,
- le Grand Modèle du Conseil national de la Résistance, son cadre, son carcan, sa philosophie,
- la fonction publique,
- la sécurité sociale,
- l'administration,
- les jérémiades insupportables contre la baisse du pouvoir d'achat, la précarité, la paupérisation des classes moyennes,
- vous dénoncez la crispation sur quelques termes convenus : démocratie, citoyenneté, république, l'égalité, désignant l'ancien et dépassé Contrat social,

Vous dénoncez :

- l'état omnipotent,
- la séparation
- entre le vrai et faux,
- entre le bien et le mal,
- entre la lumière et les ténèbres. »

Vous rejetez donc l'ensemble des valeurs républicaines et sociales, qui ont fondé le pays, soudé la résistance dans le programme du CNR, et qui, soit dit en passant, forment le socle des valeurs maçonniques qui privilégient l'être sur l'avoir.

Mais pour vous, ces valeurs humanistes et universelles sont saturées, elles ont fait leur temps, elles sont en faillite.

La postmodernité les vomit.

Et ceux qui s'accrochent à ces valeurs obsolètes, vous ne les épargnez pas : vous les qualifiez de :

- radoteurs grognons et cacochymes,
- carrément dégoûtants,
- nostalgiques d'un républicanisme dépassé,
- nombrilistes hexagonaux,
- conformistes d'idéaux rouillés,
- d'idéal démocratique ressassé jusqu'à la nausée, obsédés de la protection d'un peuple infantile,
- meneurs de combat d'arrière-garde,
- bobos fatigués, benêts,
- sans avenir politique. »

J'observe néanmoins que ces valeurs, vous ne les critiquez pas vraiment, vous les disqualifiez en même temps que ceux qui les revendiquent, procédé, bien peu postmoderne, mais qui fleure bon plutôt un stalinisme soft, du moins dans la forme. On discrédite les personnes et les idées, démodées, dépassées, ringardes, sans en démontrer la fausseté ou l'inapplicabilité.

Ce qui est dommage car, pour moi, la démarche intellectuelle doit privilégier l'argument sur le sentiment, le rationnel sur l'affectif.

Sauf que, justement, selon vous, c'est précisément le culte de l'irrationnel et de l'affectif qui prévaut dans la postmodernité.

« Le contrat social, purement rationnel, celui de la modernité, est en train de laisser la place à un pacte émotionnel, celui de la civilisation postmoderne. »

6°) Civilisation au profit de quoi ?

« Du temps nouveau qui arrive, dont il faut savoir saisir l'intuition : un vitalisme qui toujours tente de s'actualiser ».

On a vu ce à quoi vous tourniez le dos avec la modernité, voyons ce vers quoi vous tendez avec la postmodernité, ce que vous célébrez :

« Le Pacte, qui vient remplacer le vieillot, le ridicule Contrat social,

- le communautarisme,
- les blogs, twitter,
- l'élan créateur,
- le ludique,
- le festif,
- l'onirique,
- l'imaginaire,
- le pacte tribal,
- le clinquant,
- l'éphémère,
- le feuilleton PBLV,

- le luxe ostentatoire,
- l'instinct,
- la frivolité,
- le plaisir,
- la grande vie,
- les vacances de luxe,
- la flexibilité du travail,
- le dé tricotage de l'État,
- l'état impotent,
- la Chine et la fascination qu'elle exerce, qui permet le développement d'un capitalisme agressif sous la protection d'un régime communiste,
- bref: l'ensauvagement c'est-à-dire le retour de la part animale de l'homme. »

7°) Tel est pour vous l'esprit du temps, l'essence de ce nouveau paradigme, la postmodernité qu'on doit accueillir à bras ouverts, à laquelle on doit s'adapter avec enthousiasme sans un regard pour la ringarde, la dépassée, la mortellement ennuyeuse modernité et son cortège sinistre de valeurs flétries, fanées, datées et donc irrémédiablement condamnées.

Et vive donc Nicolas Sarkozy qui, consciemment ou inconsciemment, incarne profondément, charnellement, cette vitalité postmoderne.

« La source et la racine de tout bien sont le plaisir du ventre, c'est la nouvelle res publica qu'incarne formidablement le Président français. »

8°) Les maçons, comme vous le savez, cher Michel, s'efforcent à rassembler ce qui est épars, et à chercher, derrière le symbole ou l'apparence, le sens caché.

Vous nous invitez d'ailleurs à cette recherche, indirectement, en faisant l'éloge de :

« La ruse, du double langage, de la poursuite cachée d'objectifs qu'on dissimule derrière des buts trompeurs et l'éloge des effets pervers d'un tel comportement ».

Et vous citez en exemple :

« Nicolas Sarkozy disant vouloir soutenir l'école, les transports publics, l'urbanisme public, l'industrie nationale, les hôpitaux publics, alors qu'il impulse des actions tout à fait divergentes de ce soutien affiché. »

9°) Alors, à votre invitation, je m'interroge également : quel est le sens caché de votre analyse et de cette ardente défense de l'avènement d'un nouveau temps ? Que se cache-t-il derrière cette postmodernité que vous célébrez ?

Je risque une hypothèse.

Sous le souffle nietzschéen qui traverse votre éloge des temps nouveaux, sous la célébration puissante et talentueuse de cet élan vital censé nous transporter tous dans un autre monde ré-enchanté, ne se cacherait-il pas une théorie plus connue, plus politique, plus cynique et sournoise, celle de la post-démocratie dont la vocation est de rejeter dans les ténèbres le concept abhorré de souveraineté populaire ?

Cela au profit d'un système politique cohérent, globalisé, fondé sur le capitalisme financier et le dogme du libre-échange, et d'une nature intrinsèquement oligarchique ?

Ce discours, dont vous vous faites l'écho, ne cache-t-il pas une réalité plus triviale, celle de servir d'alibi intellectuel à la nouvelle caste qui cumule tous les pouvoirs : économiques, financiers, technologiques et politiques.

Il y a, écrivez-vous :

« De la vitalité dans le luxe et l'étalement de la richesse » : cette pseudo-vitalité ne permet-elle pas surtout à l'oligarchie de se goinfrer, dans tous les sens du terme, en toute bonne conscience ?

De se donner en exemple ou pâture à un peuple, que vous décrivez comme ébaubi, fasciné par le spectacle incarné de son âme collective, bavant d'envie sur cette débauche d'argent, espérant en récupérer des miettes ?

Il est vrai, et vous en faites avec brio l'axe de votre démonstration, que la transgression des interdits, la subversion des ordres établis, confère à la vision postmoderne un parfum libertaire, une radicalité symbolique dans l'ouverture, le mouvement et le changement.

Le mouvement, le changement, la réforme, ce que le philosophe Pierre-André Taguieff qualifiait, au début des années 2000, de « bougisme », deviennent en eux-mêmes un but, une justification, une idole qui pousse :

- à la désintégration de la citoyenneté,
- à la marginalisation de la souveraineté populaire, à l'effacement du citoyen au profit du consommateur et de l'actionnaire.

Le domaine du civique se rabougrit jusqu'à disparaître au profit du civil ce qui favorise, comme un appel d'air, la montée des revendications identitaires, communautaires, tribales.

En instaurant une expertocratie ploutocratique en haut, une ethnocratie en bas, on dispose des deux mâchoires de l'étau qui broie la démocratie, la volonté populaire, l'intérêt du plus grand nombre.

Il y a dans cette vision **post** :

- postmoderne,
- post-démocratique,
- comme une re barbarisation de la société, comme l'attestent :
- les inégalités,
- le pillage planétaire,
- le démantèlement des structures socialement protectrices liées à l'état-nation,
- la militarisation de la planète,
- la multiplication des conflits locaux, ethniques et identitaires,
- les fanatismes religieux,
- les tribalismes sanguinaires
- l'explosion des réseaux mafieux,
- la privatisation de l'état et la corruption qu'elle engendre.

En conclusion, je dirais que votre approche de la réalité de votre temps recèle, fût-ce à votre corps défendant, un appui au système politique dominant, une justification philosophico-sociologique des comportements brutaux de la caste dominante, qui ne s'y trompe d'ailleurs pas et le reçoit comme tel.

Cet aspect ne peut être balayé d'un revers de la main au motif que vous affirmez ne pas vouloir faire œuvre de politique et que vous laissez à d'autres la science-politique qui ne serait pas votre domaine.

Pour autant et je justifie ainsi l'angle critique que j'ai esquissé, votre description de la société vous jette bel et bien de plain-pied dans le débat politique.

On ne peut d'ailleurs que s'en réjouir car votre pensée est originale, brillante, intellectuellement stimulante ce dont nous vous remercions chaleureusement.

Culture

Démocratisation de la culture. État d'urgence !

Par Patrick Brunel

Enseignant-Chercheur en littérature française

Novembre 2011

La crise économique risque d'avoir pour conséquence de reléguer à l'arrière-plan de la future campagne présidentielle, voire d'effacer tout bonnement des débats, la question de la culture. Or, celle-ci est indispensable au développement d'un peuple et à l'épanouissement des hommes. Elle ne doit donc pas être négligée. Elle doit l'être d'autant moins que sa place est aujourd'hui menacée et que le grand rêve de démocratisation culturelle est loin d'être devenu réalité. Là comme ailleurs, l'urgence frappe à la porte.

L'enquête très précise d'Olivier Donnat sur *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*¹¹ le montre très clairement : cependant qu'émerge une « culture numérique » favorisée par l'accès de tous à Internet et la multiplication des écrans, les pratiques culturelles « traditionnelles » déclinent. Ainsi, le nombre de livres lus en dehors du cadre scolaire ou professionnel ne cesse de baisser : en 1997, sur 100 Français de 15 ans et plus, 18 déclaraient avoir lu 10 à 19 livres dans l'année, et 19, 20 livres et plus. En 2008, ils ne sont plus respectivement que 14 et 17. Et le sociologue de préciser : « Il y a aujourd'hui plus de Français à n'avoir lu aucun livre dans le cadre de leur temps libre au cours des douze derniers mois qu'il n'y en avait en 1997, et ceux qui n'ont pas délaissé le monde du livre ont réduit leur rythme de lecture d'environ cinq livres par an »¹². La musique classique est, elle aussi, affectée : en 1997, 9 % des 35-44 ans la citaient comme leur genre préféré ; ils ne sont plus que 4 % en 2008. Enfin, dernier exemple : sur 100 personnes de 15 ans et plus, 52 % ne fréquentent pas, ou seulement de manière « exceptionnelle », les équipements culturels. Et parmi les 48 % qui les fréquentent, on note une évolution : entre 1997 et 2008, la proportion des 15-24 ans baisse légèrement, cependant que celle des 65 ans et plus augmente. « Ce double phénomène se traduit par conséquent par un vieillissement du public des habitués des équipements culturels¹³ ».

A l'évidence, ces données sont préoccupantes et révèlent une situation inacceptable pour tous ceux qui, soucieux de l'égalité des chances, ne se résignent pas à voir la culture réservée à une petite élite, cependant que la masse du peuple devrait se contenter des divertissements concoctés pour elle par les industries culturelles. Mais comment expliquer une telle situation ? Est-il possible d'inverser la tendance ? La solution réside-t-elle dans la mise en œuvre d'une nouvelle « politique culturelle » ?

Vouloir répondre à ces questions implique d'abord de s'entendre sur ce qu'il convient de désigner par « culture ». Le mot est, en effet, l'objet d'un flou terminologique dont les conséquences en matière politique sont immenses.

¹¹ Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Enquête 2008, La Découverte / Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

¹² Ibid., p. 142.

¹³ Ibid., p. 167.

Vous avez dit « culture » ?

Dès lors qu'il est utilisé en politique, le mot culture est l'objet d'un véritable *hold up* idéologique. Profitant de la polysémie du mot, les politiques en font un usage extensif et l'emploient pour qualifier aussi bien des manifestations d'ordre anthropologique, que les créations artistiques et intellectuelles. Or, ce sont là deux domaines bien distincts.

Pour l'anthropologue, culture s'oppose à nature et désigne « l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines » (Petit Robert). A ce titre, nos rites funéraires, nos comportements alimentaires, nos habitudes vestimentaires et nos pratiques sportives peuvent à bon droit être dits « culturels ». L'autre acception de « culture », plus circonscrite, est celle qui avait cours dans le discours politique jusqu'aux années quatre-vingt : elle recouvre peu ou prou le patrimoine artistique et intellectuel de l'humanité, ainsi que les créations contemporaines en matière d'art, de littérature, de science et de philosophie.

Confondre ces deux dimensions de la culture entraîne, au nom d'un « respect de toutes les cultures » devenu la norme du politiquement correct, un brouillage évaluatif et un nivellement des valeurs, certes profitables aux élus (il leur devient possible de faire passer pour une « action culturelle » l'aide apportée à une fête populaire, à une « rave partie » ou à une exposition de graffitis !), mais préjudiciables à la mise en œuvre d'une politique digne de ce nom.

Pour sortir du flou, il suffit de faire de culture, non un mot « attrape-tout », mais un mot « dur », et de veiller à soigneusement distinguer :

- entre culture et divertissement ;
- entre œuvre artistique et bien culturel ;
- entre cultivé et culturel.

Opérer ces distinctions est la seule manière de clarifier le débat et de déjouer le double langage des discours et des promesses. Rappelons donc quelques évidences...

Aujourd'hui, le divertissement relève très souvent de cette « culture mainstream¹⁴ » (autre nom de la culture de masse) que cherchent à vendre les industries culturelles. Or, lorsque l'industrie se saisit des objets culturels et prétend les mettre à la portée de tous, « cela ne veut pas dire que la culture se répande dans les masses, mais que la culture se trouve détruite pour engendrer le loisir¹⁵ ». Comme toutes les manifestations anthropologiques, le divertissement rassemble ; la culture distingue. Il conforte et renforce le sentiment d'appartenance au groupe ; elle est de l'ordre de l'intime, de la vie intérieure, de la méditation, voire de la contemplation, et fournit, à travers un tête-à-tête et un dialogue avec les œuvres, les moyens intellectuels et spirituels de découvrir sa propre identité et de la confronter à celle de l'autre. Elle est un puissant facteur d'identification à soi et de découverte de l'altérité. Elle est aussi ce qui permet, à travers la fréquentation des chefs-d'œuvre de l'art et des plus hautes créations de l'esprit, d'éprouver une émotion esthétique et de découvrir les questions et les réponses que les hommes se sont posées et se posent encore sur le sens de leur vie. Elle exige du temps : celui, social, de « l'*otium* » antique, du « loisir lettré », mais aussi celui, plus intérieur, du travail sur soi nécessaire à la compréhension des grandes œuvres.

¹⁴ Frédéric Martel, *Mainstream*, enquête sur la guerre globale de la culture et des médias, Flammarion, 2010. Repris dans la coll. « Champs actuel », 2011.

¹⁵ Hannah Arendt, *La Culture de masse*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », p. 266.

Une œuvre (artistique, scientifique, intellectuelle) est unique, non reproductible et s'inscrit dans la durée. Un bien culturel est reproductible à l'infini et destiné à être consommé dans l'instant, puis jeté et remplacé par un autre qui aura, entre temps, été lancé sur le marché. C'est pourquoi les objets de design, si beaux soient-ils, sont d'une *essence* radicalement autres que les sculptures ou les peintures des grands maîtres : ce sont précisément des objets, non des œuvres. L'œuvre ouvre l'accès, non seulement au beau, mais au sublime ; dans le meilleur des cas, le bien culturel relève du beau.

Quant aux adjectifs culturel et cultivé, ce sont trop souvent les accessoires d'un brillant tour de passe-passe : les politiques sont dites culturelles de manière inversement proportionnelle aux efforts qu'elles déploient pour rendre les citoyens plus cultivés ! Pire, le discours dominant a préempté culturel, auréolé de tous les *a priori* positifs, au détriment de cultivé, devenu presque obsolète et chargé de relents conservateur, voire réactionnaire. Véritable imposture, le « tout culturel » pare de son onction flatteuse des manifestations (défilé de mode, techno parade, « nuit blanche ») ou des « créations » (tags et graffitis, jeux vidéo, etc.) qui, relevant des loisirs, n'ont pas à entrer dans le périmètre d'action d'un Ministère de la Culture, ni d'une délégation aux affaires culturelles d'une collectivité territoriale.

En matière d'art et de culture, ne mérite d'être qualifié de culturel que ce qui vise à rendre plus cultivé ! Se pénétrer de cette vérité est le premier pas vers l'instauration d'une politique exigeante, qui cherchera à corriger les effets des injustices sociales en soustrayant nos concitoyens à l'influence des industries culturelles, des médias, du marché de l'art et de « l'État culturel ». Nul ne doit avoir pour seul horizon artistique d'assister une fois l'an à la fête de la musique ou à la techno parade ! Nul ne doit être contraint de n'avoir pour seul rapport avec la beauté que des affiches ou des clips publicitaires ! Certes, on peut admettre avec Michel Maffesoli que « l'esthétique s'est diffractée dans l'ensemble de l'existence¹⁶ ». Mais à supposer que cet hédonisme permette le « ré enchantement du monde » et que cette esthétique débouche sur une éthique, il n'en demeure pas moins, et Maffesoli le reconnaît, qu'alors « la culture devient particulière et n'a plus la prétention universelle de la civilisation¹⁷ ». Le « poly culturalisme » devient la norme et avec lui « le *relativisme* intellectuel et existentiel que cela ne manque pas d'induire¹⁸. » Or, c'est ce relativisme qu'il faut combattre ! Car loin d'être « harmonie des contraires¹⁹ », il instaure un fossé infranchissable, sauf pour une petite élite, entre la haute culture et la culture de masse. Or, tous les citoyens ont droit à cette haute culture. C'est une affaire de justice et de dignité.

Vous avez dit « politique culturelle » ?

En dépit du sentiment général, la notion même de politique culturelle ne va pas de soi et n'est pas une catégorie transhistorique de l'action politique. Elle est même assez récente et remonte au début de la V^e République. Comme le montre Vincent Dubois, c'est à cette époque seulement que « la culture est instituée en une catégorie d'intervention publique²⁰ ». Auparavant, l'idée même de politique culturelle est un oxymore, tant le rapport des artistes et des intellectuels avec le pouvoir est conflictuel.

Au cours des premières décennies de la III^e République, l'art est perçu comme relevant d'une logique incompatible avec celle de l'argent et du pouvoir. C'est dans l'existence d'un antagonisme entre artiste et bourgeois, entre culture et État, que se construit l'autonomie du champ artistique. De l'entre-deux-

¹⁶ Michel Maffesoli, *Au creux des apparences, Pour une éthique de l'esthétique*, Plon, 1990. Réédité en 2007 à La Table Ronde, coll. « La petite vermillon », p. 12.

¹⁷ *Le Ré enchantement du monde*, La Table Ronde 2007. Réédité chez Perrin, coll. « Tempus », 2009, p. 50.

¹⁸ *Ibid.*, p. 57. Souligné par l'auteur.

¹⁹ C'est une des caractéristiques de la postmodernité, selon Maffesoli. *Au creux des apparences, op. cit.*, p. 14.

²⁰ Vincent Dubois, *La Politique culturelle, Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, 1999, p. 12. Le développement qui suit emprunte l'essentiel de sa matière à cet ouvrage.

guerres à la IV^e République, aucun ministère spécifique n'a en charge les questions artistiques et culturelles qui relèvent de plusieurs administrations d'État (Affaires étrangères, Jeunesse et Sport, Justice, Armée, Agriculture...). Même sous le Front Populaire, la notion de politique culturelle est le fait de groupes d'intellectuels ou de mouvements culturels. L'État, lui, parle de « politique des loisirs » et confie les questions culturelles à un « Sous-secrétariat d'État aux Sports et Loisirs », placé sous l'autorité du Ministère de l'Éducation nationale. Émerge alors l'idée qu'il existe une vie sociale en dehors du temps de travail et qu'une part de celle-ci peut être consacrée à l'art et à la culture. D'où, parallèlement à l'instauration des congés payés et de la semaine de quarante heures, la mise en place de l'ouverture tardive des musées, d'une politique tarifaire pour les théâtres nationaux, etc. Cette politique n'est que faiblement subventionnée : comptant sur les associations et les groupements privés, sur la bonne volonté, voire sur le bénévolat des animateurs, L'État se contente d'apporter son appui et son « patronage officiel ».

La Libération voit l'émergence d'un large mouvement d'éducation et de culture populaire (« Travail et Culture », « Peuple et Culture »), mais il est le fait, non de l'État, mais de militants et d'intellectuels, souvent issus de la Résistance. Leur objectif est clair : « Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture » et faire émerger une culture populaire qui « ne saurait être qu'une CULTURE COMMUNE A TOUT UN PEUPLE : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses²¹ ».

La IV^e République conduit une « politique artistique » au travers du « sous-secrétariat d'État aux Beaux-arts », rattaché au Ministère de l'Éducation, mais aussi, on l'oublie trop souvent, jette les bases d'une politique pour le théâtre, dont Jeanne Laurent, sous-directrice des Spectacles et de la Musique, est, jusqu'en 1952, la cheville ouvrière.

Mais il faut attendre février 1959 et la création du Ministère des Affaires culturelles, taillé sur mesure pour André Malraux, pour voir l'État se soucier véritablement et pour la première fois de « politique culturelle ». L'article premier du décret du 24 juillet 1959, rédigé par Malraux lui-même, précise que la « mission » du Ministère est « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent²². » Et Malraux d'insister sur la nouveauté absolue de son entreprise qu'il ne veut à aucun prix voir assimilée à « un problème d'administration des loisirs²³ », ni à « l'ancien service des Beaux-arts²⁴ » dont il dénonce l'archaïsme. Le signe le plus tangible de cette rupture fut le recours au Commissariat général au Plan chargé d'asseoir dans la durée la légitimité politique de l'action.

La nomination de Jack Lang en 1981 marque un changement notable dans la conduite des affaires culturelles. Le décret du 10 mai 1982 précise que la mission du « ministère chargé de la Culture » est « de permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ; de préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux (...) ; de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit et leur donner la plus vaste audience ; de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde²⁵ ». Les priorités, on le voit, ne sont plus tout à fait les mêmes, mais la rupture n'est pas totale : la conservation du patrimoine perdure, les crédits affectés

²¹ Cité par Vincent Dubois, *ibid.*, p. 133. Les capitales d'imprimerie sont dans le texte.

²² *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, CNRS Editions – Larousse-Bordas, 2001, p. 404.

²³ Intervention au Sénat, 8 décembre 1959. Cité in V. Dubois, *op. cit.* p. 169.

²⁴ Intervention à l'Assemblée Nationale, 9 novembre 1967. Malraux répond au rapporteur du budget, Valéry Giscard d'Estaing. *Ibid.*, p. 167.

²⁵ *Dictionnaire des politiques culturelles, op. cit.*, p. 404.

aux musées augmentent et la loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre est un acte fort. Il n'empêche qu'une image colle à la peau de Lang, celle d'avoir été le ministre sous le règne duquel la démocratie culturelle a remplacé la démocratisation de la culture. Cette dernière ayant montré ses limites (la sociologie du public n'a pas évolué), Lang défend l'idée d'un nécessaire « décloisonnement artistique », d'une « culture sans frontière », bref d'un « élargissement de la culture » qui se traduit par la reconnaissance et la valorisation de cultures jusque là tenues pour mineures (bande dessinée, jazz, cirque, arts de la rue, mode...), ou marginales (cultures régionales et ethniques). Cela doit permettre de toucher le public exclu, notamment celui des jeunes de banlieue et tous ceux que la culture officielle délaisse.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le « Ministère de la Culture et de la Communication » défend-il encore une politique ? Il se fixe « huit priorités » : « mettre en valeur le patrimoine avec un effort porté sur les régions », « poursuivre les grands projets culturels et architecturaux », « préserver le dynamisme du secteur du spectacle vivant », « relever le défi de l'enseignement et de la transmission », « promouvoir la culture numérique », « soutenir les industries culturelles », « pérenniser le soutien apporté à la presse », « accompagner le secteur audiovisuel public ». Ces priorités, nullement hiérarchisées, sont censées assurer « la mise en œuvre du dispositif 'Culture pour chacun'²⁶ ». Or, cette notion, dernier avatar des refontes lexicales dont sont friands les énarques de la culture lorsqu'ils veulent masquer le vide de leur politique, est idéologiquement perverse : elle cherche à rendre responsable de l'échec de la démocratisation culturelle la « culture officielle », jugée trop élitiste, incapable de créer du « lien social », et source d'« intimidation sociale ». La solution avancée est une sectorisation des offres et une segmentation du public : « plan rural », projets « Pour une dynamique culturelle dans les quartiers », etc. Y aurait-il aux yeux du pouvoir une culture destinée aux ruraux (biniou et danses folkloriques) et une autre aux jeunes des banlieues (rap, tags et graffitis) ? Ce serait un immense pas en arrière, un renoncement à l'idéal de démocratisation de la culture et... un retour aux errements des années Lang !

Ce rapide et partiel survol de plus de cinquante années de politique culturelle conduit à s'interroger sur la pertinence même de la notion. Entrée dans le langage courant, on ne mesure pas assez combien elle est problématique. Outre qu'elle a contribué à redistribuer les places dans le champ culturel (désormais, ce sont les élus, et plus encore les fonctionnaires du Ministère, les professionnels, les experts, qui sont habilités à parler art et culture), elle a conduit à faire passer *au premier plan* la « dimension proprement sociale de la politique culturelle²⁷ » (amorcée sous l'ère Malraux, cette approche a culminé sous l'ère Lang avec ses « stratégies de 'réhabilitation par la culture' de groupes 'marginaux – immigrés, 'jeunes de banlieues'²⁸ » et dure encore...) Ainsi, l'invention de la notion de « politique culturelle » a, *de facto*, entraîné un infléchissement de celle de « culture » : à partir du moment où la puissance publique se fixait un but aussi élevé que mettre le patrimoine à la portée de *tous*, mais ne se donnait pas le moyen de l'atteindre (l'instauration d'une politique d'éducation artistique), il était fatal qu'elle dût un jour ou l'autre en rabattre de son ambition. Les années Malraux se sont déroulées dans un climat d'utopie, alimenté par le lyrisme incantatoire de la parole du Ministre, mais il a fallu très vite déchanter. Les résultats sont tombés : un nouveau public n'avait pas été conquis. D'où l'idée, après 1981, de substituer « démocratie culturelle » à « démocratisation de la culture » : le syntagme allait servir d'alibi théorique au lancement d'actions spectaculaires, censément populaires, souvent démagogiques, propres à faire remonter les statistiques de fréquentation et à créer l'illusion que, cette fois, l'objectif avait été atteint. Mais il ne l'avait été qu'au prix d'une dévalorisation de l'idée de culture et d'un renoncement à l'ambition initiale. Au fond, la politique de Malraux était déficiente car elle négligeait le seul moyen, l'éducation,

²⁶ *Budget 2011 du ministère de la Culture et de la Communication*, p. 29.

²⁷ V. Dubois, *op. cit.*, p. 15.

²⁸ *Ibid.*

qui lui aurait permis de réussir, et celle de Lang était erronée, car elle ne posait plus le débat en termes exclusivement artistiques, mais sociologiques. Dans les deux cas, l'échec de la démocratisation était programmé. Et l'on peut avancer sans grand risque d'être contredit que ce n'est pas « la culture pour chacun » (CPC !) qui modifiera la donne.

Et maintenant ?

L'urgence est grande. L'heure n'est plus à élaborer de nouveaux slogans et à tenter de laisser accroire qu'ils authentifient une politique.

Au demeurant, est-ce véritablement d'une nouvelle politique culturelle que nous avons besoin ? Tous gouvernements confondus, les politiques culturelles n'existent bien souvent que dans les décrets du Journal Officiel : ce sont des signes noirs sur du papier blanc ! Mais qu'en est-il de leur incarnation ?

L'action doit être recentrée sur l'essentiel, c'est-à-dire sur ce qui est proprement *menacé* : la culture savante (littérature, musique, beaux-arts, science, philosophie) et la culture populaire (chanson, métiers d'art, littérature orale, arts traditionnels et régionaux...). Trois priorités sont devant nous : la préservation du patrimoine ; sa transmission à tous ; l'aide à la création.

1°) Préservation du patrimoine. Elle ne pose guère en soi de problème particulier et fait d'ailleurs l'objet d'un large consensus. Précisons que le patrimoine, outre son périmètre traditionnel (architecture, beaux-arts, manuscrits), recouvre ceux du folklore, des arts populaires, de l'art industriel. Sa numérisation est indéniablement une opportunité, mais à une condition : qu'elle s'accompagne de la promotion d'un usage culturel d'Internet. Le public doit être formé au décodage des images. Comme l'écrit plus largement Marc Fumaroli, « l'idée patrimoniale suppose un acte de foi civique dans l'éducation, celle des artistes comme celle du public²⁹ ». Faute de quoi, elle entre « en contradiction criante » avec toute politique culturelle. La numérisation ignore les frontières : elle est nationale (Gallica), européenne (« Europeana » met en ligne les trésors libres de droit des bibliothèques, musées et centres d'archives des 27 pays membres de l'Union), mais aussi mondiale (Google Books). Qui doit en supporter le coût ? L'Etat ne le pouvant pas seul, un partenariat public/privé semble nécessaire, à condition toutefois que l'Etat reste le maître du jeu. Enfin, la numérisation permet la diffusion du patrimoine national au-delà de nos frontières : aussi faut-il saluer l'annonce récente par le Ministère d'un « plan massif de traduction et de diffusion à l'internationale des revues françaises de sciences humaines et sociales ainsi que de débat et d'idées ».

2°) Transmission et diffusion. C'est devenu la question cruciale. Le grand rêve originel - mettre le patrimoine de l'humanité, ainsi que la création contemporaine, à la disposition de tous - a, nous dit-on, échoué. Seule la classe moyenne cultivée a véritablement bénéficié de l'offre culturelle. Est-ce à dire que rien ne peut plus être fait en faveur de l'élargissement du public ? Certes non ! Au demeurant, le supposé constat d'échec mérite d'être nuancé. L'enquête d'Olivier Donnat montre, en effet, qu'en matière de spectacle vivant, le théâtre résiste et que sa fréquentation progresse, notamment grâce aux spectateurs occasionnels : 13 % des Français de 15 ans et plus y sont allés 1 ou 2 fois dans l'année, contre 9 % en 1997. 19 % des Français ont assisté dans l'année à une pièce jouée par des professionnels contre 16 % en 1997. Il n'est pas interdit de voir dans cette légère amélioration le résultat de la politique volontariste d'aide à la création dont bénéficient sur tout le territoire les Théâtres nationaux, les scènes nationales et les troupes subventionnées.

²⁹ *Paris-New York et retour. Voyage dans les arts et les images*, Arthème Fayard, 2009. Repris en 2011 chez Flammarion, coll. « Champs essais », p. 458.

Au fond, si la démocratisation de la culture n'a pas tenu ses promesses, c'est qu'elle a été dès le départ mal engagée. Le projet de Malraux s'appuyait sur la conviction que la mise en relation directe du public avec les œuvres suffirait, le choc émotionnel tenant lieu de propédeutique. « Il ne s'agit pas d'apprendre, mais de faire aimer », tel était le leitmotiv du Ministre et de son équipe. Malraux allait même plus loin : « L'Education nationale enseigne : ce que nous avons à faire, c'est rendre présent. (...) La connaissance est à l'université ; l'amour, peut-être, est à nous³⁰ ». Cette dichotomie est sans doute le péché originel de la politique culturelle menée sous la Ve République, tous gouvernements confondus. Il est temps de ne plus opposer enseignement et culture !

L'école a un rôle fondamental à jouer dans la transmission de la culture. Il faut combattre l'idée de Bourdieu selon laquelle « toute action pédagogique est objectivement une violence symbolique en tant qu'imposition par un pouvoir arbitraire, d'un arbitraire culturel³¹ ». Ce genre de propos n'a qu'un effet : tenir un peu plus éloignés de la culture ceux qui, pourtant, en auraient le plus besoin ! Un enseignement artistique doit bel et bien être dispensé tout au long de la scolarité. C'est le noyau dur de toute politique de démocratisation culturelle. Depuis la rentrée 2008, un « enseignement de l'histoire des arts » a été mis en place à l'école primaire, et depuis la rentrée 2009, au collège et au lycée. Il est fondé sur une approche pluridisciplinaire (histoire, français, musique, arts plastiques) et entend fournir aux élèves les moyens de maîtriser les repères historiques et culturels indispensables pour comprendre les œuvres. Il donne lieu à évaluation (épreuve orale du brevet des collèges). Le Ministère de la Culture annonce qu'il « s'associera » à ce « volet culturel de la réforme des lycées » et qu'il encourage « le développement des partenariats entre les structures artistiques et culturelles subventionnées et les établissements scolaires, en particulier via les résidences d'artistes ». Il est trop tôt pour évaluer les résultats de cet enseignement des arts, mais il doit perdurer et devenir une discipline à part entière du cursus scolaire. Il n'est pas de meilleure réponse au « communautarisme culturel ».

Diffuser la culture est aussi du ressort des établissements culturels qui ne doivent pas renoncer à leur mission d'élargissement du public. Les orchestres et les troupes subventionnés jouent un rôle capital en faisant découvrir aux collégiens et lycéens la réalité du travail artistique. L'Orchestre de Paris propose ainsi à des élèves d'assister à la répétition générale de certains concerts. Il accueille aussi des classes de 4^e et de 3^e « en résidence », sur une période de trois semaines. Ce sont là des missions qui doivent figurer dans le cahier des charges de toutes les grandes institutions.

Un enseignement artistique doit aussi faire partie des offres de la formation professionnelle initiale et continue : l'âge adulte est une période favorable à l'apprentissage des savoirs. Combien de salariés regrettent de n'avoir pas su tirer pleinement profit de leur scolarité pour ce qui regarde l'art, les humanités, la philosophie ! Une nouvelle chance de se cultiver doit leur être proposée.

3^o) L'aide à la création. C'est depuis 1959, et à juste titre, l'un des volets essentiels de l'action des pouvoirs publics. Mais elle n'est trop souvent abordée que sous son volet d'aide aux artistes professionnels. Or, elle doit aussi être encouragée chez les enfants et les adolescents, les adultes et les seniors. Les pratiques des amateurs doivent être valorisées, notamment au travers d'échanges approfondis avec les professionnels.

Là encore, l'école a un rôle fondamental à jouer. Elle doit être le lieu où, non seulement l'on transmet

³⁰ Intervention au Sénat, 8 décembre 1959. Cité par Vincent Dubois, *op. cit.*, p. 169.

³¹ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, La Reproduction. *Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970, p. 19. Cité par Dany-Robert Dufour dans son excellent livre, *Le Divin Marché. La Révolution culturelle libérale*, Denoël, 2007, p. 168.

des connaissances et où l'on enseigne l'usage de la raison, mais aussi celui où l'on célèbre le pouvoir de l'imagination. Les psychologues et les pédopsychiatres savent combien le développement des facultés créatrices est essentiel pour un enfant ou un adolescent. Tout autant que la raison, l'imagination, « cette grande plongeuse » (Hugo), est, pour l'artiste comme pour le scientifique, une voie d'accès à la vérité. Aussi l'école doit-elle lui réserver une place éminente. La modification des rythmes scolaires à l'école primaire est la condition indispensable pour qu'un véritable travail de fond soit entrepris en ce sens. Il s'agit de mettre en place une pratique artistique rigoureuse, encadrée par des professionnels de haut niveau et étalée dans la durée. Un exemple venu du Venezuela peut nous inspirer: celui de la « Sistema ». Lancé en 1975 à l'initiative de Antonio Abreu, compositeur, économiste et... ancien ministre de la Culture, le projet vise à donner à tous les jeunes enfants, notamment aux plus défavorisés, la possibilité de s'initier, dès leur plus jeune âge, à une pratique instrumentale de haut niveau, sous la direction de centaines de professeurs et de musiciens professionnels. Les cours et les répétitions ont lieu chaque après-midi dans des centres de musique. L'idée fondatrice est que la pratique musicale dans le cadre d'un orchestre, parce qu'elle exige rigueur, écoute et respect des autres, est la meilleure réponse possible aux violences urbaines et sociales. Les résultats sont concluants: on dénombre 57 orchestres d'enfants, 125 orchestres de jeunes, et l'orchestre Simon Bolivar, sommet de la pyramide, est sous contrat avec Deutsche Grammophon. Quant à son chef, Gustavo Dudamel, lui-même issu de la « Sistema », il est directeur musical de l'Orchestre Philharmonique de Los Angeles. L'initiative a été timidement transposée à Paris en janvier 2010 et doit s'étendre sur trois ans. 450 enfants de 7 à 12 ans, sans pratique musicale antérieure et issus de milieux défavorisés, sont regroupés dans « l'Orchestre des jeunes Démos ». Chacun se voit prêter un instrument et suit quatre heures de cours hebdomadaires, hors temps scolaire, dispensées par des enseignants, des musiciens de l'orchestre de Paris ou de l'Orchestre symphonique Divertimento. A la fin de l'année, un concert les réunit salle Pleyel. À ce jour, seuls 15 % des enfants ont abandonné et l'expérience semble un succès. Sera-t-elle poursuivie et étendue à d'autres villes? Seul ce type d'action, applicable à toutes les disciplines, est susceptible d'aider à réduire « par le haut » la fracture culturelle, en permettant aux élèves de découvrir de l'intérieur ce qu'est véritablement la pratique d'un art. Et nul doute que ceux qui ne deviendront pas professionnels seront néanmoins de vrais mélomanes.

Pour ce qui concerne la création professionnelle, son financement doit être assuré. Doit-il incomber tout entier à la puissance publique? On le sait, c'est la tradition française depuis l'Ancien régime. Mais la crise risque de nous obliger à devoir envisager d'autres modalités. Car des menaces pèsent déjà sur les budgets culturels. « Paris envisage de tailler dans les dépenses culturelles », annonçait récemment *Le Monde* (19 juillet 2011), faisant part du souhait de la direction des finances de la Ville de voir baisser le budget de la culture de 121 à 117 millions d'euros. Le dernier festival d'Avignon a aussi été l'occasion de remettre en cause le désengagement de l'État: les syndicats et les professionnels ont ainsi pointé les conséquences de la réforme de la fiscalité sur les finances des collectivités territoriales et ont chiffré à 80 millions d'euros la perte des aides en provenance des départements. Martine Aubry a proposé « une évolution de 30 % à 50 % » du budget de la culture, soit 200 millions de plus par an pour l'État (*Le Monde*, 27 juillet 2011), cependant que François Hollande, lui, s'est montré plus réservé (*Le Monde*, 19 juillet 2011). Ces débats autour de la question du financement ne sont pas anodins et ne doivent pas être sous-estimés. A l'évidence, la part de son budget qu'une nation accepte de consacrer à l'art et à la culture en dit long sur son degré de civilisation. Mais un financement, fût-il en augmentation, ne saurait tenir lieu de politique!

Compte tenu de la présente crise, quelques principes simples pourraient faire consensus:

Sanctuariser le budget de la culture et tout faire pour l'augmenter.

Cibler les formes les plus menacées et les plus fragiles de la culture savante et de la culture populaire, celles

auxquelles le marché ne s'intéresse pas. Ce sont elles qui ont le plus besoin de recevoir des aides publiques. Rechercher des partenariats public/privé, à la condition formelle qu'ils n'entraînent aucune perte de maîtrise de la part de la puissance publique. Cela exclut, par exemple, un partenariat avec Google pour la numérisation du patrimoine de la BnF.

Etablir des priorités. Le saupoudrage des aides est inopérant. Il est temps qu'un « Ministère des beaux-arts, des humanités et de la culture », clairement séparé d'un « Ministère de la Communication », organise une grande politique de commandes publiques, reposant sur des choix esthétiques assumés, et ne visant bien sûr nullement à la promotion d'un quelconque « Art officiel ». Combien d'auteurs, de compositeurs, de peintres, de sculpteurs, mériteraient de bénéficier de la reconnaissance de la nation pour la qualité de leurs œuvres ! Il revient à l'État de faire en sorte que le rapport à l'art ne soit pas dicté par les lois du marché mondial et par la logique d'un capitalisme devenu lui aussi « culturel ». Cela suppose la volonté politique de ne pas céder aux injonctions des acteurs du marché de l'art, toujours avides d'imposer quelques figures de « créateurs » médiatiques, les mêmes à Paris et à New-York, au détriment d'artistes plus authentiques, mais insuffisamment introduits auprès des réseaux adéquats et surtout incarnant une autre vision de l'art et de la création.

Conclusion

Ce n'est pas d'une énième politique culturelle que nous avons besoin. Les objectifs à atteindre sont connus, il n'y a pas lieu de les changer : entretenir et préserver tous les patrimoines ; assurer leur transmission et leur diffusion *auprès de tous* ; aider la création.

Mais ces priorités n'ont de sens que si elles sont pensées et mises en œuvre dans une perspective de démocratisation des arts et de la culture. Or, pour que celle-ci réussisse, elle doit commencer dès l'enfance.

L'urgence est éducative. L'école ne doit pas seulement apprendre à lire, écrire et compter ! Elle doit aussi initier les élèves à la culture *savante* et aux arts majeurs des grandes civilisations. Cet enseignement doit être intégré au « socle commun des connaissances et des compétences ». Ce qui, dans le domaine des humanités et des beaux-arts, n'a pas été découvert à 15 ans, a très peu de chances de l'être plus tard. Parallèlement, à chaque élève, doit être proposé l'apprentissage d'une discipline artistique qui, en sollicitant son imagination et sa sensibilité, lui permettra de développer son potentiel de création.

Cette mission de démocratisation de l'art et de la culture par l'école est une priorité absolue. C'est sur ce volet de sa politique culturelle que doivent se concentrer tous les efforts financiers de la nation. Certes, les fruits ne seront visibles que dans dix, quinze ou vingt ans, lorsque les élèves aujourd'hui à l'école primaire seront devenus des adultes cultivés et des citoyens tolérants, ouverts aux problèmes du monde. Mais le retour sur investissement sera à la hauteur des efforts et des dépenses engagés ! L'ignorance et l'inculture engendrent le ressentiment, le mépris, la haine, la violence et la barbarie. Elles sont d'un coût social trop élevé pour que l'on accepte sans rien faire de les voir devenir la norme chez une partie de notre jeunesse. Il est temps de réagir et de veiller à ce que l'école puisse être le lieu d'éclosion de ce que Martha Nussbaum nomme joliment « les émotions démocratiques³² ». Il n'est pas de meilleur moyen pour atteindre cet objectif que de s'appuyer, *sans les instrumentaliser*, sur les arts et sur la culture, seuls à même de redonner toute sa place à la personne humaine et de former des citoyens épanouis et responsables.

³² Martha Nussbaum, *Les Emotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?*, Climats, 2011.

Économie Être, Avoir

Par Jean-Louis Guignard

*Président de la Commission Économie
de Dialogue et Démocratie Française*

Septembre 2011

C'est à l'homme de construire la cité qu'il souhaite

*Le véritable obscurantisme ne consiste pas à s'opposer
à la propagation des idées vraies, claires et utiles,
mais à en répandre de fausses.
Maximes et réflexions
Citations de Johann Wolfgang von Goethe*

*« Homme, contente-toi de cette soif béante ;
Mais ne dirige pas vers Dieu ta faculté
D'inventer de la peur et de l'iniquité,
Tes catéchismes fous, tes korans, tes grammaires,
Et ton outil sinistre à forger des chimères. »
(Victor Hugo / 1802-1885 / Religions et religion / 1880)*

*« En réalité, il n'existe pas ni parenté, ni amitié, ni même hostilité entre la religion et la vraie science :
elles vivent sur des planètes différentes. Toute philosophie qui laisse une queue de comète religieuse s'allumer
dans l'obscurité de ses perspectives ultimes donne à suspecter toute la part d'elle-même qu'elle présente comme
science : tout cela aussi, on s'en doute, est de la religion, quoique parée des pompes de la science... »
(Friedrich Nietzsche / 1844-1900 / Humain, trop humain)*

Un **obscurantiste** est une personne qui prône et défend une attitude de négation du savoir (refuser de reconnaître pour vraies des choses démontrées), de restriction dans la diffusion d'une connaissance (sans nier la véracité d'une chose, considérer qu'elle ne peut être diffusée pour des raisons de toutes sortes : intérêt personnel, craintes sociales, etc.), ou de propagation de théories dont la fausseté est avérée. Le problème est que tout le monde ne donne pas le même sens au savoir et à la Lumière. Il y a ceux qui se réfèrent à la genèse... *«que la Lumière soit... »*, et celui du *« siècle des Lumières »*. Plus particulièrement aux 17 et 18^{ème} Spinoza, les protestants et les Franc-maçons se font accuser d'obscurantisme **alors que ce sont eux qui le condamnent et en sont les victimes** ! Ils le dénoncent en le présentant comme suit :

1 - tout propos sortant des normes est trompeur : il attend donc à la vérité, il est hérésie, blasphème et, une fois ce crime matérialisé, il mérite sanction (bûcher, anathème, etc.)

2 - tout discours intellectuel cherchant à imposer son point de vue sans discussion.

3 - le véritable savoir ne s'acquiert vraiment que par la réflexion, l'ouverture aux idées et à la diversité du savoir.

4 - les pratiques religieuses qui nient tout progrès et tout nouveau savoir; qui s'opposent à la science et à la diffusion des idées nouvelles et progressistes.

L'obscurantisme emploie les méthodes suivantes :

- *l'alliance avec le pouvoir ce qui permet la censure, la violence ;*
- *le discrédit de l'intelligence, de l'étude et de l'érudition non par la critique rationnelle mais par la critique essentialiste ;*
- *l'argument d'autorité élaboré par ses clercs organiques, selon un savoir canonique.*

Pour Pierre Bourdieu, notre société n'est pas à l'abri du phénomène : *« L'obscurantisme est revenu mais cette fois, nous avons affaire à des gens qui se recommandent de la raison... »*.

Nous pouvons donc être fiers de nos anciens du siècle des Lumières mais le combat se poursuit. Il est fondamental car il est à la base de la relation Homme-Société-Pouvoir. Les nombreuses discussions animées et fraternelles dans le groupe économie de DDF ont permis de progresser par la confrontation des idées et des analyses dérivées.

De nombreuses personnes souhaitent mettre l'Homme au cœur de la Cité. Cette approche privilégie la Cité l'homme étant alors au service de la Cité qui le récompense par l'avoir au détriment de l'être individuel qui doit accepter différentes règles et une morale définie pour une raison supérieure, idéologie ou religion. Dans ce cadre l'énergie humaine stockée devient monnaie et l'énergie humaine vive est son travail. On arrive alors aux dérives actuelles de nos sociétés que je qualifierai de **financialisme** bien éloigné du libéralisme authentique bien loin du **libéralisme financier**. Cette conception que l'on vit aujourd'hui provient d'une approche erronée de la monnaie et surtout de sa création ! L'accumulation de monnaie sans corrélation avec celle de la richesse, de sa création ou celle d'échange conduit à des crises successives où l'on soigne la dette par plus de dettes et où la masse monétaire peut s'effondrer.

Nota : Les réserves mondiales de devises (FMI le 31.03.2011) sont :

- *9694 milliards de \$*
- *le \$ et l'€font 92 % de ces réserves avec respectivement 61 % pour le \$ et 27 % pour l'€*

- *il y a dix ans le \$ faisait plus de 70 %*
- *la £ anglaise et le yen, 3^{ème} et 4^{ème} monnaies faisaient autour de 4 % chacune.*

L'importance d'une monnaie est liée aux réserves de celle-ci mais aussi de la proportion des échanges commerciaux négociés dans cette devise ; en 2010 le montant des échanges mondiaux étaient de 4000 milliards USD/jour et au cours de cette même année la part de l'euro est passée de 18,5 à 19,5 %.

On voit que la démarche précédente –partir de la Cité- revient à nier une part de l'être de l'individu qui va rechercher l'avoir pour survivre ou dominer. Devant les révoltes qui ne manqueront pas de se produire, ou pour les éviter, l'État sera conduit, **en toute bonne foi**, à mener des politiques de maintien de l'ordre de plus en plus sévères et liberticides, à soigner une oligarchie de plus en plus arrogante, cupide et parfois corrompue, à chercher le contrôle des esprits par celui des médias (la liberté sur internet leur est insupportable), par l'enseignement de leur « morale » à l'école –la pensée unique- et par le contrôle de la justice (suppression du juge d'instruction). Une autre approche, plus proche de celle de nos Lumières, est de retourner la proposition afin de retrouver un humanisme authentique, **il faut construire la Cité pour l'Homme, car c'est à l'homme de construire la Cité**. Les conséquences sont innombrables :

- *le rôle et les responsabilités de l'État (aspects improprement appelés régaliens). L'endettement de l'État doit être de 0 % en moyenne flottante sur 5 ans (une législature)*
- *La création de monnaie (M3) est sous le contrôle de l'État*
- *la notion de Pays, d'État et de citoyen. Les citoyens sont+ un ensemble d'individus qui ont la volonté de vivre ensemble dans le respect des autres ; la notion de laïcité, le respect des croyances de l'autre qu'elles soient religieuses, politiques...*
- *l'égalité en droit des citoyens implique le même statut pour tous, public ou privé, les avantages « acquis » pour les uns est une charge acquise pour les autres !*
- *pour vivre les citoyens doivent disposer d'outils tels les lois, la monnaie...*
- *tout revenu ou rémunération doit correspondre à une plus-value économique ; de ce fait certaines formes de spéculation deviennent des délits.*
- *Chaque citoyen a droit à la solidarité ; la commission économie avait proposé le « revenu citoyen » qui consiste à verser 2 % du PIB soit plus de 600 €mois (imposable) à chaque citoyen de la naissance à la mort en remplacement des aides diverses actuelles, en parti payé par les gains de structure et par une relance de l'économie.*

L'avoir sans l'être est pathétique mais être sans avoir suicidaire, faisons la synthèse.

La création de monnaie doit être un droit régalien

Par Jean-Louis Guignard

*Président de la Commission Économie
de Dialogue et Démocratie Française*

L'Europe est un idéal à condition qu'elle ne se construise pas sur des utopies où les effets pervers deviennent prédominants. Sa construction technocratique, et parfois « idiocratique », se faisait contre l'avis des Peuples ...parfois bien inspirés comme l'a montré le référendum du traité de Lisbonne. Les convictions devenaient dogmes. Comment en est-on arrivé à cet immense gâchis et comment faire pour ne plus « marcher sur la tête » ? On est dans une crise dite systémique qui ne peut se résoudre par quelques solutions isolées mais par la prise en compte complexe de l'imbrication de nombreux facteurs. Nous allons examiner principalement les problèmes liés à la création de monnaie. Remarquons qu'à titre conservatoire l'Allemagne a conservé ses coupures en marks et a, dans le plus grand secret, préparé l'impression de billets en marks ; espérons que la France est prête au cas où... ?

Les plus grandes nations sont fédérales avec monnaie unique comme les Etats-Unis bien sûr, mais aussi la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Australie. C'est à dire que chaque État d'une fédération dispose d'une monnaie supra-étatique et n'a plus la possibilité de création monétaire. Nous insistons sur un des effets pervers conduisant à des distorsions de croissance et de richesse allant en s'aggravant. Chaque État est conduit à s'endetter avec un coût important alors que s'il disposait de l'arme monétaire il n'aurait à supporter qu'un coût de 0 %. Cette création de monnaie n'est inflationniste que si cet endettement va au-delà de la croissance de l'économie réelle. Les facilités données à des gouvernements peu vertueux, dans une approche plus clientéliste qu'économique, a conduit à la spirale des crédits dits revolving ! Le 3 % de Maastricht est cumulatif ! Les pays qui n'ont pas profité de ce cadeau maudit, comme par exemple la Slovaquie, résistent mieux. Le coût de cette dette en termes de croissance a été estimé pour la France à plus de 1 % du PIB annuel.

On voit que, parmi d'autres facteurs, la monnaie unique aux USA induit des distorsions importantes de richesse. Même la Californie, 9^e puissance économique mondiale, doit faire face à un endettement monstrueux. Les USA ont profité imprudemment de leur statut particulier de principale monnaie d'échange ; on est en droit de penser que l'on est en fin de cycle. Le fédéralisme monétaire a montré ses limites et ses immenses défauts lorsqu'il s'applique à des régions à économies et démographies divergentes.

On a pratiqué du libéralisme dans la finance là où il ne doit pas s'appliquer, et un dirigisme peu libéral dans l'économie réelle par une politique ultra-réglementaire privilégiant les grands groupes industriels au détriment des PME-PMI innovantes encadrées et surtaxées....sous prétexte de les « aider » !

Pour l'Europe les traités de Maastricht et de Lisbonne ont volés en éclat. On ne peut alors que s'étonner, voire s'indigner que la Commission européenne, confinée dans une vision néolibérale, veuille contrôler toujours plus des États gaspilleurs et indociles alors qu'il est démontré l'immense responsabilité de la finance ainsi que l'abandon de leurs responsabilités par les Gouvernements.

On le voit en particulier pour la Grèce où les plans d'austérité enfoncent encore un peu plus ce pays. Remarquons au passage que le budget militaire de la Grèce n'est pas touché comme si les autres pays

cherchaient à récupérer leurs « billes » plutôt que de sauver ce pays. Les plans de sauvetages sont contre-productifs et augmentent la dette des pays payeurs... On est loin de la stupide règle d'or. La conception punitive des économies reste la tendance.

Le Pacte pour l'Euro, le Mécanisme européen de solidarité (MES) - fonds censé venir en aide aux pays en difficulté, dans l'immédiat sans perspective afin d'uniformiser la zone euro - revient à durcir les critères des traités de Maastricht et de Lisbonne qui ont montré leur nuisance...ça ne marche pas alors on double la mise ! Pour le citoyen lambda, qui regarde passer un train qui n'est pas pour lui, c'est à terme l'adoption de l'âge légal de la retraite à 67 ans, la fin de l'indexation des salaires sur l'inflation et l'inscription des règles de Bruxelles dans notre constitution. Ces traités, Maastricht et Lisbonne, nous ont été présentés comme une source de progrès économique et social par des idéologues ...on voit le résultat. **Il est choquant que le projet européen soit abimé par des développements plus dogmatiques que réalistes.**

Jusqu'en 2007 l'Irlande et l'Espagne étaient considérées comme les bons élèves de l'Europe remplissant les critères de 3 % et 60 % du PIB. Leurs bulles immobilières proviennent d'un endettement privé dément que les banques ont laissé filer sans aucun contrôle de Bruxelles (création privée de monnaie). La mutualisation de ces dettes conduit au défaut de l'État. Ce qui est arrivé à ces pays risque d'arriver au niveau de la zone euro en mutualisant les dettes des pays défaillants.

La Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France (aussi appelée loi Pompidou-Giscard), et parfois, péjorativement, loi Rothschild, allusion au fait que Pompidou fut directeur général de la Banque Rothschild), est une loi votée en France sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'Économie et des Finances, sous la présidence de Georges Pompidou.

L'article 25 de cette loi est le suivant dans leur jargon technocratique :

« Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France. »

Cet article a été repris par l'article 104 du traité de Maastricht et par l'article 123 du traité de Lisbonne. **Par cette disposition nous donnons le pouvoir à la finance ; les États et en conséquence les citoyens perdent le contrôle de leur économie et de leur richesse.**

Cette loi modifie l'organisation de la Banque de France et affaiblit les droits du Trésor Public par rapport à celle-ci. L'article 25 interdit en effet au Trésor Public d'emprunter directement à la Banque de France à un taux d'intérêt faible ou nul (par création monétaire), comme il en avait jusqu'alors le droit. Les gouvernements français devront, dès lors, trouver d'autres sources de financement, principalement en empruntant à des taux d'intérêts plus élevés auprès des banques privées ou éventuellement par des emprunts nationaux auprès du public. Le coût en croissance est exorbitant.

Un emprunt national sera d'ailleurs émis juste après la création de cette loi. En 1973, Valéry Giscard d'Estaing met en place l'Emprunt Giscard, emprunt national à un taux d'intérêt de 7 % qui sera particulièrement coûteux pour la France puisque pour 7,5 milliards de francs emprunté pour 15 ans, l'État dut rembourser (en intérêts et capital) plus de 90 milliards de francs.

Remarque :

Un emprunt de 20G€ obligatoire avec un taux de 0 % sur 5 ans serait un juste retour des choses pour

les assujettis à l'ISF ou ceux qui payent plus de 50 000€ d'IRPP sans oublier ceux qui bénéficient de manière parfaitement anormale de l'extraterritorialité.

Il convient de dénoncer cette loi comme un endettement volontaire de la France au bénéfice des banques privées, le Trésor Public devant emprunter aux banques privées à des taux d'intérêts plus élevés que ceux qu'elle pratique elle-même augmentant AUTOMATIQUEMENT depuis lors la dette publique de la France.

Malheureusement on ne peut pas le faire avec la structure actuelle de l'EURO. Il faut donc revoir sa copie. Il faudra que la classe politique ait le courage de reconnaître ses erreurs, apanage, non pas de l'homme politique, mais de l'homme d'État privilégiant l'intérêt supérieur plutôt que celui de son égo ou de son clan. Il ne faut ni abandonner l'Euro, ni le maintenir en l'état mais **le reconstruire comme un panier de monnaies européennes**. Avec des règles :

- **Abolition de la loi du 3 janvier 1973 et de l'article 104 du traité de Maastricht et par conséquent de l'article 123 du traité de Lisbonne**
- **Les taux de changes à l'intérieur de l'Euro obéiront à des règles communautaires strictes liées à la balance commerciale intercommunautaire et à la dette publique et privée,**
- **La spéculation comme le « trading » sera assimilé à un délit d'initié. L'achat d'un titre est fait pour accompagner une entreprise et devra donc être conservé un temps suffisant,**
- **Un moratoire (à titre exceptionnel) permettra de limiter la dette de chaque pays à sa capacité de remboursement afin de ne pas obérer ses atouts économiques et industriels,**
- **Un fonds souverain en euros (MES) important sera levé afin de faire de l'euro une monnaie internationale d'échange et dissuader la spéculation....**
- **La BCE aura aussi pour objectif le plein emploi.**

Rapport de la Commission Économie

Par Jean-Louis Guignard

*Président de la Commission Économie
de Dialogue et Démocratie Française*

Juillet 2011

I- Remarques liminaires

La commission Économie et Environnement, à la recherche de propositions s'est, rapidement, rendue compte que sa démarche, qui partait des seules données économiques, non seulement débordait sur les compétences des autres commissions, mais, en outre, ne permettait pas de déboucher sur des concepts structurants.

La commission ressentait, que le fait de se lancer dans des études, quel qu'en soit l'objet, n'aurait fait qu'ajouter des rapports supplémentaires à ceux qui, par milliers, remplissent les armoires des ministères et autres organismes publics ou privés.

Elle a donc décidé de s'abstraire de son champ restreint d'investigations économiques pour ouvrir ses réflexions à la recherche d'un objectif, d'une feuille de route, d'un fil rouge, plus universels, permettant de définir « un projet ».

La commission avait, un temps, travaillé sur le concept du « revenu citoyen », concept qui avait fait l'objet de communication à l'occasion des différentes réunions tenues par DDF.

A cet égard, nous ne résistons pas au plaisir de constater que le Revenu de Solidarité Active (RSA) mis en place par le Gouvernement FILLON, à l'initiative de Martin HIRSCH, Haut Commissaire aux Solidarités, emprunte partiellement au concept de Revenu Citoyen.

Ces « divagations » ont eu l'énorme avantage de nous faire prendre conscience qu'il était nécessaire de se poser la question de savoir quelle était la « finalité » de l'économie et de l'environnement au sens large de ces termes.

En d'autres termes et de façon provocatrice, A QUOI SERT L'ECONOMIE ?

Cette « finalité », ne pouvait, selon les membres de la commission, être que l'HOMME.

Depuis lors, le « fil rouge » qui a guidé nos travaux depuis de nombreux mois est la recherche du type d'environnement économique, politique, constitutionnel, géographique, etc. qui doit permettre de :
REMETTRE L'HOMME AU CENTRE DE LA CITE

Avec le recul du temps, il nous paraît que cette réflexion trouve, à la lumière des événements économiques et financiers récents, tout son sens. (Lire « capitalisme, socialisme et démocratie » Joseph Schumpeter 1942, et, « La grande transformation » Karl Polanyi 1944.)

Tous les développements qui vont suivre s'inscrivent donc dans cette démarche.

Au cours de l'exposé des réflexions menées à ce jour, nous nous appliquerons à définir, autant que faire se peut, les mots dont nous aurons pensés qu'ils peuvent prêter à interprétation de la part des lecteurs.

Les choix opérés sont assumés par les membres de la commission. En d'autres termes, les analyses, réflexions et choix sont emprunts de la culture de ses membres et, bien entendu, de leur appartenance à la maçonnerie spéculative.

Les différents domaines qui seront abordés sont autant d'invites à l'attention des membres des autres commissions dont nous espérons qu'ils s'en saisiront.

Il est bien entendu que tous ces domaines sont nécessairement interdépendants, complémentaires, corrélés, antagonistes, etc. mais c'est bien là tout l'enjeu de nos travaux.

Dans cette démarche analytique, la ligne de conduite qui a été fixée est celle conduisant à une « cité » emprunte de

LIBERTE, d'HUMANISME, de SOLIDARITE et de LAICITE.

Les membres de la commission sont conscients que certains aspects de cette démarche peuvent heurter, non seulement, certains frères ou concitoyens, mais également les hommes et les femmes des autres pays européens, tout spécialement en ce qui concerne la **Laïcité de l'État (nous disons bien laïcité de l'État)** pour qui cette notion est étrangère ou, du moins, dont le sens ne recouvre pas l'acception que nous lui donnons et que nous voulons rappeler ci après.

Nous pensons, que ce principe, non seulement, ne s'oppose en aucun cas, à la liberté de conscience, mais permet à chaque citoyen d'exercer le culte de son choix, avec la protection de l'État, dans le respect des textes constitutionnels.

Dans nos propos, l'adjectif « laïque » ne doit, en aucun cas, être opposé à l'adjectif « clérical ».

Il est, pour nous, un principe d'indépendance vis-à-vis de toute confession religieuse.

Il s'agit d'une séparation de la sphère publique et du domaine privé.

Le principe de laïcité est, selon nous, la seule approche que nous connaissions pour éviter les affrontements et même les guerres à caractère religieux.

Il nous semble être la meilleure défense de la liberté de conscience individuelle tant qu'elle n'est pas attentatoire aux règles collectives qui fondent notre société.

Il doit faire partie des éléments fondateurs de la société que nous voulons proposer.

Mettre l'HOMME au cœur de la cité ! Certes, mais de quelle CITE parlons-nous ?

De quel environnement, et notamment, quel environnement géographique, politique, constitutionnel, économique, judiciaire, etc. ?

I / ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

La première sphère géographique qui s'est imposée est, bien entendu, notre belle France qui a recueilli tous les suffrages.

Mais cette sphère, bien nationale est, selon nous, aujourd'hui, totalement « dépassée ». À elle seule, la France n'a plus la capacité de peser dans le concert des Nations.

Nous sommes convaincus que notre réflexion doit s'inscrire dans le cadre géographique de l'Europe. (Cette considération n'a pas été acceptée à l'unanimité des membres de la Commission).

Nous nous sommes, donc, posé la question de savoir dans quelle Europe la France pouvait à la fois rester elle-même et s'agréger à un ensemble plus vaste dans lequel elle aurait un rôle majeur à jouer.

En effet, la France est contrainte. Elle l'est dans son action économique, environnementale, géopolitique et de façon plus générale dans tous les domaines qui ont peu ou prou une influence sur la vie quotidienne des français.

Il ne s'agit pas de nier l'existence de ces contraintes, quand bien même nous les déplorerions. Mais nous pensons qu'il convient, pour les affronter efficacement, de les inventorier, de les appréhender et de voir dans quelles mesures nous pouvons réagir et agir.

Trois attitudes sont possibles :

- déplorer la situation et se replier sur nous même en espérant que la tempête passera bien un jour ou l'autre. C'est, bien entendu, le pire des scénarii. D'abord parce qu'il est contraire à l'histoire de notre pays et à sa culture ; que cette attitude de renoncement n'est pas celle qui caractérise le mieux les maçons et, qu'enfin la politique de l'autruche aurait pour conséquence imparable de faire disparaître notre pays du panorama de l'histoire aussi sûrement qu'ont disparu les civilisations ayant eu la même attitude.
- résister, certes mais avec quels moyens et face à quel ennemi ? Nous savons tous que les lignes Maginot sont faites pour être inexorablement contournées.
- réagir et tenter de peser sur les grands bouleversements en cours et à venir, relever les défis et les transformer en opportunités ; objectifs plus en harmonie avec l'histoire de notre pays et avec la culture des maçons, qui ne l'oublions pas sont des bâtisseurs.

A l'évidence cette ambition ne pourra être satisfaite par la seule France. Et c'est là qu'intervient l'Europe. L'histoire récente de la construction européenne nous a prouvé que les seules avancées significatives de cette aventure moderne avaient été initiées, défendues, portées par le tandem Franco-allemand et, dans la grande majorité des cas, à l'issue de crises institutionnelles sérieuses. (« Les désordres monétaires révélés par la chute de Lehmann Brother, en 2007, et la chute, en cascade d'organismes financiers de taille mondiale ont, par contre coup, mis à jour les faiblesses des institutions européennes (pour ne pas parler d'absence de structures idoines) en matière monétaires ».)

Nous en avons un nouvel exemple avec les convulsions monétaires autour de l'euro.

La « révolution » et non la crise (mot qui présuppose un retour à l'état *ante*), que nous vivons depuis le début de l'année 2008 ne fait que nous conforter dans les orientations que nous avons prises il y a maintenant plus de trois ans.

Relever les défis que le monde nous propose requiert de relancer la construction européenne sous l'impulsion de nos deux pays (mais sans arrogance, aucune, vis à vis des autres membres de la Communauté).

La dégradation des Finances publiques de la Grèce puis de l'Irlande, la fragilité de celles du Portugal et d'autres pays de l'union monétaire ont sonné le tocsin.

Réveil que l'on souhaiterait salutaire pour doter, enfin, l'union monétaire des structures institutionnelles indispensables en adéquation avec le fait que plusieurs pays de l'Union disposent de la même monnaie.

Nous reviendrons, plus tard, sur les problématiques de la monnaie unique.

Toutefois, si cette condition est nécessaire elle n'est pas suffisante.

Encore convient-il de définir l'Europe que nous appelons de nos vœux, d'en déterminer les contours, politique, géographique, institutionnelle, etc.

En premier lieu, nos politiques doivent cesser de stigmatiser les décisions de Bruxelles et les contraintes soi-disant imposées par la commission européenne ou la BCE (dans ce domaine on a bien vu les fausses routes prises par les contempteurs de cette institution, la « crise » de l'euro n'a-t-elle pas pour origine première le non respect par les différents États des règles de base que sont le respect d'un déficit limité à 3 % du PIB et un taux d'endettement inférieur à 60 % de ce même PIB ?).

D'abord, ces mêmes politiques ont, pour la plupart, voté l'adhésion de la France aux différents traités qui ont bâti l'Europe. Ensuite, cette attitude ne fait que mettre en exergue leur incapacité à réformer notre pays pour l'adapter, non pas aux contraintes de Bruxelles mais aux contraintes mondiales.

En second lieu posons-nous la question de savoir de quelle Europe nous parlons.

- En terme de frontières géographiques; sont-ce les frontières de la « vieille Europe » ou d'un ensemble plus vaste allant jusqu'à l'Oural et/ou incluant le pourtour méditerranéen ?
- Faut-il geler le nombre de membres au niveau atteint aujourd'hui ?
- S'agit-il d'une Europe des États ou d'une Europe des Nations ? Dans un cas comme dans l'autre, quel degré d'intégration sommes nous disposés à accepter; que souhaitons nous ?

Nos premières démarches montrent qu'il convient bien de mener, de concert, les réflexions sur la France et sur l'Europe.

Les choix que nous pouvons faire pour notre pays peuvent orienter nos choix pour l'Europe et vice versa. Les analyses seront, à la fois parallèles, interdépendantes et interactives.

Pour mémoire, il ne semble pas inutile de rappeler quelques faits incontournables.

L'Europe telle qu'elle existe à ce jour (Juillet 2011) est composée de 27 (VINGT SEPT) membres :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République

Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Les pays candidats, sont à ce jour : la Croatie, l'Islande, la Macédoine et la Turquie.

Les autres pays de notre environnement continental sont :

Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie, Géorgie, Islande, Liechtenstein, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Russie, Saint Marin, Serbie, Suisse, Ukraine, le Vatican. (3)

Les membres de la zone euro utilisant la monnaie unique sont, à ce jour, au nombre de DIX SEPT.

La première vague d'adhésion remonte au 1^{er} janvier 1999. À cette date les onze pionniers ont été : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal.

La Grèce a rejoint le groupe en 2001.

La Slovénie a rejoint le groupe en 2007.

En 2008 s'était au tour de Chypre et de Malte d'adhérer à la zone.

Début 2009, la Slovaquie est devenue membre de l'union monétaire.

Enfin, l'Estonie a adopté la monnaie unique le 1^{er} janvier 2011.

(3) Rappelons, pour mémoire que l'Ukraine et la Biélorussie ont été créés par Staline afin de disposer de TROIS voix aux Nations Unies.

Ci-dessous, nous vous proposons une carte permettant de visualiser la zone.

La commission est convenue de se limiter à l'Europe actuelle des 27 ; la venue de nouveaux membres ne devant pas modifier substantiellement, la démarche.

En revanche, nous excluons, délibérément, la Turquie qui est, géographiquement, à la charnière entre le Moyen Orient, les pays bordant la Mer Noire, le Caucase, l'Iran et l'Europe.



▣ Zone euro ▣ États de l'UE devant à terme rejoindre la zone euro ▣ Référendum sur l'adhésion à la zone euro au **Danemark** à venir ▣ Dérogation au **Royaume-Uni** quant à son entrée dans la zone euro ▣ États hors UE utilisant l'euro de manière officielle (Monaco, Vatican, Saint-Marin) ▣ États ou zones hors de UE utilisant l'euro *de facto* (Andorre, Monténégro, Kosovo, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte)

Malgré cette position vis à vis de la Turquie, nous ne saurions ignorer l'histoire commune de nos deux contrées, de l'Europe occidentale et de l'Empire Ottoman. (Pour mémoire, les Ottomans vainquirent Byzance en 1453. À son apogée, sous le règne de Soliman le Magnifique, au XVI^e siècle, l'empire incluait les territoires actuels de la Grèce, de la Hongrie, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Serbie, de la Croatie et de la Bosnie, s'arrêtant aux portes de Venise et de Vienne. L'empire ne disparaîtra qu'en 1921, lors du traité de Vienne.)

Les difficultés d'accepter ce pays ami, devenu « la façade occidentale de l'Orient musulman », résident dans les éléments suivants :

- géographiquement, la Turquie se situe nettement plus au Moyen Orient qu'en Europe;
- l'existence d'une libre circulation entre les pays turcophones (Turquie, Azerbaïdjan, Turkménistan, Turkestan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Kazakhstan, etc.) regroupant près de 200 millions d'individus;
- l'existence d'un traité dit de la « Mer Noire ». Ce traité a pour objet de gérer les échanges entre les pays limitrophes ainsi que de gérer l'accès aux détroits, le respect de l'environnement de cette mer enclavée, le développement des échanges commerciaux ainsi que certains aspects à caractère militaire.

Les pays signataires sont : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Géorgie, la Grèce (ce pays se trouve sur la route du trafic maritime transitant par la mer de Marmara), la Moldavie, la Roumanie, le Turkestan, la Turquie et l'Ukraine.

Le conflit survenu, en août 2008, entre la Russie et la Géorgie ne manque pas de nous interroger sur le devenir de ce traité à l'heure où, de surcroît, les pays occidentaux (Etats-Unis, en particulier), cherchent à étendre leur zone d'influence sur des pays que la Russie a toujours considéré comme relevant de son « pré carré ».

Remarque :

La région d'Asie centrale, qui est limitée au nord par la Sibérie, au sud par l'Iran, l'Afghanistan, l'Inde et le Tibet, à l'ouest par la mer Caspienne, à l'est par la Mongolie et le désert de Gobi, et qui est peuplée en majorité de musulmans turcs, est appelée Turkestan, une dénomination conventionnelle. Sa partie orientale est le Xinjiang, ou Turkestan chinois. Sa partie occidentale forme le Turkestan dit russe, longtemps dénommé Asie centrale soviétique, qui comprend, depuis 1991, cinq États indépendants qui ont succédé aux Républiques socialistes soviétiques qui portaient le même nom : au nord, le vaste Kazakhstan (ethnie autochtone dominante : Turcs Kazakh ; capitale Almaty, ex-Alma-Ata) ; au sud, imbriqués d'ouest en est, le Turkménistan (ethnie dominante : Turcs Turkmènes ; capitale Achkhabad), l'Ouzbékistan (ethnie : Turcs Ouzbek ; capitale Tachkent), le Tadjikistan (ethnie : Persans Tadjik ; capitale Douchanbe), le Kirghizstan (ethnie : Turcs Kirghiz ; capitale Bichkek, ex-Frounze). L'achèvement de la turcisation de l'Asie centrale remonte à l'époque gengiskhanide avec les Djaghataïdes, dynastie fondée par le deuxième fils de Gengis khan.

En revanche, il conviendra, selon nous, de mettre en œuvre des liens privilégiés avec la Turquie. A cet égard, l'Union pour la Méditerranée nous paraît constituer un cadre tout à fait propice, mais réducteur, pour la Turquie qui pourrait être plus attirée par l'union autour de la Mer noire. Cet enjeu géostratégique nous semble devoir être suivi avec la plus grande attention.

En conclusion, cette limitation géographique des frontières de l'Europe répond à deux préoccupations majeures : l'une est géopolitique, l'autre est économique et organisationnelle.

L'extension des limites géographiques de l'Europe (outre le fait qu'il conviendrait, alors, de renoncer à l'appellation Europe) rend quasi impossible une intégration plus poussée que nous appelons de nos vœux.

A contrario, certains de nos partenaires européens plaident pour un élargissement sans fin qui ne peut devenir qu'une vaste zone de libre échange, totalement contradictoire avec l'objectif affiché en préambule de nos débats.

On ne peut vivre ensemble dans un « état gazeux » qui se dilate à l'infini selon la terminologie utilisée par Hubert Védrine (Hubert Védrine. Ancien Ministre des Affaires Etrangères sous le gouvernement Jospin de 1997 à 2002.)

II / ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

La deuxième question qui se pose est celle afférente à l'aspect politique de la construction européenne.

Cet aspect nous semble d'autant plus essentiel qu'il conditionne le devenir de l'Europe et que le débat a largement été escamoté par le personnel politique français et par les médias de tous bords.

La campagne électorale pour les élections européennes de 2009, a été, de ce point de vue, particulièrement édifiante.

Or, la finalité de la construction européenne, telle que nous la concevons, ne peut, en aucun cas faire l'économie de ce débat fondamental et fondateur.

Devons nous construire une Europe du type « Europe des Nations » ou bien une « Nation Europe » ?

Hubert Védrine parle de « confédération d'Etats-Nations », si l'on raisonne à 27 et d'une « fédération d'Etats-Nations » pour la zone Euro. (Interview journal Les Echos – 8 février 2011).

Schématiquement :

- Dans un système « Europe des Nations », chaque pays à sa propre constitution, il est dirigé par un Président, un Chancelier ou un Premier Ministre.
- La citoyenneté est un facteur déterminant propre à chacune des nations.
- Nous verrons plus loin que les questions de citoyenneté et de nationalité doivent faire l'objet d'un développement spécifique afin d'éviter toute confusion dans la compréhension des principes fondateurs.
- Chaque nation « bat » monnaie. Elle dispose d'une Banque nationale qui définit la politique monétaire du pays. Elle dispose d'une armée, de services de renseignements. Le système judiciaire lui est propre.
- Le système « Nation-Europe » (ou Etats Unis d'Europe) se compare au système en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique.
- Le pays est présidé par un Président élu par de Grands électeurs.
- Chaque état est dirigé par un Gouverneur. Les citoyens de chacun des États composant la « fédération » sont citoyens américains. Chaque État utilise la même monnaie et il n'existe qu'une banque centrale qui bat monnaie. L'armée, les services de renseignement, la police, la Justice etc. sont communs à tous les états.

À ce stade de l'analyse comparative, on observe que la situation actuelle de l'Europe des 27 ressemble à un panachage de deux systèmes indiqués ci-dessus.

À titre d'exemples :

- Il n'y a pas de constitution commune aux États membres (celle-ci a été rejetée par différents états dont la France). L'Europe fonctionne sous l'emprise du Traité de Lisbonne ;
- Sur les 27 membres, 17 ont, à ce jour, adopté une monnaie commune, l'euro ;
- Il existe une instance supra nationale en matière d'émission de monnaie : la BCE, dont on observera que son rôle a été cantonné à la défense de l'inflation et à elle seule, contrairement à la mission dévolue à la Réserve Fédérale Américaine. Les banques nationales ont perdu une grande partie de leurs prérogatives au bénéfice de la BCE (On notera que ce rôle a été outrepassé ces derniers mois par la mise en œuvre d'une politique dite « non conventionnelle » de facilités financières pour les banques, politique mise en œuvre par la BCE sous la contrainte des événements-rachat d'obligations d'État sur le marché secondaire) ;
- Il existe une Cour de Justice de la Communauté Européenne (CJCE) dont les décisions s'imposent à tous les États membres. Cette autorité jurisprudentielle de la CJCE a été affirmée, à plusieurs reprises ;
- L'Europe ne dispose pas d'un Président, mais seulement d'un Président de la Commission, actuellement, Juan Manuel Barroso, et d'une présidence tournante du Conseil de l'Europe.
- Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne différentes innovations ont été introduites dans le fonctionnement de la Communauté ;
- Les habitants de chacun des pays ont conservé leur citoyenneté propre ;
- Il existe, cependant des organismes communs à un certain nombre de membres de l'Union : TRACFIN, une Brigade militaire Franco Allemande, INTERPOL, etc. ;
- Un espace connu sous le nom de SCHENGEN, qui a libéralisé les déplacements des ressortissants des états membres est en vigueur, bien que les règles applicables en matière d'immigration continuent de relever du choix de chaque État membre.

L'Espace SCHENGEN a été créé le 14 juin 1985 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. L'Italie intégrait l'espace en 1990, l'Espagne et le Portugal en 1991, la Grèce en 1992, l'Autriche en 1995, le Danemark, la Finlande et la Suède en 1996 (et aussi la Norvège pour prendre en compte et préserver le traité existant de libre circulation entre les pays nordiques). Le 21 décembre 2007, neuf des dix nouveaux entrants rejoignaient l'espace Schengen, à savoir : l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovénie).

L'Espace a accueilli la Suisse le 21 décembre 2008.

Les membres de la commission Économie et Environnement sont convenus que l'objectif qui réunissait la majorité des suffrages était le système « Nation-Europe ».

Toutefois, conscient que cet objectif ne pourrait être atteint qu'après de très nombreuses années d'approfondissement de la construction européenne, il convenait de réfléchir à la façon de passer de la situation actuelle (qui est en pratique une organisation du type « Europe des États » matiniée de fédéralisme) à une organisation du type « Nation Europe ».

Le poids de l'histoire et les particularismes nationaux plaident pour que cette transition ne s'opère qu'au fur et mesure de l'évolution des mentalités (tant celles des politiques que celles des citoyens).

Dans l'intervalle, le processus d'amélioration du fonctionnement des institutions se doit de préserver l'individualité de chaque État, source de richesse par sa diversité.

Il faut cependant être conscient que cette organisation de transition ne doit pas être une source de lenteur, de rigidité et de compromis dans les décisions collectives.

Deux exemples, parmi tant d'autres, montrent les limites du système actuel qui se doit d'évoluer pour ne plus être confronté à de tels archaïsmes :

- Notre moteur de recherche européen QUAERO qui ambitionnait de détrôner GOOGLE ne trouve pas son « démarreur » au bout de quatre ans alors que la Chine est en passe d'imposer son standard dans ce domaine,
- La Chine vient de lancer son deuxième satellite COMPASS afin de concurrencer les réseaux GPS alors que le GALILEO européen, avec lequel elle était associée au départ, n'a réussi qu'à lancer une sonde d'essais !
- L'Europe, mais aussi les membres de « l'euro groupe » peinent à définir des normes bancaires communes malgré l'ampleur de la crise que vient de vivre le système.

À ce stade, il convient de prendre acte de cette situation et de décliner les thèmes qui vont permettre de passer de la situation actuelle à celle d'un système « Europe des États » plus performant sans perdre de vue l'objectif ultime.

En outre, le système du type « Nation-Europe », s'il se constitue, n'a de sens que si et seulement si, sa finalité répond à l'objectif que nous nous sommes fixés de mettre l'HOMME au centre de la CITE.

Les réflexions sur les thèmes « Europe des Nations »-« Nation Europe » nous imposent de clarifier le sens que nous donnons à différents termes dont l'usage inapproprié sème le doute, la confusion,

l'incompréhension, les antagonismes, propres à rendre le débat totalement stérile.

Cette fois encore, nous avons opéré des choix délibérés qui n'ont d'autres préoccupations que d'éviter les confusions regrettables qu'elles soient délibérées ou non.

L'objectif consiste à adopter les définitions aussi claires et intelligibles que possible afin d'aborder nos différents thèmes en utilisant un langage commun.

Les définitions interviendront « au fil de l'eau » chaque fois que nous en estimerons le besoin.

2.1. De l'organisation institutionnelle de l'Europe.

L'Union Européenne est actuellement régie par les dispositions du Traité de Lisbonne.

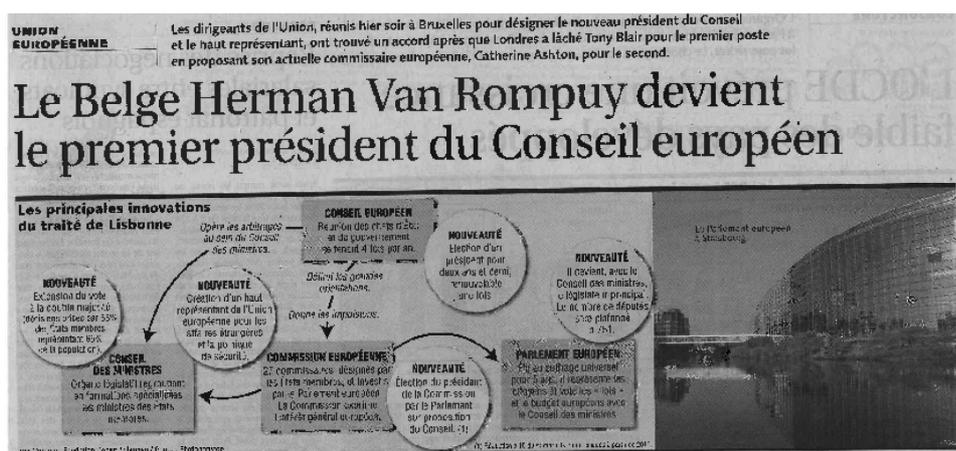
La ratification de la « constitution européenne », (Traité de Rome 2004) a été rejetée.

Le traité de Lisbonne a prévu des innovations majeures dans le fonctionnement de l'Union qui ont pour but de mettre un terme aux blocages dans la mesure où la fameuse règle de l'unanimité n'en constitue plus l'alpha et l'oméga.

Cependant, la nouvelle organisation, née de ce traité, avec une tête « quadricéphale », n'a pas donné dans la simplicité ce qui nécessite de travailler à son amélioration (Cf. supra pages 14 et 15) :

- Le « Conseil Européen » :
Il réunit les chefs d'État et de gouvernement quatre fois par an.
La nouveauté réside dans le fait que le Président du Conseil Européen est élu pour deux ans et demi, renouvelable une fois.
Le conseil définit les grandes orientations et donne les impulsions à destination de la « commission européenne »
Le conseil opère les arbitrages au sein du conseil des ministres.
- La « Commission Européenne » :
Elle est composée de 27 commissaires (Le nombre de commissaires sera ramené à 18 à partir de 2014), désignés par les États membres, et investis par le parlement européen.
La commission exprime l'intérêt général européen.
La nouveauté réside dans le fait que le Président de la Commission européenne est élu par le Parlement Européen.
- Le « Conseil des ministres » :
C'est l'organe législatif qui regroupe, en formations spécialisées, les ministres des États membres.
La première nouveauté réside dans le fait que les décisions doivent être prises à la double majorité à savoir par 55 % des États membres représentant 65 % de la population totale de l'Union.
La deuxième nouveauté réside dans la création d'un haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.
- Le « Parlement Européen » :
Les membres du Parlement Européen sont élus au suffrage universel pour 5 ans. Ils représentent les citoyens et vote les « lois » et le budget européen avec le Conseil des ministres.
La nouveauté réside dans le fait qu'il devient, avec le Conseil des ministres, le législateur principal.
Le nombre de députés sera plafonné à 751.

Un tableau schématisé, synthétisant les principales innovations figure ci-après :



Compte tenu de la complexité de cette organisation, il est probable qu'il faudra la faire progresser en prévoyant, peut être, l'élection d'un Président, au suffrage universel ou par de « grands électeurs » et suppression de la Commission qui aurait accompli son travail ?

À ce stade de la réflexion, il convient de rappeler que l'Union Européenne est une organisation supranationale et en aucun cas un État.

2.2. De la notion d'État, de la notion de Nation.

« **État** : Gouvernement exerçant une autorité dévolue par les citoyens garantissant l'unité d'un PEUPLE et d'un territoire délimité par des frontières géographiques (PAYS) et personnifiant juridiquement la NATION.

Il est en charge de l'aspect Régalien de la Cité (défense, sécurité, monnaie, justice, politique étrangère, etc.) et des aspects administratifs de la Nation ».

Cette définition rend obligatoire de définir les termes PAYS, PEUPLE, NATION, termes d'autant plus galvaudés qu'ils sont indifféremment utilisés, l'un à la place de l'autre.

Pays : territoire d'un État, d'une Nation formant une unité géographique et politique.

Peuple : ensemble d'êtres humains vivant en société, habitant sur un territoire défini (le pays) et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'aspirations, d'institutions communes et une langue.

Patrie : Etymologiquement du latin Patria : Terre des Pères (*);

Communauté politique à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment ou la volonté d'appartenir en respectant ses règles, ses valeurs et ses coutumes.

(* Référence au Droit du sang

Nation : *Etymologiquement du latin Natio* : Terre ou l'on est né (**)

Ensemble d'êtres humains, habitant un territoire géographiquement défini, parlant une langue officielle, possédant des institutions et qui se caractérise par la conscience de son unité et de sa volonté de vivre ensemble.

(**) Fait référence au droit du sol.

Avant le 18^{ème} siècle le terme « Nation » est essentiellement utilisé dans un sens proche de l'étymologie latine « *groupe humain de la même origine* », où le mot origine ne doit pas être compris comme obligatoirement dans le sens de « origine de naissance » mais de lieu de naissance.

Le mot est souvent associé aux notions de **Peuple** et de **Gouvernement**. Suivant les pays son acceptation varie. Par exemple, au Canada, la Chambre de communes a voté, le 27 novembre 2006, à une majorité écrasante, en faveur d'une motion qui reconnaît que « *les Québécois forment une Nation au sein d'un Canada uni* », cette démarche se voulant surtout symbolique.

Dans le Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française de François Guizot - 1822, page 19, il est indiqué « *un peuple est une multitude d'hommes, vivant dans le même pays et sous les mêmes lois* ». Deux notions différencient ainsi pour l'auteur « la Nation » du « Peuple » : l'État et l'origine.

Pour le Petit Robert, une « Nation » est « *un groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini (...) et personnifiée par une autorité souveraine* ».

Plus intéressante est la définition du Dictionnaire de la langue française où la « Nation » est un « *ensemble de personnes vivant sur un territoire commun, conscient de son unité (historique, culturelle, etc.) et constituant une entité politique* ».

Pour Johann Gottlieb Fichte (Allemagne), les membres d'une « Nation » ont en commun des caractéristiques telles que la **langue**, la **religion**, la **culture**, l'**histoire**, voire les **origines ethniques**, tout cela les différenciant des membres des autres nations. Donc une Nation se définit par rapport aux autres Nations en se différenciant.

Cette première définition, parfois dénommée « objective » se différencie de la deuxième, dite « subjective » issue de la philosophie française du XVIII^{ème} siècle et des Lumières et liée à la révolution française, qui insiste sur la volonté du « **vivre ensemble**, la « Nation » étant alors le résultat d'un acte d'autodéfinition. C'est la vision d'Ernest Renan (Qu'est-ce qu'une nation ? « Une âme, un principe spirituel..., le désir de vivre ensemble..., un plébiscite de tous les jours »- E. Renan-1882).

En France, la dénomination de la personne morale de droit public est « *l'État français* » et lorsqu'il s'agit, par exemple, de condamner « la France » à verser des indemnités, que ce soit en droit international ou en droit interne, c'est l'expression « l'État Français » qui est utilisée.

La lente maturation de la notion de Nation au sens moderne, avec les notions de Démocratie et de République, ne semble pas, à ce jour, complètement aboutie, si on en juge par le flou des définitions.

Dans cette évolution historique et culturelle, la Nation, qui s'avère être composée de « citoyens », terminologie qui sous-tend l'existence d'un État, se doit de définir, avec la plus grande clarté les termes

de « citoyens » et de « nationalité » avec, en corollaire la nécessité impérieuse de fixer les conditions de leur acquisition (et/ou de leur destitution).

2.3. De la notion de citoyenneté

La citoyenneté est intimement liée à la démocratie et constitue une composante fondamentale du lien social.

Chaque citoyen détient une partie de la souveraineté politique.

Historiquement, le citoyen est celui qui appartient à une Cité. Dans l'Antiquité et au Moyen Age, la Cité est une communauté politique autonome constituée par une ville et ses environs. Le « droit de cité » est le fait d'être admis qui confère des droits et privilèges aux membres de la Cité.

Pendant la révolution française de 1789, le terme « citoyen » est utilisé par opposition au terme « sujet », lequel est possession du Roi. Il permet de désigner tout individu en supprimant la notion de hiérarchie par opposition à la noblesse ou au clergé.

De nos jours, un citoyen est une personne qui relève de l'autorité de l'État et bénéficie de sa protection.

Il bénéficie de droits civiques mais, corollaire indiscutable, il a des devoirs envers cet État.

En France, la qualité de citoyen s'obtient par la nationalité, que celle-ci soit obtenue par filiation ou par acquisition.

Cette condition est nécessaire mais, toutefois, pas suffisante puisque le citoyen doit jouir de ses droits civiques.

La notion de citoyen est consubstantielle à l'existence d'un État.

Or, la notion de **citoyenneté européenne** est présente dans de nombreux traités européens.

La citoyenneté européenne a vu le jour en 1992 avec le traité de Maastricht. Elle est complémentaire de la citoyenneté nationale.

Citoyenneté européenne

Il n'existe aucune référence à la citoyenneté européenne et aux droits des individus dans le traité de Rome, qui les assimilent à des agents économiques (article 48 – Traité CEE), ni dans l'Acte unique européen (1986).

La première référence au droit et aux libertés fondamentales apparaît dans le traité de Maastricht en 1992, qui ne débute toutefois pas par une déclaration des droits, contrairement aux constitutions nationales. Un certain nombre de références aux droits fondamentaux sont donc abordés et notamment dans son article F, il est mentionné que « L'Union respecte les droits fondamentaux de sauvegarde et de liberté tels qu'ils sont garantis par la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et

des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, et tels qu'ils résultent des traditions constitutionnelles communes aux États membres, en tant que principes généraux du droit communautaire ».

En 1997, le traité d'Amsterdam renforce cette protection en reconnaissant des droits civils et politiques aux ressortissants européens et se donne pour objectif dans son article 2 « de renforcer la protection des droits et intérêts des ressortissants de ses États membres en instaurant une citoyenneté de l'Union »

C'est ainsi qu'apparaît la citoyenneté européenne visant comme objectif la reconnaissance des droits civils et politiques aux ressortissants de l'Union.

La décision d'élaborer une charte européenne des droits fondamentaux de l'Union européenne est prise au Conseil européen de Cologne des 3 et 4 juin 1999. L'élaboration a été confiée à une « Convention », composée de 62 membres pour aboutir à un accord sur le texte, adopté au Sommet de Nice le 7 décembre 2000. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reprend en un texte unique, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, l'ensemble des droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens européens ainsi que de toutes personnes vivant sur le territoire de l'Union.

Ces droits sont regroupés en six grands chapitres :

- Dignité
- Liberté
- Égalité
- Solidarité
- Citoyenneté
- Justice.

Ils sont assis, notamment, sur les droits et libertés fondamentaux reconnus par la Convention européenne des droits de l'homme, les traditions constitutionnelles des États membres de l'Union européenne, la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe et la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs ainsi que d'autres conventions internationales auxquelles adhèrent l'Union européenne ou ses États membres.

Il s'agit d'un texte sans équivalent au niveau international et la Convention avait proposé, à l'unanimité, que la charte des droits fondamentaux soit intégrée à la Constitution européenne (Traité de Rome de 2004 ou Traité de Rome II) pour lui conférer la même valeur juridique que le Traité.

En raison de l'échec de la ratification du Traité, la Charte des droits fondamentaux n'a pu acquérir de valeur juridique. Le Traité de Lisbonne, qui vient se substituer au Traité de Rome 2, a été approuvé par le Conseil de l'Europe le 19 octobre 2007. Il prévoit, notamment, la reconnaissance à la Charte des droits fondamentaux de la même valeur juridique que celle des traités.

2.4. De la Nationalité

Nationalité : statut d'une personne qui est membre d'une Nation déterminée.

Ensemble des caractères politiques, idéologiques, linguistiques, culturels, etc. propres à une Nation.

Le fait d'appartenir à une Nation déterminée avec les droits et devoirs juridiques qu'implique cette appartenance.

« Principes des nationalités » : principe selon lequel un groupe d'hommes ayant conscience de former une unité doit être considéré comme une personne morale et a le droit de s'organiser comme il l'entend.

Chaque État de l'Union conserve ses propres règles en matière d'acquisition de la nationalité.

Celle-ci s'acquiert selon deux principes distincts originellement, à savoir :

- Le droit du sol
- Le droit du sang.

Il ne saurait être question de faire ici l'historique de ces deux principes.

Toutefois, on peut rappeler que les pays d'immigration comme la France ont souvent appliqués le droit du sol tandis que les pays d'émigration sont plus attachés au droit du sang. Les États européens mixent ces deux droits, probablement facteur de progrès. Le droit du sol, encadré législativement, avec ses droits et devoirs, constitue un principe assimilateur sur lequel se construit la multi-culturalité des citoyens qui vivent et reconnaissent les lois du pays et s'y soumettent. Au contraire le droit du sang préserve l'identité nationale.

Ajoutons que l'acception de ces différentes définitions est difficile et sujette à interprétation, d'autant que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 stipule...»tout homme a le droit à une nationalité ».

Le principe du droit du sol, qui prévalait, devient moins pertinent pour laisser place, au moins en partie, au principe du droit du sang. La notion de frontière n'est plus qu'une notion de territorialité.

Ces deux principes ne peuvent plus être appliqués séparément (Le choix n'est plus manichéen).

En outre, la convention européenne sur la nationalité du 6 novembre 1997, a fixé un certain nombre de règles dont les États signataires ne peuvent s'extraire.

Il reste que les conditions d'acquisition de la nationalité doivent pouvoir être aménagées (améliorées ?) dans un sens qui permettrait aux nouveaux « nationaux » de se sentir plus « citoyens ».

NOTES DIVERSES POUR LA POURSUITE DU TRAVAIL

La question de l'acquisition de la citoyenneté donnant une nationalité doit être parfaitement définie.

S'agissant des enfants, la question est complexe. Un principe mixte droit du sol et droit du sang pourrait être appliqué. La loi Guigou accordant la nationalité automatique à 18 ans sous certaines conditions pourrait encore être aménagée pour accorder cette nationalité sans automaticité. Le choix du jeune majeur d'accéder à la nationalité française nécessiterait la reconnaissance des lois de la République, son acceptation et la séparation des croyances religieuses à n'exercer que dans la sphère privée (aucune signe de reconnaissance extérieur ostentatoire...), la connaissance des institutions publiques et le respect du civisme : stage et formation à envisager, si nécessaire. À examiner également le « casier judiciaire » du jeune au regard de sa demande. Même si la clémence peut être accordée à certains jeunes qui auraient commis des délits mineurs par exemple, une période probatoire pourrait être envisagée avant d'accéder à la nationalité.

Le Citoyen français a normalement le droit de vote. Tout immigré a normalement acquis ce droit dès lors qu'il a acquis la nationalité française et le droit inaliénable de résider en France à sa convenance.

L'appartenance à la Nation implique l'acceptation de ses frontières, de droits et devoirs, et surtout **l'acceptation de valeurs fondamentales**, même si certaines de ces valeurs sont appliquées ici ou là, car vouloir devenir citoyen d'un pays dont on n'est pas originaire c'est se reconnaître dans ses valeurs :

- Droit à la solidarité nationale, (à développer)
- Droit de vote, national, local,
- En cas de conflit avec le pays d'origine au minimum neutralité
- Neutralité politique
- Laïcité (à développer)
 - République Française rime avec laïcité, dont le serment auquel Jean Louis fait référence, serait plus large que la laïcité il doit s'étendre au respect de la République et de ses valeurs implicites bien entendu laïcité, séparation des croyances religieuses de la sphère publique et toutes formes de communautarisme contraire aux lois de la République.
 - Je joins un texte sur la laïcité
- Paiement de l'impôt et des charges sociales (même pour les exilés fiscaux dont les revenus sont créés en France)
- Le groupe propose l'instauration d'une **carte d'identité provisoire** inspirée de la carte verte étasunienne mais adaptée à notre spécificité.
- Période probatoire de 5 ans avec une première période sans aide sociale
- contrat de travail avec les droits associés (accidents de travail...)
- Refus si un délit est commis pendant cette période (exige l'homogénéisation de la définition des délits sur tout le territoire)
- les aides sont assujetties à la présence physique sur le territoire (voyage de courte durée acceptée)
- quid du regroupement familial (à définir avec le groupe de travail)
- Quid des enfants ?
- Pas de double nationalité si la nationalité est accordée.
- Pas de droit de vote (national, local...)
- Connaissance du français (droit à formation de la langue, éducation civique...)
- Reconnaissance par serment de la priorité des « valeurs » comme la laïcité et d'un pacte républicain....

Remarque : Une meilleure connaissance des pays d'origine et des causes des départs serait un plus

Commentaire : Représentativité de ceux qui se réclament de la laïcité.

- République Française rime avec laïcité, dont le serment auquel Jean Louis fait référence, serait plus large que la laïcité il doit s'étendre au respect de la République et de ses valeurs implicites bien entendu laïcité, séparation des croyances religieuses de la sphère publique et toutes formes de communautarisme contraire aux lois de la République

À ces définitions, il convient d'ajouter celle de PATRIE, terme qui ne saurait être oublié.

(*) Référence au Droit du sol

(1) « Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde » Albert CAMUS

En marge de ces questions, les participants aux travaux de notre commission ont émis le souhait qu'une cérémonie obligatoire soit instituée pour que lors de l'acquisition de la citoyenneté française le bénéficiaire ait :

1 le sentiment de faire désormais, partie de la Nation ;

2 la conscience qu'il doit adopter les lois de la République (Les devoirs mais aussi les droits).

Exemple : Les politiques d'immigration relèvent, de la même façon, de la compétence de chacun des États membres de l'Union.

Il ne serait pas inconvenant que des règles communes, en matière d'immigration en provenance des pays non européens, soient édictées.

Il est donc pour le moins surprenant que l'espace SCHENGEN ait vu le jour dans la situation décrite ci-dessus.

On le voit, les sujets ne manquent pas mais il nous paraît qu'ils ne peuvent être passés sous silence.

La monnaie

L'adoption de la monnaie unique est, incontestablement, un succès, quand bien même le passage à l'EURO aurait gagné à être mieux maîtrisé par les différents gouvernements afin d'éviter les effets inflationnistes incontestables que nous constatons.

Dès lors, le maintien de la monnaie unique ne saurait être remis en cause.

Les turbulences économiques dans lesquelles nous nous débattons depuis quelques mois auraient été, très certainement plus dramatiques sans l'adoption de la monnaie unique. Il suffit pour s'en convaincre de se remémorer le « championnat » européen des dévaluations dites « compétitives » auquel participaient, avec allégresse, les gouvernants les moins embarrassés par les contraintes de la rigueur budgétaire dans les années 80.

La question de l'extension et de la redéfinition de la mission de la BCE (création de monnaie et réforme de l'article 140 du traité de Maastricht) peut se poser. Faut-il rapprocher sa mission de celle de la FED ? S'il convient de maintenir intacte l'indépendance de la BCE, les modalités de la nomination du gouverneur doivent-elles être revues ?

Autant de questions qui mériteraient d'entendre des acteurs plus au fait des aspects techniques (et politiques) du fonctionnement d'une telle institution que les membres de notre éminente commission.

Réflexions sur l'énergie nucléaire

Par Jean-Louis Guignard

*Président de la Commission Économie
de Dialogue et Démocratie Française*

Le débat sur le nucléaire est justifié et l'opacité de la communication ne peut qu'envenimer les passions. Cette opacité exprimée par une technocratie arrogante nourrit toutes les peurs et tous les fantasmes. De nombreux paramètres sont passés sous silence; citons le coût de revient du kilowatt nucléaire qui « oublie » de prendre en compte une bonne part des investissements, les coûts induits par la démolition en fin de vie des centrales et les coûts de construction de la remplaçante. Les sources d'énergies alternatives sont lors plus compétitives.

Il est terrorisant d'apprendre, après le drame japonais, que le Gouvernement français demandait un rapport sur la sécurité de nos centrales comme s'il avait besoin d'une catastrophe pour être informé !

Les informations concernant de graves accidents nucléaires dans le complexe de Mayak qui se trouve entre les villes de Kasli et Kychtym, à 72 km au nord de la ville de Tcheliabinsk en Russie. Le complexe est situé dans l'unité administrative territoriale centrale d'Ozersk, nommée Tcheliabinsk-40 puis Tcheliabinsk-65, qui est située dans l'oblast de Tcheliabinsk. Les conditions de travail à Maïak entraînaient des risques sanitaires importants et de nombreux accidents¹. Un très grave accident nucléaire s'est ainsi produit le 29 septembre 1957. Des cuves de déchets radioactifs enterrées subissent une panne du système de refroidissement. L'évaporation différentielle de différents composés conduit à une puissante explosion chimique (non-nucléaire) d'une énergie équivalente à 75 tonnes de TNT (310 GJ). Suite à cette explosion, des radioéléments se répandent avec une activité estimée à 740 petabq. L'explosion a projeté à plus d'un km d'altitude environ 2 millions de curies de produits radioactifs, et près de dix fois plus dans l'environnement de l'installation, soit environ la moitié des quantités rejetées à Tchernobyl. Au moins 200 personnes décèdent, 10 000 personnes sont évacuées et 470 000 personnes sont exposées aux radiations. Encore aujourd'hui à Ekaterinbourg les autorités affichent le niveau de radioactivité qui, curieusement, ne dépasse jamais un niveau « acceptable »... ne pas oublier ses cachets d'iode !

Cet accident nucléaire, le plus grave qui se soit produit en URSS hormis la catastrophe de Tchernobyl, est classifié au niveau 6 de l'échelle INES. Le régime soviétique ayant maintenu le secret défense sur cet accident, les premières informations ne seront révélées qu'à partir de 1976 par le biologiste russe Jaurès Medvedev, alors immigré en Angleterre.

Deux autres accidents sont imputables au complexe Maïak :

- des pluies de forte intensité font déborder un lac contaminé par la radioactivité dans la rivière Tetcha;
- une tempête soulève des poussières radioactives du Lac Karatchaï asséché et les répand sur la région d'Ozersk.

Dans le quotidien Libération du 24 août 2000, Igor Forofontov de Greenpeace Russie affirme que « les matières radioactives continuent à remonter à la surface transportées par les eaux souterraines »².

Lors de la canicule de 2010, les incendies de forêt et tourbières ont notamment menacé le centre de retraitement et de stockage de déchets nucléaires de Maïak où l'état d'urgence a été décrété par les

autorités russes le 6 août 2010 (annoncé le 9) et pourraient avoir causé des ré-envols et transferts de particules radioactives.

Plusieurs filières existent ou sont à l'étude; citons le programme ITER dont le budget continue de diverger et dont on n'attend pas de résultats avant un demi-siècle.

La filière de centrale à thorium semble prometteuse; les réserves de combustible sont importantes (20Gev), trois fois celle de l'uranium, pas de risque d'explosion et très faibles déchets radioactifs. Le risque de fuite et de manipulation du combustible, liquide, a semblé rédhibitoire mais cette difficulté peut être levée.

Les centrales dites « à boulet » sont construites en Chine principalement mais aussi en Russie et Afrique du Sud...pas de retraitement, pas de risque d'explosion et intéressantes pour leur puissance limitée de l'ordre de 240Mw mieux adaptées à la distribution que nos centrales de 1400 MW. Elles se heurtent cependant à un problème technique pour produire correctement de l'électricité car à ce jour on ne sait pas faire des turbines à hélium de 150 MW pouvant fonctionner pendant au moins deux ans à 1000 degrés. **On ne comprend pas bien pourquoi on n'a pas fait de ce développement une étude prioritaire quitte à retarder ITER ?**

Pour les déchets des espoirs concernent la transmutation consistant à modifier le noyau des atomes. Des expériences ont été menées en France (à Nantes) avec succès mais pas sur les molécules radioactives.

L'industrie et la relance de l'économie

Par Jean-Louis Guignard et Jean-Lou Blachier

Président de la Commission Économie
de DDF

Chef d'Entreprise

Nous traversons une crise majeure. La balance commerciale française est largement déficitaire : L'abysmal déficit de l'année 2010 qui était de 51 milliards sera dépassé en 2011. Dette de 1692,7 milliards € et les seuls intérêts de la dette de plus de 45 milliards €

Face à ce constat, une évidence s'impose : seules les entreprises sont créatrices de richesses et sont capables de relever le défi de la croissance.

Des trois catégories, Commerce, Industrie et Services, l'Industrie, on le sait, est la plus créatrice d'emplois, c'est aussi celle qui exporte le plus.

Une des raisons du malaise actuel vient en grande partie du fait que depuis quarante ans il a été décidé d'abandonner l'industrie au profit des services.

Pourquoi a-t-on laissé notre industrie s'étioler dans les délocalisations et des fleurons technologiques passer sous contrôle étranger ? Pourquoi avons-nous laissé la Chine devenir « l'Usine du monde » ? La Chine depuis quarante ans a évolué, nous a tous dépassés, et est devenue le premier exportateur mondial.

Produire en France doit être un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Pour relancer l'industrie, il faut la rendre compétitive. Les deux points faibles de l'industrie française sont : La concurrence étrangère et la faible performance en matière d'innovation et de recherche.

Il est urgent de prendre des mesures courageuses ! Parmi elles le transfert d'une partie des charges sociales qui incombe à l'entreprise sur la fiscalité pour alléger les charges tout en ne pénalisant pas les salariés est efficace comme l'a montré son adoption par l'Allemagne. Mais il faudra résister à la tentation d'utiliser la TSA pour seulement rembourser la dette, car si cela aurait un effet à court terme, cela ne résoudrait rien à long terme, si ce n'est de réduire la consommation.

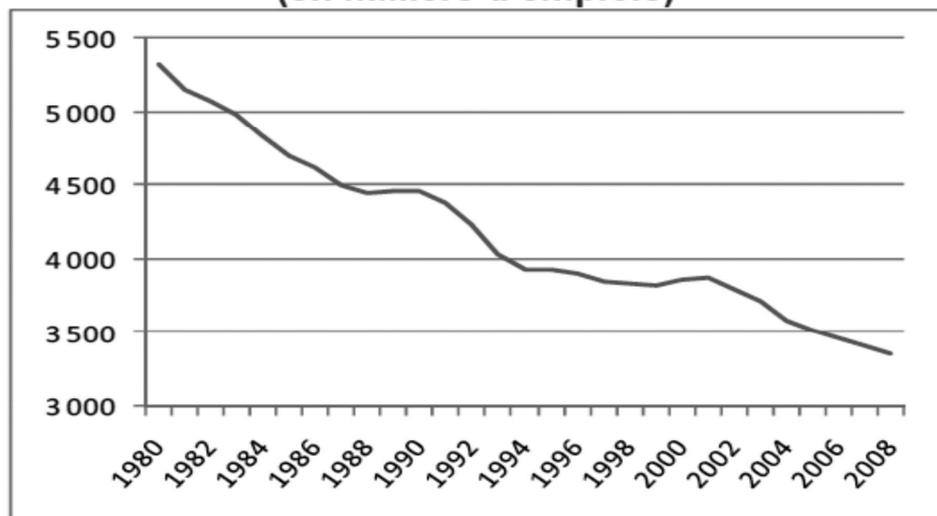
Réindustrialiser la France, doit être un devoir de survie pour l'économie française. On reproche à l'Allemagne, qui a instaurée la TVA sociale de ne pas être « sociale » et d'être inflationniste. Nous répondons à ces critiques en proposant la TSA, la Taxe de Solidarité Active, qui doit servir exclusivement à la baisse des charges des entreprises et à l'augmentation du salaire, pension ou revenu nets de 4 %. Il faudra s'appuyer sur une assiette élargie à l'ensemble de l'économie dont l'économie financière, car la seule hausse de taxe ne suffira pas à une baisse nécessaire des charges pour rendre compétitives nos entreprises, c'est pourquoi des pistes complémentaires doivent être ouvertes.

I L'industrie : Moteur indispensable de notre économie.

Evolution de l'industrie au cours des dernières décennies.

- L'industrie a perdu 36 % de ses effectifs entre 1980 et 2007, soit 1,9 million d'emplois.
- Un recul de la contribution de ce secteur au PIB (le poids de l'industrie dans le PIB en valeur est passé de 24 % à 14 % entre 1980 et 2007)
- Dans le seul secteur du caoutchouc qui comptait 100 000 emplois il y a 10 ans, aujourd'hui il ne reste que 40 000 salariés.
- En Seine Saint Denis, 629 établissements industriels ont fermés en 9 ans !

**Évolution de l'emploi industriel
(en milliers d'emplois)**



Synthèse des résultats

	Volume annuel moyen d'emplois industriels détruits	Effet externalisation vers le secteur des services	Effet des gains de productivité	Effet de la concurrence commerciale internationale	
				Approche comptable	Approche économétrique
1980-2007	71 000	25 %	29 %	13 %	[9%, 70%]
2000-2007	65 000	5 %	65 %	28 %	[9%, 80%]

Source : DG Trésor sur la base des données Insee

Note : la somme des trois effets est différente de 100 %, la décomposition effectuée ne prétendant ni à l'exhaustivité, ni à l'indépendance des effets pris en compte.

Récapitulatif sur l'évolution de l'emploi industriel

		Nombre d'emplois en milliers	Part de l'emploi dans la population active
Observée	1980	5 327	22 %
	2007	3 414	12 %
	variation	-1 913	-10 points
Corrigée (services aux entreprises)	1980	5 806	24 %
	2007	4 273	15 %
	variation	-1 532	-8,4 points
Corrigée (services marchands)	1980	6 024	25 %
	2007	4 590	16 %
	variation	-1 434	-8,2 points

Sources : Insee, calculs DG Trésor.

Près d'un quart des pertes d'emploi dans l'industrie semblent s'expliquer par un processus d'externalisation des activités de l'industrie.

Pas de croissance forte sans industrie :

On sait que sa part de valeur ajoutée dans l'ensemble national a fortement décliné, ne représentant aujourd'hui plus que 14 % contre 25 % en 1990. Ces baisses proviennent en outre des progrès de productivité de l'industrie beaucoup plus rapides que ceux des services.

C'est l'industrie qui procure à notre société les technologies nécessaires pour relever les défis de notre temps ; tout comme elle a été au cours des derniers siècles, avec la science, à l'origine de tous les progrès spectaculaires de notre niveau de vie. Pour les siècles à venir, c'est encore sur l'activité industrielle et ses technologies que nous comptons pour trouver les solutions aux défis qui nous attendent : réchauffement climatique, raréfactions des ressources naturelles, mobilité, santé et vieillissement. Ne pas oublier aussi les industries et technologies dites souveraines (défense, sécurité, indépendance nationales), indispensables au maintien de la paix dans le monde et de notre sécurité.

L'industrie c'est :

- 85 % de notre recherche
- 83 % des gains de productivité des pays de l'OCDE
- 80 % de nos exportations de biens et services
- 90 % de l'effort privé de R&D.
- C'est l'industrie qui procure à notre société les technologies nécessaires pour relever les défis de notre temps.

Sans industrie :

- Pas de bon débouché pour nos diplômés.
- Pas de croissance économique.
- Pas de ressources suffisante pour financer nos importations et entraînant l'appauvrissement de notre pays.

Comment Produire en France ?

- Une stratégie industrielle agressive

Lorsque le 19 octobre 1945 a été créée la sécurité sociale telle qu'on la connaît aujourd'hui, il a été décidé de la financer par les cotisations des employeurs et des salariés. A partir de 1974 avec le « Choc pétrolier », les entreprises rencontrent des difficultés économiques, le chômage est le signal social le plus criant !

Depuis tout s'est accéléré, près de 10 % de la population active est au chômage ! Comment financer la sécurité sociale avec un tel taux de chômage ?

La situation de l'emploi a évolué depuis la création de la Sécurité Sociale.

1. Population active, emploi et chômage en France

	1975	1984	1993	2002	2007 ^p
Population de 15 ans ou plus (milliers)	39 384	42 683	45 399	47 950	49 425
Population active au sens du BIT (milliers)	22 868	24 503	25 406	26 933	27 843
Taux d'activité* (%)	58,1	57,4	56,0	56,2	56,3
Emploi au sens du BIT (milliers)	22 077	22 435	22 852	24 801	25 628
Taux d'emploi* (%)	56,1	52,6	50,3	51,7	51,9
Chômage au sens du BIT (milliers)	791	2 068	2 554	2 132	2 214
Part du chômage* (%)	2,0	4,8	5,6	4,4	4,5

* Parmi la population de 15 ans ou plus.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : Insee - Séries longues.

La politique d'aide aux entreprises est mal adaptée :

Il convient de :

- Récupérer les allocations jusqu'ici saupoudrées sans stratégie d'avenir
- Revoir les aides à l'emploi qui n'ont qu'une très faible efficacité.
- Redéployer la PPE (prime pour l'emploi)
- Abroger l'exonération des heures supplémentaires (dépense fiscale de 4 milliards €)
- Redéployer l'exonération de charges sociales sur les bas salaires. Comme les industries participent à leur financement, les exonérations de charges sociales s'inscrivent dans la logique de transfert financier des secteurs en concurrence vers les secteurs protégés de notre économie.

Dépréciation réelle du taux de change en baissant nos coûts.

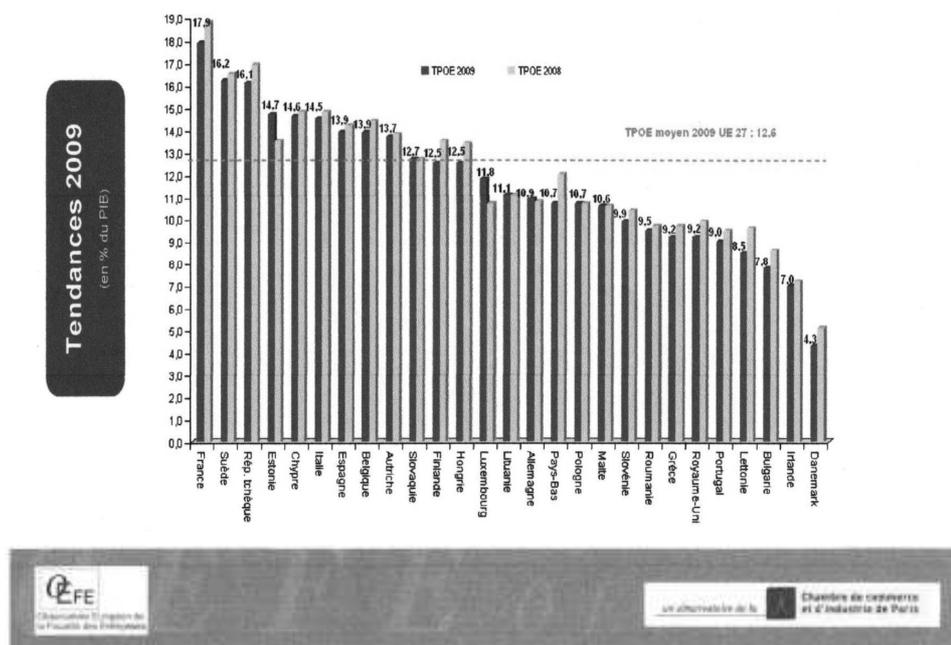
- Une baisse des charges ou leur remplacement :

Depuis près de quarante ans pour répondre aux besoins sans cesse croissants des finances publiques, il a été simple d'augmenter les cotisations et de creuser la dette (pyramide de Ponzi) !

C'est ainsi, que la France est aujourd'hui championne toute catégorie des prélèvements obligatoires en Europe (il exprime le rapport entre la somme des impôts et charges supportés par les entreprises et le PIB) (Ne prend compte que les prélèvements obligatoires et non les charges volontairement supportées par les entreprises) : couvertures retraites ou santé :

BAROMÈTRE DE L'OEFE - ÉDITION 2011

L'indicateur fiscal de la CCIP : TPOE (taux de prélèvements obligatoires des entreprises)



17,8 % pour la France contre 10,9 % pour l'Allemagne et seulement 4,3 % pour le Danemark.....

Il faut baisser de façon très significative les charges pesant sur les employeurs et les salariés, par un basculement du financement de la protection sociale pesant sur les entreprises vers la TVA et par la création d'une TVA sociale que nous appellerons **Taxe sur la solidarité active (TSA)**.

La TSA sera appliquée sur hors taxe comme la TVA.

Aujourd'hui les charges salariales représentent environ 24 % et les charges employeurs environ 57 %. Il faut réduire de 4 % les charges salariales et le rajouter au salaire net des employés ce qui donnerait environ 4 % de pouvoir d'achat supplémentaire au salarié. Sur les charges employeurs, il faudrait réduire de 7 % pour s'aligner sur l'Allemagne.

L'augmentation de la CSG est aussi une piste à étudier. Rappelons qu'un passage de la TVA à 21 % dégagerait environ 13 milliards d'Euros.

- Mais cela ne suffira pas. Il faudra trouver d'autres ressources.



Sur ce tableau on constate une augmentation continue des cotisations perçues par l'URSSAF, la seule hausse de la TVA ne suffit pas à la combler, il faudra faire appel à d'autre point de la fiscalité pour faire baisser de façon significative les charges des entreprises.

Nous suggérons une modification de la fiscalité

- Les bénéficiaires financiers doivent participer à la solidarité nationale. Il faudra étudier ensemble comment.
- Les entreprises qui transfèrent une partie de leur charge à la collectivité doivent être pénalisées
- Juguler l'évasion fiscale pratiquée par différents sportifs français de haut niveau ou les artistes français... par exemple en remplaçant la règle de 183 jours en France par 9 mois (270 jours).

Un souci de solidarité :

- La TSA a une vertu sociale

On a vu qu'une ressource sera la création de la TSA (Taxe sur la solidarité active).

On peut évoquer que sa création, touchera le pouvoir d'achat des foyers les plus modestes, mais la véritable inégalité réside dans les effets d'un système qui produit du chômage.

La baisse des cotisations salariales aura pour effet de redonner du salaire net aux employés et ainsi contribuerait à contrebalancer l'inconvénient d'une hausse de la TVA sur le pouvoir d'achat.

La TSA aura un effet sur les employés du public et du privé ce qui allègera aussi la charge du secteur public. Par ailleurs, de nombreux produits de consommation, comme le téléphone portable, les ordinateurs, la TV écran plat... sont fabriqués pour leur plus grande majorité dans des pays à coût de main d'œuvre nettement inférieur à la nôtre et ne participent pas à la couverture sociale de notre pays ! **Les produits importés participeront ainsi à nos coûts sociaux. Dans ce même souci de solidarité la TSA doit aussi s'appliquer aux transactions financières.**

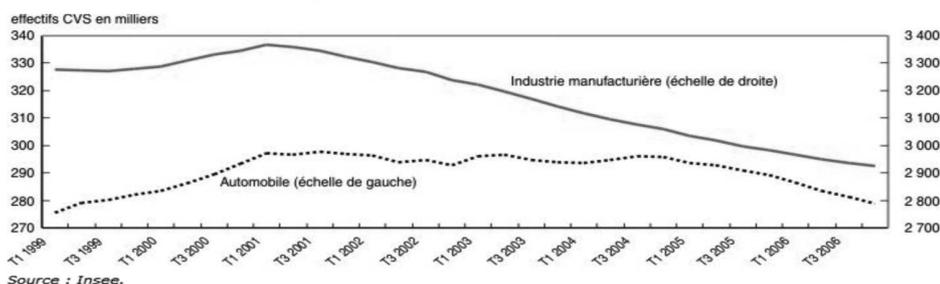
L'industrie manque de mains d'œuvre, les travailleurs étrangers seraient les bienvenus pour participer à la création de richesse et ne seraient plus perçus, par certains, comme intéressés par nos couvertures sociales.

La solidarité entre les grands groupes et les PME doit exister.

Nous devons attacher la plus grande attention aux grandes entreprises françaises qui sont le soutien de notre économie. C'est ensemble, grandes et petites entreprises solidaires, que nous aiderons au développement de notre pays.

Il faut soutenir des secteurs industriels qui souffrent pour des raisons d'image.

■ **Graphique 3 : Évolution des effectifs salariés de l'automobile et de l'ensemble de l'industrie manufacturière (hors intérim)**



C'est le cas du secteur automobile.

Les voitures sont considérées comme polluantes et dangereuses. Elles sont chères à l'achat et à la consommation. Elles sont aussi des ressources importantes de taxes via les carburants, les péages.... Ainsi on incite les consommateurs à moins utiliser leur voitures, les ventes reculent, les constructeur sont contraints de délocaliser leur production. C'est toute une filière industrielle qui est touchée, de la métallurgie à la plasturgie !! Les grandes entreprises sont concernées aussi bien que les petites PMI sous-traitantes. Les acteurs de cette filière doivent être entendus par les pouvoirs publics, car il faut absolument, à l'exemple de l'industrie automobile allemande que les grandes marques françaises Peugeot et Renault ne délocalisent plus et ouvrent sur le territoire national de nouveaux sites de production.

En ce qui concerne les dirigeants des grandes entreprises dont l'État est actionnaire, leurs Présidents doivent être choisis avec beaucoup de précaution, car leur gestion a une incidence au-delà du groupe qu'il dirige, mais aussi sur les PME satellites. Remarquons que la formation administrative des hauts commis de l'État n'est pas toujours bien adaptée au secteur industriel, bancaire et commercial !

Même si Herman Kahn a été, à juste titre, beaucoup décrié, si ses prévisions et écrits sur l'industrie ont été largement critiqués, il faudrait aussi méditer sur ce qu'il écrivait en 1972, dans *Survol de la France* : « *l'économie française se trouve confrontée à de graves difficultés dues à l'écroulement d'industries dirigées par des diplômés des écoles d'élite sans dynamisme* ». Les grands patrons gèrent plus leur carrière que l'intérêt des groupes industriels qu'ils dirigent. Comme en Allemagne, en France, nous avons besoin de grands capitaines d'industries issues de l'entreprise qui connaissent plus la pratique que la seule théorie.

La création réglementaire d'un « Pacte PME » est un exemple de solidarité entre les grands groupes et les PME, mais on doit aller au-delà en incitant les grands groupes à accompagner les PME à l'international.

La baisse des charges salariales, que nous préconisons, cela aura un impact pas seulement sur le secteur privé, il s'appliquera aussi bien aux 5,7 millions de fonctionnaires, qu'à la totalité des salariés du secteur privé. **Aura donc un impact positif sur les finances de l'État, et un effet immédiat sur le travail dissimulé qui deviendra moins attractif et par là même permettra à toutes les entreprises grandes ou petites de trouver les collaborateurs dont elles ont besoin.**

Le but doit être de créer des richesses, pour rembourser la dette. Cette action seule sera pérenne.

Conclusion

Permettre à nos industries d'être compétitives sur le marché européen et mondial conduira à la relance de l'Industrie et permettra de rompre avec la spirale infernale du chômage. Tous en conviennent encore faut-il décider utilement.

Dans le contexte actuel, lorsqu'un responsable politique prend une décision dans le domaine économique ou social, il se produit un effet secondaire contreproductif qui conduit au blocage.

Dans le gigantesque jeu de mikado économique et social, où décider d'une mesure déclenche aussitôt une réaction contraire, nous assistons à une paralysie de la société.

Il faudra très rapidement de la part de nos responsables politiques prendre des mesures courageuses et durables pour relancer notre système économique.

Non pas comme à l'habitude des propositions timides et peu efficaces, qui bien souvent ajoutent des strates supplémentaires aux millefeuilles réglementaires existants, et ne règlent rien en profondeur, tout en complexifiant le cadre juridique et administratif là où il faut simplifier.

Il convient d'arrêter de faire supporter à nos productions des coûts sociaux qui ne la concernent pas : Ceux qui financent les acquis sociaux liés à la solidarité nationale (allocations familiales et assurance maladie), qui devraient être financés par l'impôt.

Il faut permettre à l'industrie de créer des richesses.

Pour cela il est urgent de baisser nos charges par la création de la TSA. Ce qui équivaldrait à une dévaluation des prix de vente industriels et rendrait ainsi plus compétitives nos productions françaises.

De plus la TSA aura également la vertu d'augmenter le pouvoir d'achat des employés du privé et du public. Par ailleurs une valorisation des retraites doit être faite.

Pour autant il convient de résister à la tentation d'une augmentation de la TVA pour seulement rembourser la dette.

L'industrie automobile doit être soutenue et non pas brimée, car cette activité concerne directement ou indirectement la presque totalité des secteurs industriels français.

Il doit exister une véritable solidarité entre les entreprises françaises grandes ou petites, à l'image de ce qui se passe en Allemagne. De même comme chez notre voisin, les dirigeants de nos grandes entreprises doivent être choisis pour leur connaissance de l'entreprise et non pas uniquement sur la foi d'un diplôme obtenu lorsqu'ils avaient 20 ans.

Il faut exiger des grandes entreprises qui sont les donneurs d'ordre des PME un accompagnement et le respect des codes de bonnes conduites. Par ailleurs, les organismes financiers ou bancaires devraient accompagner dans la durée les PME et les organisations publiques doivent donner l'exemple en augmentant le pourcentage d'achat obligatoire en France.

Mécaniquement tous les revenus, dont les revenus financiers et de l'importation, participent à la reconstruction de l'économie et de notre système social.

La production industrielle redevenant compétitive, l'industrie pourra ainsi prendre une part importante à la relance économique de notre pays.

Mettre un terme au déclin de l'industrie en France :

Les leçons du modèle Allemand

Par Hervé Hillion

Conseil de Direction Générale

1 - Constat sur le déclin de l'industrie et France, et la divergence croissante de compétitivité avec l'Allemagne

L'importance d'une industrie forte pour sauvegarder la compétitivité et les emplois n'est plus à démontrer: le secteur de l'industrie fournit les neuf dixièmes des biens échangés sur les marchés mondiaux.

Tous les indicateurs montrent qu'en termes de compétitivité, l'Allemagne et la France divergent depuis une dizaine d'années :

- en 1999, les exportations françaises représentaient 55 % des exportations allemandes. Elles en représentent aujourd'hui 40 %
- La part de marché des exportations françaises dans les exportations de la zone Euro est passée de 18 % à 13 %. Du côté allemand, la part de marché est passée de 29 % à 32 %. Cette divergence touche l'ensemble des secteurs industriels
- le prix moyen des exportations françaises a progressé entre 2003 et 2009 d'environ 8 % de plus que le prix des exportations allemandes
- de 2000 à 2008, la France, par comparaison avec l'Allemagne, a perdu 13 % de ses entreprises industrielles

Notons que cette situation est relativement récente, elle ne résulte pas d'un décrochage permanent et structurel de compétitivité entre la France et l'Allemagne. Dans les deux décennies qui précèdent la réunification, la part des exportations de l'Allemagne dans le commerce mondial recule (fortement concurrencé par les nouveaux pays industriels asiatiques de l'époque, les « quatre dragons », Taiwan, Corée du Sud, Hong Kong, Singapour), celle de la France se maintient (~5 %).

Il y a eu en revanche une véritable rupture à partir de l'an 2000, rupture d'autant plus surprenante qu'elle s'est produite au moment même où l'Allemagne et la France fondaient l'Euro. *Cette rupture s'explique pour l'essentiel par des politiques opposées de gestion du marché du travail, créant une divergence croissante au niveau des coûts et des marges des entreprises.*

2 - Quelques pistes pour comprendre les écarts de compétitivité industrielle entre le modèle français et le modèle allemand

• *La structure du tissu industriel*: dans toutes les répartitions par classes d'entreprises, la taille des entreprises industrielles allemandes est systématiquement supérieure: dans la classe des entreprises entre 250 et 1000 personnes (ETI), on retrouve 32 % des employés en Allemagne, 21 % en France. Incontestablement, les ETIs sont plus solides financièrement, avec d'avantage de capacité à investir, à s'internationaliser et à développer une relation de partenariat avec les grands donneurs d'ordre. Notons

que les entreprises allemandes bénéficient également d'un marché intérieur plus vaste, dans un pays de forte culture industrielle.

- *La transmission des entreprises*: le cadre législatif et fiscal allemand favorise les transmissions patrimoniales des entreprises, alors que nombre de nos « fleurons » soit disparaissent, soit sont absorbés par des groupes étrangers. Les systèmes de fondations tels qu'ils existent en Allemagne assurent la pérennité de l'entreprise de génération en génération.

- *L'innovation / La proximité recherche-éducation-industrie*: en France, l'organisation de la recherche est assimilée à une action régaliennne qui doit être financée par les subsides nationaux et les grands programmes. La question est moins celle de la part respective de la R&D dans le PIB (2,7 % pour l'Allemagne, 2,1 % pour la France) que les dépenses en R&D effectuées en entreprise : cet effort diminue régulièrement en France depuis 1993, alors qu'il augmente en Allemagne. L'effort de recherche des entreprises allemandes est actuellement supérieur de 40 % à l'effort de recherche français ! Autrement dit, la France se caractérise par une plus grande proportion de la recherche publique et des financements publics, avec une concentration massive des aides sur les grandes entreprises (13 % en France contre 22 % en Allemagne)

- *La capacité à travailler ensemble aussi bien dans les relations inter-entreprise, qu'avec les partenaires sociaux*: Les relations entre Donneurs d'Ordre et leurs réseaux de fournisseurs PME / PMI sont beaucoup plus « collaboratives » en Allemagne qu'en France (cf. l'initiative du Pacte PME). S'agissant des partenaires sociaux, le modèle de cogestion allemand favorise les négociations « globales » (augmentations salariales, organisation du travail, emplois et investissements...), avec le développement de véritables « pactes sociaux de compétitivité »

- *Le positionnement « haut de gamme » des produits*: il est intéressant de constater que l'Allemagne détient une part de marché de 9 à 10 % sur les exportations mondiales (soit le double de la France), mais de près de 15 % sur les produits à fort contenu d'innovation « haut de gamme » (soit le triple de la France !). Les produits allemands sont de ce fait moins sensibles à la pression sur les prix et au taux de change (hausse de l'Euro), avec une marge très significativement supérieure.

- *Les coûts salariaux*: sur la période 2000 à 2008, le salaire réel dans l'industrie manufacturière a progressé en moyenne de **1,6 %** l'an en Allemagne et de **4,3 %** l'an en France. Dans le même temps, la productivité du travail a progressé de **3 % l'an** en Allemagne et de **3,3 %** en France. Un écart considérable s'est donc creusé depuis 10 ans au niveau des coûts salariaux unitaires entre la France et l'Allemagne, conduisant aujourd'hui à un différentiel de près de **15 %**.

Ainsi, au moment même où l'Allemagne engageait des réformes sociales de grande ampleur et plaçait la compétitivité industrielle au rang de priorité nationale, la France a laissé dériver les coûts salariaux et réduit un peu plus l'effort de R&D. Cette divergence croissante de compétitivité n'est pas viable et, au-delà des aspects industriels, c'est bien la cohésion de la zone Euro qui est en jeu.

3 - les 3 priorités pour inverser la tendance et renouer avec la compétitivité de l'industrie française

La prise de conscience de la nécessité d'agir n'est pas récente, même si la « ré industrialisation » de la France est aujourd'hui largement médiatisée. Citons quelques initiatives phares qui vont dans le bon sens :

- Le lancement des pôles de compétitivité en 2002
- La création du groupe Oséo en 2005 pour accompagner le développement et le financement des PME, le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) en 2008
- La réforme des Universités
- Le lancement du Gd Emprunt plus récemment

Néanmoins ces mesures sont structurelles, elles n'auront d'effets visibles que progressivement, dans une échelle de temps qui n'est malheureusement pas compatible avec l'urgence de la situation.

Quelles doivent être à notre sens les priorités d'action ?

(3) *recaler les coûts industriels* par des mesures fortes de réduction des charges pesant sur le travail, telles que celles préconisées par Jean-Lou Blachier, avec un transfert d'une partie de ces charges sur la TVA (création de la TSA). Il faut bien entendu continuer en parallèle à mener une politique rigoureuse de réduction des dépenses publiques.

(2) *remettre en cause les 35 heures et privilégier une approche plus pragmatique et plus flexible de la durée du travail*, en assouplissant le cadre réglementaire et législatif. C'est au niveau de l'entreprise et par branche que les meilleurs compromis peuvent et doivent être trouvés en terme de contrat « emploi-salaire-durée du travail », plutôt que d'ignorer les réalités locales et les spécificités de chaque grande filière industrielle. Cela suppose évidemment une transformation profonde des relations entre l'état, les partenaires sociaux et les entreprises, dans le sens d'une plus grande capacité à travailler ensemble, à l'instar du modèle allemand

(3) *favoriser l'innovation en entreprise, en complément des grands programmes lancés par filières*. Le renouveau d'une politique industrielle soutenue par l'état (notamment sous forme de grands projets) ne suffira pas, il faut en effet axer les efforts sur un meilleur couplage recherche-formation-industrie : décloisonnement des relations entre les universités / centres de recherche et les entreprises, renforcement des programmes de recherche *appliquée*, préservation du capital humain... Il est également urgent d'élargir le cadre de l'innovation, trop focalisé sur l'innovation *technologique*. Il faut adopter une vision et des politiques élargies, qui intègrent un travail sur les usages, les modèles économiques, le design et le marketing. Cela ouvre un autre débat sur l'intérêt de favoriser davantage la créativité et la prise de risque, via des politiques d'enseignement plus volontaristes, dans l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement supérieur...

Bibliographie :

« Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne », Coe-Rexecode (janvier 2011)

« Pour une nouvelle vision de l'innovation », Pascal Morand et Delphine Manceau (ESCP Europe 2009)

Réflexions pour une stratégie de ré-industrialisation...

Par Gérard Le Roux

Expert judiciaire, médiateur, professeur d'expertise immobilière

Novembre 2011

« La grande contraction » : telle est la vision de certains économistes à propos de l'Europe, de la France, et notamment du secteur industriel, au point que l'on commence à redouter en même temps récession et déflation !

Dans son dernier ouvrage « L'échéance », François de Closets intitule l'un de ses chapitres « la société désindustrielle »...

Alors, cette désindustrialisation est elle sans retour ? Ou une stratégie de ré-industrialisation est elle de retour possible ?

De grandes erreurs ont été commises ! Et elles étaient aveuglantes pour certains :

- la gestion du dossier de la sidérurgie française, avec la cession de Sacilor à Mittal
- le rapprochement hasardeux de CIT Alcatel et de Lucent, ou encore de Thomson et des groupes chinois qui ont repris la quasi-totalité de ses productions
- les politiques de délocalisation des groupes automobiles français, alors même que certains groupes étrangers renforcent leurs capacités de production en France, au point que choisir de renforcer les emplois industriels en France consiste à acheter Toyota, puisque l'une des voitures les plus vendues est fabriquée à Valenciennes !

Rappelons que :

- la France connaît un déficit de sa balance du commerce extérieur de plus de 75 milliards €
alors que
- l'Allemagne connaît un excédent de sa balance du commerce extérieur de plus de 150 milliards €

Tout cela dans un contexte où l'industrie automobile allemande fabrique encore sur son territoire plus de 70 % de sa production, alors que ce chiffre est de 37 % pour PSA, moins de 23 % pour Renault, et que l'État est encore actionnaire de référence de cette entreprise... Alors aussi que PSA ferme une unité de production de scooters et que la Police acquiert un parc de 3000 deux-roues coréens !

Il est probablement utopique d'espérer une relocalisation massive des activités industrielles perdues, mais peut-être pas totalement de travailler à conserver celles qui existent encore et où une performance est incontestable, et à promouvoir des activités d'avenir...

On ne reviendra pas sur la perte de moitié des entreprises industrielles dans le marché mondial, mais on peut et on doit tenter d'inverser la tendance ! Il ne faut pas que la part de l'industrie dans la valeur ajoutée brute française descende encore en dessous des 12,5 % (contre 28 % en 1980)

Dans cet esprit, il est essentiel de :

- réhabiliter concrètement le travail industriel, tant en terme de rémunération que d'image. Les récentes campagnes pour expliquer le « savoir-faire » français en matière de construction navale va dans le bon sens
- résoudre « l'autisme managérial » ambiant, et redonner du souffle et de l'espoir aux « managers industriels »
- associer conditions économiques et sociales négociées

Ce qui nécessite aussi de :

- promouvoir les vrais investissements industriels de long terme
- relancer l'esprit du Plan, « ardente obligation », outil privilégié de « l'Aménagement du Territoire »
- choisir des filières fiables : énergies, notamment renouvelables ; industries « vertes mais aussi bleues » ; agriculture durable et saine ; activités liées au numérique...voire « récupérer » des productions qui avaient été délocalisées à tort (skis Dynastar- Rossignol) ; fabrications de bateaux nouvelle-génération...
- Oser avoir un grand projet pour « l'Océan », qui est l'une des grandes chances de la France, premier pays européen par sa façade maritime
- relancer des opérations de type « produire français »- et non pas seulement « acheter français »- même en admettant que des composants peuvent être d'origine extérieure...
- donner un contenu véritable au fonds d'investissement « souverain »(?) industriel français
- réhabiliter une politique d'Aménagement du Territoire en France, qui a existé et qui n'existe plus !(en relation avec le Plan)
- relancer « l'innovation », la « R&D », la recherche de nouveaux produits, de nouveaux créneaux, pour lesquels les « pôles d'excellence » avaient été initialement conçus
- ne pas se masquer le regard sur les indispensables relations entre Universités et entreprises...
- une relance volontariste du « capital risque » sous toutes ses formes...

Voici quelques pistes à approfondir pour tenter de stopper « la spirale du fou » qui brise le moral et l'optimisme des Français dans leur « Industrie industrielle»

L'Intéressement

Par Georges Aimé

Vice-président de l'Académie du Gaullisme

Novembre 2011

Alors qu'on ne cesse de vanter les mérites des petites sociétés et de leur absolue nécessité, on parle rarement des femmes et des hommes qui y travaillent. Jamais on ne les intéresse aux résultats d'exploitation.

Alors que dans les grandes entreprises existent des plans d'intéressement et/ou de participation, rien n'est en place pour les petites structures de moins de cinquante salariés. Pis, lorsqu'on imagine une prime on exclut du dispositif leurs salariés. Pour que ces derniers se sentent intellectuellement et matériellement (pas uniquement par des promotions) partie prenante de l'avenir de leur entreprise, il convient de les intéresser financièrement aux résultats.

Répartition possible du résultat net après impôts, dotations aux amortissements et provisions :

- 10 % pour compléter les réserves qui assurent le financement de la société ;
- 45 % pour les associés ou actionnaires ;
- 45 % pour les salariés.

La part réservée aux salariés doit être la même pour tous, quel que soit le collègue auquel on appartient. Seul doit être pris en compte l'intérêt et l'énergie apportés au développement de l'entreprise.

C'est le seul moyen de rendre l'équipage solidaire.